

LA
JAUNE
ET LA
ROUGE



1865-1965

la jaune et la rouge

PUBLICATION MENSUELLE - 17, RUE DESCARTES - PARIS (V^e) - ODE. 32-83
PRIX DE L'ABONNEMENT : 15 F POUR L'ANNEE - PRIX AU NUMERO : 1,50 F

NOVEMBRE 1965 • NUMÉRO 198

SOMMAIRE

	Page
1865-1965, par J. MAJORELLE (13)	1
L'École polytechnique et la nation, par A. CAQUOT	5
L'École polytechnique en 1965, par le Général CAZELLES (31)	13
Les X et l'Institut de France	19
La « Préhistoire », par M. TRUFFAU	25
Histoire et œuvres 1865-1965, par P. LOGIÉ (21)	31
Historique de publications	72
Les caissiers et délégués de promotion	76
Polytechniciens... mois encore ?, par J. BENTZ (61)	79
L'École polytechnique et son quartier	85
Que font les X ?	91
La Gravure du Centenaire	94
Bibliographie d'ouvrages concernant l'École polytechnique	96
F.E.A.N.I.	98
Commission des techniques futures de la Société des Ingénieurs Civils de France.	98
Institution d'un prix A.F.C.O.D.	99
Cycles d'études supérieures de mécanique industrielle (C.E.S.M.I.)	99
Cours de l'Institut technique de prévision économique et sociale	99
Congrès-croisière des ICF	100
Cycle d'enseignement post-scolaire de l'École aux parisiens	101
Bibliographie	102

INFORMATIONS POLYTECHNICIENNES

Renseignements généraux	108
G.P.X.	109
Succès sportif	114
Communiqué de la Maison des X	114
Bal de l'X du Centenaire	115
Programme des conférences polytechniciennes. Année 1965-1966 (32 ^e série) ..	117
Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration de l'A.X. du 24 juin 1965.	118
Carnet polytechnicien	121
Convocations de groupes	124
Convocations de promotions	125
Petites annonces	127

STYLES BRONZES

4, Bd St GERMAIN PARIS V^e TÉL. 633.66.71
(près l'île St-Louis) Vente directe des ateliers

Ouvert sans interruption de 9 h. à 19 h.

du lundi 14 h. au samedi 19 h.

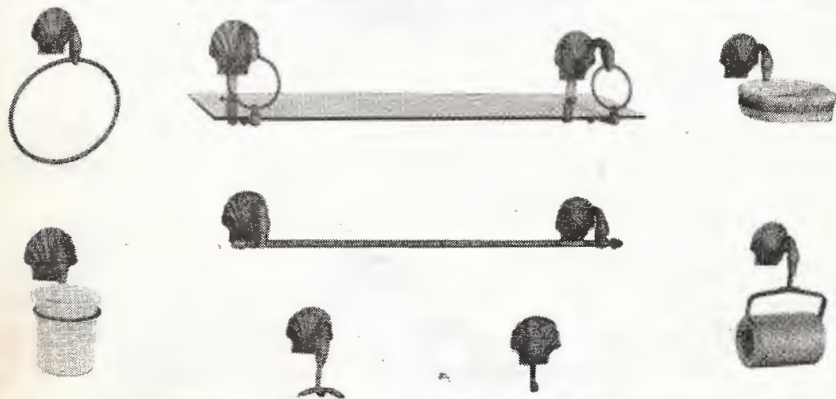
Catalogue sur demande



Applique « Restauration » 3 branches



Ensemble Louis XVI



Garniture salle de bains motif « Cygne »

SERRURERIE DÉCORATIVE

Plaques, béquilles, boutons, verrous

LUMINAIRES

Appliques, lustres, lampes, lanternes,
lampadaires, bouillottes, bouts de table

ARTICLES SALLES DE BAINS

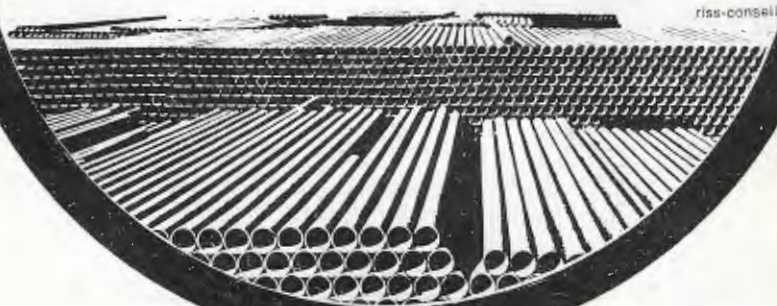
Barres, anneaux, crochets, tablettes, etc...

ANTIQUITÉS - DÉCORATION

Tout pour le décor de la
maison, en bronze.

LA QUALITÉ
VALLOUREC
ASSURE
VOTRE SÉCURITÉ

PÉTROLE  GAZ * ÉLECTRICITÉ * ÉNERGIE
ATOMIQUE * ÉLECTRONIQUE  MACHINES OUTILS
MINES  MÉCANIQUE * CHAUDRONNERIE * FROID
ALIMENTATION * MATÉRIEL FERROVIAIRE * TEXTILES
 SIDÉRURGIE * TRAVAUX PUBLICS  BATIMENT
CHANTIERS NAVALS  AÉRONAUTIQUE * AUTOMOBILES
AGRICULTURE * CYCLES ET MOTOCYCLES  CHIMIE
PÉTROCHIMIE  PAPIER  ARTICLES MÉTALLIQUES



TUBES EN ACIER * FEUILLARDS A FROID * PROFILÉS * EMBOUTIS

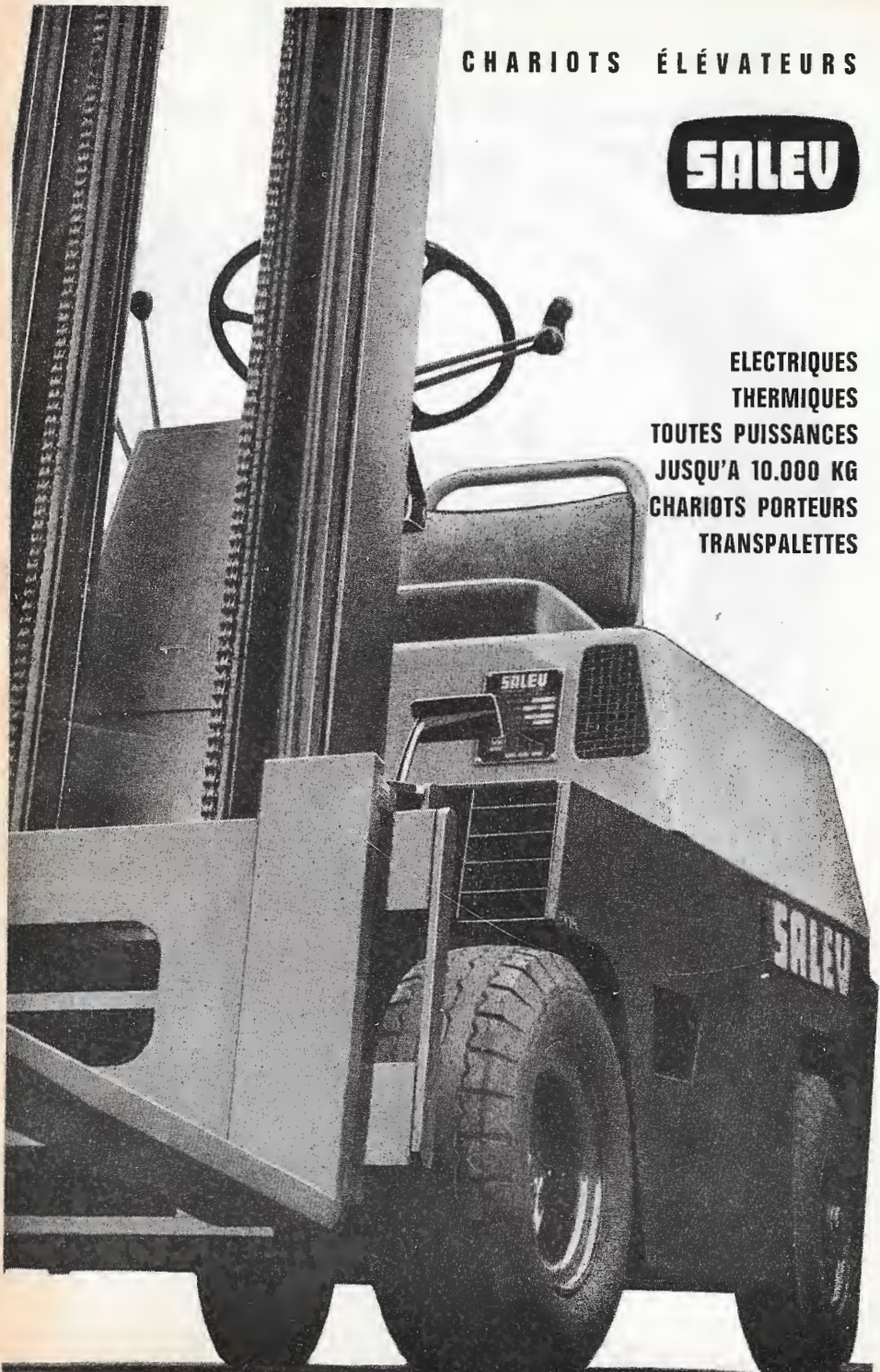
VALLOUREC

6, rue Daru, Paris 8^e - Téléphone : 267-80-80 (lignes groupées)

CHARIOTS ÉLÉVATEURS

SALEV

**ELECTRIQUES
THERMIQUES
TOUTES PUISSANCES
JUSQU'A 10.000 KG
CHARIOTS PORTEURS
TRANSPALETTES**



SOCIÉTÉ SALEV - 9, RUE PAUL BERT - BOULOGNE-BILLANCOURT (SEINE) - MOLITOR. 64-40



TRAVAUX D'ENTRETIEN RÉPARATIONS
DURABLES DANS UN MINIMUM DE TEMPS

Le FONDU LAFARGE, ciment alumineux à prise normale mais à durcissement rapide, supporte au bout de 6 heures la charge d'un camion de 30 tonnes, résiste aux corrosions, à l'usure, aux chocs, tient au feu.



28 RUE EMILE MENIER
PARIS 16^e - TEL. 727-97-89

02 A. François
13 J. Le Cour Grandmaison
32 F. Le Bel
36 J. Domain

40 P. Dussossoy
41 C. Momot
42 J. Bailly
42 A. Bouilloux

43 C. Charreton
43 P. Prat Marca
46 P. Bonnal
52 J.-L. Dherse
58 C. Rivoire

RICHIER

DIVISION RICHIER

Bétonnières, Malaxeurs,
Malaxeurs-agitateurs sur camion
Postes de bétonnage
Rouleaux compresseurs, vibrants, à pneus
Niveleuses, Pompes

DIVISION NORDEST

Pelles et grues mécaniques
sur chenilles, sur pneus, sur camion.
Grues sur wagon

DIVISION WEITZ

Grues à tour
Grues de parc
Mobilgrues diesel-électriques
et diesel-hydrauliques
Matériels de concassage

OLEOMAT

Pelles hydrauliques OLEOMAT
sur pneus, sur chenilles, sur camion

Basculeurs, Multibennes
Niveleuses MONITOR

Génemat

MATÉRIELS SUR PNEUS MICHIGAN
Chargeuses, Bulldozers, Scrapers
et Tombereaux automoteurs

CODIMOS

DIVISION JAEGER

Motocompresseurs et électrocompresseurs
d'air rotatifs à palettes

DIVISION Gradall

Pelles hydrauliques
à flèche télescopique et équipements
interchangeables sur camion
et sur chenilles

DIVISION FIMCO

Chargeuses et Tracteurs sur chenilles

GROUPE RICHIER

7 AVENUE INGRES PARIS 16^e

TÉL. : 288-99-30



Un bloc-notes de 2 600 F... une folie !

(En êtes-vous si sûr ?)

Que faites-vous habituellement quand une idée vous vient ? Vous l'inscrivez sur un bloc-notes, un morceau de papier, un dos d'enveloppe, ou bien, vous vous efforcez de ne pas l'oublier.

Mais franchement, ne vous est-il jamais arrivé d'égarer vos notes, d'avoir un trou de mémoire ?

Imaginez alors un petit appareil de 12 cm sur 15 cm qui vous accompagne partout, en voyage, au bureau, en week-end. Vous le prenez d'une seule main, un coup de pouce, et vous lui chuchotez vos décisions, lui dictez vos directives, lui clamez vos victoires.

Tout ce que vous dites est consigné dans sa mémoire : un manchon magnétique qui s'expédie comme une simple lettre et peut être utilisé sur tous les appareils de transcription IBM.

Que vous soyez à Rome, à Tokyo, à New York, votre secrétaire ne perdra pas une seule de vos syllabes (même si vous avez parlé dans le bruit).

Et quand vous saurez que ce petit appareil est une nouvelle machine à dicter, super-portative, entièrement miniaturisée, qu'elle est fabriquée par IBM, qu'elle deviendra pour vous une seconde mémoire... un alter ego, vous comprendrez pourquoi ce "bloc-notes" de 2 600 Francs n'est pas une folie.

Renseignements et documentation :
168, rue de Rivoli, Paris (1^{er})
Téléphone : 508.10.50 - poste 503

IBM



9 raisons

DE VOUS INTERESSER

AUX STELLITE STELLUGINE

POUR LA PROTECTION DE VOS

PIÈCES D'USURE



- ① durée plus longue de la vie des équipements
- ② réduction des arrêts et des temps morts
- ③ récupération des pièces usées
- ④ diminution du nombre de pièces en stock
- ⑤ rendement maximum des équipements
- ⑥ réduction de la puissance consommée
- ⑦ coût inférieur des équipements
- ⑧ précision du travail
- ⑨ sécurité



DELORO-UGINE-CARBONE

Consultez-nous !

68, RUE AMPÈRE - GRENOBLE

chaque pièce
est un cas
d'espèce...

Une modification de forme
une nuance d'acier nouvelle
des matrices adaptées
à l'importance des séries...

A chaque cas,
les Ateliers Deville
proposent une solution
originale et économique



ateliers
Deville

FORGE ET ESTAMPAGE

GRAND-CROIX (Loire) - Tél. 75.22.04

AGEPI DL 5641

Mess^{rs} Ternes & Cie

BANQUIERS

Maison fondée en 1821
Siège social : 29 rue Taitbout Paris 9^e
Tél : TRI. 31-33

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE



ÉTUDE ET GÉRANCE DE DOSSIERS-TITRES

Gestion personnalisée :
vos instructions sont exécutées
sous la supervision d'un conseil
qui vous fait profiter
de son expérience.

Gestion directe :
vous pouvez déléguer vos pouvoirs ;
votre conseil agit de lui-même
au mieux de vos intérêts
et ceci sans frais supplémentaires

pas de montant minimum
imposé pour les nouveaux dossiers



CONSEIL POUR L'INTRODUCTION
DE SOCIÉTÉS EN BOURSE
(MARCHÉS OFFICIEL ET DU HORS-COTE PARIS ET PROVINCE)

MACAIGNE
Promo 31

RHEIMS
Promo 43

RICQLÈS

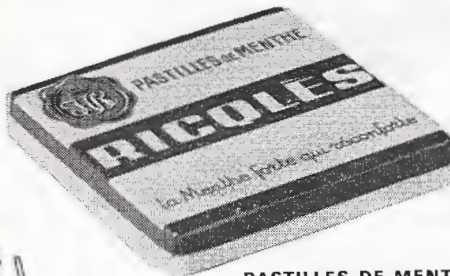
LA MENTHE FORTE QUI RÉCONFORTE



**DRAGÉES
AUTO-TONIC**
stimulantes
réconfortantes
et rafraîchissantes



CHEWING-GUM
dragées et tablettes
saveur RICQLÈS



PASTILLES DE MENTHE
parfume l'haleine
et dissipe le goût du tabac



ALCOOL DE MENTHE
125 ans de notoriété



*à chacun selon ses préférences...
toujours un merveilleux goût de menthe...*





SOUDAGE semi-automatique NERTALIC

SOCIÉTÉ MOTOBÉCANE A SAINT-QUENTIN :

Un des postes de travail réalisant l'assemblage des éléments arrière de vélomoteurs par procédé semi-automatique Nertalic-Pulsarc.

Demandez, sans engagement de votre part, une documentation gratuite à :

LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE
29, av. Claude Vellefaux
PARIS 10^e

Tél. BOL 67-79 - BOT 44-44



Une installation SAF de soudage semi-automatique Nertalic se compose :

- d'un poste à redresseurs de courant SAFMIG 205 - 350 ou 500 ;
- d'un dévidoir Dévibloc ou Dévisaf ;
- d'une torche T 32 ou T 43 ou d'un pistolet P 13 ou P 14.

Le matériel SAF de soudage semi-automatique Nertalic classique et Pulsarc vous apporte les avantages suivants :

- Soudage de tous les principaux métaux et alliages : aciers, aciers inoxydables, etc...
- Soudage sur toutes épaisseurs, y compris sur tôles minces, sans provoquer de déformation.
- Soudage de tous les types d'assemblage (bord à bord, fonds de chanfrein non soutenus, etc...)
- Soudage en toutes positions.
- Soudage avec tous gaz protecteurs : ATAL - CO2 CARGAL - etc...
- Soudage avec fils de tous diamètres compris entre 6/10 et 24/10 inclus et de toutes nuances.

PUB. PIERRE ADRIEN

Chez nous, le prêt à marier n'existe pas. Présenter n'importe qui à n'importe qui n'est ni notre rôle, ni notre but.

OPN CFC 5



JEUNES FILLES

qui rêvez de l'époux courtois, respectueux de votre dignité féminine, qui sera votre compagnon et saura vous assurer le bonheur auquel vous avez droit

JEUNES GENS

qui recherchez l'épouse chrétienne, affectueuse, distinguée et charmante, qui sera l'âme de votre foyer, celle qui ne décevra pas l'estime que vous lui porterez et les espoirs que vous avez fondés en elle

PÈRES ET MÈRES

dont la juste conception de la vie et de l'amour est le fruit des enseignements de l'expérience, et qui souhaitez pour vos enfants une union véritable où leur bonheur se développera dans la sécurité et l'harmonie

VEUFS ET VEUVES

dont le destin est venu prématurément briser le bonheur et qui désirez le retrouver et le dispenser au sein d'un nouveau foyer

VOUS TOUS

qui avez le sentiment du beau, le sens des valeurs morales et qui espérez, quels que soient votre âge et votre situation, fonder sur ces valeurs un foyer harmonieux

POUR VOUS SERVIR

- une longue expérience de 17 ans
- un réseau de relations internationales
- des références jamais égalées dans ce domaine
- un équipement psycho-scientifique ultra-moderne permettant l'efficacité autant que la discrétion
- la puissance d'une renommée et de possibilités financières permettant une large diffusion autant qu'une sévère sélection

"Quand vous serez las d'être seul... Confiez-nous la mission la plus délicate de votre vie"



CLUB FAMILIAL CHRÉTIEN

FRANCE - BENELUX - SUISSE

sous la responsabilité et la direction de

Maitre RUCKEBUSCH

licencié en droit - caractérologue

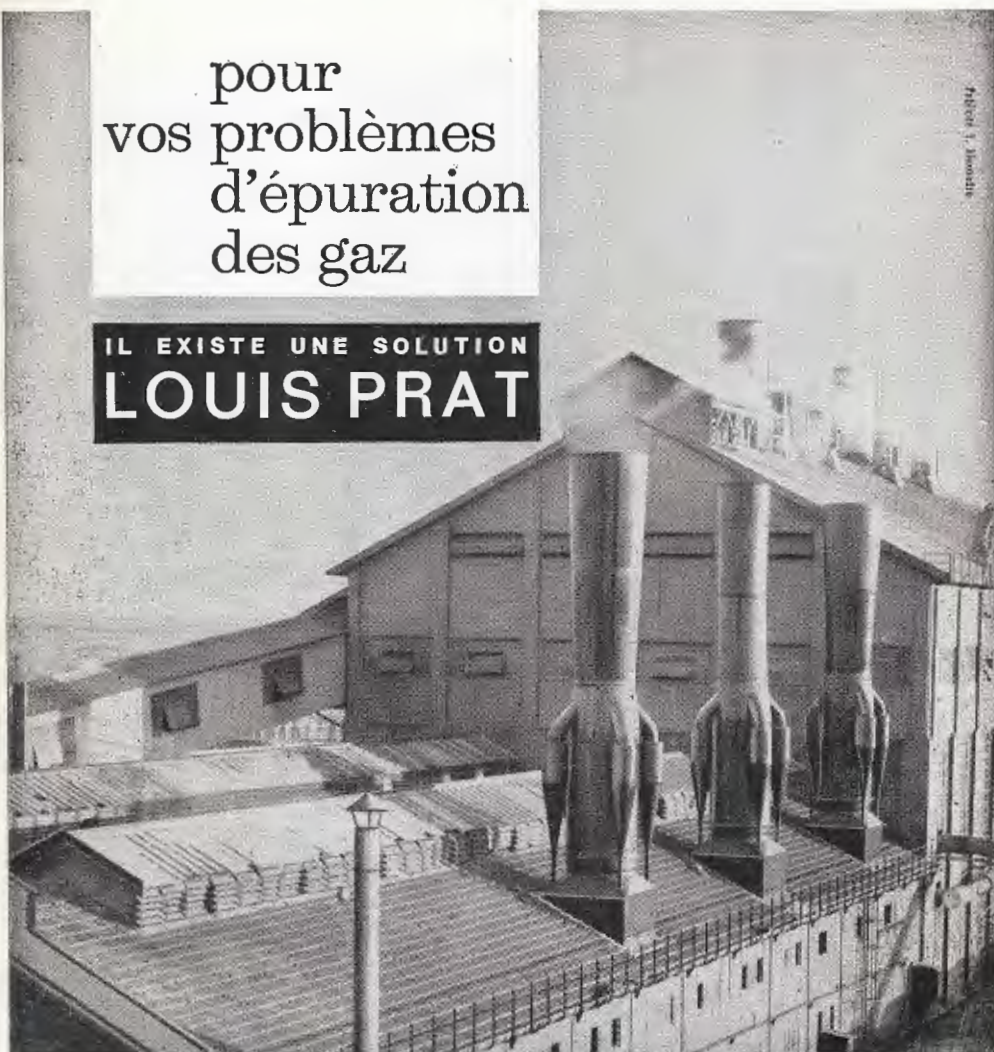
4, rue Jean-Bart, Lille - Tél. 54.86.71

Références :

clergé,
facultés catholiques et
de l'état,
patronat chrétien,
confédération générale
des cadres,
union sociale des ingénieurs catholiques

pour
vos problèmes
d'épuration
des gaz

IL EXISTE UNE SOLUTION
LOUIS PRAT



CENTRIFUGE (aérodynes) HUMIDE, ELECTROSTATIQUE, MANCHES FILFRANTES
et également:

VENTILATEURS A HAUT RENDEMENT, CHEMINÉES DE DILUTION, TIRAGE INDUIT

LP S O C I É T É
LOUIS PRAT

21^{BIS}, RUE LORD BYRON, PARIS-8° - TÉLÉPHONE : ÉLYSÉES 21-94

GRATUIT: Sans engagement de notre part veuillez nous faire parvenir votre documentation
Monsieur.....
Société



L'usine de la Cellulose des Ardennes à Hamoncourt (Belgique)

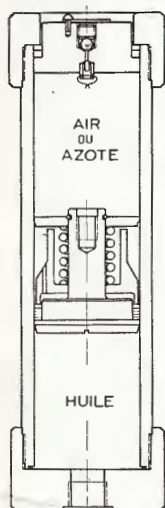
UNE REALISATION DE **PARSONS & WHITTEMORE-FRANCE**
ENGINEERING D'USINES DE CELLULOSE, PAPIER, CARTON, SCIERIES, PANNEAUX DE PARTICULES

M.G.

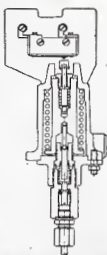
LES APPAREILS POUR COMMANDES OLÉO - PNEUMATIQUES et PNEUMATIQUES **ETNA**

sont reconnus, dans le monde entier, précis, étanches et sûrs.

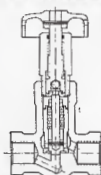
Références et notice COP. J - sur demande



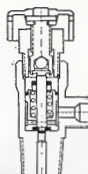
ACCUMULATEUR
Longévité, efficacité, économie
Étanchéité et conservation de l'air
garanties. Pression d'utilisation
jusqu'à 300 kg/cm² fonctionnement
de moins 40 °C à plus de 80 °C



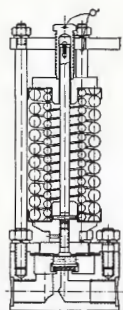
MANOSTAT
Indéterminable à 1, 2 ou 3
contacts pour fluides liquides
ou gazeux.
Pression : 50 à 400 kg/cm²



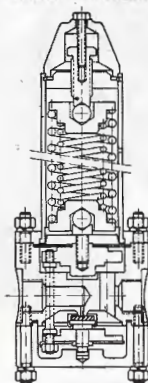
ROBINET A POINTEAU
Pour tout gaz ou pour
tout liquide, jusqu'à
des pressions de
450 kg/cm²



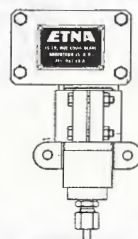
ROBINET A POINTEAU
Pour tout gaz ou pour tout
liquide, jusqu'à des pressions
de 450 kg/cm²



SOUPAPE DE SURETE
L'écart entre la pression
d'ouverture plein débit
et la pression de refermeture
étanche est inférieure à 15 %
même après stockage prolongé

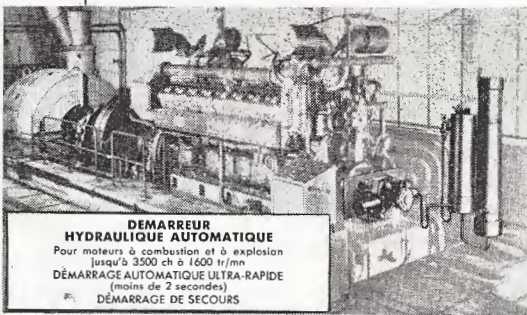
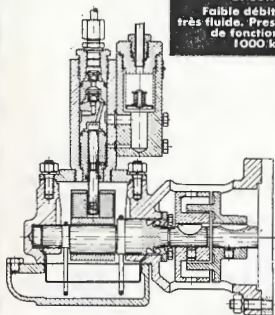


DETENDEUR
Avec ou sans soupape
de sûreté incorporée



MANOSTAT
Indéterminable à 1 contact
pour fluides gazeux ou liquides
Pression : 0 à 50 kg/cm²

**POMPE H.P.
et son filtre**
Faible débit pour huile
très fluide. Pression maximum
de fonctionnement :
1000 kg/cm²



**DEMARREUR
HYDRAULIQUE AUTOMATIQUE**
Pour moteurs à combustion et à explosion
jusqu'à 3500 ch à 1600 tr/mn
DÉMARRAGE AUTOMATIQUE ULTRA-RAPIDE
(moins de 2 secondes)
DÉMARRAGE DE SECOURS

COP



PARIS 961-51-06

ETNA

CABLES : ISOETNA - ARGENTEUIL - FRANCE

15 A 19, RUE LOUIS-BLANC, ARGENTEUIL (SEINE-ET-OISE)



POLIET & CHAUSSON

Deux réalisations prestigieuses, d'une technique ultra-moderne : ■ Vaujours, la plâtrière la plus moderne d'Europe ■ Gargenville, la cimenterie la plus importante de France.
 6 cimenteries - 3 plâtrières - 1 usine à produits spéciaux - 15 dépôts de matériaux de construction - 4 centres de distribution de ciments

■ et son groupe de filiales et sociétés associées

POLIET & CHAUSSON - 125, QUAI DE VALMY - PARIS 10^{ème} - Téléphone : 208-86-00



1/84 30



Alcatel

RECHERCHE ET PRODUCTION

- télécommunications :
téléphonie et radiodiffusion
- sonars, radars,
calculateurs d'armes
- équipements de
transmission à distance
et de traitement des données
- automatisation de processus
complexes ; servo-mécanismes
- positionnement numérique
de machines-outils
- contrôle-commande et
chargement-déchargement
de réacteurs nucléaires
- équipements et systèmes
de navigation spatiale
- électronique quantique :
amplificateurs paramétriques ;
masers
- cryogénie : cryostats ;
applications
de la supraconductivité
- thermo-électricité
et piezo-électricité
- appareils de mesure
et instrumentation
nucléaire « otecna »
- pompes, vannes,
circuits et jauges à vide
(matériels saema)
- applications thermiques
du bombardement
électronique « enervide »

Alcatel

**SOCIÉTÉ ALSACIENNE
DE CONSTRUCTIONS
ATOMIQUES,
DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
ET D'ÉLECTRONIQUE**
69 RUE DE MONCEAU PARIS 8^e



Tout le confort dans la maison


CHAPPÉE / JACOB DELAFON



Héritière d'une tradition industrielle qui remonte au 17^e siècle, la Société Générale de Fonderie a consacré, depuis sa fondation en 1929, l'ensemble de ses moyens de recherche et de fabrication à la création du bien-être dans l'habitation. Ses bureaux d'étude et ses laboratoires mettent en œuvre, auprès de 17

usines, toutes les ressources de la science et de la technique d'aujourd'hui. Du poêle à charbon à la chaudière automatique, du robinet-vanne à la salle de bains de luxe, du réchaud à plat au four électronique, la Société Générale de Fonderie apporte la meilleure réponse à toutes les exigences du confort contemporain.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FONDERIE • CHAPPÉE, JACOB DELAFON • SIEGE SOCIAL ET SALLE D'EXPOSITION : 8, PLACE D'IÉNA, PARIS 16^e - 853-34-00



**ÉTUDE,
CONSTRUCTION,
ÉQUIPEMENT
DE RÉACTEURS
NUCLÉAIRES**

**ÉTUDE, CONSTRUCTION,
ÉQUIPEMENT DE RÉACTEURS
NUCLÉAIRES**

particulièrement dans les filières
utilisant le graphite ou l'eau lourde
comme modérateur, le gaz carbonique,
l'eau lourde ou les métaux liquides
comme réfrigérant.

**ÉTUDE ET RÉALISATION
DE LABORATOIRES ET ATELIERS CHAUDS.**

Quelques références :

- Etude de l'avant-projet et du projet des réacteurs Cabri et Essor
- Architecte Industriel de Rapsodie et Cabri pour le CEA, d'Essor pour l'Euratom (conjointement avec Interatom et Montecatini)
- Etudes fondamentales de neutronique, de sûreté, de comportement d'éléments
- Chargé d'étude du contrôle-commande de Rapsodie
- Dispositif Principal de Manutention d'EDF-3 (conjointement avec la S.F.A.C.)
- Pompes et circuits à métaux liquides pour le Hall d'Essai de Cadarache
- Atelier de découpage des assemblages de combustible de Rapsodie

GAAA

**GROUPEMENT
ATOMIQUE
ALSACIENNE
ATLANTIQUE**

100 AV. EDOUARD HERRIOT
LE PLESSIS-ROBINSON (SEINE)

Intersect

USINES CHIMIQUES COMPLETES

CARBOCHIMIE
PETROCHIMIE
PLASTIQUES
ENGRAIS
ALCOOLS
CORPS GRAS

ENGINEERING
CONSTRUCTION
MONTAGE
MISE EN ROUTE

SPEICHIM

Société pour l'Équipement des Industries Chimiques
106, rue d'Amsterdam - PARIS 9^e - téléphone : **744-73-79**
télégr. RECTIFPAST - télex 23012 SPECHIM-PARIS

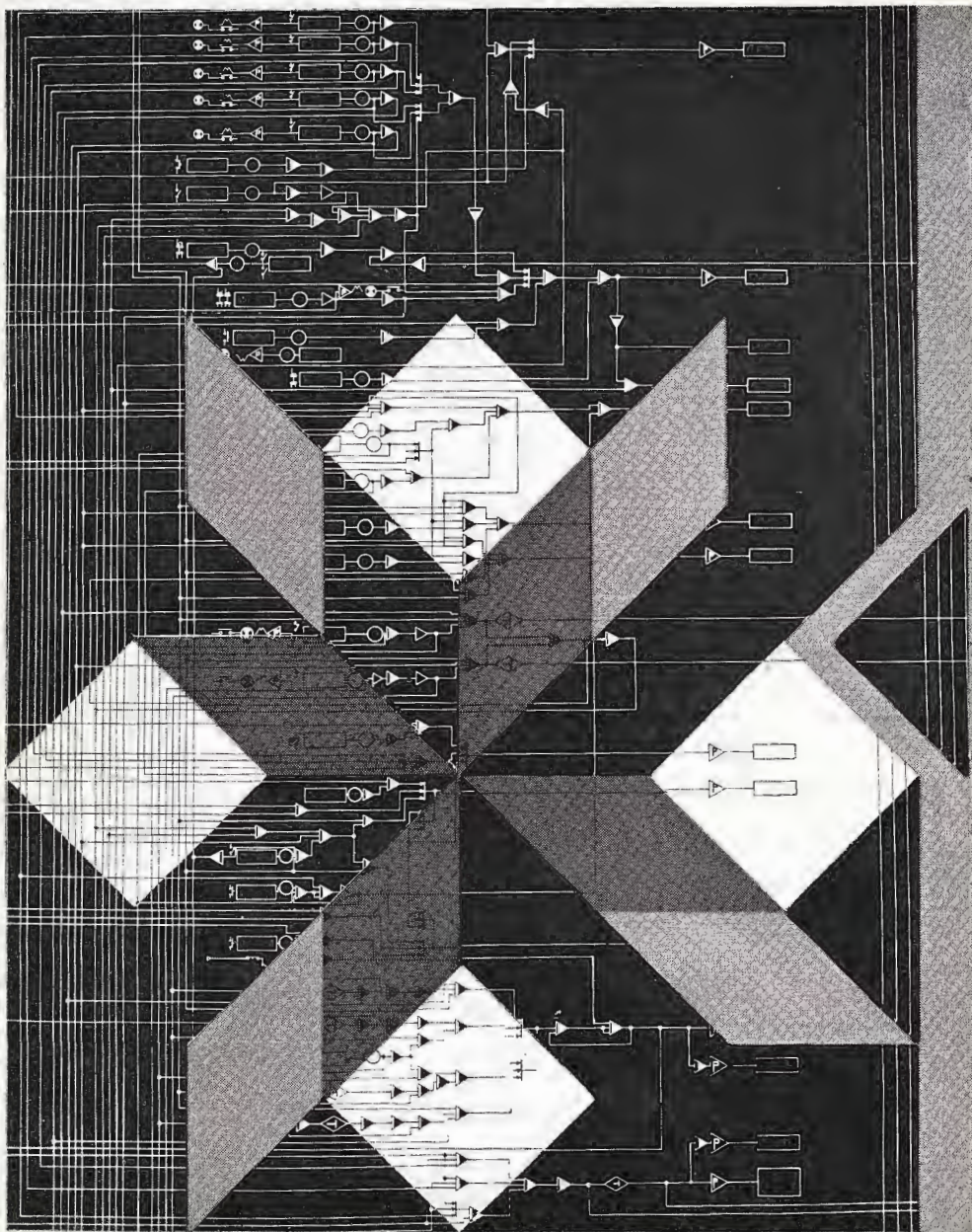
REVUE DE MÉTALLURGIE

25, rue de Clichy - PARIS (9^e)

La « Revue de Métallurgie » et son complément « Les Mémoires Scientifiques de la Revue de Métallurgie » publient toutes informations concernant la métallurgie des métaux ferreux et non ferreux, y compris ceux qui intéressent l'énergie atomique.

Grâce à ses liaisons avec la Société Française de Métallurgie et avec d'importants organismes tels que le Commissariat à l'Énergie Atomique, l'Institut de Recherches de la Sidérurgie (IRSID), la Chambre Syndicale de la Sidérurgie, l'Association Technique de la Sidérurgie (A.T.S.), la « Revue de Métallurgie » dispose d'informations particulièrement bien choisies et de qualité sur le plan technique, industriel et scientifique.





automatismes
enregistrement magnétique
programmation
scrutation et traitement des informations
télétransmissions

1105A S. K&M&M.



COMPAGNIE DES COMPTEURS

12, place des états-unis montrouge seine tél. alé. 1349 alé. 5870 télex 27676

BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Capital et Réserves : F 60.176.000

21, Boulevard Haussmann - PARIS (9^e)

AGENCES

BORDEAUX - LE HAVRE - LYON - MARSEILLE
ROUBAIX - STRASBOURG

Représentant à MAZAMET

Correspondants dans tous les Pays Etrangers

**Financement des opérations d'Importation et d'Exportation
avec l'Etranger et les Pays d'Outre-Mer**

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE (PENHOET-LOIRE)

Siège social : **7, rue Auber - PARIS - Tél. : 742-93-70**

CONSTRUCTIONS NAVALES

MOTEURS DIESEL MARINS ET TERRESTRES
TURBINES A VAPEUR ET A GAZ - MATERIEL FRIGORIFIQUE
COMPRESSEURS CENTRIFUGES ET A PISTONS
GROSSE ET MOYENNE CHAUDRONNERIE - ACIER - INOXYDABLE - ALUMINIUM
CHAUDIÈRES MARINES ET TERRESTRES
MACHINES-OUTILS - VANNES SPECIALES
MATERIEL POUR L'INDUSTRIE NUCLEAIRE



HYDROCARBURES LIQUIDES
ET GAZEUX

★

SOUFRE
HYDROGÈNE SULFURÉ LIQUIDE
MERCAPTANS
DIMETHYL DISULFURE
DIMETHYL SULFURE
DIMETHYL SULFOXYDE
THIOURÉE
AUTRES COMPOSÉS
THIOORGANIQUES

★

ÉTHYLÈNE
BENZÈNE
CYCLOHEXANE
STYRÈNE

POLYSTYRÈNES
POLYÉTHYLÈNES

★★★

SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÉTROLES D'AQUITAINE

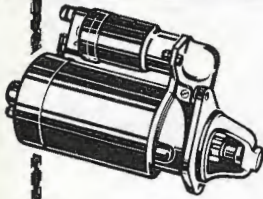
16, Cours Albert-1^{er}, PARIS (VII^e)

Téléphone : 225-93-04

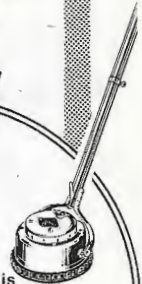
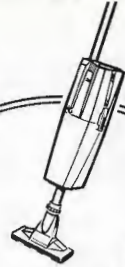
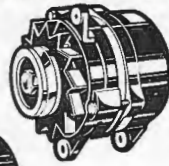
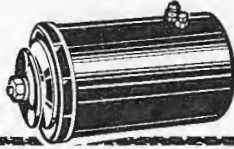
PARIS-RHONE

RÉALISE EN SÉRIE...

Pour l'automobile

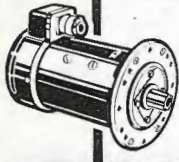


Dynamos
Démarreurs
Alternateurs
Appareillage

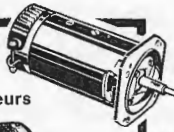


Aspirateurs balais
Aspirateurs traineaux
Cireuses normales
et à distributeur de cire

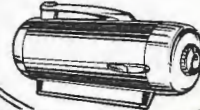
Pour l'aviation



Génératrices
Électromoteurs
Dynamos - Démarreurs



Pour le foyer



PARIS-RHONE

36, AVENUE JEAN MERMOZ - LYON (8^e)
200-202 RUE DE COURCELLES - PARIS (17^e)

“ LA CELLULOSE DU PIN ”

S.A. CAPITAL 58.969.425 F

Siège Social : 7, rue Eugène-Flachat - **PARIS** (17^e)

Usines de : **FACTURE** et **BÈGLES** (Gironde)

TARTAS et **ROQUEFORT** (Landes)

Pâtes à la soude et au bisulfite écrues - blanchies

Krafts frictionnés - Apprêtés - Duplex

Krafts transformés - Krafts crêpés et imprégnés

Sacs Petite - Moyenne - Grande Contenance

PUBLICIS



SHELL BERRE

42, rue Washington - Paris 8^e

The advertisement shows a perspective view of a wall made of square tiles. A circular inset shows a close-up of a tile's surface. Several callout boxes point to different features of the tiles.

ANTI-ACIDE

INSABILE

ANTIBERANT

DALLES et PAVÉS

Respect au silifer grossi 20 fois

DE REVÊTEMENT

LE SILIFER

77, RUE SAINT-LAZARE — PARIS (9^e)
TÉLÉPHONE : TRinité 43-36 et 43-37



MATERIEL
POUR LA PRODUCTION
D'ENERGIE THERMIQUE
HYDRAULIQUE - NUCLEAIRE

MATERIEL
DE TRACTION FERROVIAIRE

38, avenue Kléber, Paris 16^e

E. V. R.

22, rue de l'Arcade, 22
ANJ. 79-40 PARIS (8^e)

- SIGNALISATION LUMINEUSE DES CARREFOURS - ANALYSEURS DE TRAFIC - EQUIPEMENT DE PEAGE.
- RÉGULATEURS de tension, d'intensité, de fréquence
- EQUIPEMENTS GÉNÉRATEURS pour l'ECLAIRAGE DES TRAINS. Types classiques et type STATODYNE (sans collecteur et à régulation statique).
- CONVERTISSEURS STATIQUES A TRANSISTORS, type « Caravelle »
- APPAREILS D'ECLAIRAGE à flux dirigé pour véhicules de transport public

TOUS DEMI-PRODUITS EN ALUMINIUM, CUIVRE ET LEURS ALLIAGES



TUBES ET TUYAUX
EN MATIERES PLASTIQUES

Câbles nus et fils émaillés
Tôles spéciales pour décoration
Tôles et bandes ALUFRAN
et ALUTOIT pour couverture

66, avenue Marceau, PARIS-8^e
BALzac 54-40

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TRAVAUX D'HYDRAULIQUE

SADE

Capital : 16 260 000 F
28, rue de La Baume - PARIS
Tél. : 359-61-10

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Forages - Captages - Canalisations
Épuration - Exploitation
Banlieue de PARIS - 13 Succursales Province

IRION (1925) : Président-Directeur Général
ROMEIS (20) - LAURENT (40) - JOST (47)

FIVES LILLE-CAIL

7, rue Montalivet - PARIS 8°



CONSTRUCTIONS

mécaniques
métalliques
électriques



Usines

Fives-Lille, Denain, Rousies (Nord) - Givors (Rhône)

Tél. : 265-22-01 et 32-40

SONDAGES - INJECTIONS - FORAGES

Entreprise P. BACHY

11, Avenue du Colonel-Bonnet - PARIS (16°) - Téléphone : 527-80-95

**Reconnaisances et études du sol - Consolidations -
Étanchements - Recherches et exploitation d'eau -
Recherches minières - Mines profondes - Pieux -
Parois continues moulées dans le sol - Tirants -
Rabattements de nappe - Matériel de sondage et d'injection**

- VILLENEUVE-LE-ROI - SAINT-ETIENNE - MARSEILLE - NANCY - NICE - TOULOUSE
- ABIDJAN - ALGER - BEYROUTH - BRUXELLES - CASABLANCA - DAKAR
LAUSANNE - LISBONNE - LOURENÇO-MARQUES - LUANDA - MANCHESTER
POINTE-A-PITRE - SAIGON - TANANARIVE - TOKIO - TUNIS

A. THIMEL (06) — P. BACHY (09) — R. POSTEL (13) — J.-C. DURAND (39)

acier



agence de vente de :
de Wendel & Cie
Société Anonyme
Forges d'Hayange, Moyeuve,
Jœuf, Messempré,
Usines de la Sillac
Sté des Forges de Gueugnon

VALOR

Société de Vente d'Aciers Lorrains

17, rue de Surène, Paris 8^e - Anj. 18-40
Adr. Télég. : Ventacilor - Paris 8 - Télex : Veptacilo 20-036

Contre les vibrations de toute provenance, isolation au
PLOMB

LE MÉTAL DU SILENCE

Préservez-vous définitivement du bruit en adaptant à vos
cloisons le montage spécial de la FEUILLE MINCE de plomb.

Renseignez-vous auprès du **CENTRE D'INFORMATION DU PLOMB**

10, place Vendôme - PARIS 1^{er}

Téléphone : Opé. 42-00

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRAVAUX PUBLICS

SOFRA T. P.

Société Anonyme au Capital de 8.664.000 F

11, rue Galilée - PARIS (16^e) — Tél. : KLE 49-07

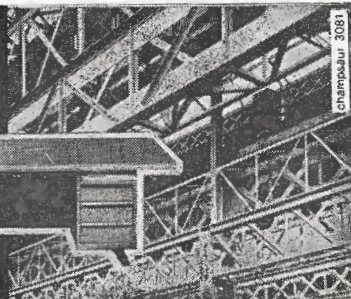
PARIS - BORDEAUX - VALENCE - ALGER - PORT-ETIENNE
DAKAR - ABIDJAN - COTONOU - DOUALA - LIBREVILLE

charpentes et meubles métalliques
de bureaux

ATAL

constructions métalliques de LAON

7, rue mariotte - paris (17^e) - eur. 17.30



Champion 3081



*toute la richesse de très beaux grains de café dorés,
brunis à point intégralement restituée
dans une tasse de **NESCAFÉ** tout arôme.*

Oxygène, azote, hydrogène,
comprimés et liquides.
Argon, gaz rares extraits de l'air.
Gaz spéciaux et tous
mélanges de gaz.
Propane. Ammoniac.
Acétylène dissous.
Soudage, oxycoupage,
toutes techniques connexes.
Appareils de séparation
de tous mélanges gazeux
par liquéfaction et rectification.
Péroxyde d'hydrogène.
Perborate de soude.
Polyéthylènes haute et basse pressions.

Pub.AL

L'AIR LIQUIDE

75, QUAI D'ORSAY PARIS 7^e INV. 44-30

PLUS DE
200 USINES
DANS LE MONDE

SERVICE DES POUDRES

Poudres de chasse

Poudres et explosifs de mine

Nitrocelluloses industrielles

Produits chimiques de base

Hydrate d'Hydrazine - Méthylamines

Hexaméthylène tétramine - Formol

Pentaérythrite - Phosgène et dérivés.

Dérivés nitres

PROPERGOLS

DIRECTION DES POUDRES

12, Quai Henri-IV

PARIS IV^e

Tél. : 272-82-70



à l'aide des cornières perforées
«CHEVRON» suivant vos besoins:
Rayonnages, tables, échelles, éta-
blis, transporteurs à rouleaux, etc. ...

LA CORNIERE CHEVRON

Forges et Aciéries Röchling — Voelklingen S. A.,
Capital 20.000.000 F, 30, rue Gaillée, Paris 16^e, Tél.: 704.27.00-28.00
R. REIN (1923)

★ Fondée en 1910 ★ Fondée en 1910 ★

Le Devoir est la plus ancienne C^o d'Assurances Populaires

1938

LE DEVOIR



ASSURANCES
VIE
ASSURANCES
GROUPE

19, rue d'Aumale - 9^e

Entreprises privées régies par le décret-loi du 14 Juin 1938

LA PRÉVOYANTE



ASSURANCES
VIE
ASSURANCES
GROUPE

MAURICE VOYER 1924
GEORGES REGNAT 1936
CHRISTIAN FOURGO 1926

Le Devoir est la plus ancienne C^o d'Assurances Populaires

★ Fondée en 1910 ★ Fondée en 1910 ★

PROFILAFROID

S.A. au Capital de 7 749 000 F

41, Avenue de Villiers
PARIS 17^e

WAG. 83-39

...vous offre en plus de ses profils
d'emploi courant, toute une gamme
très étendue de profilés spéciaux
pour :

- Menuiseries métalliques,
- Serrurerie et Bâtiment,
- Automobile,
- Machine Agricole,
- Matériel Ferroviaire,
- Matériel de manutention,
- Mobiliers métalliques, etc.

CONSULTEZ-NOUS !

J. LIZAMARD (1936)
Président-directeur général

la
formule
de prévoyance
totale



le
régime
de retraite
optimum

Adressez-vous au

PHENIX-VIE

Entreprise régie par décret-loi du 14 juin 1938 - Actif 500 millions F

33, RUE LA FAYETTE, 33 — PARIS-IX^e

TRU. 98-90

**un des promoteurs de l'assurance de groupe
créateur des Assurances avec Valorisations
spécialiste des assurances maladie, chirurgie, accidents**

Directeur Général : J. FRAISSE (1926)

MM. PAULMIER (22), NARDIN (29), HENRY (29), BOULANGE (55), HUOT (58)

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE MATERIEL DE TRANSPORT

“ C.I.M.T. LORRAINE ”

Société Anonyme au capital de 16 736 700 F

5, rue du Commandant-Pilot - NEUILLY-sur-SEINE

Téléphone : 722-99-79 - Telex n° 29.347 CIMTRAN. NLLSN

**Matériel roulant de Chemin de Fer
Voitures et Wagons**

(Administrations Nationales et Exportation)

Niveleuses automotrices RHONELLE de 40 à 180 CV

Eléments pour le Bâtiment

**Murs rideaux - Menuiserie Métallique - Charpente
Techniques Jean PROUVE**

MARLY-LEZ-VALENCIENNES (Nord)

Usines à : LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

BORDEAUX (Gironde)

Léon ADIDA, Vice-Président Directeur Général (Pr. 1929) — Jacques BROCHU (Pr. 1941)
Georges COLMANT (Pr. 1943) — Bernard COUTEAUX (Pr. 1945) — Jean BUSSEAU (Pr. 1956)

Les vignettes qui illustrent cette publication
sont dues au maître FONTANAROSA
professeur à l'Ecole Polytechnique

en préface.. .



1865 - 1965

par J. MAJORELLE (1913)
Président de l'AX

1865 : l'Empire est dans tout son éclat : les victoires de Crimée et d'Italie, les premiers succès du Mexique, avant les revers du lendemain, ont affermi son prestige militaire, les Industries, à l'heure du capitalisme conquérant, connaissent, sous l'impulsion d'hommes aux larges vues, un développement puissant, les Chemins de fer, animés par une équipe d'anciens Saint Simoniens, parmi lesquels se trouvent de nombreux polytechniciens, rayonnent autour de Paris, de grandes Banques se créent — le Crédit Lyonnais en 1863, la Générale en 1865 —, de Grands Magasins ouvrent leurs portes, l'Exposition de 1867 s'organise tandis que se prépare l'inauguration du Canal de Suez, prestigieuse œuvre française dans un Orient ami. Haussmann fait appel à Alphand (1835) et Belgrand (1829), transforme Paris et lui donne le visage qui ne devait pas changer pendant un siècle. Triplant d'un trait de crayon la largeur du projet primitif, l'Empereur ouvre l'Avenue de l'Impératrice, la plus belle du monde.

Tout Paris fredonne les couplets de La Belle Hélène, en attendant que l'année suivante les petits pieds des danseuses de La Vie Parisienne frappent les planches du Théâtre des Variétés.

Les ombres à ce brillant tableau étaient volontairement ignorées et les nuages qui montent à l'Est n'inquiètent que quelques esprits clairvoyants.

*
*
*

La création de l'association, dont nous fêtons aujourd'hui le Centenaire, peut apparaître, dans cet ensemble, un bien petit phénomène et, cependant, nous touchant de près, elle méritait en tout état de cause que nous la célébrions. Et puis, elle est d'un caractère conforme à la tradition et l'esprit de notre Maison : œuvre de solidarité et d'assistance — on dirait aujourd'hui œuvre sociale — elle marque une étape d'humanisme économique dans une époque qui lui donnait peu de crédit. A ce titre elle mérite, dans la vie de la Nation, une mention spéciale.

Oeuvre d'assistance certes mais dont la semence avait été lancée depuis plusieurs décennies par les élèves eux-mêmes. Vivant au cœur d'un quartier pauvre, ceux-ci ressentaient, au contact de la misère qui les entourait, le sentiment de leur devoir envers elle : de là l'institution de la visite aux infortunés du quartier, de là aussi la popularité de l'uniforme de l'X au sein de la Montagne Sainte-Genève, popularité renforcée par la part prise aux Trois Glorieuses. De là l'institution de la Caisse des Elèves et c'est elle qui, devant l'ampleur de sa tâche, devant aussi le sentiment qu'il appartenait aux Anciens d'aider leurs camarades se trouvant maltraités par la vie, c'est dis-je, la Caisse qui prit l'initiative de demander que soit organisée une Société de Secours, ce qui fut réalisé en 1865.

Notre camarade Logié a retracé en termes excellents l'histoire de la Société Amicale de Secours des Anciens Elèves. Il a rappelé qu'en 1908 était fondée la Société des Amis de l'Ecole Polytechnique élargissant le but de la Société de Secours, complétant et renforçant son action.

Aujourd'hui les deux Sociétés sont réunies et, par une coïncidence dont il sent à la fois l'honneur et la charge, c'est au fils d'un élève de la promotion 1865 qu'il appartient, au soir de sa vie, de célébrer le Centenaire de l'Association créée il y a un siècle.

*
*
*

1965 est d'ailleurs une date capitale dans l'histoire de l'X. La décision a été prise de son départ du cœur de Paris et de sa réalisation sur le

plateau de Palaiseau au centre d'un Complexe d'Etablissements Scientifiques de premier ordre. Aux trois hectares actuels, plus de 100 se substitueront.

Certes ce n'est pas sans une mélancolie, bien compréhensible, que nous avons accepté ce départ. Nous espérons cependant que pourra être conservée, sur la Montagne Sainte-Geneviève, un témoignage de notre tradition : on ne déménage pas le Monument aux Morts.

Mais s'il est bien de respecter le passé, de puiser en lui les ressources et la force de l'action, il serait vain de méconnaître l'évolution qui nous entraîne. C'est là le vrai respect de la tradition. L'X d'aujourd'hui éclate dans le cadre de ses bâtiments actuels, de ses laboratoires étriés, de ses locaux de travail inadaptés, de ses terrains de sport inexistantes.

Le lit de Procuste ne convient pas à l'Ecole de l'Avenir.

C'est pourquoi, ayant l'ardente volonté de maintenir les grandes traditions de l'Ecole : respect sans envie de la valeur de chacun, stricte honnêteté intellectuelle, dévouement à la collectivité, goût de l'effort, esprit largement démocratique matérialisé par l'uniforme et tant d'autres parmi ces traditions, c'est pour l'avenir que nous devons aujourd'hui travailler.

Il me reste à marquer notre reconnaissance à tous ceux qui ont permis l'établissement de ce numéro spécial de La Jaune et La Rouge, particulièrement le Professeur Tuffreau, auteur d'un très bel ouvrage sur l'Histoire de l'X, notre camarade Logié, déjà cité, le Général Cazelles qui a bien voulu, au lendemain d'un brillant commandement, nous dire les principes de son action, tous enfin : qu'ils soient de tout cœur remerciés.

J. MAJORELLE



L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE ET LA NATION

par M. A. CAQUOT
Membre de l'Académie des Sciences
Président d'Honneur de l'A.X.

LE 21 ventôse an II (11 mars 1794), la Convention fondait par décret l'Ecole centrale des Travaux Publics, et celle-ci ouvrait ses portes le 28 septembre 1794.

Elle groupait les écoles spécialisées suivantes :

Ecole d'Artillerie établie à Châlons ;

Ecole du Génie Militaire établie à Mézières ;

Ecole des Ponts et Chaussées établie à Paris ;

Ecole des Elèves ingénieurs de la Marine établie à Paris ;

Ecole des Mines établie à Paris ;

Ecole des Ingénieurs géographes établie à Paris.

Cette fondation était due particulièrement à l'action puissante de deux savants ingénieurs, Lazare CARNOT, « l'organisateur de la victoire », et MONGE, l'éminent professeur de l'Ecole de Mézières.

Après la grande crise de 1793 qui n'avait pu être surmontée qu'avec le concours de ses savants, alors que la défense nationale avait exigé la création de nouveaux moyens de défense dans les fabrications d'armes et de munitions, la France voulait appeler à son service les meilleurs de ses enfants afin de les instruire dans l'art de l'ingénieur et de constituer des cadres capables de mobiliser toutes les ressources du pays.

Il est apparu bien vite que des enseignements dans des spécialités aussi différentes ne pouvaient être efficacement donnés jusqu'au bout dans une seule école et qu'il convenait de diviser en deux temps, sensiblement égaux, le cycle complet de l'instruction. Le premier temps uniquement occupé de science pure sera suivi par tous les futurs ingénieurs, tandis que le deuxième occupé par l'enseignement vivant de techniques sans cesse en évolution sera donné pour chaque discipline

dans les écoles spécialisées et par professeurs choisis parmi les meilleurs réalisateurs des techniques enseignées.

Aussi le nom de l'école était-il changé et en 1795 « *l'Ecole Polytechnique* » était sa nouvelle désignation. Elle l'a conservé depuis lors.

Dès sa création, l'école attira tous les jeunes gens qui se sentaient une vocation pour les sciences exactes, ou pour les sciences appliquées, et sa forte discipline intellectuelle dans un enseignement uniquement dirigé en vue d'une culture scientifique supérieure donna immédiatement des résultats d'une exceptionnelle valeur.

Ces deux ans passés dans l'étude des sciences exactes, dans ce milieu exceptionnel par son caractère d'égalité absolue pour tous, laisse à chacun de nous des souvenirs inoubliables.

Par l'uniforme et par l'internat, toute différence sociale est rigoureusement abolie. La note d'interrogation ou d'examen ne dépend que de la valeur des réponses ; aucun facteur étranger ne vient influencer l'examineur.

Pendant cette courte période de deux années, nous pouvons juger de la cordialité et de l'harmonie qui règneraient dans une société humaine où chacun serait assuré de ne progresser que par son seul mérite.

Lorsque j'assiste aux défilés des nouvelles promotions, je pense que les hommes de la Grande Révolution, CARNOT aussi bien que MONGE, retrouveraient tous les caractères de la jeunesse enthousiaste de 1794.

Aussi cette atmosphère de justice et d'égalité absolues a-t-elle eu sans cesse sur les promotions une influence profonde et ne nous permet pas de concevoir la possibilité d'un privilège autre que celui du mérite.

Dans toutes les secousses sociales en 1830, en 1848, en 1870, les élèves se groupent immédiatement pour la défense de la liberté.

Le cent cinquantième anniversaire de la création de l'Ecole Polytechnique n'a pu être célébré à sa date exacte, au lieu de sa naissance, à Paris. La libération de notre territoire n'était pas encore terminée, et les circonstances nées de la guerre ne permettaient pas l'organisation de la cérémonie. Mais, hors de la métropole elle fut célébrée avec ferveur et nos amis et alliés s'y associèrent.

Aujourd'hui, dans une France en pleine transformation par le développement universel de l'application des Sciences, nous pouvons avoir confiance dans l'avenir.

La France a la bonne fortune de posséder dans ses différents corps d'ingénieurs, militaires, fonctionnaires, ou indépendants, tous les cadres nécessaires à une vie puissamment active. Leur action sera à chaque instant d'autant plus efficace qu'une plus grande liberté dans l'émulation permettra toutes les initiatives heureuses.

Dans le magnifique ensemble des Ecoles françaises d'ingénieurs, Polytechnique assume le rôle voulu par la Grande Révolution : assurer

par recrutement à l'aide d'un concours très sévère les hommes de science jeunes nécessaires à tous les services publics.

Et voyons comment ce service fut rendu dans les 170 années écoulées.

Dès l'origine, l'organisation porta immédiatement ses fruits, et la technique de l'ingénieur évolua avec rapidité vers la science dans le sens le plus complet de ce mot.

Dès les premières promotions, de grands mathématiciens perfectionnaient l'outil essentiel de notre travail quotidien. ARAGO, CAUCHY, CHASLES, LIOUVILLE, DUPIN, CORIOLIS reprenaient à la source les données de l'analyse mathématique, de la mécanique et de la géométrie. La physique mathématique se précisait avec POINSON ; Sadi CARNOT, dans un livre célèbre, posa les bases de la thermodynamique.

On vit s'élever rapidement cet ensemble harmonieux de la théorie de l'élasticité, outil remarquable pour les synthèses que sont toutes les constructions. Quand nous poursuivons notre travail quotidien de calcul des machines ou des ouvrages d'art, le nom de ces pionniers revient sans cesse sous notre plume alors que nous nous référons aux théorèmes et aux principes.

LAMÉ, CLAPEYRON, POISSON, NAVIER, de SAINT-VENANT prennent dans notre esprit l'image abstraite des coefficients, des théorèmes, des problèmes qui sont définis par leur seul nom dans les langues de tous les pays civilisés.

La physique mathématique peu à peu se développait, comme la mécanique rationnelle, et progressivement elles expliquaient les phénomènes et les prévoient en permettant de chiffrer par avance toutes les grandeurs mesurables des faits constatés.

Les savants étaient presque tous des ingénieurs, des réalisateurs et l'une des prévisions qui eut le plus de retentissement mondial fut le calcul précis de la masse et de la trajectoire d'un astre inconnu par un ingénieur des manufactures de l'Etat, LEVERRIER. A l'emplacement qu'il indiquait, la planète Neptune fut découverte par les astronomes observateurs.

Dans cette première moitié du XX^e siècle, l'Ecole Polytechnique apparut dans sa fécondité comme donnant l'enseignement sous la forme la plus efficace, et dans la plupart des nations, des Ecoles supérieures d'ingénieurs furent créées à son image, et, le plus souvent même, en lui empruntant son nom.

Avec le développement inouï de la science dans tous les domaines, la spécialisation s'imposait ensuite de plus en plus, mais les résultats obtenus n'étaient pas moindres.

L'Ecole donnait aux mathématiques supérieures des savants dont la grandeur n'a pas été dépassée.

Ossian BONNET, HERMITE, Joseph BERTRAND, RIBAUCCOUR, JORDAN et surtout Henri POINCARÉ avaient pu joindre à une puissante imagination créatrice, la rigueur du raisonnement qui maintient cette vertu essentielle sur le chemin de la vérité.

Beaucoup d'ingénieurs parmi leurs contemporains pensaient qu'ils s'éloignaient ainsi des réalités de la construction et que la beauté de leurs conceptions abstraites, du domaine d'une philosophie irréelle, ne pouvait être d'aucune utilité.

Nous sommes aujourd'hui beaucoup trop avertis pour que cette erreur essentielle puisse avoir quelque crédit. Il y a peu d'années, pour un problème simple et précis, celui de la butée de l'ouvrage d'art sur le terrain avoisinant, un de nos camarades trouvait la solution en utilisant des concepts d'Henri POINCARÉ.

Le travail abstrait de la physique mathématique comme de l'analyse nous apparaît aujourd'hui sous son vrai jour ; il crée un outil de travail de grande finesse et dont le maniement quotidien nous permet de lire les effets et les causes dans toutes les transformations physiques ou chimiques que nous cherchons à mesurer.

Voyez à ce sujet l'œuvre admirable d'un ingénieur des Ponts et Chaussées, mort trop tôt, Augustin FRESNEL, qui pour les besoins de son service des phares, construisit de toutes pièces la théorie ondulatoire de la lumière et fit faire tant de progrès à nos conceptions des phénomènes visuels. Par une coïncidence extrêmement curieuse, c'est exactement dans la même bourgade de la province normande que naissait quelques dizaines d'années plus tard Louis de BROGLIE qui devait reprendre cet édifice, et le compléter en le modifiant profondément. Il associait par une conception hardie l'onde et l'émission.

Un pays qui donne à la science de tels hommes, est assuré, quels que soient les remous de l'histoire politique, de reprendre régulièrement sa place en tête du progrès.

Mais l'exemple de FRESNEL n'est pas unique, un autre ingénieur des Ponts et Chaussées, Henri BECQUEREL, devait découvrir, il y a 70 ans, un autre aspect de la mécanique physique en décrivant avec une précision qui ne pouvait être contestée, l'action de la radio-activité. Il y a 70 ans seulement, ce savant, dans un simple laboratoire, faisait sans aide l'observation d'origine. Aujourd'hui, il en est résulté l'étude de la constitution de l'atome qui bouleverse toutes les sciences physiques. Elle donne à l'homme une puissance qui, s'accroissant sans limite, est à la fois source d'inquiétude et d'orgueil.

Le renom des physiciens de la grandeur de Sadi CARNOT, de FRESNEL, de BECQUEREL, et hier seulement, de FABRY a pour notre pays dans la dure épreuve d'aujourd'hui une action salvatrice, grâce à laquelle nous devons conserver tout notre optimisme.

Dans le domaine de l'électricité, si important dans l'économie dans la civilisation actuelle, après les travaux d'Ampère qui en ont permis l'industrialisation, bien des polytechniciens ont laissé de grands noms, et après la forte personnalité de POTIER, nous avons eu BLONDEL, ce guide exceptionnel qui prévoyait les applications et leurs lois 10 ans à l'avance et a permis de réaliser ce progrès essentiel dont la France seule est dotée parmi les grandes nations : le groupement d'ensemble de toutes les usines fonctionnant à chaque instant à la demande du chef d'orchestre.

Dans le domaine de la construction, que de novateurs à renommée mondiale seraient à retenir.

Après la grande école des élasticiens de la première moitié du XIX^e siècle, les éminents constructeurs qui ont ouvert des voies nouvelles sont nombreux. Parmi les plus célèbres, Maurice LEVY, MESNAGER, CONSIDÈRE, SÉJOURNÉ, Jean RESAL, nous ont donné les règles scientifiques de base, et ici même à Paris, des exemples de magnifiques réalisations.

La thermodynamique et la mécanique des fluides sont redevables à RATEAU et à JOUGUET des données premières des réalisations modernes.

Henri Le CHATELIER, CHARPY, VIEILLE ont fixé les lois des équilibres présidant à l'élaboration des ciments et des métaux ou à la science des explosifs.

Et la géodésie, avec des savants comme LALLEMAND, BOURGEOIS, PERRIER, ROUSSILHE, a fait briller notre renommée d'un vif éclat.

Paris a eu la chance extraordinaire, il y a 100 ans, de recevoir l'impulsion de sa modernisation d'un ingénieur constructeur et réalisateur de la valeur de BELGRAND. Par lui le réseau artériel et veineux de la cité fut étudié à marche automatique, et nous lui devons d'avoir pu vivre dans la période de guerre sans souffrir dans l'alimentation en eau potable, comme dans le fonctionnement de l'assainissement.

Quarante ans plus tard, BIENVENUE dotait notre capitale d'un réseau de métropolitain complet, en avance sur toutes les autres capitales.

Je disais, au début de cet exposé, que par la formation même de chacun de nous, le polytechnicien est avant tout formé dans le culte de l'égalité et de la justice. La seule distinction qu'il admet est celle qui vient du mérite. Aussi, son rôle est-il moindre à certaines époques.

Il en fut ainsi pendant le Second Empire, et quand l'armée française se mesura en 1870 avec l'armée germanique, elle n'avait pas à sa tête de chefs ayant la culture des ingénieurs. Il fut fait appel à ceux-ci beaucoup trop tard par le Gouvernement de la Défense Nationale.

De FREYCINET fut chargé de faire naître les armements, et parmi les chefs qui sauvèrent l'honneur fut désigné FAIDHERBE, ce grand colonial qui avait développé et organisé le Sénégal.

Après la défaite, toute la France réagit vigoureusement, et la carrière des officiers ingénieurs fut mise à sa juste place par le nouveau régime.

L'armement fit l'objet de soins particuliers, et s'il fut moins abondant que celui de nos ennemis, il fut d'une qualité nettement supérieure.

Je ne pense jamais sans émotion à ces attaques allemandes qui, durant la bataille de la Marne, se déclenchaient chaque soir, alors que j'observais le tir pour le compte de notre artillerie. La qualité de nos canons de 75, l'efficacité de nos munitions, la science de nos artilleurs dans tous les tirs méthodiques, même les tirs à ricochet, faisaient un contraste avec l'inefficacité de l'artillerie de campagne ennemie. Malgré leur supériorité écrasante en artillerie lourde et en mitrailleuses, les vagues d'assaut étaient clouées au sol par nos 75. Et ma pensée reconnaissante se porte souvent vers les créateurs de ce matériel : DEPORT, SAINT-CLAIRE DEVILLE et RIMAILHO. A cette époque un grand ingénieur colonial, JOFFRE, commandait l'armée, et il avait montré à maintes reprises son efficacité.

Douze ans plus tôt, j'avais suivi l'extraordinaire maîtrise de Charles RENARD dans ses travaux sur la navigation aérienne, et cet homme, qui fut le premier au monde à réussir un vaisseau aérien réellement dirigeable avec son ballon « la France », nous disait à un moment où l'aviation n'avait pu faire son premier vol, que là était l'avenir, et il nous décrivait les difficultés à résoudre, difficultés uniquement d'ordre métallurgique pour la construction des moteurs légers.

Aussi, quand à partir de 1914, nous dûmes centupler la valeur de notre aviation, avons-nous trouvé tous les techniciens nécessaires pour dépasser l'ennemi dans tous les domaines, et produire suffisamment pour donner à nos alliés américains tous les avions, comme tous les canons de campagne qu'ils utilisèrent pendant la guerre.

D'autre part, sous l'impulsion du Général ESTIENNE, nous avons réussi à créer le matériel de rupture par le char de combat et grâce au Général FERRIÉ à assurer toutes les liaisons d'avion et de terre par T.S.F.

Parallèlement, des industriels énergiques, sous l'impulsion de LOUCHEUR, réalisaient les puissantes productions nécessaires à la victoire, et parmi ceux-ci, le guide éclairé d'une efficacité remarquable fut CITROEN.

Puis vint la lamentable période de déraison d'entre deux guerres, où en France seulement, le technicien fut ruiné et ignoré, où on remplaça l'homme de science par le spéculateur en faussant continuellement l'unité de mesure des prix.

Revenant d'Allemagne quelques mois avant la seconde guerre mondiale, je disais aux ingénieurs mon angoisse devant la probabilité d'une prochaine catastrophe.

Dans l'industrie et dans l'armée la science et la technique étaient reléguées au second plan. Dans tous les pays et durant toute la période pendant laquelle l'unité de mesure est faussée, l'histoire montre que l'immoralité s'étend et que le désordre se développe.

La France a connu deux grandes périodes victorieuses, celle du Premier Empire et celle de la guerre mondiale de 1914 à 1918. BONAPARTE, JOFFRE et FOCH étaient de savants ingénieurs, maîtres de l'utilisation du matériel comme du personnel.

Elle a connu deux périodes de défaite, 1870 et 1939 — les chefs ignoraient alors la puissance des nouvelles machines. L'économie d'un pays suit les mêmes variations. Demain il sera nécessaire à nouveau de faire appel à des ingénieurs et des savants pour tous les postes essentiels de commande, comme en U.R.S.S. et aux Etats-Unis.

Nous retrouverons alors de grands directeurs comme WATIER qui fit de nos grands ports des modèles. C'était non seulement un technicien mais encore un homme courageux.

Quel que soit son rang, l'ingénieur épris de vérité reste un homme modeste mais foncièrement honnête et fanatique du bien public en défendant le bien collectif plus que son bien propre. BELGRAND donnait aux réalisateurs cette ligne de conduite : « N'introduire dans une construction rien de superflu fait partie de la probité de l'ingénieur ».

Le pays qui a fait naître la radio, l'automobile, l'aviation, le cinéma, qui a réalisé de magnifiques ouvrages d'art, des chefs-d'œuvre industriels comme le paquebot France, l'avion Caravelle, est appelé à un grand avenir s'il suit les méthodes de liberté et d'initiative de la Grande Révolution française.

Hier encore, naissait une nouvelle technique révolutionnaire par l'expérience et l'opiniâtreté d'un seul homme, Eugène FREYSSINET, et l'emploi de la précontrainte est aujourd'hui universel.

Tous ces services rendus à la nation ont leur source dans la précision de la pensée scientifique dont nous sommes redevables à des mécaniciens comme LEAUTÉ, HUGONOT, René DUGAS, à de grands constructeurs comme DUPUY de LÔME, BERTIN, LAUBEUF, CITROEN, à des animateurs exceptionnels comme DETOEUF et DAUTRY auquel nous devons le Commissariat à l'Energie Atomique.

La pensée de chacun de nous se porte sur l'aide continue qu'il peut et doit apporter à son pays. L'enseignement de l'Ecole s'adapte d'une façon continue à l'évolution scientifique, son but reste inchangé.

Il veut promouvoir des hommes libres, capables de comprendre pour réaliser en toutes directions cet idéal.

Comprendre pour bien servir.

A. CAQUOT



L'ECOLE POLYTECHNIQUE EN 1965

par le Général CAZELLES (1931)
Commandant l'Ecole Polytechnique (1)

A ccepter d'écrire un article sur l'Ecole en 1965 au moment d'en quitter le commandement, c'est une tentation à laquelle je cède volontiers mais avec quelque appréhension.

J'y cède volontiers, car c'est pour moi l'occasion de faire le bilan de 3 années d'un commandement passionnant. Mais j'ai quelque appréhension précisément parce que je m'y suis passionné, ce qui ne me permet pas de prétendre à l'impartialité dans les jugements que je porterai. Je m'excuse donc à l'avance du tour trop personnel donné à ce que je vais écrire, et je demande aussi aux anciens élèves des promotions que j'ai vu passer à l'Ecole de ne pas s'étonner, si quelques uns d'entre eux lisent ces lignes, d'y retrouver des idées ou expressions qu'ils ont déjà entendues. Comme le disait à peu près SHAW — c'est une citation que je vole à notre camarade RUEFF — « quand quelqu'un a quelque chose à dire, le difficile n'est pas qu'il le dise, mais bien qu'il ne le dise pas trop souvent » : c'est une difficulté que je crains de n'avoir ni évitée ni surmontée.

*
**

Comment, aujourd'hui, l'Ecole répond-elle à sa mission, telle qu'elle est définie par le décret d'organisation : Donner à ses élèves une haute culture scientifique. Former des hommes aptes à devenir, après spécialisation des cadres supérieurs de la Nation et, plus spécialement, des corps de l'Etat, civils et militaires, et des services publics ?

(1) Le Général CAZELLES (1931) a pris le commandement de l'Ecole Polytechnique le 1^{er} octobre 1962 et a quitté ce commandement le 1^{er} septembre 1965 pour prendre les fonctions de Major Général de l'Armée. Son successeur est le Général de brigade MAHIEUX (1930).

L'enseignement scientifique est de classe certaine, ce qui est dû bien sûr à la qualité générale du corps enseignant, attestée par exemple par la notoriété, voire le renom de beaucoup de maîtres, le nombre parmi eux de membres de l'Institut, la difficulté d'un choix entre les candidats de valeur qui postulent en cas de vacance d'un poste. Reste à voir comment les élèves reçoivent et assimilent cet enseignement.

Un premier obstacle pour eux est son homogénéité parfois insuffisante, qui est due pour une bonne part à l'impossibilité d'obtenir entre les diverses disciplines un ordre chronologique parfaitement satisfaisant (tel chapitre du cours de chimie devant, par exemple, être logiquement précédé par tel chapitre du cours de physique et vice-versa), mais qui est due peut-être aussi aux personnalités très diverses, parfois très marquées, des professeurs — rançon de leur qualité — qui ne s'harmonisent pas toujours au mieux.

Une deuxième difficulté naît du niveau même de cet enseignement, toujours très théorique certes (la part des travaux pratiques est restreinte à l'Ecole, ce qui explique un peu le manque du sens du concret dont se plaignent parfois les examinateurs) mais il y a des degrés dans l'abstraction, les degrés les plus élevés étant peut-être trop éloignés de l'application et probablement au-dessus des capacités de la moyenne des élèves.

Un troisième point, c'est la forme même de cet enseignement : il est beaucoup moins « anonyme », plus « personnalisé » qu'il y a seulement une dizaine d'années. Les amphes magistraux, qui continuent, sauf exception, à ne pas avoir beaucoup de faveur auprès des élèves, demeurent, mais en nombre moindre, une partie ayant été remplacée par des petites classes où les maîtres de conférences s'adressent à un groupe de 25 élèves. Aux yeux des élèves cette évolution est encore insuffisante. Ils souhaiteraient plus d'homogénéité dans les équipes de maîtres de conférences, une tutelle plus serrée du professeur sur son équipe. Là encore je crois que c'est la rançon des qualités du corps enseignant, de la valeur de ses membres et de la diversité de leurs formations, diversité éminemment souhaitable car elle permet d'y trouver Universitaires et Ingénieurs, X et non X, enseignants à l'étranger ou attachés à des entreprises, etc. qui peuvent voir les questions sous des angles différents, et trouver en liaison les meilleurs solutions aux problèmes posés.

Reste enfin le dernier et principal obstacle, du fait des élèves, leur relative ardeur au travail. Il y a d'abord une légende tenace, que beaucoup d'Antiques se plaisent encore à propager (« Ah, de mon temps.. ») c'est qu'une fois entré à l'X on peut ne rien faire : ce qui amène parfois à des situations pénibles, et à des véritables cas de conscience posés aux Jurys de passage et de sortie. Il y a un fait, c'est que les élèves doivent travailler, ne serait-ce que parce qu'ils se trouveront, au sortir de l'Ecole, dans un monde moins somnolent que la France des années.

30. Il est un autre fait c'est qu'en entrant à l'Ecole ils se heurtent pour travailler à plusieurs difficultés : le légitime soulagement, tout d'abord, d'avoir réussi au concours et d'être ainsi sortis du carcan de la Taupe, l'utilisation de leur relative liberté, tant dans leurs sorties que dans l'organisation de leur travail, ce à quoi le labeur très dirigé et très contrôlé de la Taupe ne les a pas préparés. Enfin le sentiment plus ou moins confus de tout ce que le dur régime de la Taupe ne leur a pas permis de connaître, d'où tant de curiosité dans des domaines si divers à satisfaire. Tout cela amène certains des élèves classés les derniers à me déclarer qu'ils ont travaillé personnellement moins d'une heure par jour, sans que je puisse démêler dans cette affirmation la part de sincérité, d'attitude ou d'inconscience.

*
*
*

Ce sentiment qu'ont les élèves de l'insuffisance de la formation acquise en Taupe et ce désir de la compléter sont légitimes et même souhaitables. Il faut leur permettre de les satisfaire au mieux, c'est ainsi que l'Ecole transformera ces taupins en « hommes aptes à devenir des cadres supérieurs de la Nation », selon les termes de sa mission. Notons que le texte précise « après spécialisation » ce qui signifie bien que l'Ecole donne une formation générale, qui doit être suivie d'une formation complémentaire ; que celle-ci soit acquise à l'Ecole d'Application ou par un autre procédé, peu importe, mais elle est nécessaire (2).

Satisfaire cette curiosité, ces curiosités plutôt, ce désir d'épanouissement, soit, mais comment ? Tout d'abord cela doit être certainement le fait de l'élève lui-même, car on ne peut le former sans lui ni a fortiori contre lui. Il faut le guider, pour lui permettre de reconnaître ses possibilités et ses insuffisances, pour lui éviter de s'éparpiller, ce à quoi il aurait volontiers tendance, pour l'aider à choisir l'orientation qui lui convient, la direction préférentielle autour de laquelle il élargira sa culture, et ces orientations peuvent et doivent être très diverses, car il ne saurait être question de couler tous les élèves dans un même moule, mais bien au contraire de les révéler à eux-mêmes en leur originalité.

Par quels moyens ? Il est tout d'abord certain que l'enseignement dispensé à l'Ecole donne, s'il est assimilé, un élément essentiel de la formation, la rigueur dans le raisonnement, et ouvre des perspectives sur les sciences humaines et les questions économiques, ouvertures complétées par les conférences d'information générale, où des personnalités extérieures à l'Ecole viennent jeter des coups d'éclairage sur certains

(2) Ce n'est pas ici mon propos de discuter des conditions dans lesquelles doit se faire cette « formation complémentaire ». Je dis seulement en passant que je suis très convaincu que, sauf exception, ce ne doit pas être « sur le tas ».

des grands problèmes actuels, et par les conférences organisées par les élèves eux-mêmes et où ils font venir très librement, il leur suffit de mon accord, tel ou tel « grand nom » sur un sujet qu'ils choisissent.

Un second élément de la formation du polytechnicien, et qui fait son originalité vis-à-vis des autres Grandes Ecoles, c'est l'internat militaire. Le caractère militaire de l'Ecole est à mes yeux essentiel et bénéfique, je n'en dis pas davantage car c'est évidemment un point sur lequel je puis aisément être taxé de partialité. Quant à l'internat, ses vertus sont certaines, même si le régime en est plus souple que jadis : cette cohabitation forcée, avec les heurts qu'elle comporte, les concessions mutuelles qu'elle entraîne (« le respect d'autrui ») et les chaudes amitiés qu'elle suscite, est un élément indiscutable de formation grâce à l'action réciproque des cocons. Action qui se manifeste aussi par les Groupes les plus divers qui se créent dans les promotions, culturels, confessionnels, « bienfait » etc..., où l'individualisme de chacun doit s'effacer devant l'intérêt du groupe.

L'activité sportive doit également concourir à cette formation, par cette remarquable école de volonté, de décision, d'esprit d'équipe qu'est le sport. Je pense sur ce point que si un gros effort a été fait pour développer l'activité physique de chacun, et en particulier des moins doués, il serait souhaitable de faire davantage collaborer l'encadrement sportif à la formation non seulement physique mais humaine des élèves.

Mais tous ces éléments de formation peuvent être peu ou mal utilisés, s'ils ne sont pas coordonnés. Or beaucoup d'élèves, s'ils sont livrés à eux-mêmes, risquent par leur versatilité, ou leur indolence, de gâcher les chances qui leur sont offertes : étude trop superficielle de leurs cours, intérêt relatif porté aux diverses conférences, soit d'une liberté qu'ils n'avaient en taupé, ce qui les conduit à ne pas participer aux divers groupes constitués dans leur promotion, ou à les abandonner par négligence, par désir de ne pas manquer une distraction tentante, etc. Aussi faut-il qu'ils soient épaulés, conseillés et guidés : c'est le rôle, difficile certes, peut-être trop ambitieux, que doivent jouer les cadres.

Tout d'abord les officiers du Bureau de « Formation Générale » qui ont remplacé l'Officier « Activités diverses » d'il y a trois ans. Ce bureau, outre l'organisation des stages militaires ou en usine, des conférences d'information qu'il continue à assurer, a pris en charge certaines activités qui avaient été amorcées par les élèves eux-mêmes : groupe « expression », où, avec l'aide de notre camarade CONTY et de ses collaborateurs, certains élèves apprennent à « communiquer », stage psychosociologique, où d'autres élèves s'initient aux techniques de discussion et de travail en groupe. Ces activités sont en plein développement ; elles ne s'adressent qu'aux volontaires et il y en a plus qu'on peut admettre, malgré l'accroissement des possibilités et malgré les sujétions que cela

entraîne pour les élèves, étant bien entendu qu'une fois inscrits, ils s'astreignent à assister régulièrement aux séances : ceci afin qu'ils prennent conscience de la valeur d'un « engagement ».

Ensuite les officiers d'encadrement des promotions. Plus nombreux que naguère (3) et se consacrant davantage aux élèves dont ils ont la charge, ils peuvent mieux les connaître et les suivre. Ils ont, bien sûr toujours à maintenir la discipline, assez souple, on peut le dire, à l'Ecole ; mais il ne faut pas qu'ils se sentent, ni que les élèves les sentent cantonnés dans un rôle de surveillance, de « pions ». S'intéressant à toutes les activités de leurs élèves, prêts à écouter leurs questions, ils doivent les conseiller, même si besoin est dans leurs problèmes personnels et affectifs. C'est une tâche lourde et délicate à laquelle ils se donnent en général avec cœur et, je crois, quelque succès. Je profite de cette occasion pour remercier les diverses Directions du Personnel Militaire des 3 Armées pour le soin avec lequel elles ont choisi les officiers qu'elles m'ont affectés, choix d'autant plus difficile qu'il n'y a pratiquement plus d'X dans ces grades et que pour un officier sortant de St-Cyr, de Navale ou de Salon, c'est avec quelque réserve qu'il accepte souvent un poste à l'Ecole. Je regrette en passant qu'aucun X Ingénieur Militaire — ou pourquoi pas ?... civil (4) —, n'ait demandé à faire partie de l'encadrement de l'Ecole, car c'est je crois une tâche enrichissante, et s'il s'en trouvait de volontaires, l'Ecole les accueillerait avec joie.

*
**

Ce tableau de l'Ecole en 1965 est certainement loin d'être exhaustif. Il n'y a, par exemple, pas été fait allusion aux manifestations traditionnelles des élèves, Point Gamma, Campagne de Kès, importante par le choix des caissiers qui influe considérablement sur le comportement de la promotion (ils ont d'ailleurs beaucoup plus de tâches que leurs prédécesseurs d'avant guerre, et probablement trop), ni au choix des carrières, dont l'éventail est si large que les élèves ne savent souvent laquelle prendre, hésitant entre les divers métiers d'ingénieurs, la recherche, l'économie, etc.. ni à l'initiation aux Arts, par exemple par les expositions organisées à l'Ecole par le professeur de dessin et où peintres, sculpteurs, graveurs viennent présenter leurs œuvres et en discuter avec les élèves, etc...

Il pêche peut-être aussi par un excès d'optimisme, car il ne faudrait pas croire que tout est pour le mieux : les élèves sentent avec raison qu'il ne leur est pas donné assez d'occasions ni surtout imposé de travailler

(3) Au lieu des 2 Capitaines par promotion de 200 à 250 d'avant guerre, des 3 Capitaines par promotion de 300 après guerre, il y a maintenant 1 commandant et 4 capitaines par promotion de 300 à 320, étrangers compris.

(4) Les modalités administratives d'un rappel temporaire à l'activité d'un X officier de réserve seraient à étudier ; les difficultés, certaines, ne doivent pas être insurmontables.

en équipe ; que le souci que l'on a de leur formation humaine est encore pour beaucoup plus au stade des intentions qu'à celui des réalisations ; ils trouvent, avec raison aussi, que leur emploi du temps malgré les modifications apportées est encore trop haché et ne leur permet pas de disposer de créneaux assez longs pour leur travail personnel ; qu'on ne les fait encore qu'insuffisamment participer aux améliorations qu'ils souhaitent ; toutes questions dont on a facilement tendance à penser qu'elles se résoudreont aisément une fois l'Ecole transférée. Que d'espoir suscite donc ce « Carva aux champs » que sera l'Ecole à Palaiseau ! Il est heureux que la réalisation du transfert s'annonce dès maintenant par l'ouverture de la procédure d'acquisition des terrains et par l'attribution d'importants crédits d'étude. Sinon on bâtirait trop de châteaux en Espagne, risque de trop de désillusions...

Puisqu'il faut conclure, je terminerai par un apparent paradoxe. On a dit, et je le répète souvent, que l'X entrerait satisfait et sortirait insatisfait. Qu'il entre satisfait, c'est normal, ça été l'un de ses buts, sinon son but, quand il était en taupé. Qu'il sorte insatisfait, je m'en déclare heureux, — c'est là le paradoxe, mais il n'est qu'apparent et ce n'est pas du masochisme —, à condition que cette insatisfaction soit créatrice, qu'elle soit la marque que l'X s'est livré à une autocritique constructive, qu'il a reconnu ses insuffisances, vu comment y remédier et décidé de faire l'effort nécessaire. Je souhaite que ce soit le cas général, et que les jeunes Antiques que j'aurai contribué à former trouvent ainsi la voie de leur épanouissement. Je souhaite aussi qu'ils fassent preuve de cet esprit de critique constructive vis-à-vis de leur ancienne école et qu'ils lui consacrent, dans le cadre de l'AX, une part de leurs réflexions et de leurs activités : c'est ainsi que leurs conscrits, avec l'Ecole tout entière, pourront bénéficier de leur expérience mûrie par le recul du temps.

Général CAZELLES

LES X

ET L'INSTITUT DE FRANCE

D EPUIS la création de l'Ecole Polytechnique et jusqu'en 1965, cent soixante-dix-huit anciens élèves ont été élus académiciens en qualité de membre titulaire : quinze à l'Académie Française, huit à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, cent quarante cinq à l'Académie des Sciences, quatre à l'Académie des Beaux-Arts, et seize à l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Le total des nombres ci-dessus s'élève à cent quatre-vingt-huit car il y a des appartenances multiples : BIOT (F, I.B.L., S) ; J. BERTRAND, DE FREYCINET, Henri POINCARÉ, FOCH (F, S.) ; SEILLIÈRE, ARMAND, RUEFF (F, SMP) et DUPIN (S, SMP).

ACADEMIE FRANÇAISE (nombre : 15)

Election à l'Académie	Nom et prénom	Promotion de l'X	Année de naissance	Année de décès
1810	de BARANTE Amable BRUGIERE	1798	1782	1866
1841	de SAINT AULAIRE Louis-Clair de BEAUPOIL	1794	1778	1854
1856	BIOT Jean-Baptiste	1794	1774	1862
1867	GRATRY Joseph	1825	1805	1872
1884	BERTRAND Joseph	1839	1822	1900
1890	de FREYCINET Charles de SAULSES	1846	1828	1923
1908	POINCARÉ Henri	1873	1854	1912
1909	PRÉVOST Marcel	1882	1862	1941
1911	Général LANGLOIS Hyppolite	1856	1839	1912
1918	JOFFRE Joseph, Maréchal de France	1869	1852	1931
1918	FOCH Ferdinand, Maréchal de France	1871	1851	1929
1923	ESTAUNIÉ Edouard	1882	1862	1942
1946	SEILLIÈRE Ernest, baron	1886	1866	1955
1963	ARMAND Louis	1924	1905	
1964	RUEFF Jacques	1919sp	1896	

Election à l'Académie	Nom et prénom	Promotion de l'X	Année de naissance	Année de décès
1803	BIOT Jean-Baptiste	1794	1774	1862
1806	GAY-LUSSAC Louis-Joseph	1797	1778	1850
1809	ARAGO François	1803	1786	1853
1810	MALUS Etienne-Louis	1794	1775	1812
1812	POISSON Denis	1798	1781	1840
1813	POINROT Louis	1794	1777	1859
1816	CAUCHY Augustin	1805	1789	1857
1816	BROCHANT de VILLIERS André	1794	1772	1840
1816	HÉRON de VILLEFOSSE Antoine	1794	1774	1852
1817	MATHIEU Louis	1803	1783	1875
1818	DUPIN Charles	1801	1784	1873
1823	DULONG Pierre-Louis	1801	1785	1838
1823	FRESNEL Augustin	1804	1788	1827
1824	NAVIER Henri	1802	1785	1836
1827	BERTHIER Pierre	1798	1782	1861
1829	BECQUEREL Antoine	1806	1788	1878
1832	SAVARY Félix	1815	1797	1841
1834	Général PONCELET Jean-Victor	1807	1788	1867
1835	ELIE de BEAUMONT Léonce	1817	1798	1874
1836	CORIOUS Gustave-Gaspard	1808	1792	1843
1837	de BONNARD Augustin-Henri	1797	1781	1857
1839	LIUVILLE Joseph	1825	1809	1882
1840	BABINET Jacques	1812	1794	1872
1840	Général PROBERT Guillaume	1813	1793	1871
1840	REGNAULT Victor	1830	1810	1878
1840	DUFRENOY Armand PETIT-	1811	1792	1857
1840	DUHAMEL Constant	1814	1797	1872
1842	FRANÇOIS Louis-Benjamin	1794	1773	1849
1843	LAMÉ Gabriel	1814	1775	1870
1843	LAUGIER Ernest	1832	1812	1872
1843	BINET Jacques	1804	1786	1856
1843	MORIN Arthur	1813	1795	1880
1846	LE VERRIER Urbain	1831	1811	1877
1847	FAYE Hervé	1832	1814	1902
1847	COMBES Charles	1818	1801	1872
1847	LARGETEAU Charles-Louis	1811	1791	1857
1850	BUSSY Alexandre	1813	1794	1882
1851	CAGNARD de LATOUR Charles	1794	1777	1859
1851	CHASLES Michel	1812	1793	1880
1852	de SENARMONT Henri HUREAU	1826	1808	1862
1852	BIENAYMÉ Jules	1815	1796	1878
1853	VAILLANT Jean-Baptiste, Maréchal de France	1807	1790	1872
1854	BRAVAIS Auguste	1829	1811	1863
1855	DELAUNAY Charles	1834	1816	1872
1856	BERTRAND Joseph	1839	1822	1900
1856	HERMITE Charles	1842	1822	1901

Election à l'Académie	Nom et prénom	Promotion de l'X	Année de naissance	Année de décès
1858	CLAPEYRON Emile	1816	1799	1864
1860	SERRET Alfred	1838	1819	1885
1861	DORTET de TESSAN Urbain	1822	1804	1879
1861	DAUBRÉE Auguste	1832	1814	1896
1862	BONNET Ossian	1838	1819	1892
1866	DUPUY de LÔME Henri	1835	1816	1885
1868	de SAINT-VENANT, Adhémar BARRE	1814	1797	1886
1868	CAHOURS Auguste	1833	1813	1891
1868	PHILLIPS Edouard	1840	1821	1889
1871	BELGRAND Eugène	1829	1810	1878
1872	MANGON Hervé	1840	1821	1888
1872	ROLLAND Eugène	1830	1812	1885
1872	TRESCA Henri	1833	1814	1885
1873	de La GOURNERIE Jules MAILLARD	1833	1814	1883
1873	RÉSAL Henri	1849	1828	1896
1876	Général FAVÉ Ildephonse	1830	1812	1894
1878	CORNU Alfred	1860	1841	1902
1879	DELESSE Achille	1837	1817	1881
1879	LALANNE Léon CHRÉTIEN-	1829	1811	1892
1880	Général PERRIER François	1853	1833	1888
1880	BRESSE Charles	1841	1822	1883
1881	JORDAN Camille	1855	1838	1922
1882	de FREYCINET, Charles de SAULSES	1846	1828	1923
1882	SCHLËSING, J.J. Théophile	1841	1824	1919
1883	LÉVY Maurice	1856	1838	1910
1884	HATON de la GOUPILLIÈRE Julien	1850	1833	1927
1884	BOUQUET de la GRYE Anatole	1847	1827	1909
1884	LAGUERRE Edmond	1853	1834	1886
1886	HALPHEN Georges	1862	1844	1889
1886	SARRAU Emile	1857	1837	1904
1887	POINCARÉ Henri	1873	1854	1912
1888	de BUSSY Louis	1842	1822	1903
1889	BECQUEREL Henri	1872	1852	1908
1890	LEAUTÉ Henry	1866	1847	1916
1890	MALLARD Ernest	1851	1833	1894
1891	CHAMBRELENT Jules-François	1834	1817	1893
1891	POTIER Alfred	1857	1840	1905
1893	Général BASSOT Léon	1861	1841	1917
1893	CALLANDREAU Octave	1872	1852	1904
1894	Colonel LAUSSE DAT Aimé	1838	1819	1907
1895	CARNOT Adolphe	1858	1839	1920
1896	BERTRAND Marcel	1867	1847	1907
1896	ROUCHÉ Eugène	1852	1832	1910
1896	MICHEL-LÉVY Auguste	1862	1844	1913
1897	Général SEBERT Hippolyte	1858	1839	1930
1897	HATT Philippe	1859	1840	1915
1897	de LAPPARENT, Albert COCHON	1858	1839	1908
1899	LEMOINE Georges	1858	1841	1922
1901	HUMBERT Georges	1877	1859	1921

Election à l'Académie	Nom et prénom	Promotion de l'X	Année de naissance	Année de décès
1901	ZEILLER René	1865	1847	1915
1902	PICARD Alfred	1862	1844	1913
1902	DESLANDRES Henri	1872	1853	1948
1903	SCHLOESING A. Théophile	1876	1856	1930
1903	BERTIN Emile	1858	1840	1924
1904	VIELLE Paul	1873	1854	1934
1907	DOUVILLÉ Henri	1863	1846	1937
1907	LE CHATELIER Henry	1869	1850	1936
1907	CARPENTIER Jules	1871	1851	1921
1909	TERMIER Pierre	1878	1859	1930
1910	LALLEMAND Charles	1874	1857	1938
1910	LECORNU Léon	1872	1854	1940
1912	LAUNAY Louis de	1879	1860	1918
1913	BAZIN Henry	1846	1829	1917
1913	BLONDEL André	1883	1863	1938
1917	Général BOURGEOIS Robert	1876	1857	1945
1918	FAVÉ Louis	1873	1853	1922
1918	FOCH Ferdinand, Maréchal de France	1871	1851	1929
1918	LEBLANC Maurice	1876	1857	1923
1918	RATEAU Auguste	1881	1863	1930
1918	CHARPY Georges	1885	1865	1945
1919	de CHARDONNET, Hilaire BERNIGAUD	1859	1839	1924
1920	MESNAGER Auguste	1882	1862	1933
1920	LAUBEUF Maxime	1883	1864	1939
1922	d'OCAGNE Maurice	1880	1962	1938
1922	Général FERRIÉ Gustave	1887	1868	1932
1924	RABUT Charles	1871	1852	1925
1924	SÉJOURNÉ Paul	1871	1851	1939
1925	FICHOT Eugène	1884	1867	1939
1926	Général PERRIER Georges	1892	1872	1946
1927	HELBRONNER Paul	1892	1871	1938
1927	FABRY Charles	1885	1867	1945
1929	LE BEL Achille	1865	1847	1930
1930	JOUGUET Emile	1889	1871	1943
1934	CAQUOT Albert	1899	1881	
1937	GRANDJEAN François	1902	1882	
1938	BARRILLON Emile-Georges	1898	1879	
1943	PÉRARD Albert	1900	1880	1960
1944	JOLIBOIS Pierre	1903	1884	1954
1946	BECQUEREL Jean	1897	1878	1953
1946	COT Donatien	1892	1873	1961
1949	PARODI Hippolyte	1893	1874	
1949	LEPRINCE-RINGUET Louis	1920N	1901	
1949	ROY Maurice	1917	1899	
1953	DASSAULT Paul	1901	1882	
1955	PERRIN René	1911	1893	
1956	BRARD Roger	1925	1907	
1958	LEAUTE André	1902	1882	
1962	GOUGENHEIM André	1920N	1902	
1964	LEVY Paul	1904	1886	

ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES (nombre : 16)

Election à l'Académie	Nom et prénom	Promotion de l'X	Année de naissance	Année de décès
1832	DUPIN Charles	1801	1784	1873
1851	CHEVALIER Michel	1823	1806	1871
1860	DARU Napoléon	1825	1807	1890
1862	VUITRY Adolphe	1832	1813	1885
1896	de FOVILLE Alfred	1861	1842	1913
1900	RENOUVIER Charles	1834	1815	1903
1901	CHEYSSON Emile	1854	1836	1910
1910	COLSON Clément	1873	1853	1939
1914	SEILLIÈRE Ernest, Baron	1886	1866	1955
1934	MARLIO Louis	1898	1878	1952
1944	RUEFF Jacques	1919Sp	1896	
1946	DAUTRY Raoul	1900	1880	1951
1951	MALÉGARIE Charles, GALATOIRE-	1905	1886	1963
1951	ROY René	1914	1894	
1954	GIRARDEAU Emile	1902	1882	
1963	ARMAND Louis	1924	1905	

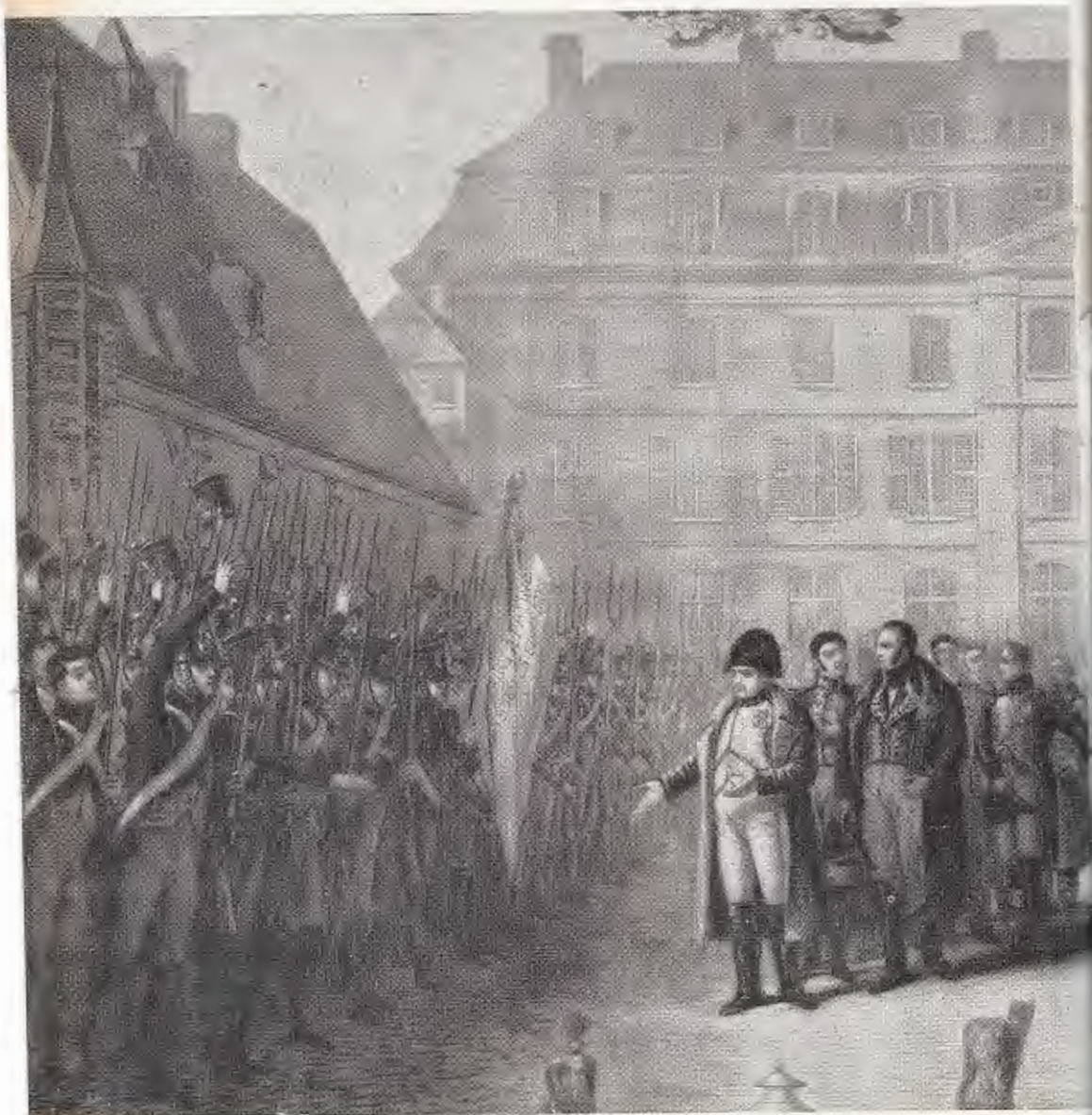
ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES (nombre : 8)

Election à l'Académie	Nom et prénom	Promotion de l'X	Année de naissance	Année de décès
1813	WALCKENAER Charles	1794	1771	1852
1816	de CHÉZY Léonard	1794	1773	1832
1818	JOMARD François	1794	1777	1862
1841	BIOT Jean-Baptiste	1794	1774	1862
1842	de SAULCY Louis CAIGNART	1826	1807	1880
1871	ROBERT Charles	1832	1812	1887
1884	Général FAIDHERBE Louis	1838	1818	1889
1895	DIEULAFROY Marcel	1863	1844	1920

ACADEMIE DES BEAUX-ARTS (nombre : 4)

Election à l'Académie	Nom et prénom	Promotion de l'X	Année de naissance	Année de décès
1817	CHABROL de VOLVIC Gilbert	1794	1773	1843
1840	de MONTALIVET Camille BACHASSON	1820	1801	1880
1891	ALPHAND Adolphe	1836	1817	1891
1924	ROUCHÉ Jacques	1882	1862	1959

Visite de Napoléon à l'Ecole Polytechnique le 28 avril 1815. Gravure de PERONARD.
(Au fond, le pavillon des élèves devenu, depuis, le Pavillon JOFFRE).



LA « PRÉHISTOIRE »

par M. TUFFRAU,

Professeur honoraire de littérature à l'Ecole Polytechnique.

C'est en 1865 que la Société Amicale de Secours des anciens élèves de l'X a été officiellement constituée. Mais en réalité cette œuvre d'entraide a des racines profondes qui plongent jusqu'aux années les plus lointaines de l'histoire de l'Ecole ; elles affleurent parfois et l'on peut essayer, en s'aidant de Fourcy et de Pinet, ces excellents guides, d'en suivre le cheminement à travers la période héroïque et confuse, longue de soixante-dix ans, qui est vraiment la « préhistoire » de la S.A.S.

La Convention avait proclamé la gratuité des études. Elle, avait pris théoriquement toutes les mesures nécessaires pour assurer l'existence des élèves à Paris. « L'Etat, avait plaidé Fourcroy devant le Comité de salut public, doit ce traitement aux élèves parce que la plupart des citoyens n'ont pas les facultés pour entretenir leurs enfants à Paris pendant trois ans, parce qu'ils ont déjà fait les dépenses de la première instruction et parce que les élèves auront obtenu, d'après leur examen, un premier grade dans les travaux publics ». Ce traitement devait leur permettre de payer leur pension aux particuliers agréés par l'Ecole, qui avaient accepté de les héberger et soigner, et qu'on surnommait les « pères sensibles ». Toutefois la somme était versée en *assignats* et les « pères sensibles » protestèrent : l'effondrement de la monnaie ne leur permettait plus de loger, nourrir, chauffer, éclairer les jeunes gens comme ils s'y étaient engagés. On le croit aisément.

A ces réclamations trop fondées, le Conseil de l'Ecole, dépourvu de crédits, ne pouvait répondre qu'en portant la pension de 900 à 1200 livres, ce qui absorbait la totalité du traitement des élèves. Et comme malgré cela on restait loin de compte, il fit écrire aux parents pour les inviter à verser aux hôtes de leur fils le complément nécessaire. Mais la misère n'épargnait pas la province et beaucoup de parents répondirent qu'ils étaient à bout de ressources. Le grand protecteur de l'Ecole, Prieur de la Côte d'Or, obtint enfin de la Convention un crédit de 30 000 livres qui fut partagé par moitié : les « pères sensibles » reçurent du riz ; les élèves les plus dépourvus, des assignats encore. Ces expédients, appuyés d'exhortations qui parurent verbeuses,

ne permettaient pas de durer longtemps. Les élèves écrivaient sur le tableau noir de l'amphi :

« Ventre affamé n'a pas d'oreilles. »

Les élèves de l'Ecole centrale (1) sont invités à ne pas mourir de faim »

Beaucoup, arrivés au bord de la détresse totale, décidèrent de renoncer. Chaque jour, des demandes de congé parvenaient au directeur, en général douloureuses, parfois sourdement révoltées : « le traitement dépensé en cinq jours... pas de ressources suffisantes, je suis réduit à la ration militaire. Hors cela, tout me manque... cent livres en papier, cela fait juste une livre en numéraire... C'est avec un profond regret que je suis forcé de quitter cette belle institution... je vais attendre des jours plus heureux ». Un élève demande un congé « pour aller moissonner ». Un autre démissionne carrément pour se faire percepteur à Rozay (Seine-et-Marne). Les congés accordés sont souvent renouvelés mais beaucoup de ceux qui en avaient demandés ne revinrent jamais. « Quatre mois après l'ouverture des cours, écrit PINET, l'Ecole avait plus de 100 élèves ». Une statistique moins approximative, établie par MONTESSUS DE BALLORE, indique, comme « retirés ou démissionnaires » : 81 élèves en 1785, 65 en 1796, 98 en 1797. Soit, pour ces trois années, 244 élèves.

A la rentrée suivante, il fut décidé que les élèves de l'X seraient traités comme « volontaires de la garde nationale en activité », ce qui permettait de leur allouer à tous une ration de pain et de viande, ainsi que l'équipement et l'habillement ; mais le traitement ne fut conservé qu'aux élèves « dénués de toute ressource ». On ne sait ce qu'on doit davantage admirer : l'habileté et le dévouement d'une administration qui, dans des conditions impossibles, arrivait à faire vivre une collectivité disséminée dans tout Paris ; ou l'énergie intellectuelle de ces jeunes gens qui soutenaient leur effort en dépit de la misère des temps. BIOT et MALUS (1794), tous deux sans fortune, et GAY-LUSSAC (1797) appartenaient à ces promotions tourmentées par tant de soucis matériels.

Plusieurs, assurément, pendant la période que nous venons de décrire, avaient vu des camarades plus fortunés leur offrir discrètement leur assistance. Ces ententes individuelles n'ont laissé aucune trace dans les archives, mais en 1798 elles se découvrent en s'organisant et aboutissent à un acte collectif de générosité, officialisé par les autorités de l'Ecole et de l'Etat. Ce n'est pas, je crois, forcer les choses que d'y voir la première manifestation déclarée de la solidarité polytechnicienne.

« Pour venir au secours de leurs camarades malheureux, les plus favorisés de la fortune firent volontairement abandon de leur solde.

(1) Dénomination première de l'Ecole avant 1795.

La réunion des traitements ainsi laissés, dit PRIEUR dans un rapport de l'An VI, forme une masse dont la répartition est faite en raison des besoins, d'après un tableau soumis ainsi que les motifs à l'approbation du ministre. Le traitement est de 20 sols, mais la somme réellement donnée à chacun varie depuis 10 sols jusqu'à 40 sols par jour ». Et peu de temps après, le Conseil put écrire au Ministre : « Le mode de distribution établi jusqu'à ce jour a rempli son but ; l'indigent y trouve sa subsistance entière, la médiocrité un soulagement suffisant ; le riche n'est pas à charge de l'Etat » (PINET).

La loi d'organisation du 25 Frimaire an VIII (16 Décembre 1799), véritable charte de l'École Polytechnique, prenant en considération la disparité des fortunes, essaya d'y remédier dans la limite des possibilités financières, toujours très restreintes puisque MONGE et BERTHOLLET, suivis bientôt par FOURCROY, décidèrent alors d'abandonner leurs traitements au bénéfice des élèves et des laboratoires. DESTUT DE TRACY (1800), évoquant devant la Chambre des Députés les souvenirs de sa vie polytechnicienne, disait : « Quand nous nous présentions à la Caisse, on nous remettait ce que l'on jugeait à propos et il n'est jamais venu à l'esprit de celui auquel on supposait quelque aisance, de réclamer contre la retenue d'une partie de son indemnité. Sur la retenue ainsi faite, arbitraire dans ce sens mais bien spontanée de la part de celui qui la supportait, on donnait des allocations aux élèves qui en avaient besoin ». Les élèves décidèrent bientôt d'aménager eux-mêmes la perception et la répartition des sommes ainsi abandonnées. FOURCY note qu'on adopta « pour cette espèce de recette et de dépense, un mode de comptabilité digne d'être cité. Les noms des bienfaiteurs et des donataires restaient inconnus ; la recette était indiquée, chaque mois, en somme ensuite, la répartition se faisait entre tel ou tel nombre d'élèves, désignés seulement par les deux premières lettres de leurs noms, et les quittances étaient déchirées aussitôt après la vérification ». On reconnaît là le principe même de la « Caisse », et à quelques retouches près, le détail de son organisation. C'est donc en 1800 qu'a été créé cet organe essentiel de la vie polytechnicienne dont il est, dans tous les sens que l'on voudra donner à ce mot, le cœur.

Les quatre caissiers (deux par promotion) sont élus par leurs camarades dont ils deviennent les confidents et, si besoin, les discrets trésoriers-payeurs. Ils proposent et font agréer le montant de la cotisation annuelle que chacun s'engage à verser, consentent secrètement des avances aux plus nécessiteux que nul, en dehors d'eux, ne doit connaître, et gèrent les fonds communs sans avoir de compte à rendre à quiconque.

Depuis cette époque, les attributions des caissiers se sont multipliées

et diversifiées, mais le principe fondamental de l'entraide est resté l'élément moteur, et les cotisations des élèves le moyen d'action principal.

En 1804, le statut imposé par Napoléon allait jeter les familles dans de nouveaux embarras.

Après la liberté, le casernement. Solution acceptable après tout, n'eût été le caractère très rigoureux du régime militaire qui fut imposé : elle avait été plusieurs fois proposée pour délivrer les élèves de leurs soucis matériels et pour donner à leurs parents les garanties qui leur manquaient. Napoléon y voyait, quant à lui, un moyen de discipliner les jeunes savants et d'en faire des soldats. Mais ce qui bouleversa les familles, ce fut surtout l'organisation financière fixée par le décret du 9 septembre 1805 (22 Fructidor, an XIII). La solution précédente, voulue par la Convention, était totalement renversée : au lieu de recevoir un traitement de l'Etat, il faudrait désormais lui payer, pour frais d'internat, une somme annuelle de 800 francs — exorbitante aux yeux de beaucoup, étant donné leurs moyens. Encore l'élève était-il obligé de se procurer, à ses frais, son trousseau et les livres, etc... qui lui étaient nécessaires. Trente-quatre élèves de la première division, dont la plupart étaient absolument sans ressources, allaient abandonner l'Ecole quand le Conseil d'administration leur avança le premier quartier de leur pension. On aimerait savoir comment ils s'en tirèrent par la suite. La Caisse dut intervenir à force, puisque ce genre d'intervention était précisément sa raison d'être.

Cette solidarité qui s'est manifestée dès l'origine entre camarades inégalement fortunés et qui s'est ensuite constituée en office d'entraide reconnu par le commandement, allait éclater au grand jour, à l'occasion du licenciement de 1816. Il y eut là comme une première ébauche de la Société amicale de secours des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, la S.A.S., qui ne devait être fondée que quarante-neuf ans plus tard.

L'Ecole était tenue en suspicion par le gouvernement de Louis XVIII : ses origines révolutionnaires, son ralliement à Napoléon vaincu, tout la condamnait. Un incident minime (des sommations adressées par les élèves à un répétiteur impopulaire), servit de prétexte. Une ordonnance royale du 14 avril 1816 licencia l'Ecole Polytechnique, avec exécution immédiate. Les parents domiciliés à Paris durent retirer leurs fils dans les vingt-quatre heures.

L'évènement, que les journaux anglais saluèrent un peu comme une victoire pour leur pays, eut un grand retentissement en Europe. En France, il rencontra l'approbation des ultras. Par contre, les familles touchées, dont beaucoup étaient sans fortune, furent jetées dans le

désarroi. Mais déjà les élèves avaient réagi avec décision. Avant de quitter l'Ecole, ils avaient fondé une association d'entr'aide mutuelle, en ayant soin de préciser, dans l'intitulé des motifs, que « le but de cette association était uniquement de se secourir au besoin ». En voici le règlement :

Il y aura cinq bureaux ; chacun se composera des élèves habitant la ville où le bureau est établi. Les bureaux seront établis dans les villes suivantes : Paris, Lyon, Metz, Saint-Jean d'Angély, Montpellier. »

Chaque élève sera tenu d'écrire, une fois par six mois, au bureau pour constater sa présence.

Si un élève vient à disposer d'une place quelconque, il devra en faire part à son bureau pour que le secrétaire donne avis aux élèves qui en manqueraient.

Dans le cas où un élève aurait besoin de renseignements ou de protection auprès de certaines personnes d'un département, il écrira d'abord à son bureau ; le secrétaire de ce bureau communiquera sa lettre à celui qui a la direction du département en question ; ce dernier écrira aux élèves qui se trouveront dans le département pour les prier de faire les démarches à ce nécessaires ; la marche inverse aura lieu pour donner réponse au postulant.

Un élève dans le besoin est prié de ne pas dissimuler son état ; les autres élèves, par l'intermédiaire des secrétaires, feront tout ce qui dépendra d'eux pour améliorer son sort ; l'élève ne sera tenu de se faire connaître qu'aux cinq secrétaires.

Suivait une nomenclature donnant, pour chacun des cinq bureaux le nom du secrétaire et la liste des départements qui relevaient de lui.

Le duc DECAZES, ministre de la police générale, communiqua aussitôt au ministre de la Guerre et au préfet de Police ce règlement et les pria de prendre « toutes les mesures de surveillance locales » utiles, mais l'association sut rester « apolitique » et ne donna pas prise. L'Ecole fut, comme on le sait, rouverte peu après, puis l'histoire suivit son cours.

La Monarchie de Juillet maintint l'obligation de la pension et réduisit à 12 le nombre des bourses. Ces mesures parurent à la fois « impolitiques et injustes », écrit PINET Elles étaient d'autant plus inattendues que le ministre de l'intérieur était, alors un jeune antique, DE MONTALIVET (1820), et que le commandant (provisoire) de l'Ecole était ARAGO (1803), bien connu pour ses opinions libérales.

D'autres circonstances amenèrent encore la « Caisse » à aider les élèves. Elle fonctionnait maintenant au grand jour et CLARIS, dans

« Notre Ecole Polytechnique », a pu donner la liste des caissiers depuis 1832.

La République de 1848, qui devait tant à l'activité pacificatrice de l'Ecole, annonça d'abord qu'elle allait prendre à sa charge les dépenses d'instruction et de logement, vêtement, nourriture : elle revenait donc, après 43 ans, au principe de la gratuité qui avait régi les dix premières années de l'Ecole, mais en fait l'assemblée de 1850 se borna à décider que des bourses et demi-bourses pourraient être accordées à *tous* les jeunes gens qui auraient préalablement fait constater l'insuffisance de leurs ressources par le Conseil Municipal de leur commune. Le nombre des bourses n'était plus limité et leur nombre devait passer de 33 en 1850 (sur 90 élèves) à 63 en 1865 (sur 140 élèves), pour continuer à croître régulièrement jusqu'au jour où tous les candidats reçus devinrent boursiers d'Etat.

L'aide fournie par la Caisse se trouva allégée d'autant mais son rôle n'était pas terminé. En dehors des questions d'ordre général soulevées dans la vie des promotions à l'Ecole, qui devaient prendre par la suite un grand développement, elle continua à subvenir à deux catégories de charges importantes, toutes deux dans la ligne de son activité première, à savoir l'assistance accordée de tout temps aux indigents du quartier — œuvre qui subsiste toujours — et enfin l'aide apportée aux antiques en difficulté, qui conduisit droit, en 1865, à la création de la S.A.S.

Il arrivait, en effet, que d'anciens élèves de l'Ecole, atteints par des revers de fortune ou des accidents de santé, et plus souvent leurs veuves, leurs enfants, leurs vieux parents, sollicitassent des secours qui leurs étaient accordés de grand cœur. Mais, outre que ces prêts et dons absorbaient une partie des ressources disponibles, parfois assez réduites, ces demandes adressées aux caissiers les mettaient en situation délicate et difficile. Il fallait enquêter discrètement dans Paris ou en province, et vérifier sans blesser. La différence des âges compliquait encore le problème. C'est alors que quelques élèves des promotions 1863 et 1864, présents à l'Ecole, conçurent l'idée d'une société parallèle, composée d'anciens polytechniciens, qui aurait seule à connaître de ces questions et continuerait ainsi, hors de l'Ecole, l'action de la Caisse dans l'Ecole. N'était-il pas plus naturel et plus logique que les anciens soutinssent les anciens comme les jeunes soutenaient les jeunes ?

La *Société amicale de secours des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique*, — la S.A.S. — allait naître... Sa création et son développement vont vous être contés dans l'article qui suit, mais nous avons voulu noter dans cette « préhistoire » combien la Société des anciens élèves a porté dans ses origines la marque de la solidarité née dans la vie même de l'Ecole.

HISTOIRE ET ŒUVRES

1865-1965

par Paul LOGIÉ (1921)
Maître de conférences à l'Ecole Polytechnique

LES DEBUTS DE LA SOCIETE (1865-1870)

La création et les premières assemblées générales de la S.A.S.

C'EST en 1864 que H.F. SAINTE-CLAIRE DEVILLE, de la promotion 1863, eut l'idée de lancer un « topo » dans les salles de l'Ecole pour proposer de grouper les anciens élèves en un organisme d'assistance polytechnicienne. L'accueil fait à ce topo d'un « conscrit » ne fut pas immédiatement favorable mais son auteur ne se découragea pas et, l'année suivante, circula un topo analogue, signé également de son camarade de salle Georges TOCK et auquel s'associa un autre camarade de promotion, VILLIEN, qui devait par la suite devenir général commandant l'Ecole. Cette fois, l'idée fut bien accueillie et le projet d'association fut étudié, à l'Ecole, par une commission de cinq anciens et de cinq conscrits qui commença son travail le 2 juin 1865 et en vint à bout en une semaine. Comme rien ne pouvait être mis en place sans l'assentiment des « antiques », les élèves soumirent ce projet au général FAVÉ, aide de camp de l'Empereur, commandant l'Ecole Polytechnique, à PERDONNET, directeur de l'Ecole Centrale, ancien polytechnicien de la promotion 1821, à l'ingénieur des Mines DELAUNAY, membre de l'Institut, au lieutenant-colonel MENDÈS, commandant le Génie, au chef de bataillon du Génie LAUSSEDAT, professeur à l'Ecole Polytechnique, et à quelques autres anciens élèves résidant à Paris et occupant des situations importantes ; les propositions furent accueillies chaleureusement et un Comité provisoire fut constitué pour étudier l'organisation d'une Société de secours entre tous les anciens élèves et en

arrêter les statuts. Le mathématicien CHASLES, membre de l'Institut, appartenant à la promotion 1812, en accepta la présidence et le général FAVÉ la vice-présidence ; PRADELLE, capitaine du Génie en retraite, administrateur de l'Ecole, et GAUTHIER-VILLARS, ancien inspecteur des lignes télégraphiques, imprimeur-éditeur, en furent respectivement secrétaire et trésorier. Ce Comité procéda à une étude approfondie des statuts afin de donner à la nouvelle société une base absolument régulière et fit ensuite les démarches nécessaires pour obtenir l'autorisation administrative qui fut accordée par une décision du préfet de police, datée du 15 Août 1865.

A la demande du Comité provisoire, les élèves partant en vacances se chargèrent de faire connaître la Société le plus rapidement possible, dans toutes les parties de la France, de façon à lui constituer un premier noyau d'adhérents ; ils furent, en même temps, autorisés à recueillir les cotisations des premiers sociétaires qui eux-mêmes s'occupèrent à recruter de nouveaux membres. Le procédé fut efficace, et en trois mois plus de 800 anciens élèves avaient accepté de donner leur adhésion et de verser la cotisation annuelle de dix francs qui leur était demandée ou, pour dix-sept d'entre eux, une souscription perpétuelle de deux cents francs.

Une première *assemblée générale* eut lieu le 26 novembre 1865, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence du Ministre VUITRY, président du Conseil d'Etat, ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées, de la promotion 1832. A cette séance assistaient la plupart des élèves des deux divisions de l'Ecole, ainsi que de nombreuses notabilités appartenant à toutes les carrières se recrutant à l'X. Le président prononça le discours suivant :

Messieurs et chers Camarades,

C'est pour moi un sincère plaisir et un véritable honneur que de présider cette première Assemblée Générale qui inaugure et qui fondera, j'espère, sur des bases durables, la Société amicale de secours des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique. Et cependant j'aurais préféré, prenant place parmi vous, voir siéger à ce fauteuil le savant illustre, l'excellent camarade, notre ancien, qui préside avec tant d'autorité et de bienveillance le Comité provisoire de l'œuvre naissante, heureusement conçue par quelques-uns de nos plus jeunes conscrits.

En cédant à ses instances et à celles du Comité, si obligeantes pour moi, j'ai pensé que je donnerais ainsi un témoignage plus éclatant des vives sympathies que notre association doit inspirer non seulement à ceux qui, placés dans les services publics que recrute l'Ecole, ont pu conserver entre eux des relations habituelles, mais aussi à ceux qui, je-

tés dans des voies différentes, n'en restent pas moins attachés de cœur à la studieuse origine qui nous est commune à tous. J'ai voulu ainsi que ma parole pût être ici l'expression des sympathies non moins vives de l'Empereur et du gouvernement pour tout ce qui est bienfaisance et charité, et surtout pour les œuvres que fonde spontanément la généreuse initiative des dévouements privés.

Notre Société, mes chers Camarades, a-t-elle des chances de succès ? Je ne m'en inquiète pas, et je serais bien plutôt tenté de m'étonner que depuis longtemps elle n'existe pas déjà.

S'il est, en effet, une Ecole qui ait toujours établi des liens durables entre ceux qui lui ont appartenu, c'est l'Ecole Polytechnique. Placée entre le collège et les fonctions publiques, donnant un titre pour ainsi dire officiel parce qu'il est restreint à ceux qui, par leur travail et leur mérite, le conquièrent dans un concours, elle laisse à ses anciens élèves une forte impression qui a tout à la fois le charme des souvenirs de la jeunesse et la gravité du commencement des épreuves de la vie. Par l'importance et la distinction de ses études, par l'éclat dont elle n'a pas cessé d'être entourée, l'Ecole Polytechnique sera toujours pour ceux qui y aspirent un objet de vive émulation, pour ceux qui y sont admis un motif de légitime orgueil, pour ceux qui en sont sortis un premier succès dont la mémoire reste chère au milieu des plus heureuses fortunes. Si parfois on s'est plaint que les déductions logiques et absolues de son enseignement aient pu égarer quelques esprits dans le monde des abstractions et dans la région des chimères, je ne sache pas qu'on ait pu constater qu'elle ait perverti les cœurs, abaissé les caractères, altéré l'esprit de dévouement au devoir.

Deux anciens élèves de l'Ecole, ayant suivi les carrières les plus différentes, séparés par l'âge, l'un jeune encore, l'autre déjà vieillard, qu'une circonstance rapproche, ont toujours plaisir à se dire et à être camarades. Nous avons tous porté cet uniforme que vous êtes heureux, j'en suis sûr, de voir aujourd'hui nombreux dans cette Assemblée, et nous ne pouvons rester indifférents les uns aux autres.

C'est donc une bonne et heureuse pensée que de nous réunir et de nous associer pour venir en aide à ceux que peut frapper l'adversité. Elle a inspiré quelques-uns de nos plus jeunes camarades, et je crois être ici l'organe de vos sentiments en les félicitant hautement et de tout cœur.

La cotisation annuelle demandée aux membres de la Société a été fixée à un chiffre minime, afin de ne repousser personne. Mais ce n'est pas à vous que j'ai besoin de dire que si elle a pour coefficient un nombre considérable de souscripteurs, elle produira des ressources suffisantes pour secourir bien des infortunes.

Un répertoire intéressant, publié en 1853 par un homme dont le nom est bien connu de la plupart d'entre vous, le commandant MARIELLE, permet d'évaluer à plus de six mille le nombre des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique. Si la moitié seulement nous apporte son concours, la Société pourra déjà faire beaucoup de bien. Mais j'ai l'espérance que tous ou presque tous voudront prendre part à notre œuvre, surtout si vous vous joignez à moi pour leur adresser un chaleureux appel.

Les premiers résultats obtenus en quelques mois à peine, sans publicité et sans propaagne, sont satisfaisants, et vous entendrez avec plaisir le secrétaire du Comité vous en présenter le tableau. Ayons donc foi dans l'avenir de la Société : la bienfaisance et la charité viendront ainsi fortifier entre nous le sentiment vivace et ancien de la camaraderie. »

Après ce discours, la parole fut donnée au secrétaire PRADELLE qui, après avoir indiqué brièvement quelle avait été l'activité du Comité provisoire, fit connaître à l'Assemblée que quatre demandes de secours avaient déjà été présentées à la Société. Trois d'entre elles avaient été accueillies, la quatrième ayant été rejetée afin de ne pas encourager ceux qui abandonnent à la légère « la voie honorable qui leur est ouverte en sortant de l'Ecole pour la recherche toujours longue et incertaine d'une autre carrière ». La première de celles qui avaient été admises concernait un officier d'artillerie, père de plusieurs enfants, ayant dû abandonner sa carrière pour cause d'infirmité et se trouvant dans l'obligation de trouver une nouvelle position dans l'industrie. La seconde émanait de la veuve d'un ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, dont le fils avait été tué en Crimée, et qui se trouvait dépourvue de toutes ressources. La troisième venait de la sœur d'un ancien élève sorti dans les Ponts et Chaussées et mort quelques années plus tard dans les colonies : cette personne avait perdu la vue et avait été admise à la Salpêtrière. L'ensemble des secours accordés s'élevait à 900 francs, les recettes atteignant déjà la somme de 11 400 francs.

Il fut ensuite procédé à l'élection du Comité définitif d'administration, dont le bureau fut celui du Comité provisoire et qui, outre les caissiers des élèves, MICHAL et SMET-JAMAR, comprit les anciens élèves dont les noms suivent :

BERTRAND, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole Polytechnique ;
BINET, ancien capitaine d'Artillerie ;
CORNU, élève-ingénieur des Mines ;
DUVAL, ingénieur des Houillères de Ruhle ;
LAN, ingénieur des Mines ;
LAUSSEDAT, chef de bataillon du Génie, professeur à l'Ecole Polytechnique ;

MANNHEIM, capitaine d'artillerie, professeur à l'Ecole Polytechnique ;
 MENDÈS, lieutenant-colonel du Génie,
 PICOT DE MORAS, directeur des Constructions Navales ;
 DE PRÉAUDEAU, élève-ingénieur des Ponts et Chaussées ;
 REYNAUD, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, professeur à
 l'Ecole Polytechnique ;
 ROBERT, Intendant militaire, directeur de l'Administration au Ministère
 de la Guerre ;
 ROLLAND, directeur général des Manufactures de l'Etat ;
 DE VILLIERS DU TERRAGE, ingénieur des Ponts et Chaussées.

La deuxième assemblée générale eut lieu le 16 décembre 1886, cette fois encore dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de VUITRY. La Société, à cette date, avait son siège dans l'un des petits pavillons de la cour d'honneur et son Comité tenait ses séances dans la salle des Conseils du pavillon Boncour ; elle comptait déjà près de deux mille membres et un certain nombre de dons avaient été enregistrés. La besogne du trésorier était facilitée par les correspondants, au nombre de 48, qui se chargeaient, dans les départements, de susciter des adhésions, de faire connaître les changements de résidence des sociétaires, de recueillir les cotisations, ce qui permettait au Comité de se passer de l'intermédiaire onéreux des banquiers.

1867. La reconnaissance d'utilité publique

Le décret portant reconnaissance de la Société amicale de secours des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique (S.A.S.) comme établissement d'utilité publique, fut rendu l'année suivante, aux termes ci-après :

.....
 NAPOLEON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur
 des Français,

A tous présents et à venir, salut :

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat au Département de
 l'Intérieur,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article 1^{er}

La Société Amicale de Secours des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, fondée en 1865, est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Fait à Biarritz, le 23 septembre 1867.

Signé : NAPOLEON.

.....
 Une nouvelle tradition s'établit dès la troisième assemblée générale qui eut lieu, cette fois, dans l'amphithéâtre de Chimie de l'Ecole Polytechnique ; le maréchal NIEL, ministre de la Guerre, de la promotion 1821, la présida le 5 décembre 1867. C'était la première fois, depuis

la fondation de l'Ecole, que les portes de celle-ci s'ouvraient à tous les anciens élèves : « L'on voyait confondus — dit-on dans le compte rendu — parmi la foule choisie qui se pressait dans ses murs, les élèves qui faisaient courtoisement à leurs aînés les honneurs de la maison, et les hommes les plus distingués de nos services publics tout émus de retrouver intacts et fraîches les impressions lointaines de leur studieuse jeunesse, nourrie là de science et d'honneur. »

La quatrième assemblée, tenu le 20 décembre 1868 à l'amphithéâtre de Chimie, fut présidée par l'Amiral RIGAULT DE GENOUILLY, ministre de la Marine, polytechnicien de la promotion 1825. Le secrétaire signala que des secours avaient été distribués à vingt-trois familles, les ressources de la société s'accroissant avec le nombre des souscripteurs dont le plus ancien, M. de LAPPARENT, appartenait à la promotion 1794, date de la fondation de l'Ecole.

La cinquième assemblée générale eut lieu le 19 décembre 1869, sous la présidence du général LEBŒUF, ministre de la Guerre, qui se plut à rappeler qu'il avait commandé en second l'Ecole Polytechnique. Le nombre des souscripteurs dépassait désormais le chiffre de 3 000, ce qui avait permis de secourir trente et une familles. Il fut signalé d'autre part que l'Ecole préparatoire Monge, fondée par une association d'anciens polytechniciens, avait proposé à la Société de mettre à sa disposition des bourses destinées aux fils de camarades que la fortune n'avait pas favorisés.

LES DEVELOPPEMENTS (1870-1914)

La guerre de 1870-71 devait apporter une certaine perturbation dans l'activité de la Société amicale de Secours. Dès le mois d'août 1870, les communications étaient coupées avec les correspondants et les pensionnaires d'Alsace et de Lorraine ; tout en réservant la part de ces derniers, le Comité se hâta d'acquitter envers les autres pensionnaires le montant du troisième trimestre mais en même temps l'envoi des cotisations s'arrêtait et une partie des ressources sur lesquelles le Comité avait compté lui faisait défaut. Pendant le siège de Paris, il ne put que pourvoir aux besoins les plus impérieux des pensionnaires enfermés avec lui.

Une sixième assemblée générale eut lieu le 28 avril 1872, dans l'amphithéâtre de Chimie, sous la présidence de MATHIEU, membre de l'Institut, qui, ancien élève de la promotion 1803, avait été successivement répétiteur, professeur et examinateur à l'Ecole pendant 45 ans et se trouvait être le doyen d'âge des sociétaires. Après une allocution du président, le secrétaire PRADELLE mit ses auditeurs au courant de ce qui s'était passé pendant la guerre et la Commune ; il rendit hommage

à la mémoire des Polytechniciens tombés à l'ennemi et cita notamment le geste généreux du lieutenant Philippe CHEVALIER, de la promotion 1867, qui, avant d'être mortellement blessé au combat de Champigny, le 30 novembre 1870, avait inscrit dans son testament un don à la Société de 20.000 francs, « spécialement destiné à venir en aide aux infortunes qui se révéleraient dans l'arme de l'artillerie ». La Société recevait ainsi le premier legs qu'elle eût à enregistrer.

Les dons, les cotisations perpétuelles et les excédents des recettes sur les dépenses étaient capitalisés conformément aux statuts, et le secrétaire eut à défendre le Comité contre les allégations de certains qui lui reprochaient de transformer une société de secours en une « société financière préoccupée d'augmenter son capital au détriment des personnes à secourir ». En réalité, le Comité ne cessait d'insister auprès des sociétaires pour obtenir que les cotisations annuelles lui fussent versées en temps utile afin d'être appliquées intégralement en secours ; d'autre part l'utilité pour la Société de posséder un certain capital avait démontrée, au cours de la guerre 1870 et du siège de Paris.

Le général RIFFAULT, qui avait succédé au général FAYÉ en 1870 dans le commandement de l'Ecole, lui succéda également au poste de vice-président de la Société Amicale de Secours, poste dans lequel il fut remplacé, à son départ de l'Ecole, par Léonce REYNAUD, inspecteur général des Ponts et Chaussées, ancien professeur d'architecture à l'Ecole Polytechnique, qui avait présidé la septième assemblée générale du 28 décembre 1873. Deux ministres en exercice présidèrent successivement les 8^e et 9^e assemblées générales : le général de division Baron de CHABAUD-LA-TOUR, ministre de l'intérieur et CAILLAUX, ministre des Travaux Publics. Dès 1873, les trois quarts des anciens élèves faisaient partie de la Société.

Pour soulager les infortunes qui se présentaient, le Comité se préoccupa de régulariser et d'accroître les ressources dont il disposait.

A la dixième assemblée générale, présidée le dimanche 17 décembre 1876 par BECQUEREL, membre de l'Institut et professeur au Muséum d'Histoire Naturelle, le Comité annonça qu'un groupe de sociétaires proposait la création de ressources supplémentaires annuelles au moyen de concerts dont l'organisation serait confiée à une commission d'anciens élèves et d'élèves, le placement des billets d'entrée devant être opéré par les camarades eux-mêmes dans le cercle intime de leurs familles et de leurs amis.

Le concert du 18 février 1877.

Le Comité, approuvé par l'assemblée générale, donna son appui moral à cette initiative due à Paul BOCA (1858) qui avait demandé

à Mme ERARD, la veuve du facteur de pianos bien connu, de mettre à la disposition de l'Ecole la salle luxueuse qu'elle possédait rue du Mail. Madame ERARD eut la générosité de prendre à sa charge l'éclairage et le service, tandis que des artistes parmi les plus réputés apportaient gracieusement leur concours. Le concert qui eut lieu le 18 février 1877, remporta un succès complet auprès d'une assistance nombreuse et choisie : la Caisse de la société bénéficia d'une somme nette de 5.400 francs, ce qui permit d'accroître le nombre des secours distribués. Mise en présence de ce résultat, la 11^e assemblée générale, réunie à l'amphithéâtre de Chimie le 23 décembre 1877, sous la présidence du sénateur KRANTZ, inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, Commissaire général de l'Exposition Universelle de 1878, décida de confier à la Commission du concert l'organisation d'un second concert qui eut lieu avec le même succès le 27 janvier 1878. Toutefois, il avait été difficile de s'assurer le concours d'artistes en renom et les *Caissiers BRUNOT et GIRAUDET suggérèrent au Comité de remplacer le concert par un bal.*

La création du bal de l'X, le 22 février 1879.

Le Comité, présidé par REYNAUD depuis la démission de CHASLES élu président d'honneur, donna son assentissement à cette proposition ; comme pour les concerts, toutes précautions furent prises pour garantir un caractère d'intimité à la fête polytechnicienne, afin qu'on ne la confondît pas avec les bals par souscription qui avaient assez mauvaise presse dans la société parisienne. Le premier bal eut lieu le 22 février 1879 dans les salons du Ministère de la Guerre que le Général GRESLAY (1838) avait mis à la disposition de la Commission du Bal, présidée par Paul BOCA ; son succès fut considérable, au point que la recette dépassa le double de ce qu'avait produit chacun des concerts. On décida de renouveler l'expérience l'année suivante : la réussite ne fit que s'amplifier, le bal de l'X entra dans les traditions de l'Ecole. Les généraux FARRE et CAMPENON qui succédèrent à GRESLAY au Ministère de la Guerre continuèrent à mettre à la disposition de la Commission du Bal leurs salons auxquels on dut adjoindre des annexes construites sur les jardins de l'hôtel du ministre.

La publication de l'annuaire, qui avait lieu tous les deux ans, constituait une assez lourde charge financière mais en même temps un précieux moyen de propagande pour rallier à la Société ceux qui n'en faisaient pas partie.

Les assemblées générales de 1880 furent présidées, celle du 11 janvier par Charles de FREYCINET (1846), ingénieur en chef des Mines, Président du Conseil et ministre des Affaires Etrangères, celle du 19 décembre par le général de division FARRE (1836), ministre de la

Guerre. Le secrétaire PRADELLE qui, de tous les membres du Comité primitif, restait le seul en fonctions depuis le décès de CHASLES et de REYNAUD et la démission de GAUTHIER-VILLARS, eut à faire face aux critiques de ceux qui contestaient la raison d'être de la Société amicale de secours dans un milieu où chacun, disait-on, était pourvu d'une carrière qui assurait l'avenir : « cette association, ajoutait-on, encourageait à négliger les préoccupations nécessaires de la vie et constituait un refuge pour les tentatives aventureuses, trop souvent stériles ». En fait, si quelques anciens élèves sollicitaient pour eux-mêmes l'assistance de la société, celle-ci aidait surtout les enfants qui n'avaient plus d'autre famille que celle de l'Ecole, ainsi que les parents, frères et sœurs d'anciens élèves décédés qui étaient de leur vivant leur unique et indispensable soutien.

PRADELLE, qui s'était conduit vaillamment au siège de Sébastopol où il avait perdu un bras, demeura secrétaire du Comité pendant 23 ans ; il fut remplacé dans ses fonctions par le lieutenant-colonel de ROCHAS, puis, à partir de 1892, par Emile BRISAC, ingénieur de la Compagnie parisienne du Gaz, qui devait assumer ces fonctions pendant quarante ans.

Inauguration de l'amphithéâtre de physique en 1882.

Le 29 janvier 1882 eut lieu l'inauguration du *nouvel amphithéâtre de Physique* par la quinzième assemblée générale, présidée par le sénateur TEISSERENC de BORT. Les sociétaires se pressèrent au nombre de 800 dans le nouveau bâtiment dont les vastes proportions et les élégants dispositifs furent très appréciés. L'année suivante, ce furent 1200 sociétaires qui, le 28 janvier 1883, remplirent l'amphithéâtre ainsi que les tribunes ; ils furent admis, pour la première fois, à visiter les nouvelles salles de la remarquable collection d'instruments de Physique.

L'histoire du bal (suite).

En 1883 le bal n'eut plus lieu dans les salons du Ministère de la Guerre, mais le général FAIDHERBE, grand chancelier de la Légion d'Honneur, offrit aux organisateurs l'élégant *palais du quai d'Orsay* : l'emplacement était plus spacieux et ces riches salons étaient généralement ignorés de la société parisienne. Les frais d'installation furent considérables car il fallut construire une charpente pour transformer les cours en salles de danse, mais la fête dépassa en éclat toutes celles qui l'avaient précédée. Le général FAIDHERBE montra la même générosité les années suivantes et, dans sa séance du 27 janvier 1889, l'assemblée générale lui déféra la présidence d'honneur de la Société.

Après sa mort, c'est-à-dire à partir de 1890, les organisateurs du bal utilisèrent l'*Hôtel Continental*. Les recettes nettes du bal continuèrent



LE BAL DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, AU PALAIS DE LA LÉGION D'HONNEUR.

De 1883 à 1889 le Bal de l'X eut lieu au Palais de la Légion d'Honneur, au Quai d'Orsay (gravure extraite de l'ouvrage de PINET, 1887, page 330).

à constituer le tiers du montant des secours : celles de 1893 atteignirent le chiffre record de 32.000 francs. La veille du bal, le Bureau de la Société se rendait, avec le général commandant de l'École, à l'Élysée pour inviter le Président de la République ; Celui-ci acceptait généralement de rehausser de sa présence l'éclat de la cérémonie et versait chaque année à la Commission d'organisation une somme de cinq cents francs. Le bal de 1905 fut organisé au Nouveau Théâtre : ce choix heurta certaines susceptibilités. On revint les années suivantes à l'Hôtel Continental.



Le Bal de l'X eut lieu à partir de 1890 et pendant plusieurs années à l'Hôtel Continental. (Dessin extrait de l'ouvrage de CLARIS, 1895, page 351).

Les fêtes du centenaire de l'École en 1894.

Les fêtes du Centenaire de l'École Polytechnique furent d'un éclat exceptionnel. Le Comité qui se forma à cette occasion pour publier le « Livre du Centenaire » comprenait parmi ses membres le président, le secrétaire et le trésorier de la Société Amicale de Secours ; il avait à sa tête le savant astronome FAYE qui, en 1889, avait présidé l'assemblée générale. Une Commission d'organisation des fêtes du Cente-

naire envoya, le 15 février 1894, une circulaire demandant que des manifestations mettent en valeur la solidarité qui unit tous les anciens élèves.

Les dates de ces manifestations furent fixées aux 17, 18 et 19 mai 1894. Le 17, le Président de la République, Sadi CARNOT, fut reçu dans la cour des élèves, au début de l'après-midi, par le général ANDRÉ, commandant de l'Ecole, et les membres du Comité du Centenaire, en présence des compagnies d'élèves massées devant le pavillon. GLASSER, major des anciens, lui souhaita la bienvenue au nom de l'Ecole et, après la réponse du Président de la République qui passa ensuite en revue les compagnies d'élèves, des discours furent prononcés par FAYE et par DISLÈRE, président du Comité d'organisation des Fêtes, qui remit à l'Ecole la plaque commémorative du Centenaire. Le 18, eut lieu une fête intime à l'intérieur de l'Ecole et le 19 un bal précédé d'une représentation au Trocadéro ; d'autre part, un certain nombre d'anciens élèves fondèrent le Groupe Parisien dont l'objet était de resserrer les liens de camaraderie et d'organiser des réunions périodiques.

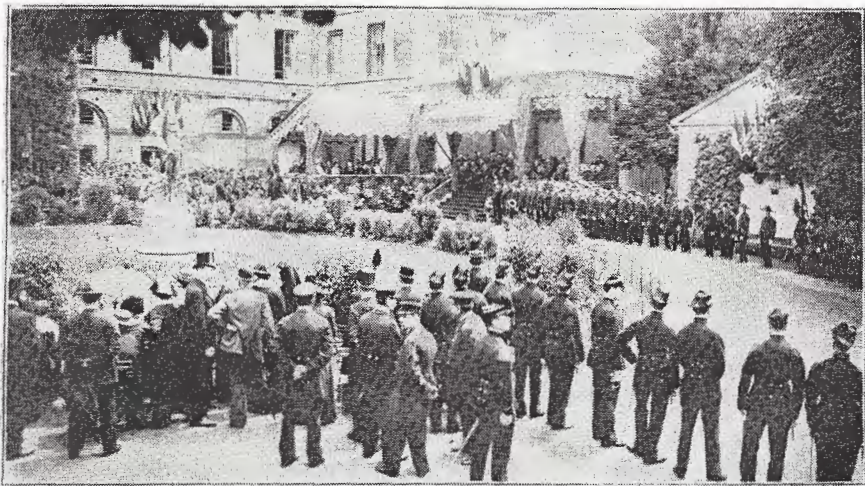
A la fin du XIX^e siècle, le capital de la Société dépassait largement le million de francs et le nombre des familles secourues était supérieur à 150. Un effort avait été fait pour le recrutement des membres : depuis les fêtes du Centenaire, presque tous les élèves donnaient leur adhésion dès leur séjour à l'Ecole ; le reliquat des cotisations aux dîners de promotions était versé à la Caisse de la Société. En 1908, le Comité institua des prêts d'honneur : les avances étaient faites sans intérêts, les emprunteurs promettant de rembourser dans un délai de trois ans.

Depuis 1894, l'annuaire groupait les noms de tous les anciens élèves vivants, et paraissait tous les 2 ans. A partir de 1908, on décida de le rendre annuel.

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900, le Comité de la Société amicale de Secours et la Saint-Cyrienne estimèrent qu'il était désirable, pour affermir l'étroite confraternité qui liait les deux écoles, de réunir les familles des Saint-Cyriens et des Polytechniciens dans une fête commune donnée au profit des Caisses des deux Ecoles et ayant un caractère très nettement militaire. Après l'examen de divers projets, la Commission mixte, présidée par le polytechnicien ROUSSIN, s'arrêta à l'idée d'un carrousel dans lequel figureraient, à côté des élèves de Saint-Cyr et de Polytechnique, les officiers-élèves de l'Ecole d'application de Fontainebleau, de l'Ecole de cavalerie de Saumur et de l'Ecole Supérieure de Guerre, il fut organisé par le général Faverot de KERBRECH, sous la haute direction du général BRUGÈRE ; il comporta deux séances : une répétition générale gratuite et la séance payante du 19 juillet 1900. Ce fut une magnifique fête militaire qui laissa une

profonde et durable impression dans l'esprit de ceux qui y assistèrent, mais l'époque tardive à laquelle elle eut lieu et surtout la gratuité de la répétition générale qui réunit plus de 6.000 spectateurs, eurent sur la recette une influence fâcheuse. Le carrousel dont les frais avaient dépassé 42.000 francs ne laissa qu'un bénéfice de 1.200 francs qui fut partagé entre les deux caisses de secours.

Parmi les personnalités qui présidèrent à cette époque les assemblées générales de la Société, on peut retenir particulièrement les noms de Sadi CARNOT qui, alors ministre des finances, présida l'assemblée de 1886, de Henri POINCARÉ qui présida celle de 1903, de JOFFRE qui présida celle de 1913. Ce dernier montra dans son discours comment l'armée se préparait à parer à toute éventualité ; après que le secrétaire BRISAC eut salué en lui « le polytechnicien à qui le pays confie la défense de son honneur et son intégrité... » le président NOBLEMAIRE déclara que nous placions en lui « notre confiance et nos espoirs ».



INAUGURATION DU MONUMENT AU CONSCRIT DE 1814, le 8 juillet 1914, en présence du Président de la République, Raymond Poincaré, par M. G. Noblemaire, Président de la S.A.S. (Ext. des comptes rendus de la S.A.S. de 1915-1919).

Erection d'un monument au Conscrit de 1814.

Au début de 1914, la Société amicale de Secours s'apprêtait à fêter son cinquantenaire. Elle décida d'associer à cette célébration un hommage aux polytechniciens qui, cent ans auparavant, le 30 mars 1814, avaient honoré l'Ecole en défendant vaillamment à Vincennes la capitale contre les Alliés. Le rôle de l'Ecole venait d'être mis en lumière dans

une étude du capitaine SAUTAI, attaché à la Section Historique de l'Etat Major de l'Armée ; cette étude avait inspiré le sculpteur Corneille THEUNISSEN qui vint proposer au Comité de la Société amicale de commémorer par un monument la vaillance des polytechniciens de 1814. Comme ses statuts interdisaient à la Société Amicale de prélever sur ses fonds les frais du monument, elle dut se borner à un simple patronnage en ouvrant une souscription au moyen d'une circulaire qu'elle envoya à tous les polytechniciens.

Ce monument qui représente un Polytechnicien de 1814, à la fière allure, portant un shako, brandissant son sabre d'une main et tenant de l'autre la hampe d'un drapeau, fut inauguré le 8 juillet 1914, en présence de Raymond POINCARÉ, président de la République, et de MESSIMY, ministre de la Guerre. La gravité des circonstances donnait une force particulière aux paroles de NOBLEMAIRE, président de la Société Amicale, affirmant que, quoi qu'il arrivât, « nos conscrits seraient dignes de leurs anciens » ; le ministre de la Guerre et le général CORNILLE, commandant l'Ecole, exaltèrent à leur tour le patriotisme du Polytechnicien de 1814 et l'œuvre de la Société Amicale.

Création de la Société des Amis de l'Ecole Polytechnique (1908).

Lors des assemblées générales de la Société Amicale de Secours, le président de séance ne manquait pas, après avoir décrit les particularités du service auquel il appartenait, de proclamer tout ce qu'il devait à l'Ecole Polytechnique et de défendre au besoin celle-ci contre les attaques dont elle était l'objet. Dès 1879, on avait vu le président Léonce REYNAUD prendre vigoureusement parti contre « des hommes qui, se croyant animés de sentiments libéraux, attaquent l'Ecole Polytechnique à la fois dans sa constitution, dans son enseignement, dans son esprit, dans ses privilèges ». Mais si ces paroles apportaient un réconfort aux auditeurs, elles risquaient de rester lettre morte en dehors de l'enceinte où elles étaient prononcées. Aussi, un certain nombre d'anciens élèves, appartenant à diverses carrières, estimèrent-ils au début de 1908 qu'à l'autorité des paroles — selon les termes employés par CUVINOT — il fallait ajouter l'autorité de l'action et que, « dans l'intérêt de l'Ecole Polytechnique, il était nécessaire de provoquer la constitution d'un groupe permanent de camarades résolus à soutenir la thèse si fortement exprimée dans les discours ».

Les statuts de la Société amicale de Secours lui interdisaient en effet d'entreprendre d'autre action que celle qui visait à « venir en aide aux camarades malheureux et à leurs familles » ; la création d'une nouvelle société s'imposait. Un appel fut lancé le 18 mai 1908 et les adhésions furent immédiatement si nombreuses qu'une assemblée constitutive put être réunie le 31 du même mois. Les statuts de la nouvelle société

furent aussitôt adoptés et un Conseil d'Administration fut nommé qui réunissait cinq membres du Comité de la Société Amicale de Secours (parmi eux le secrétaire BRISAC) et sept anciens présidents des assemblées générales de cette même société : on était assuré que les deux sociétés resteraient unies « avec le ferme dessein de contribuer, chacune pour sa part, au progrès et à la solidarité polytechnicienne ». Une circulaire datée du 1^{er} octobre 1908 et annonçant la constitution de la Société des Amis de l'Ecole Polytechnique, précisait que cette société n'était nullement opposée à une évolution mais que celle-ci ne devait pas « porter atteinte au principe essentiel qui a toujours prévalu dans l'enseignement de l'Ecole » : il n'avait jamais été question d'empiéter en quoi que ce fût sur les attributions des pouvoirs publics et des autorités qui avaient la charge de l'Ecole, il s'agissait plutôt de les éclairer et de faire entendre l'opinion d'amis véritables et désintéressés, et de défenseurs d'une des grandes institutions du pays.

Son premier président a été M. CUVINOT (1883), Inspecteur Général des Ponts et Chaussées et Président de la Sté des Mines d'Anzin, qui avait été un des principaux artisans de sa fondation, Parmi les premiers vice-présidents figure Henri POINCARÉ. Le Maréchal FOCH devait la présider en 1927.

Le siège social et le bureau de la Société des Amis furent d'abord installés au 9 rue Pillet-Will ; l'assemblée constitutive et la première assemblée générale du 6 juin 1909 se réunirent dans la salle de la Société pour l'Encouragement de l'Industrie Nationale, 44 rue de Rennes, Le nombre des sociétaires passa de 560 en 1908 à 1200 en 1910 et à 2000 en 1911 ; entre temps, le siège social avait été transféré, le 15 avril 1910, au n° 7 de la rue de Madrid dans un local mis à sa disposition par le Comité des Forges et la Société était reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1911. Un banquet réunissait les sociétaires la veille de l'assemblée générale.

Aux termes de ses statuts, la Société des Amis de l'Ecole Polytechnique avait pour but de rechercher « tout ce qui peut contribuer à la prospérité de l'Ecole et à son maintien à la tête du haut enseignement scientifique ». Pour l'atteindre, elle suivait tout projet ou étude, faisait toutes démarches et provoquait toutes interventions utiles à l'Ecole et à ses élèves ou anciens élèves. Elle se proposait aussi de créer à Paris pour les Polytechniciens et les Amis de l'Ecole, un centre d'entente qui pût constituer un lien de plus en plus étroit pour le plus grand profit de tous. A cet effet, elle avait installé, à son siège social, un bureau permanent auquel chacun pouvait s'adresser et qui était chargé spécialement du service de l'offre et de la demande entre camarades : sur ce point, elle joignait ses efforts à ceux de la Société Amicale de Secours.

L'appel lancé par les fondateurs avait été suivi d'un succès rapide et complet, non seulement quant au nombre des adhérents mais aussi en ce qui concerne les ressources dont elle pouvait disposer, le professeur HAAG lui ayant légué sa fortune qui dépassait le million. Dès les premières années, elle obtint des résultats importants : l'Ecole Polytechnique fut investie de la personnalité civile par décret du 23 février 1910, et une souscription ouverte sur son initiative en vue d'améliorer l'outillage scientifique de l'Ecole produisit une centaine de mille francs. Par la suite, elle engagea des négociations avec le Conseil Municipal de Paris en vue d'obtenir l'agrandissement et le dégagement de l'Ecole : il s'agissait alors d'élargir la rue DESCARTES, de supprimer les immeubles dominant la grande cour et d'incorporer dans le périmètre de l'Ecole les terrains occupés par ces maisons.

La limite d'âge pour l'entrée à l'Ecole fut abaissée sur sa demande ; elle fit des représentations au ministre sur le nombre des admissions, suggéra que les élèves fissent leur service militaire après leurs années d'études et que l'entrée en vigueur de la loi de trois ans eût pour conséquence une réduction à deux ans de la durée d'étude de certaines écoles d'application ; elle obtint l'octroi du deuxième galon aux officiers de Marine ou assimilés à la fin de leur première année de service effectif après la sortie de l'Ecole.

Dans le domaine de l'enseignement, elle contribua à remettre en honneur les humanités en menant une campagne énergique pour le relèvement de la culture littéraire : elle s'opposa notamment à la suppression des majorations de points accordées aux candidats ayant fait du latin. Sa commission d'enseignement, présidé par COLSON, se montra des plus actives : des rapports furent établis sur les programmes du concours d'entrée et des cours de l'Ecole, des observations furent présentées sur le programme de Chimie, le président COLSON fit une déposition devant la Commission de l'Enseignement de la Chambre des Députés. En 1917 même, des rapports et des vœux furent émis au sujet de l'enseignement technique supérieur et des moyens à donner aux ingénieurs pour poursuivre leur instruction après leur entrée dans la carrière.

LES SOCIÉTÉS POLYTECHNICIENNES ENTRE LES DEUX GUERRES (1919-1939)

Pendant la période qui s'étend entre les deux guerres mondiales, les deux sociétés organisent en commun certaines manifestations, s'intéressant à d'autres dont la préparation est confiée à des commissions spéciales, et poursuivent leurs buts respectifs.

Cérémonies patriotiques.

La Société Amicale de Secours, la Société des Amis et le Groupe Parisien s'unirent pour fêter, le 4 mai 1919, le retour à l'Ecole des Polytechniciens qui avaient interrompu leurs études pour aller au front et l'entrée de ceux qui y étaient partis aussitôt après leur admission. Les six promotions revenues pour reprendre des études si longtemps interrompues, furent accueillies dans la magnifique salle de l'Opéra, par le Président de la République ayant à ses côtés les maréchaux JOFFRE et FOCH. Des discours émouvants furent prononcés par Raymond POINCARÉ et par NOBLEMAIRE, président de la Société amicale de secours ; le Président de la République rendit hommage à l'héroïsme de ces jeunes gens devenus hommes « au contact de réalités épouvantables », tandis que NOBLEMAIRE rappelait avec le souvenir de nos huit cents morts, le détail des services rendus par tous nos camarades militaires et civils. L'orchestre de l'Opéra, des chanteurs, des cinéastes, ajoutèrent le charme de leurs productions artistiques à cette grandiose cérémonie.

Une autre manifestation du souvenir et du patriotisme suscita l'intérêt des deux sociétés. Dès 1921, leurs Comités se mirent d'accord pour lancer un appel en vue de rendre à la mémoire des Polytechniciens tombés au champ d'honneur pendant la grande guerre, le pieux et reconnaissant hommage qui leur était dû. Le professeur d'architecture UMBDENSTOCK et son adjoint CASSAN proposèrent d'élever ce monument devant l'infirmerie de l'Ecole, en un emplacement dominant le square Monge d'où les noms inscrits auraient été visibles, On objecta que les élèves n'auraient pas ce monument sous la vue et l'on suggéra de le placer dans la cour d'honneur, à l'endroit où se dresse le polytechnicien de 1814 que l'on aurait déplacé. Finalement, on décida de le placer dans la cour d'honneur mais en bordure de la rue Clovis : il a la forme d'un mur flanqué de deux larges colonnes et sur lequel furent inscrits 883 noms depuis celui du Maréchal MAUNOURY jusqu'à ceux des jeunes de la promotion 1918. Ce fut le 24 octobre 1925 que l'inauguration du monument aux morts eut lieu, sous la présidence du Maréchal FOCH et en présence du Président de la République. Le général ARCHINARD président de la Société Amicale de Secours, prononça le premier discours ; le maréchal FOCH parla ensuite puis le Général THOMAS commandant de l'Ecole Polytechnique, et le président du Conseil des Ministres, Paul PAINLEVÉ, Ministre de la Guerre et professeur à l'Ecole, prirent à leur tour la parole. La pluie incessante avait rendu la cérémonie encore plus austère

Au lendemain même de la guerre, une délégation de la Société des Amis de l'Ecole Polytechnique s'était rendue aux Etats-Unis pour

assister à l'inauguration du monument de West-Point, l'école militaire américaine qui présente le plus d'analogie avec l'Ecole Polytechnique. De son côté, la Société Amicale de Secours qui, en 1917, avait reçu 50.000 francs de dons américains, remis entre ses mains par le maréchal JOFFRE à la suite de son voyage aux Etats-Unis, apprenait que les fondateurs de l'American Ouvroir Funds avaient obtenu de familles américaines des parrainages pour des orphelins de Polytechniciens tombés au champ d'honneur.

Le secrétaire de l'Amicale, Emile BRISAC (1871) qui était également membre du Conseil d'administration de la Société des Amis, proposa en 1923, année du cinquantenaire de la promotion 1873 à laquelle appartenait le Maréchal FAYOLLE, de grouper dans une fête commune les sept promotions, de 1868 à 1874, qui avaient le privilège de tutoyer un maréchal de France, JOFFRE et FOCH appartenant respectivement aux promotions 1869 et 1871. La réunion, à laquelle participait le commandant de l'Ecole, eut lieu le 21 mai 1923 ; des allocutions furent prononcées au réfectoire par COLSON et FAYOLLE ; puis SCHËNDORFFER (1869) au nom de ses camarades d'Alsace, remercia les trois maréchaux d'avoir délivré sa petite patrie. Le 27 avril 1928, JOFFRE et FOCH inaugurèrent la porte qui met en communication l'amphithéâtre de Physique et le jardin du général, porte qui s'appelle désormais « porte des maréchaux ».

Le bal (suite de son historique).

La société Amicale de Secours avait surmonté les difficultés financières résultant de la guerre, en ouvrant en 1915 une souscription pour faire face à l'augmentation de ses charges et à la diminution de ses ressources, mais pour en faire profiter ses protégés elle dut modifier ses statuts de façon à se soustraire à l'obligation de capitaliser l'excédent des recettes sur les dépenses de chaque exercice. Un décret du 2 mai 1916 approuva les nouveaux statuts et la Société put ainsi placer en bons de la Défense Nationale, lui permettant une réalisation rapide, l'excédent de ses recettes sur ses dépenses. Elle regrettait cependant que le malheur des temps ne lui permit plus de compter sur les ressources importantes que lui procurait les bals.

Le Groupe Parisien décida pourtant d'organiser, le 16 mai 1920, une soirée dansante qui rapporta une somme de 50.000 francs, versée aussitôt dans la caisse de la Société Amicale : il y avait eu la même affluence qu'autrefois à l'Hôtel Continental. Le bénéfice fut un peu moindre à la reprise des bals, en 1921.

Pour augmenter les recettes, on envoya d'office deux billets à tous les polytechniciens de la région parisienne, en les priant de les renvoyer s'ils ne s'en servaient pas. Le produit des fêtes annuelles permettait

de majorer de 25 % le montant des secours : de 198 en 1915, le nombre des familles secourues était passé à 258 en 1923. Cependant le bal de 1924 accusa une diminution des recettes.

Tout s'améliora lorsqu'on eut fait appel à Jacques ROUCHÉ, directeur de l'Académie Nationale de Musique et de Danse, membre de l'Académie des Beaux-Arts, qui consentit à offrir le cadre merveilleux de l'Opéra aux organisateurs du bal. La recette passa de 30.000 francs en 1924 à 110.000 francs en 1925, ce qui représentait 40 % du montant des secours ; elle était de 205.000 francs en 1928, année où Jacques ROUCHÉ présida la 57^e assemblée générale de la Société Amicale de Secours, et le nombre des assistants s'élevait à 6.623.

Par ailleurs un décret du 12 décembre 1922 avait autorisé une modification des statuts, ayant pour objet de mettre en rapport avec le prix de la vie le montant des cotisations annuelles et des souscriptions perpétuelles, L'impression de l'annuaire n'était plus une lourde charge depuis que la publicité y avait été introduite. En octobre 1927, la S.A.S. décida la publication d'un bulletin trimestriel, dans le but d'attirer à elle de nouveaux concours.

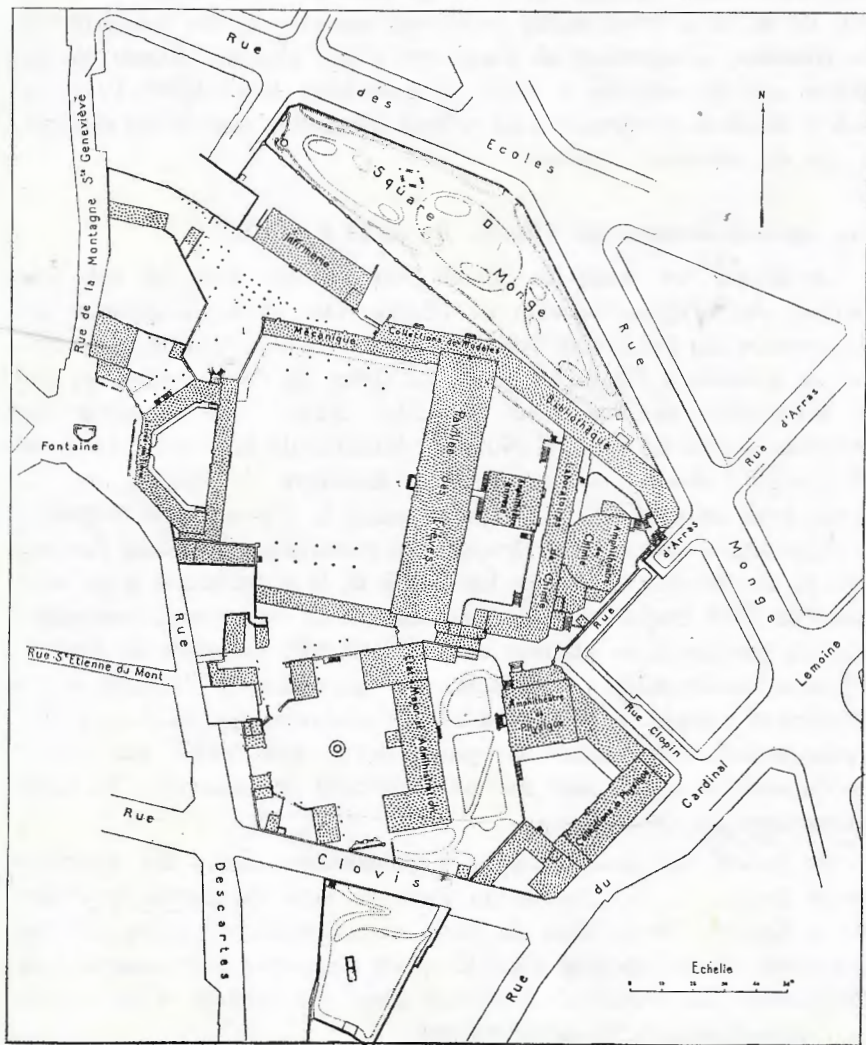
Les agrandissements de l'Ecole, de 1927 à 1937.

La Société des Amis de l'Ecole Polytechnique joua un rôle important dans l'agrandissement de l'Ecole. Dès 1924, la question du dégagement des locaux qui avait déjà retenu l'attention avant la guerre, fut de nouveau à l'ordre du jour ; au début de l'année suivante, sur la proposition de ROUSSEAU, Conseiller d'Etat, une démarche fut effectuée auprès du Général NOLLET, Ministre de la Guerre, pour lui demander d'admettre le principe d'un isolement de l'Ecole, dont le projet avait été étudié en 1910. En attendant la réalisation de ce projet, il importait de ramener rue Descartes la promotion logée dans l'ancien collège des Jésuites de la rue Lhomond, et la construction d'un bâtiment de deux étages au-dessus des billards fut un moment envisagée. Mais la préférence du Ministre de la Guerre alla au projet du général THOMAS, commandant de l'Ecole, qui prévoyait le dégagement et l'isolement complet de l'Ecole dans les conditions que la Société des Amis avaient préconisées : ce projet devait être réalisé par étapes en donnant la priorité aux travaux permettant de rassembler les deux promotions rue Descartes.

La Société des Amis multiplia les démarches auprès des ministres de la Guerre et de l'Instruction Publique ainsi qu'auprès du Préfet de la Seine et de la Ville de Paris, sans omettre de s'adresser aux industriels et aux sociétés pour les prier d'apporter leur concours au financement des travaux. Ce dernier appel fut entendu et la Société des Amis disposa de plusieurs millions.

Dans sa délibération du 30 décembre 1927, le Conseil Municipal de Paris se montra favorable aux projets d'agrandissement de l'École, et le 5 mars 1928 fut signée, par Raymond POINCARÉ, Président du Conseil, Paul PAINLEVÉ, Ministre de la Guerre, Paul BOUJU, Préfet de la Seine, et le Maréchal FOCH, président de la Société des Amis de l'École Polytechnique, une convention par laquelle l'Etat, la Ville de Paris et la Société des Amis de l'École Polytechnique s'engageaient à payer, chacun pour un tiers, la dépense évaluée à 33 millions, l'Etat prenant à sa charge, les dépassements éventuels ; sur les fonds fournis par la Société des Amis, un million était réservé aux laboratoires. La pose de la première pierre eut lieu le 9 juin 1928.

Plan de l'École Polytechnique et de ses abords en 1925.



fut donné tandis que le bâtiment ancien élèves, placé au centre de la cour, prenait le nom de pavillon JOFFRE. Le vainqueur de la Marne assistait à la cérémonie, ainsi que la maréchale FOCH. La Société des Amis offrit des bustes des maréchaux placés dans le vestibule d'honneur et assura l'ameublement des nouveaux bâtiments ainsi que les aménagements de la Bibliothèque.

Trois ans plus tard, le *nouvel amphithéâtre Henri Poincaré* était inauguré par Albert LEBRUN Président de la République. Après le Général ROYER, commandant l'Ecole, Clément COLSON, président de la Société des Amis de l'Ecole Polytechnique, prononça une allocution pour remercier le Président de la République qui lui répondit en exprimant le vœu que l'Ecole Polytechnique « demeure le pur foyer de haute science et de patriotisme fervent où des générations de jeunes français viendront allumer à leur tour le flambeau qui doit contribuer à éclairer et à guider notre pays ».

Le 13 juillet 1937, l'ensemble des nouveaux bâtiments fut inauguré par le Président de la République. Ce fut, cette fois, le général NOLLET, grand chancelier de la Légion d'Honneur, qui, en sa qualité de président de la Société des Amis de l'Ecole Polytechnique, prononça le premier discours, rappelant que son illustre prédécesseur, le Maréchal FOCH, avait mis tout son prestige au service de l'amélioration de l'Ecole. René GILLOUIN, vice-président du Conseil Municipal de Paris, et le général HACHETTE, commandant l'Ecole, prirent ensuite la parole.

Le Pavillon FOCH qui ne comportait, dans la construction de 1930, que 3 étages fut, par la suite, surélevé d'un étage en 1955. Bien qu'elle se soit produite plus tard, mentionnons ici la reconstruction complète du vieux bâtiment des élèves, ou Pavillon JOFFRE, reconstruction qui fit disparaître le « Belvédère » et ne laissa subsister que le fronton et la partie centrale de la façade ancienne, et qui fut achevée en 1950 sous la direction de l'architecte TOURRY (1924), professeur d'Architecture à l'Ecole.

Puisque nous parlons des locaux, indiquons que la Société des Amis de l'Ecole Polytechnique obligée en 1936 de quitter son local de la rue de Madrid, fut autorisée à fixer son siège à l'Ecole même ; d'abord installée dans deux pièces du rez-de-chaussée du bâtiment de la « boîte à claque », elle souscrivit l'acquisition des locaux dans les bâtiments en construction pour la Physique et les laboratoires, au coin de la rue Clovis et de la rue du Cardinal-Lemoine, locaux qu'elle échangea finalement contre les pièces qu'elle a occupées avec la S.A.S., dès 1942, dans le bâtiment d'Administration du 17 rue Descartes et qui sont aujourd'hui le siège de la nouvelle A.X.

L'aide à l'enseignement.

L'aide aux laboratoires de l'Ecole fut toujours l'une des préoccupations de la Société des Amis. On la vit s'intéresser en 1920 à la création des laboratoires de chimie et de physico-chimie, accéder en 1925 à une demande des élèves visant à l'acquisition d'appareils pour le laboratoire de mécanique, ouvrir en 1930 une nouvelle souscription pour les laboratoires de l'Ecole. En 1938, son Conseil décida d'accorder son concours financier pour l'exécution de travaux de construction des laboratoires de physique, ainsi qu'ultérieurement pour l'installation à l'Ecole d'un électro-aimant à grande puissance permettant l'étude des particules de grande énergie et des rayons cosmiques ; il adressa un pressant appel aux grandes firmes industrielles et aux chefs d'industrie pour qu'ils l'aident à trouver une source régulière de recettes à l'échelle des laboratoires de recherche.

L'attribution de bourses d'études ou de voyages entra dans ses préoccupations régulières. On la vit encore, en 1937, se préoccuper de développer davantage la recherche scientifique à l'X. Dans le même ordre d'idées, elle encouragea les élèves préparant des certificats de licence, participa aux frais d'impression de thèses de doctorat, accorda des subventions d'une part pour la publication du « Journal de l'Ecole Polytechnique », d'autre part pour l'organisation de manipulations de physique.

Le souci d'assurer le rayonnement de la France à l'étranger amena la Société des Amis à s'intéresser à l'organisation du musée de Bonaparte au Caire. Elle s'associa à l'hommage rendu aux grandes figures polytechniciennes en participant aux cérémonies organisées pour le centenaire de Charles de FREYCINET, pour l'inauguration de la statue du Maréchal JOFFRE érigée à Chantilly, pour celle des monuments aux généraux BORGNIS-DESBORDES et ARCHINARD ; elle fit, en 1932, éditer à ses frais l'ouvrage intitulé « L'Ecole Polytechnique », fêta l'année suivante la quarantième année d'enseignement de Maurice d'OCAGNE, professeur de géométrie, s'associa à la cérémonie organisée à la Sorbonne en 1937, à la mémoire d'Henry LE CHATELIER.

Le décret « Suquet » du 24 août 1939.

Mais la question la plus importante que la S.A.X. a contribué à faire aboutir, à cette époque, dans le domaine des études, est celle de *l'organisation de la recherche scientifique dans les corps techniques de l'Etat*. Constatant qu'une certaine déficience dans les services de recherche des Corps d'ingénieurs et d'officiers ne pouvait être attribuée à une insuffisance de formation scolaire mais au fait qu'une formation scientifique supérieure ne s'acquiert que par un travail de recherches personnelles poursuivies dans un laboratoire, l'Association a, pour

des démarches pressantes, fait prendre la décision d'obliger certains Corps techniques de l'Etat à affecter à des postes de recherche scientifique un petit nombre de leurs ingénieurs et officiers. Tel est l'objet du décret du 24 août 1939 (J. O. du 30 août 1939, page 10 874) signé par le Président du Conseil et Ministre de la Défense, Daladier, et qui est désigné familièrement sous le nom de décret « SUQUET », du nom du membre du Conseil de l'A.X., le camarade SUQUET (1891), Inspecteur général des Ponts et Chaussées, qui s'était particulièrement dépensé pour le faire aboutir.

Ce décret est toujours en vigueur et des postes supplémentaires ont été créés dans les différents Corps pour en permettre l'application.

La période des hostilités de 1939-45.

Au début de la dernière guerre mondiale, les deux sociétés continuèrent à fonctionner « dans des conditions appropriées », sans qu'il y eût évidemment d'assemblée générale. Mais l'occupation allemande, avec l'établissement de la ligne de démarcation, vint apporter une gêne considérable à leur activité : en ce qui concerne la Société amicale de Secours, seuls son président, le général MAURIN, et son secrétaire général, le colonel TOURNAIRE, se trouvaient dans la zone sud et ils ne possédaient ni argent ni liste de personnes à secourir ; heureusement MM. CHERADAME et LE NORMAND qui avaient des entreprises dans les deux zones, purent leur fournir le nécessaire. C'est ainsi que la Société Amicale put procurer des subsides à la Caisse des élèves et que le Général CALVEL, gouverneur de l'Ecole installée à Lyon, put commencer à faire fonctionner l'aide aux prisonniers.

Mais le 21 janvier 1942, le commandant allemand du Grand Paris signifia aux deux Sociétés qu'il leur était interdit de fonctionner. Le vice-président de la Société Amicale, Jacques ROUCHÉ, obtint un nouvel examen de la situation, ce qui fournissait un sursis dont le secrétaire PETITJEAN et le trésorier Louis MARTIN profitèrent pour envoyer rapidement les secours du premier trimestre ; le 18 février, l'interdiction était renouvelée. Le 15 avril furent mis les scellés sur les locaux occupés, ce qui amena Jacques ROUCHÉ à avancer de ses deniers la somme nécessaire à l'envoi des secours ; ce fut seulement le 12 mai 1943, lors du retour à Paris de l'Ecole Polytechnique, que les scellés furent levés.

Paralysées par l'interdiction de fonctionner, les deux Sociétés n'auraient pu agir en faveur des prisonniers si un fil invisible, — selon l'expression du général MAURIN, — ne les avait reliées à une organisation mise sur pied par le général CALVEL revenu à Paris. Une liaison fut ainsi établie avec les 900 polytechniciens prisonniers de guerre qui purent recevoir livres, revues et colis de vivres.

A la reprise de son activité en 1945, la S.A.S. ouvrit une souscription pour aider Madame d'ESTIENNE D'ORVES à offrir un navire de grande pêche aux marins qui avaient accompagné son mari, notre héroïque camarade dans ses traversées clandestines.

LA PERIODE CONTEMPORAINE (1945-1965)

Création de l'Association A.X. (première version) en 1946.

Une difficulté d'ordre administratif se présenta en 1943 lorsque le groupement des sociétés françaises d'ingénieurs, constitué en une Fédération, la FASFID, proposa aux associations polytechniciennes d'adhérer à ce groupement. On constata qu'aucune de nos deux Sociétés existantes ne représentait, à elle seule, l'ensemble des anciens élèves et leurs intérêts. La solution permettant d'adhérer en corps au nouvel organisme fut trouvée dans une association, de type fédéral, de toutes les sociétés et de tous les groupements polytechniciens. C'est ainsi que fut fondée en 1946 « l'association des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique » ou A.X. présidée annuellement, et alternativement, par le Président de la S.A.S. et celui de la S.A.X. Elle avait pour objet statutairement de « représenter en tant que de besoin vis-à-vis des tiers la collectivité des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique ». C'est par l'intermédiaire de l'A.X. et de la FASFID que fut décidé par l'Etat l'emploi du sigle E.P. pour désigner les ingénieurs diplômés de l'Ecole Polytechnique.

La FASFID devint enfin le lieu où des liens fréquents s'établirent entre les diverses grandes écoles et écoles d'ingénieurs et, signe des temps nouveaux, des activités communes naquirent, surtout en province, entre anciens élèves des différentes grandes écoles, pour répondre à des besoins nouveaux (conférences dans une maison commune, « recyclages », représentation de techniciens auprès des pouvoirs publics etc...).

Cette Association A.X. réunissait, outre la S.A.S. et la S.A.X., les divers groupements polytechniciens : le groupe Parisien (ou GPX), les groupements professionnels et régionaux, organismes très actifs et très vivants dont le but est de provoquer des réunions amicales entre gens de même profession ou de même résidence. Ils sont devenus de ce fait affiliés à l'A.X. Leur nombre s'élève à 77. Un des plus importants et des plus récents, au point de vue constitution, est le groupe des anciens caissiers et des délégués de promotion.

Nous verrons plus loin que l'association A.X. ainsi créée en 1946 a disparu en 1962 du fait de la transformation des sociétés S.A.X.

et S.A.S. en une seule, mais son appellation A.X. a subsisté comme sigle de la nouvelle et unique société polytechnicienne.

Sesquicentenaire de l'Ecole Polytechnique.

Le sesquicentenaire de l'Ecole Polytechnique fut fêté en 1944, à Tunis, à Alger et à Casablanca, ainsi qu'à New-York et aussi dans les camps de prisonniers. La Société Amicale et la Société des Amis eurent à cœur de célébrer à leur tour cet anniversaire de la fondation de l'Ecole, mais les circonstances ne leur permirent de le faire qu'en 1946. La décision fut prise le 20 octobre 1945 par l'A.X. qui fit coïncider ces fêtes avec la reprise du Bal de l'X ; Jacques ROUCHÉ présida la Commission chargée de l'organisation.

La semaine du sesquicentenaire débuta le samedi 11 mai 1946 par la remise à l'Ecole, par le général BLANCHARD, du monument aux morts devenu le monument des deux guerres. Après le discours du général d'armée BLANCHARD qui salua, en même temps que le Ministre des Armées et le Corps Diplomatique, les délégations de l'Ecole Militaire de Sandhurst et de l'Ecole Militaire royale belge, deux élèves de l'Ecole Polytechnique et des deux délégations étrangères déposèrent des gerbes de fleurs au pied du monument.

La fête du Point Gamma eut lieu le lendemain dimanche, ainsi que, à l'amphithéâtre Poincaré, les assemblées générales des deux sociétés, dont les dirigeants se réunirent au réfectoire de l'Ecole, le jeudi 16 mai, jour où eut lieu à l'Opéra le Bal de l'X. Le mardi 14, le Groupe Parisien donna une soirée de gala à la Cité Universitaire, et le vendredi 17 eurent lieu des cérémonies religieuses et des conférences sur les grands ingénieurs polytechniciens. La semaine se clôtura le samedi 18, par le dépôt de palmes aux monuments de Monge, de Vaneau, de Sadi CARNOT, des maréchaux JOFFRE et FOCH, du Commandant d'ESTIENNE D'ORVES. Une médaille commémorative du sesquicentenaire fut frappée par la Monnaie.

Commémorations de polytechniciens.

En 1947, la Société des Amis de l'Ecole Polytechnique adhéra à la souscription ouverte pour l'érection, au Palais de Chaillot, d'un monument du Maréchal FOCH ; le général BLANCHARD lança, le 15 janvier 1948, un appel à tous les polytechniciens afin qu'ils aident la Société à réaliser ce projet.

Trois ans plus tard, on décida de grouper en une seule cérémonie, malgré une légère différence dans les dates de naissance, la célébration des centenaires des maréchaux JOFFRE, FOCH et FAYOLLE. Cette

cérémonie eut lieu le 5 juillet 1952, à l'Ecole Polytechnique, sous la présence de nombreuses personnalités. Les généraux MAURIN et BLANCHARD, respectivement présidents de la S.A.S. et de la S.A.X. évoquèrent la figure des maréchaux vainqueurs de la première guerre mondiale.

En 1949, l'Ingénieur général LAMOTHE, Directeur des Etudes, représenta les sociétés à la cérémonie du bicentenaire de la naissance de LAPLACE, qui eut lieu le 22 mai à Beaumont-en-Auge. En 1954, le général HARTUNG représenta l'A.X. aux cérémonies du Centenaire de la mort de François ARAGO, qui eurent lieu le 8 octobre à Perpignan. En 1960, la S.A.X. participa à la cérémonie commémorative de la naissance du général ESTIENNE, le « père des chars », cérémonie qui eut lieu à l'Ecole le 26 novembre ; elle prit part également, le 29 avril 1960, à l'inauguration, dans la « boîte à claque », d'un médaillon à la mémoire du président Albert LEBRUN. L'année suivante, elle participa, le 5 décembre 1961, à la Sorbonne, à la commémoration de la mort de Louis VICAT, inventeur du ciment.

Centenaire d'Henri Poincaré.

En 1954, fut célébré le centenaire de l'illustre mathématicien né en 1854. La S.A.X. alors présidée par le général MAURIN, fit partie du Comité d'honneur de patronnage, ainsi que le général LEROY, au nom de l'Ecole. Des cérémonies eurent lieu du 13 au 22 mai 1954, tant à Paris qu'à Caen et à Nancy lieu de naissance du savant. Ce fut à la Sorbonne qu'un hommage national et international fut rendu le 15 mai, en présence du Président de la République, René COTY, mais l'Ecole Polytechnique ne pouvait manquer de fêter elle-même, et particulièrement, le centenaire du major d'entrée de sa promotion 1875. Cette cérémonie eut lieu le 16 mai, à l'Ecole, sous la présidence de M. René PLEVEN, Ministre de la Défense Nationale, et en présence du général MAURIN et du général HARTUNG, les présidents de nos sociétés. Le professeur Gaston JULIA, président du Comité d'Organisation, remit à l'Ecole le médaillon portant les traits du savant, médaillon qui fut placé en face de celui du maréchal JOFFRE. Le général DASSAULT, membre de l'Institut, grand chancelier de la Légion d'Honneur, rendit hommage au génie d'Henri POINCARÉ et remercia notre société de la publication des œuvres. L'Institut de France, l'Institut POINCARÉ, la Société des Ingénieurs Civils, la Faculté des Sciences de Caen, le lycée Henri POINCARÉ de Nancy, devaient, les jours suivants, commémorer à leur tour la naissance de l'éminent polytechnicien.

Le 9 novembre 1954, la S.A.X. décida que, chaque année, serait décerné au major de sortie *un prix Poincaré* composé d'une collection des œuvres du savant et d'un médaillon du Centenaire.

Edition des œuvres d'Henri Poincaré et d'autres savants.

La publication des *œuvres d'Henri Poincaré*, commencée avant 1940, sous la direction de l'Académie des Sciences, par la librairie Gauthier-Villars, avait été interrompue par les hostilités de 1940-1944 et l'Académie des Sciences ne pouvait plus, à elle seule, financer cette impression. Il restait 7 volumes à publier sur un total de 10 tomes prévus qui furent portés ultérieurement à 11.

Saisie en 1948 par M. JULIA, la S.A.X. accepta de se substituer à l'Académie des Sciences, pour provoquer et recevoir des souscriptions et poursuivre l'exécution du contrat d'édition. Elle fit appel en 1949 au C.N.R.S., aux industries... Un concours particulièrement efficace et généreux vint de la part du C.N.P.F., grâce à Pierre RICARD (1918), Président de la Chambre Syndicale de la Sidérurgie française et premier vice-président du C.N.P.F. L'œuvre fut presque achevée pour le centenaire d'Henri POINCARÉ de 1954.

Le « Comité Henri POINCARÉ » créé par la S.A.X. a, après l'exécution des nouveaux volumes, assuré les réimpressions utiles et prescrit pour l'Académie des Sciences, l'utilisation des fonds restants et des revenus annuels de l'édition. C'est ainsi que furent décidés, notamment, l'édition d'œuvres de CAUCHY et de Camille JORDAN dont l'impression de 4 tomes d'œuvres et mémoires s'est achevée, cette année même, en 1965.

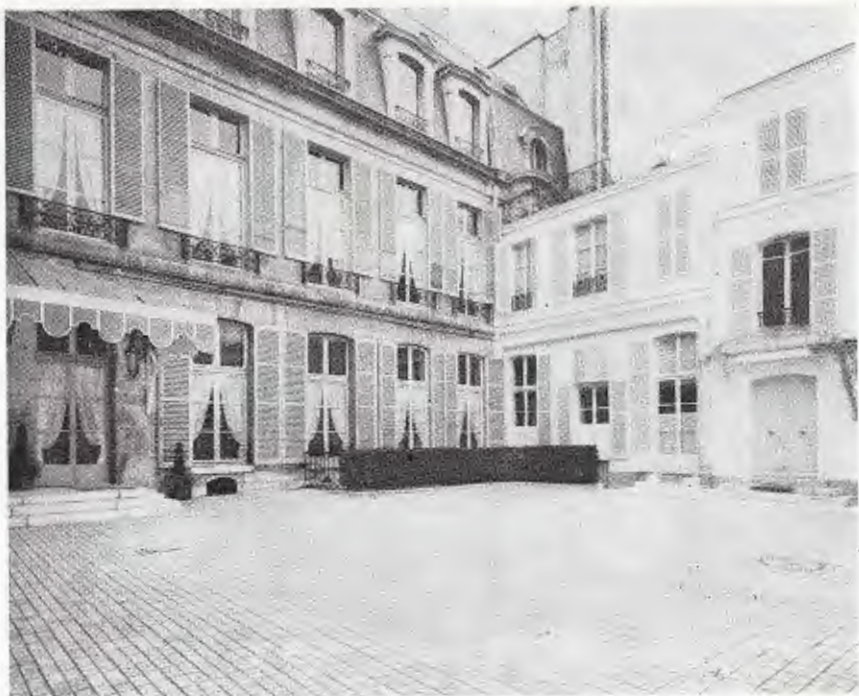
LES IMMEUBLES ET INSTITUTIONS

L'association possède :

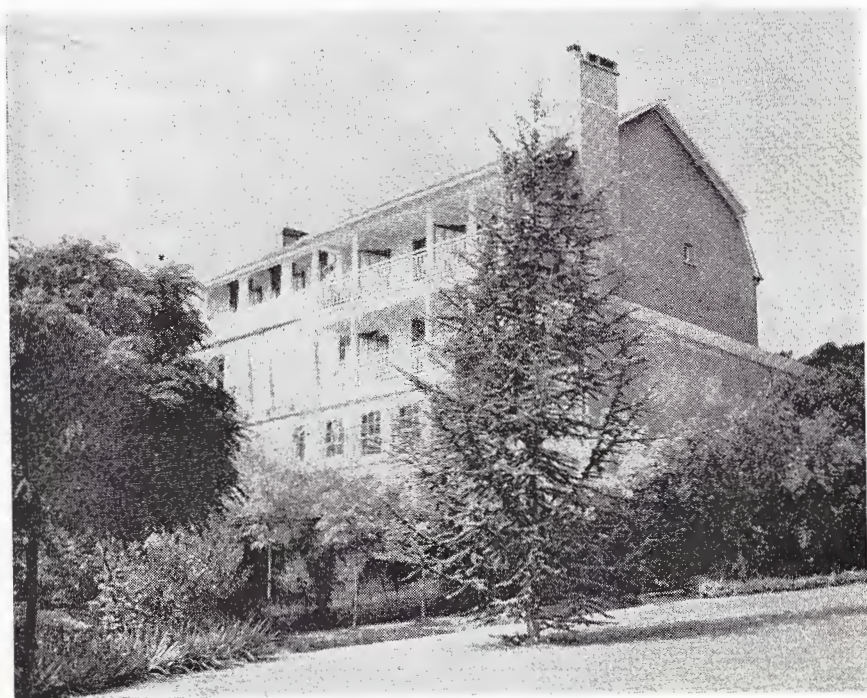
— la maison de VAUQUOIS, avec une propriété agricole située dans le village de Vauquois, près de Verdun, dans la Meuse. Legs du général de division DEPREZ (promo 1874), décédé en 1944, qui a prescrit que la maison devrait servir gratuitement de séjour d'été à des familles polytechniciennes. Chaque année, la maison située dans un village de campagne, est occupée par une famille qui est, en général, de la région.

— la fondation CHOTARD comprenant un immeuble donné en 1961 en location à bail, à l'A.X., par Madame A. CHOTARD, femme de notre camarade de la promotion 1920 Sp, en souvenir de leur fille décédée. Le but de cette maison est d'offrir à des jeunes filles, filles ou parentes de polytechniciens, venant de la province pour des études à Paris, un logement présentant les garanties morales et matérielles d'un milieu polytechnicien. Elle est située 6 rue du Transvaal à Boulogne-sur-Seine (Seine).

— une maison de retraite, la « Résidence des polytechniciens » créée en 1963 à JOIGNY (Yonne) au 19 Faubourg de Paris, comprenant



La maison des Polytechniciens, 12, rue de Poitiers, Paris (7^e). (Photo studio Lorelle).



Maison de Retraite à Joigny (Yonne), 19, faubourg de Paris. Vue extérieure côté jardin sur l'Yonne.



Maison de Retraite à Joigny (Yonne), 19, faubourg de Paris. Vue extérieure côté rue.



Fondation Arlette CHOTARD à Boulogne-sur-Seine, 5, rue du Transvaal. Maison de séjour pour jeunes filles de familles polytechniciennes (photo Studio JAN)

un immeuble et un grand jardin qui s'étend jusqu'à l'Yonne. Elle est en service depuis Avril 1964. Un second immeuble avec jardin, contigu au premier, et qui s'est trouvé en vente en 1965, est en cours d'acquisition. Les pensionnaires y trouvent le réconfort d'une vie entourée.

L'initiative de cette création remonte à 1956, époque à laquelle un groupe de camarades et de dames d'appartenance polytechnicienne, mit à l'étude l'installation d'une maison dans la région parisienne. Une association spéciale fut fondée le 14-3-1959 dont le président fut le général JAUBERT (1908). Après des recherches laborieuses qui conduisirent à porter les recherches assez loin de Paris, la Jaune et la Rouge du 1^{er} décembre 1962 put annoncer que des pourpalers allaient aboutir pour l'acquisition d'un ancien hôtel à JOIGNY, entre Sens et Auxerre, sur la grande ligne SNCF de Paris à Dijon. Sanctionné par une assemblée générale de la S.A.S., du 22 février 1963, le contrat d'acquisition fut signé par le président de la nouvelle A.X. le 20 avril 1963 et la maison ouverte un an après. Une fois l'acquisition réalisée, l'association spéciale dont nous venons de parler, prononça sa dissolution et la gestion fut assurée par l'A.X. qui avait la propriété de la maison.

L'A.X. est étroitement associée à :

— *la Maison des Polytechniciens* qui occupe le très bel hôtel de POULPRY, du nom d'un de ses propriétaires du XVIII^e siècle, qui s'élève dans la silencieuse et un peu étroite rue de Poitiers, au n^o 12, dans le quartier du Faubourg Saint-Germain. Cette maison acquise en 1930, par la Société par actions « La Maison des Polytechniciens » créée pour fonder un lieu de rencontre des anciens élèves de l'Ecole, a vu se succéder d'innombrables réunions et repas de promotions et de groupes, ainsi que des cérémonies familiales auxquelles elle fournit un cadre très apprécié. Elle a conservé, de son passé, une décoration ancienne, enrichie au Second Empire, mais où l'influence du XVIII^e siècle domine. Sa cour et son jardin lui ont conservé le caractère des hôtels du faubourg Saint-Germain.

L'Association des anciens élèves ne gère pas directement la maison de la rue de Poitiers, mais possède la majorité des actions de la Société. La maison sert de siège à la Commission du Bal que l'A.X. y réunit périodiquement et abrite également l'importante organisation du Groupe Parisien des X, ou *G.P.X.*

Les publications — L'aide à l'enseignement post-scolaire.

L'Association publie, depuis une date voisine de sa fondation, un *Annuaire* donnant la liste des anciens élèves. On trouvera, dans le présent opuscule, des illustrations montrant l'aspect qu'a revêtu successivement cet annuaire.

On trouvera également dans les illustrations l'historique des bulletins divers édités par les Associations et qui ont abouti, en 1948, à la revue « La Jaune et la Rouge », devenue depuis l'unique publication mensuelle de l'Association. Le format choisi (16 × 24) est assez réduit pour la commodité d'une lecture rapide des informations mensuelles, mais un numéro spécial est édité, chaque année au mois de Juin, sur grand format (24 x 31), pour traiter d'une manière approfondie d'un sujet d'intérêt général. Les titres de ces numéros spéciaux, dont tous les articles sont rédigés par des polytechniciens, ont été les suivants :

1960 : (premier numéro) L'Ecole Polytechnique en 1960.

1961 : Les Perspectives énergétiques. Préface de M. Jeanneney, Ministre de l'Industrie,

1962 : Les Biens d'Equipement. Préface de Pierre Massé, Commissaire général au Plan,

1963 : La Recherche fondamentale et appliquée. Préface de M. Palewski, Ministre d'Etat,

1964 : Les Transports. Préface de M. Jacquet, Ministre des Transports.

1965 : Les Télécommunications. Préface de M. Marette, Ministre des Télécommunications.

En 1943, M. CLAUDON, alors gouverneur de l'Ecole, instaure des conférences faites par des membres du Corps Enseignant de l'Ecole, à l'intention des élèves sortis depuis plus ou moins longtemps de l'Ecole. Ces conférences dites « conférences polytechniciennes » sont une information générale sur des sujets variés et se poursuivent chaque année sous l'égide de l'A.X. qui en assure la gestion.

Depuis 1962 la Direction de l'Ecole crée chaque année une session *d'enseignement post-scolaire*, destiné aux anciens élèves et qui constitue des cours proprement dits. L'Association contribue également à ces cours pour assurer leur fonctionnement administratif et financier.

Le bal de l'X (suite).

Le Bal de l'X continue à être chaque année l'occasion de réunion et de bienfaisance dont il a été question dans les chapitres précédents. Ce bal a lieu presque toujours à l'Opéra et en général en Novembre. Toutefois, un essai a été tenté en Juin 1958 avec beaucoup de bonheur, de tenir cette réunion dans l'Orangerie du Palais de Versailles, avec concert dans la chapelle du Palais et souper dans la galerie des Batailles. Mais si ce bal a été un grand succès, l'Association donne ses faveurs à un bal d'automne et au cadre de l'Opéra.

Questions concernant l'Ecole. Les problèmes actuels.

Nous terminerons cet historique en évoquant brièvement les actions que l'Association des anciens élèves a entreprises, ces dernières années,

pour aider à ce que l'Ecole réponde à son objet et maintienne son renom.

La réforme de l'enseignement et l'organisation de la recherche scientifique sont deux questions qui furent fréquemment évoquées ces dernières années. Peu après 1946, l'Association fit l'examen du rapport de la Commission LANGEVIN qui préconisait la transformation des grandes écoles en Instituts spécialisés rattachés aux Universités et ouverts aux seuls candidats pourvus d'une licence, et défendit l'organisation des grandes écoles. Le rapport du général LACAÏLLE à l'Assemblée générale de la S.A.X. du 5 mai 1951, relate son action. Cette question a continué à occuper les esprits, et 1965 voit encore se poursuivre les études sur l'organisation générale de l'enseignement, études multiples et d'un intérêt capital, qui se sont exprimées ces dernières années dans plusieurs rapports et études gouvernementales encore en cours. L'Association s'est émue, en premier chef, des difficultés croissantes rencontrées dans le recrutement des professeurs de mathématiques spéciales sollicités par d'autres emplois dans l'Université. Elle est intervenue à plusieurs reprises en 1964, auprès du Premier Ministre, conjointement avec les autres associations des Grandes Ecoles. Elle a tenu, en toutes occasions, à exprimer au Corps Enseignant des classes de « Spéciales » les sentiments d'attachement et de reconnaissance de leurs anciens élèves. A une époque où les études scientifiques et techniques prennent une telle importance, le recrutement des professeurs des classes « préparatoires » ne devrait pas soulever de questions.

Mais la discussion des projets de réforme générale de l'enseignement n'a pas empêché la Société des Amis de l'Ecole de suivre les projets de réforme de l'Ecole elle-même. En 1955, l'Ingénieur général DUMAÑOIS, président de la S.A.X. a remis au Général KENIG, Ministre de la Défense Nationale et des Armées, le rapport du Conseil d'Administration de la S.A.X. sur l'enseignement intérieur. En 1956, l'attention du ministre BOURGÈS-MAUNOURY fut attirée sur la nécessité de réformes également le régime statutaire de l'Ecole. D'importantes mesures furent décidées dont le développement des « petites classes », la création d'épreuves de simple contrôle, le rajeunissement des élèves à l'entrée, etc., sur les propositions de la Direction des Etudes et du Conseil de Perfectionnement présidé par M. Louis ARMAND. Un décret essentiel fut pris le 28 janvier 1957 (décret 57 78) définissant l'organisation et indiquant que l'Ecole est « destinée à donner à ses élèves une haute culture scientifique et à former des hommes aptes à devenir, après spécialisation, les cadres supérieurs de la Nation et, plus spécialement, des corps de l'Etat civils et militaires et des services publics ».

Ultérieurement, par décret du 4 juillet 1959, fut créée, sur la proposition initiale de M. CHERADAME, Directeur des Etudes, ce qu'on a

appelé la botte « Recherches » qui permet aux élèves sortant dans cette catégorie de ne pas avoir à rembourser leurs frais d'études s'ils obtiennent le Doctorat dans un délai de 6 années.

Nous n'en dirons pas davantage sur ce domaine de la Recherche qui s'étend et prend chaque jour, dans les organismes et industries, une place de plus en plus importante. Signalons toutefois que l'association lance chaque année un appel pour que les industriels attribuent à l'Ecole, notamment pour ses laboratoires, une part de leur taxe d'apprentissage, appel qui est très entendu.

Les carrières à la sortie de l'Ecole.

Si l'Ecole fournit en grand nombre les ingénieurs militaires des divers corps militaires de l'Etat, elle voit, par contre, diminuer et presque s'annuler le nombre de ceux qui choisissent une carrière d'officier proprement dit. L'Association s'est émue de cette désaffection qui rompt un recrutement traditionnellement important. Elle a donné tout son appui à la parution de l'arrêté du 17 juillet 1956 (J.O. du 20-7-56) dit arrêté « BOURGÈS-MAUNOURY » qui conférait à tout élève sortant dans les armes le droit de suivre, pendant les six premières années de service, un cours dans une Ecole d'application d'ingénieurs ou de faire un stage dans un laboratoire de recherches. Cet arrêté n'a toutefois pas rempli le rôle attendu et a été abrogé le 6-11-1963.

Une innovation importante a été la création d'options entre diverses spécialités pour l'ensemble des corps d'ingénieurs militaires. La Jaune et la Rouge du 1^{er} juillet 1964 en a analysé le principe. Un comité du Ministre des Armées a mis à l'étude la constitution d'un Collège de techniques avancées où seraient formés tous les ingénieurs militaires fusionnés eux-mêmes dans un seul corps qui porterait le nom de Corps des ingénieurs d'Armement. A l'heure où nous écrivons, cette fusion n'est pas encore effective mais il est probable qu'elle sera réalisée et que la création d'une école d'application commune jouera un rôle important dans l'organisation future.

Enfin et parmi les dernières interventions de l'Association, mentionnons les propositions formulées en 1964 auprès du Ministre des Armées, pour que le nombre des postes offerts aux élèves et considérés comme emplois au service de l'Etat, soit accru et que les emplois dans les services tels que ceux de l'E.D.F., de la S.N.C.F., de l'Energie Atomique, etc... ne soient plus considérés comme des postes de « démissionnaires ».

La fusion des associations (1963).

L'existence simultanée des trois grandes Sociétés polytechniciennes se justifiait par les considérations historiques que nous venons d'exposer,

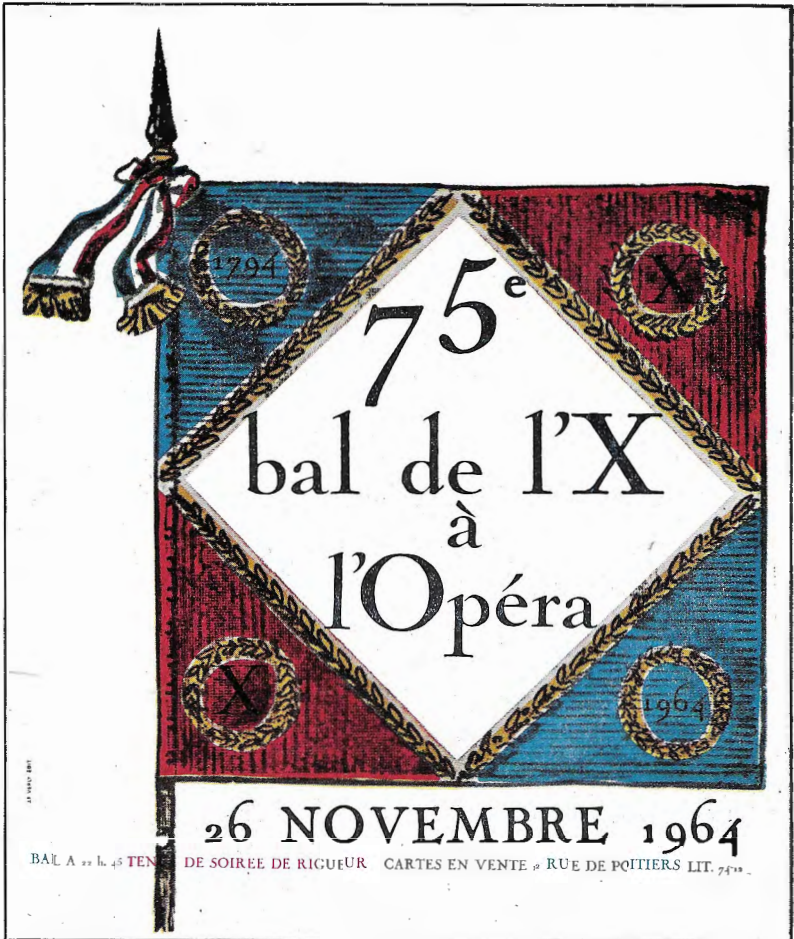
71^{ÈME} BAL DE L'X



A L'OPÉRA
LE 2 JUIN 1960

CARTES EN VENTE, 12, RUE DE POITIERS - LIT. 74-12

MOULOT - JE VÉRY EDIT



▲
AFFICHE DU BAL DE L'X - 1964

AFFICHE DU POINT GAMMA 1965
due au peintre MATHIEU ►

École Polytechnique



22
Mai
point gamma



UNE AFFICHE
DE CANDIDATS AUX FONCTIONS DE « CAISSIERS »

Chaque année, les 2 caissiers de promotion sont élus par leurs camarades. Au cours de leur campagne électorale, les candidats rivalisent d'ingéniosité et d'humour pour attirer l'attention de leurs électeurs. Leurs appels sont souvent illustrés d'une manière amusante. L'affiche ci-dessus, due à Jean EFFEL, et qui a figuré dans la campagne de « caisse » pour le tandem BTB de la promotion 1958, en témoigne.

mais cette pluralité d'associations était souvent mal comprise et, en 1961, les Bureaux de la S.A.S. et de la S.A.X. décidèrent de créer une commission chargée d'étudier les modalités d'une fusion des associations. Cette commission prépara un projet de réunion, en une seule, des diverses associations, avec cotisation unique, interdiction de rachat et institution d'une Caisse de Secours héritant, avec toute l'autonomie désirable, des pouvoirs et des attributions de la S.A.S.

Les trois sociétés polytechniciennes tinrent leurs assemblées générales respectives le 12 mai 1962, à l'effet de modifier les statuts et règlement intérieur de la Société Amicale de Secours et de dissoudre la S.A.X. Le regroupement fut ainsi effectué autour de la Société amicale de Secours, laissant intacts les moyens qu'elle consacrait traditionnellement à son action d'entraide, tout en concrétisant, d'une façon organique, l'unité d'action polytechnicienne reconnue indispensable.

La S.A.S. prenait ainsi, en élargissant ses buts, le nom de Société amicale des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, et choisissait comme sigle « l'A.X. » sigle devenu disponible par la dissolution de l'A.X. (première version) de 1946. Cette opération a été approuvée par un décret du 28 janvier 1963 (J.O. du 1^{er} février 1963, p. 1067).

Le déplacement de l'Ecole Polytechnique (décidé en 1964).

Une émotion bien compréhensible a saisi un grand nombre de polytechniciens à la nouvelle, annoncée en 1961, que le Ministre des Armées avait mis à l'étude le déplacement de l'Ecole considérée comme trop à l'étroit à Paris.

Que l'Ecole doive quitter la Montagne Sainte-Geneviève peut apparaître comme une rupture complète avec une tradition séculaire, mais la vie moderne a des impératifs auxquels il faut bien se soumettre.

L'Association a fait étudier la question par une de ses commissions. Abordée avec les sentiments que nous venons de rappeler d'un attachement profond aux lieux où se trouve actuellement l'Ecole, cette étude a conduit finalement ses auteurs à reconnaître que l'espace de Paris ne permettait plus l'extension nécessaire pour les développements demandés pour les « petites classes », les laboratoires, les commodités de travail de chaque élève, les activités sportives, les logements, etc., et le Conseil de l'Association a suivi les conclusions du rapport de sa Commission publié dans la Jaune et la Rouge du 1-5-1963, en concluant à la justification du projet.

L'implantation de l'Ecole Polytechnique sur le plateau de Saclay, à Palaiseau, en bordure de la vallée de Chevreuse, a été approuvée par le Gouvernement, le 22 juillet 1964. Sur ce vaste plateau, l'Ecole disposera de plus de 100 hectares, à côté d'autres Grandes Ecoles comme l'Institut Agronomique, la future école d'application de l'Ar-

mement, et dans le voisinage de la Faculté des Sciences d'Orsay et du Centre Atomique de Saclay.

Un mouvement général pousse les grands établissements à sortir de Paris. L'Ecole Centrale s'installe à Chatenay-Malabry près de Sceaux (Seine). L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales fonctionne déjà à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise).

Il reste à souhaiter, et l'Association s'y emploiera certainement dans toute la mesure de ses moyens, que l'esprit, la manière d'être et de penser de l'ancienne formation gardent toute leur vigueur dans l'Ecole transférée.

CONCLUSION

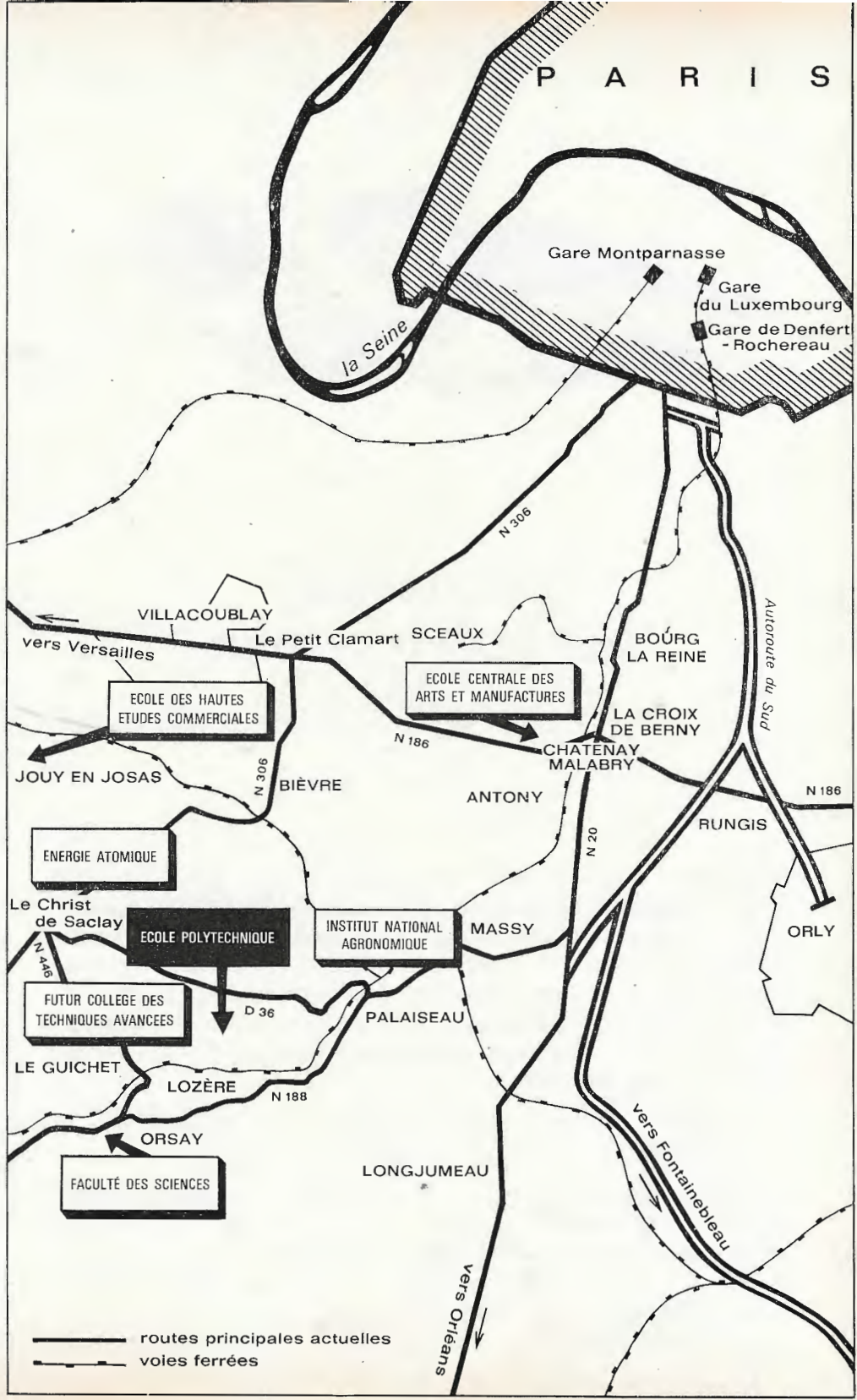
Si l'on jette un dernier coup d'œil rapide sur ce qu'a été l'existence de cette Société centenaire, on voit qu'une solidarité très agissante n'a cessé d'inspirer ceux qui en ont eu la charge. Née d'un sentiment de camaraderie qui entendait continuer à s'exprimer à travers les vicissitudes de la vie des uns et des autres, elle a d'abord voulu se consacrer à ceux que l'infortune atteignait et, en fait, elle n'a jamais dévié de cette ligne de conduite. Mais à ce sentiment d'entraide s'est ajouté un besoin de sauvegarder ce qui fait la force de l'institution. Cette force réside dans l'Ecole elle-même qui possède le secret de transformer en serviteurs passionnés du pays, de jeunes étudiants qui ont accepté de consacrer plusieurs années de leur vie à un grand labeur. Une institution de ce genre mérite qu'on lutte pour elle.

Nous nous sommes bornés à l'histoire de l'Association elle-même et de ses rapports avec la vie de l'Ecole, mais la vie de la Société Amicale est inséparable de la vie de tous ses membres et c'est un tableau de l'activité générale des anciens X qui devrait prendre place ici ; on en trouvera un résumé par ailleurs.

Cette année de centenaire marque l'avènement d'une période tout à fait nouvelle pour l'Ecole, période pleine de perspectives d'évolution tant dans son installation matérielle que dans son enseignement qui doit suivre naturellement le mouvement général des sciences et des techniques.

L'Association s'y engage avec confiance et dévouement, forte de l'expérience du passé et sachant toute l'importance, en même temps que tout l'intérêt, des problèmes que lui pose l'avenir.

P A R I S



— routes principales actuelles
 - - - - - voies ferrées



HISTORIQUE DES PUBLICATIONS

Toute association a un ou plusieurs bulletins périodiques. La multiplicité des groupements qui existaient avant 1963 explique la diversité des publications polytechniciennes. Nous indiquons ci-après, sous forme d'un tableau, l'historique de ces périodiques, en le faisant suivre de quelques illustrations qui rappelleront aux lecteurs les nombreuses revues qu'il a reçues pendant de longues années. Aujourd'hui l'unique revue est « La Jaune et la Rouge » créée sous ce titre par le Général CALVEL en 1948.

On trouvera également ci-dessous l'histoire de l'Annuaire, dont le caractère s'est précisé au cours du temps.

A ces publications éditées par les Associations, il convient d'ajouter la revue « X Information » qui a paru en avril 1920 sous l'initiative d'un groupement de Promos 1900-1913 et a rempli, à partir de novembre 1921 jusqu'à avril 1940, le rôle d'un bulletin de liaison de la SAX, du GPX et des groupements de province.

	Société amicale de secours (SAS)	Société des amis (SAX)	Société amicale des anciens élèves (AX) 1 ^{re} version 1946 2 ^e version 1963	
1855	un Répertoire des anciens élèves dû à MARIELLE précède l'Annuaire.			
1867	Premier Annuaire de la SAS, limité aux membres de la Société.			
1895	L'Annuaire donne la liste générale de tous les anciens élèves.			
1908	L'Annuaire qui ne paraissait que tous les 2 ans, de- vient annuel	Premier n° du Bulletin de la SAS. 15 oct. 1927 - trimestriel -	Premier n° du Bulletin de la SAX. avril 1909 - trimestriel -	
1927				
1940		Cessation du Bulletin avec le n° 49 de déc. 1939		
1945			Cessation du Bulletin avec le n° 102 d'oct. 1945.	
1946	L'Annuaire devient commun à la SAS SAX et AX.		Premier n° du Bulletin de l'Association des anciens élèves (AX) janv. 1946 - bimestriel -	Premier n° de la « Jaune et la Rouge ». Bulletin de Liaison de l'AX. 10 janv. 1948 - mensuel -
1958			Cessation du Bulletin avec le n° 72 de Mars 1958	
1963	L'Annuaire devient l'organe de la Sté unique, AX.			La « Jaune et la Rouge » devient l'organe des 3 Associations La « Jaune et la Rouge » est le seul Bulletin de l'unique Sté (l'AX)

REPertoire

10

L'ÉCOLE IMPÉRIALE POLYTECHNIQUE

RÉSUMÉS DES LES ÉLÈVES QUI ONT FAIT PARTIE DE L'ÉCOLE D'ÉTAT
DEPUIS L'ÉPOQUE DE SA CRÉATION EN 1794 JUSQU'EN 1830 ENCLUSEMENT.

AVEC FIGURES

TABLEAUX ET RÉSUMÉS STATISTIQUES.

1831

LA LISTE DES ÉLÈVES EN 1831 ET DE CÉLEBRÉS DES RÉGÉNÉRATION MEXICAINES DANS L'ÉCOLE
DE L'ÉCOLE DEPUIS LE 15 JANVIER 1831

PAR M. C.-P. MARIELLE,

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE, ancien Trésorier, Secrétaire des Archives et Secrétaire des Comptes de cette École.
Collaborateur de son Séminaire, Directeur de Saint-Louis, Directeur de la Région d'Orléans.

Publié avec l'autorisation de S. E. M. le Ministre de la Guerre.



PARIS,

LELÉ-BACHELIER, GENDRE ET SUCCESSEUR DE BACHELIER

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE POLYTECHNIQUE

Quai des Augustins, 55.

1853

Couverture du premier annuaire qui ait paru. Il date de 1855 et est connu sous le nom de « MARIELLE », son auteur.

Société Amicale de Secours
DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

ANNUAIRE

POUR L'ANNÉE 1907

ET

COMPTE RENDU

de la Quarantième Assemblée Générale

Tenue le 21 Janvier 1907.



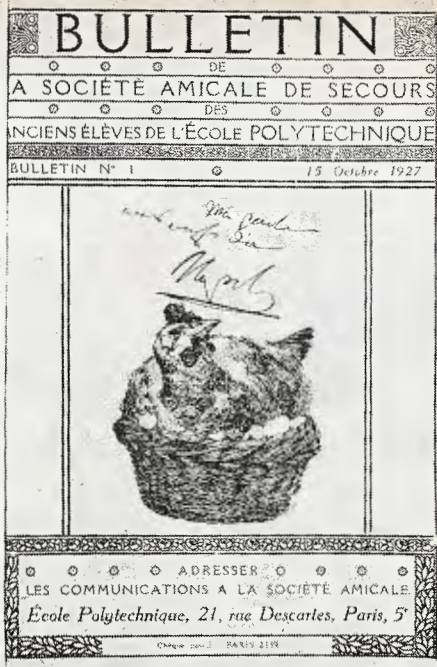
PARIS,

GAUTHIER-VILLARS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
DU BUREAU DES LONGITUDES, DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE,
Quai des Grands-Augustins, 55.

1907

L'Annuaire édité par la S.A.S. date de 1867. Il s'est longtemps présenté sous une forme associée au compte rendu de l'Assemblée générale de l'année.

Par ailleurs, l'Annuaire était, au début, limité aux seuls membres de l'Association. C'est à partir de 1895 qu'il a comporté la liste générale des anciens élèves.



Couverture du premier bulletin de liaison établi par la SAS en 1927. Ce bulletin, trimestriel, a cessé de paraître après 1939. Le bulletin de l'AX (première version) qui a commencé à paraître en 1946 l'a remplacé.

PUBLICATION MENSUELLE

10 JANVIER 1948 - N° 1



Couverture du premier n° de la JAUNE ET LA ROUGE paru le 10 janvier 1948 sur l'initiative du Général CALVEL qui dirigeait le secrétariat de la S.A.X. Dessin de D. EYDOUX (1896).

LA ROUGE ET LA JAUNE
 CARNET DE LIASON
 DE
 L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
 DE
 L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
 "AX"

17, RUE DESCARTES - PARIS 5e - TÉL. ODÉON 32.431 à 32.437



LES CAISSIERS ET DÉLÉGUÉS DES PROMOTIONS

Les articles si documentés de MM. TUFFRAU et LOGIÉ ont montré le rôle prépondérant joué par les caissiers des promotions qui ont précédé la création de la Société Amicale. Mais leur action ne s'est pas arrêtée à cette passation, opérée en 1865, d'une partie de leurs fonctions aux anciens sortis de l'Ecole. Devenus à leur tour, après l'Ecole, des caissiers d'anciens élèves, ils ont continué à remplir ce rôle à l'intérieur de leur promotion, en léguant, si les circonstances les y amenaient, leurs fonctions à des remplaçants qui ont pris le titre de « délégués de promotion ».

Ils ont aidé et soulagé ainsi dans son action le rôle de la caisse d'entr'aide principale. Mieux placées, dans un certain nombre de cas, pour connaître ce que pouvait représenter telle infortune survenue à tel camarade, les « Caisses de Promo » jouent un rôle des plus efficaces dans l'entr'aide.

Leur action étant surtout consacrée à leur promotion, les caissiers et délégués ont pu œuvrer pendant longtemps dans un relatif isolement. Il y avait bien, chaque année, un grand déjeuner dans les réfectoires de l'Ecole, qui les groupait dans une réunion amicale, et tradition-

nellement bruyante, mais leurs liens n'avaient pas d'autre occasion régulière de se manifester.

C'est seulement en 1961, et précisément à l'issue du déjeuner annuel, que les caissiers et délégués ont reconnu l'intérêt de se réunir plus souvent pour examiner les questions communes ou plus générales, et de constituer, à l'intérieur de l'A.X., un groupe spécial qui s'est appelé tout naturellement le groupe des Y.

C'est notre camarade MUNTZ (1901) qui nous raconte, dans les lignes qui suivent, l'histoire des Y. et de la création du groupe dont il a été le Président fondateur, son premier président en exercice ayant été notre camarade LATIL (1941) et son vice-président LECHÈRES (1913).

HISTORIQUE DES Y

par Jacques MUNTZ (01)

Caissier de la Promo 1901, mes souvenirs personnels me permettent d'évoquer trois grandes périodes :

1°) Avant 1900, les quatre Caissiers présents à Bleau invitaient les quatre Caissiers de l'X à un déjeuner à Bleau. Rappelons que, jusqu'en 1902 les sous-lieutenants-élèves de l'Artillerie et du Génie faisaient deux ans à l'Ecole d'Application avant d'être nommés lieutenants dans les Régiments.

2°) En 1901, la Caisse de mes anciens, RICHER et CARSELADE du PONT voulut marquer la naissance du nouveau siècle par une réunion générale de tous les caissiers en un dîner qui eut lieu sur les Boulevards, chez MARGUERY, au prix de 12 F par convive. Ce fut un grand succès, tel qu'à l'unanimité la décision fut prise de renouveler annuellement cette réunion.

C'est ainsi que l'année suivante, avec FOUGÈRE, je fus appelé à inaugurer cette tradition. Enfin, en 1903, avec la caisse ROTH et GUIDETTI (1902), toujours chez MARGUERY, le Général CHAPEL, caissier de la promo 69, qui présidait, proposa de baptiser Y la lignée des Caissiers constituant symboliquement l'axe de liaison entre les promotions échelonnées sur l'axe des X. Puis le dîner des Caissiers se transforma au moment de la première guerre mondiale, en un déjeuner servi à l'Ecole même et nommé, de ce fait, Magnan des Y.

3°) Vers les années 50, après la deuxième guerre, il apparut à beaucoup de caissiers qu'il se créait dans les manières de penser, de sentir, et d'envisager la vie, une rupture entre les anciennes promos et les plus jeunes marquées d'une manière quelque peu différente par les événements.

C'est de cette nécessité de resserrer les liens entre toutes les Promos que naquit l'idée d'un groupement des Caissiers et Délégués de Promos. A priori, nuls n'étaient mieux qualifiés qu'eux pour assurer une liaison efficace et confiante d'une part des promos entre elles, d'autre part des promos avec les deux Sociétés SAS et SAX. Enfin, en incorporant les Délégués de Promo dans le groupe des Y, la liaison verticale, rêve de notre cher Antique, le Général CHAPEL, était réalisée sans faille. Ainsi s'est transformé et agrandi le groupement des Y, et puisque nous ne pouvons remercier ici, tous ceux de la SAS, de la SAX, puis de l'AX qui lui firent un accueil chaleureux et encourageant, qu'il nous soit permis seulement d'évoquer à ce propos la mémoire d'un grand serviteur de son Pays et de l'Ecole Polytechnique, l'Ingénieur Général DUMANOIS, qui fut pour nous un guide et un ami incomparables.

Et maintenant que le groupe des Y aborde une nouvelle étape de son existence que je lui souhaite longue et fructueuse, après avoir assisté à sa naissance et pris part pendant plus d'un demi-siècle à sa vie, laissez-moi émettre un vœu pour sa conduite dans l'avenir. Ce sera une manière de testament que mon âge justifie :

Il est certes nécessaire que l'Ecole évolue pour s'adapter à la progression de la France et du Monde entier, mais avant tout, qu'elle reste fidèle à son rôle vis-à-vis de son Pays, pour rester ainsi fidèle à elle-même ; Quels que soient les changements et si profonds qu'ils paraissent dans leur forme ou dans leur nature, puisse l'Ecole garder précieusement et pieusement son esprit.

Cet esprit polytechnicien, c'est encore aujourd'hui la caractéristique commune de nos promotions. Il se forme au cours des deux années d'internat dans cette Ecole Militaire, d'ailleurs d'un type très particulier, qu'est l'X, non seulement du fait de la vie en commun, mais aussi par les méthodes d'enseignement et de formation de la personnalité qui lui appartiennent en propre.

Il importe avant tout que l'Ecole reste rattachée au Ministère des Armées. Je demande au Groupe des Y, au-dessus de son rôle essentiel de maintien de la liaison morale et matérielle entre les Promotions, de mettre toutes ses forces au service de la défense de l'Ecole Polytechnique et de la survivance de son esprit.

Ainsi nous resterons fidèles, dans l'intérêt même de la France, à notre devise, celle qui est portée par notre Drapeau, dont nous ne parlons jamais, mais qui reste gravée au plus profond de nos cœurs :

« Pour la Patrie, les Sciences et la Gloire »

Jacques MUNTZ (Y. 1901).

POLYTECHNICIEN...

mais encore ?

Réflexions d'un jeune "ancien élève"

par J. BENTZ (1961)

Polytechnicien ? Par définition, un individu qui a passé deux années de sa vie à l'Ecole Polytechnique.

Mais encore ? un élément de l'ensemble des Polytechniciens, et cet ensemble, baptisé si joliment maffia par d'aucuns, qu'est-il ?

Et tout d'abord, mérite-t-il son nom d'ensemble ?

Consultons les mathématiques. Pour qu'il y ait un ensemble, il faut que chacun de ses éléments soit invariable (on peut l'admettre), qu'il soit discernable des autres (soit !), et qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur le fait qu'un individu appartienne à cet ensemble.

Le dernier point pose un sérieux problème. Comment ferions-nous pour déterminer si un homme donné est polytechnicien ?

On pourrait commencer par le lui demander. Oui, mais s'il est menteur ?

Il y a certainement des non-polytechniciens menteurs.

On pourrait vérifier et lui demander : « Veux-tu faire un magnan ce soir, cher cocon, avant d'aller au bunoust ? »

Peut-être, mais s'il est frère, ou cousin d'X ? Nous connaissons tous de charmantes sœurs de camarades qui s'expriment dans le plus parfait argot carva.

Cherchons donc de meilleurs critères.

La situation sociale, par exemple. Selon Michel DRANCOURT, et ces faits sont confirmés par notre expérience, 8 % environ des anciens élèves de l'X sont issus de milieux paysans ou ouvriers, les deux tiers, malgré l'impartialité reconnue du concours, provenant des groupes socialement les plus élevés dans la population. Observation suffisamment significative, mais qui ne nous livre pas le critère absolu cherché.

Le salaire ? Il semble qu'il soit difficile de trouver un ancien X dont le salaire soit inférieur à 900 F par mois, ce qui correspond à peu près aux salaires de début pour un Bottier « Recherche ». Mais beaucoup d'individus plus favorisés ne sont pas passés par le n° 5 de la rue Descartes.

La culture, l'esprit ? Écoutons ALAIN : « *Ce sont des esprits enchaînés... Mais quel genre de chaînes ? Communément, ce sont des ventres que l'on voit dans les rues. Ce sont de forts désirs qui entraînent des têtes trop petites. Ou bien des poitrines bombées, vrais soufflets à colère. Ici (les Polytechniciens) non, les passions animales sont vaincues. Comment dirait-on bien ? L'esprit est enchaîné par l'esprit. L'esprit individuel par l'esprit commun... Trop de vérités peut-être pour commencer. Toutes les vérités dès le jeune âge... Pensées réellement communes à tous, et ignorées de presque tous..., législatrices absolument, pour tous les mondes réels et possibles.* » Malgré la qualité, et la sévérité de cette belle page, nous ne sommes guère avancés.

Essayons le critère professionnel. Ouvrons la rubrique S de la « Bible » (1). Après les Pouvoirs Publics, l'Administration Publique et les Chercheurs, nous trouvons, au hasard, des agri-, des arbori-, des viti-, des sylvi-, des aviculteurs. Après des ingénieurs de toutes natures, dans des sociétés de toutes sortes, nous découvrons des banquiers, des assureurs, des avocats, des artistes, des médecins et même des pharmaciens, certes en petit nombre, mais finissons par nous demander s'il existe une profession qui n'a pas encore été celle d'un camarade.

Notre problème semble donc bien difficile. Devrons-nous faire intervenir le calcul des probabilités, pour déterminer quelles sont nos chances de déclarer avec raison : « C'en est un ! »

Reprenons plutôt ALAIN et voyons sa conclusion : « *C'est une autre espèce ; c'est comme un insecte de fabrique humaine. Où trouver une pince pour le tenir, une loupe pour l'observer, un poste d'observation pour le dominer ? Il faudrait être dans quelque étoile.* »

Nous n'irons pas si loin. Nous nous contenterons d'affirmer : « Est Polytechnicien tout personnage dont le nom est inscrit dans la « Bible ».

(1) L'Annuaire des Anciens Elèves.

Mais c'est bien là reconnaître notre impuissance à peindre l'être polytechnicien.

Peut-être, après tout, n'existe-t-il pas ! Mais alors, deux années d'Ecole ne comptent pour rien, ne laissent pas la moindre trace, le plus petit dénominateur commun qu'on espérait retrouver en chacun ?

Nous ne renoncerons pas. Nos difficultés proviennent certainement de nos ignorances. Essayons encore, en simplifiant peut-être notre problème, et tentons de définir le jeune X, celui de notre âge ou presque, celui que nous sommes.

Etre polytechnicien, c'est d'abord, nous l'avons dit, avoir passé deux ans à l'Ecole. Quels faits ont pu y être assez intensément vécus pour nous avoir tous intimement marqués de manière semblable ? Le concours s'est évanoui dans une brume de cauchemar, sitôt passé, sitôt oublié. Le travail de l'Ecole, beaucoup se souviennent certes de ce qui se trouve dans tel « photocopié », du major qu'on consulte avant l'examen-gé,... mais aussi des amphes souvent assez mornes, des petites classes où l'on tente de rattraper le temps perdu, du sentiment effaré de l'ensemble gigantesque qu'on nous a proposé. Il y a aussi l'uniforme qu'on n'aimait pas toujours porter le mercredi soir, les stages militaires, le mikral pour certains... On s'en souvient, et on est assez fier maintenant d'avoir porté cet uniforme. Il y a aussi cette culture générale qu'on a un peu découverte, seul ou ensemble, et qu'on avait un peu négligée auparavant ; et puis, différent pour chacun, un petit quelque chose qui l'a accroché, la possibilité du piano, ou le cours de dessin, ou le point Gamma, ou un sport...

Et puis il y a une idée sur le but de nos efforts qu'on nous a présentée et dont nous avons souri pour ne pas nous prendre trop au sérieux. Elle se traduit par quelques mots : Cadres de la Nation, Défense Nationale, Service de l'Etat.

Enfin, inestimables, les amitiés que nous savons solides et dont nous espérons bien qu'elles résisteront au temps et aux divergences de carrières.

A la sortie de l'Ecole, le service militaire puis, selon les cas, une Ecole d'Application. C'est à la fin de cette période que le trait d'union, le dénominateur commun se renforce. Voilà une situation nouvelle et commune à tous : nous devenons adultes, maîtres de nous, nous entrons dans la vie active. Elle a commencé par une décision, après une longue hésitation.

Décision d'une spécialisation, d'un métier. Nous y sommes maintenant. Les uns dans un corps, les autres dans une entreprise, petite ou grande, ou un laboratoire, avec des patrons, des concurrents, des responsabilités à assumer. Et en nous une ambition. Immense en général, qui se heurte ensuite à une prise de conscience des limites (est-ce devenir adulte ?). Il n'est plus possible de tout faire, de tout savoir.



Le temps des dix-huit ans s'éloigne vite.

A cela s'ajoute une évolution de l'état civil : on se marie beaucoup dans les quelques années qui suivent l'Ecole.

Il reste deux faces en présence : une ambition toujours vive et la réalité des choses et des situations. Chacun de nous parviendra à son propre équilibre plus ou moins stable.

Voilà ce qu'est, à mon sens, la situation du jeune X moyen, dans la mesure où on peut parler de moyennes quand il s'agit d'hommes. Correspond-elle à ce que sentent nos jeunes camarades, à ce que pensent nos anciens, à ce qu'ils ont été, ou sont toujours ? Est-elle comme l'ont voulu les personnes responsables de sa formation ? Correspond-elle à la mission fixée à l'Ecole Polytechnique ? Chacun répondra.

J. BENTZ



L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE ET SON QUARTIER

Croquis de Georges CHAN (1916)

Beaucoup de dessinateurs se sont attachés à représenter l'École et le quartier de la Montagne Ste-Geneviève qui est si pittoresque. L'ouvrage du Général ALVIN « L'École Polytechnique et son quartier », publié en 1932 chez Gauthier-Villars, malheureusement épuisé aujourd'hui, mais qu'on peut consulter à la Bibliothèque de l'École, reproduit un grand nombre de ces œuvres entre lesquelles nous citerons les dessins de G. TOURRY (1924), et ceux de D. EYDOUX (1896) qui sont parmi les plus nombreux et les plus évocateurs. Les dessins de D. EYDOUX ont fréquemment servi à illustrer les couvertures de « La Jaune et la Rouge » ; on en verra d'autre part une reproduction dans la présente revue. G. UMBDENSTOCK a laissé aussi, parmi ses innombrables croquis d'architecture, des reconstitutions précieuses du passé de l'École.

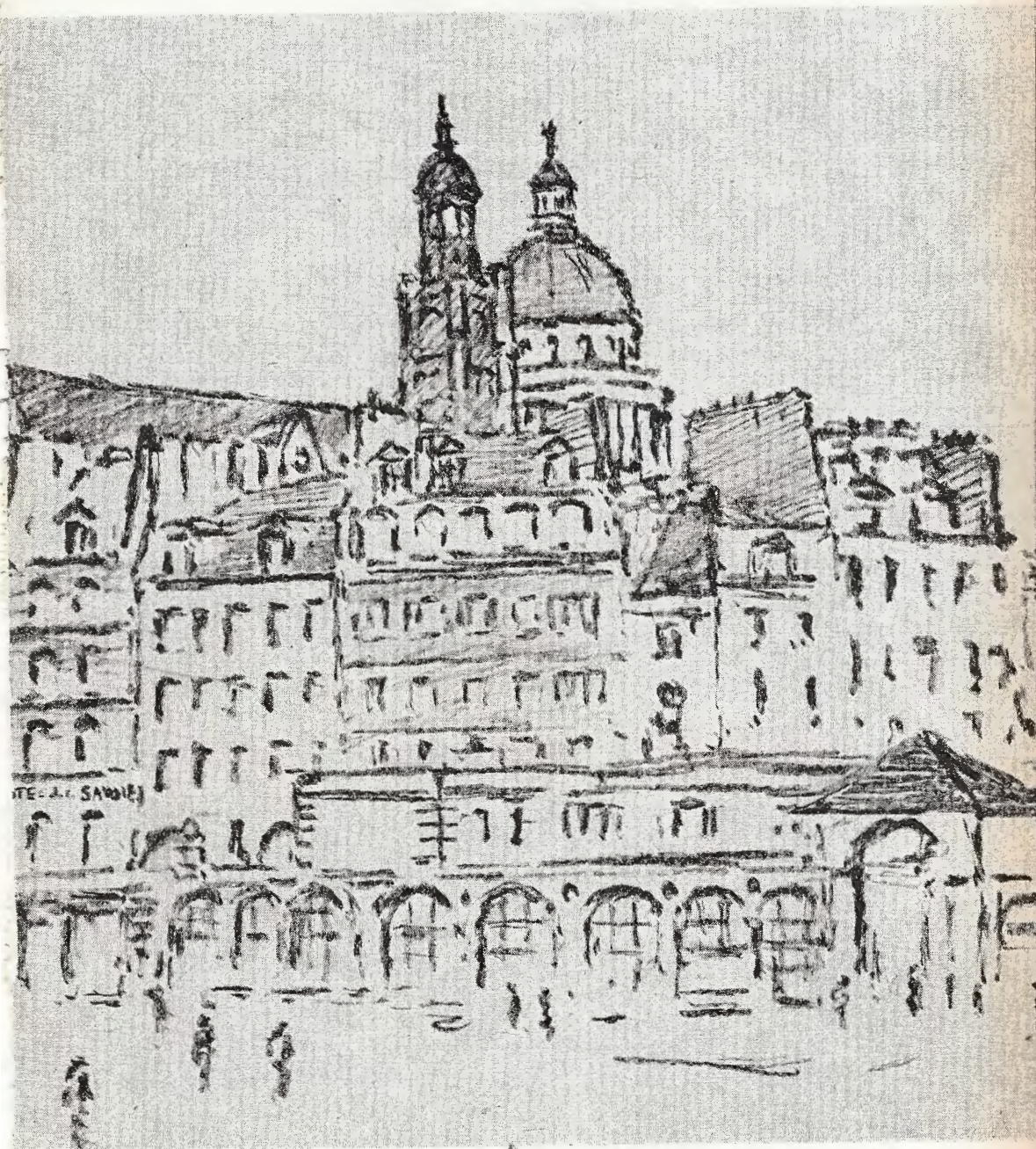
On trouvera ci-après quelques croquis exécutés en 1964 et 1965, qui donnent l'aspect actuel de l'École et de son quartier.



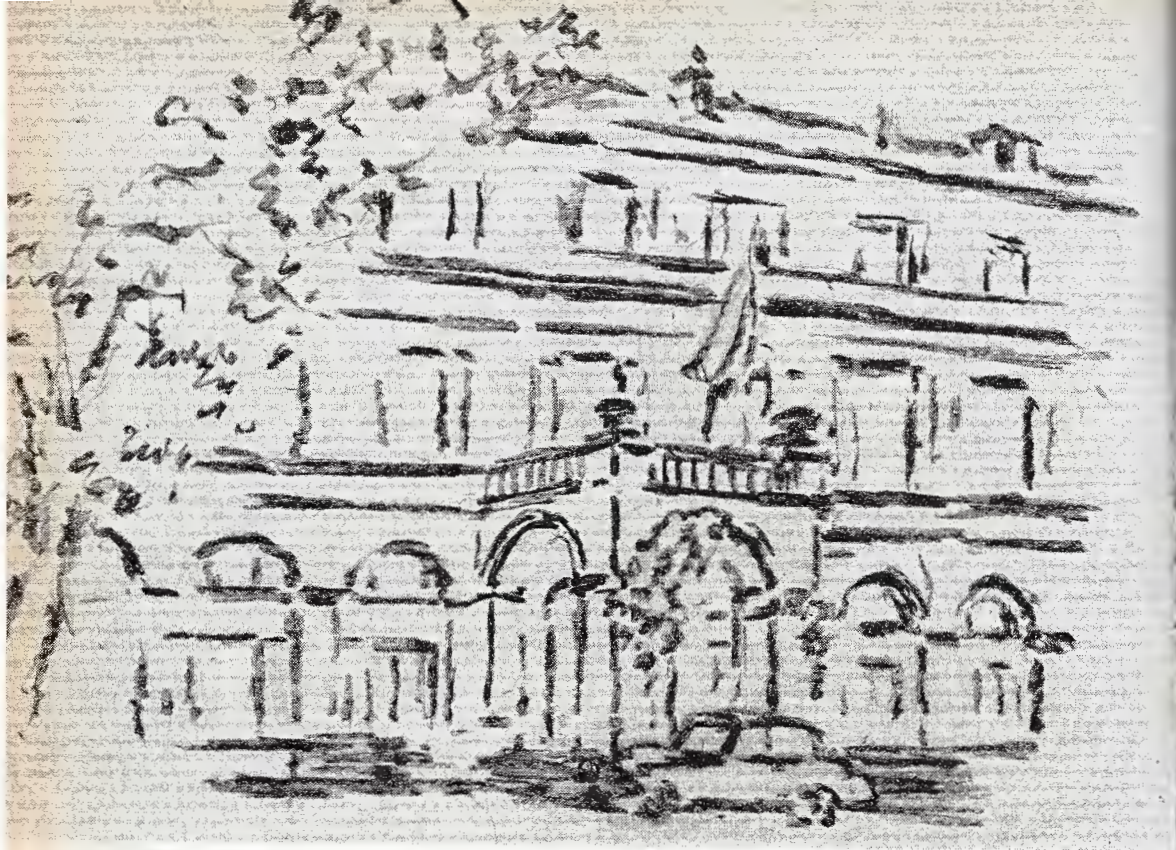
Le Pavillon FOCH ou pavillon des élèves de 1^{re} année, édifié en 1950, puis surélevé d'un étage en 1955.

Le Pavillon JOFFRE ou pavillon des élèves de 2^{me} année. Reconstitué en 1950, il a conservé du bâtiment initial édifié au XVIII^{me} siècle la partie centrale de la façade avec son fronton.



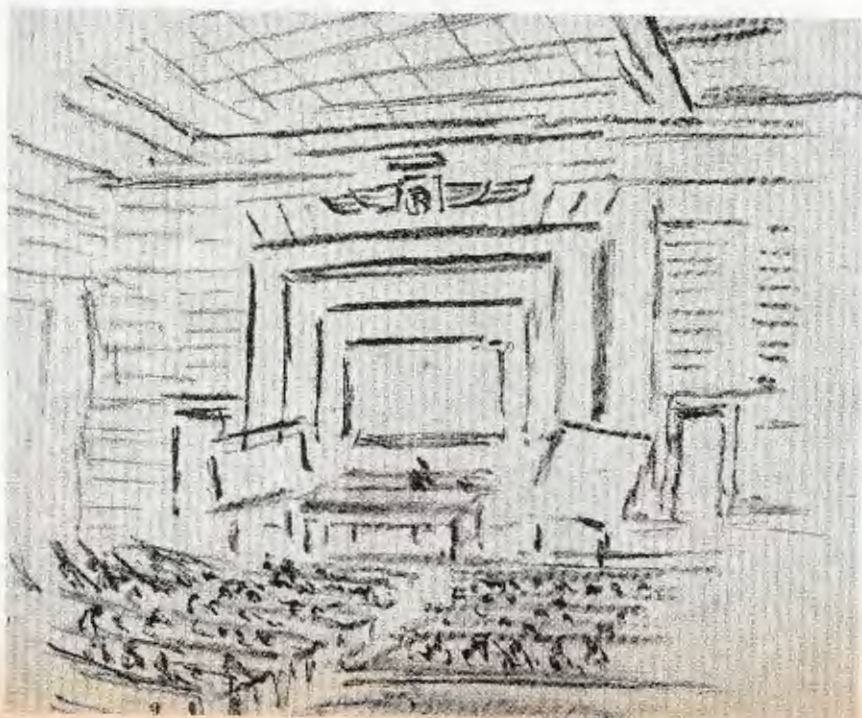


Panorama du quartier vu de la grande cour des élèves. Au premier plan, « la boîte à claque », puis les maisons de la rue Descartes, Saint-Etienne du Mont et le Panthéon.



Le Pavillon BONCOURT abrite les bureaux du Commandement de l'Ecole. Commencé au XVIII^m siècle il fut achevé en 1809.

L'Amphithéâtre Henri POINCARÉ, édifié en 1933.





Sortie centrale de l'Ecole par la « Boîte à Claque ». A droite, le Pavillon FOCH.

Une autre « sortie » de l'Ecole. « Le Béliet ».





Rue de la Montagne Ste-Genève avec, au fond, le clocher de l'Eglise
St-Etienne du Mont.

(Dessin de Georges CHAN)



QUE FONT LES X ?

Dans le numéro spécial de la Jaune et la Rouge de 1960 consacré à « L'ECOLE POLYTECHNIQUE EN 1960 », l'Inspecteur général CHEVRY (1926), Directeur de la Démographie et de l'Exploitation à l'INSEE, a publié un article intitulé « *Où sont les X ? où vont les X ?* »

Pour renseigner nos lecteurs sur cette question, il nous a paru intéressant de reproduire ici l'un des tableaux de cet article en le complétant par ce qui est advenu aux promotions 1954 à 1960 non analysées dans le dit article.

Il s'agit du tableau publié à la page 61 du n° spécial de 1960 qui donne la répartition des anciens polytechniciens parmi les divers secteurs d'activités économiques.

Les renseignements relatifs aux promotions 1880 à 1953 résultent d'un sondage fait sur le 1/5 des effectifs mentionnés sur l'Annuaire de 1959, Pour le complément de 1954 à 1960, nous avons fait le dépouillement sur la totalité des noms mentionnés dans l'Annuaire de 1965.



Répartition, suivant les divers secteurs d'activités économiques, des anciens polytechniciens des promotions 1880 à 1953 et des promotions 1954 à 1960

Activités économiques		Etude faite en 1960 Promotions 1880 à 1953 d'après un sondage au 1/5 Extrait de l'article paru dans le n° Spéc. de la Jaune et la Rouge de 1960, page 61.				Etude complémentaire de 1965 Promotions 1954 à 1960 (d'après l'examen complet des listes par promotions)							
		Promotions			Ensemble	Promotions							Ensemble
		1880 à 1920	1921 à 1939	1940 à 1953		1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	
Militaires	Armes	15	580	130	725	9	10	4	10	18	20	9	80
	Corps d'ingénieurs	50	360	670	1080	75	76	70	68	71	81	62	503
	Total	65	940	800	1805	84	86	74	78	89	101	71	583
Corps civils de l'Etat		210	560	740	1510	71	76	88	92	91	89	94	601
Energie atomique		—	40	35	75	4	6	7	3	6	2	2	30
Recherche (1) (en dehors de l'énergie atomique)						2	2	5	21	23	13	24	90
Industrie, commerce, etc...													
Agriculture, pêche		20	5	—	25	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries extractives		60	80	75	215	1	3	1	—	2	1	—	8
Energie électrique, gaz		70	80	85	235	4	5	2	3	4	5	2	25
Sidérurgie, métallurgie, fonderie		165	130	100	395	2	1	4	4	6	—	—	17
Constructions métalliques et mécaniques		100	110	90	300	1	1	2	2	1	—	3	10
Chauffage industriel, ventilation		15	10	15	40	1	2	1	—	2	—	—	6
Constructions électriques et électroniques		50	125	105	280	13	11	8	7	6	4	6	55

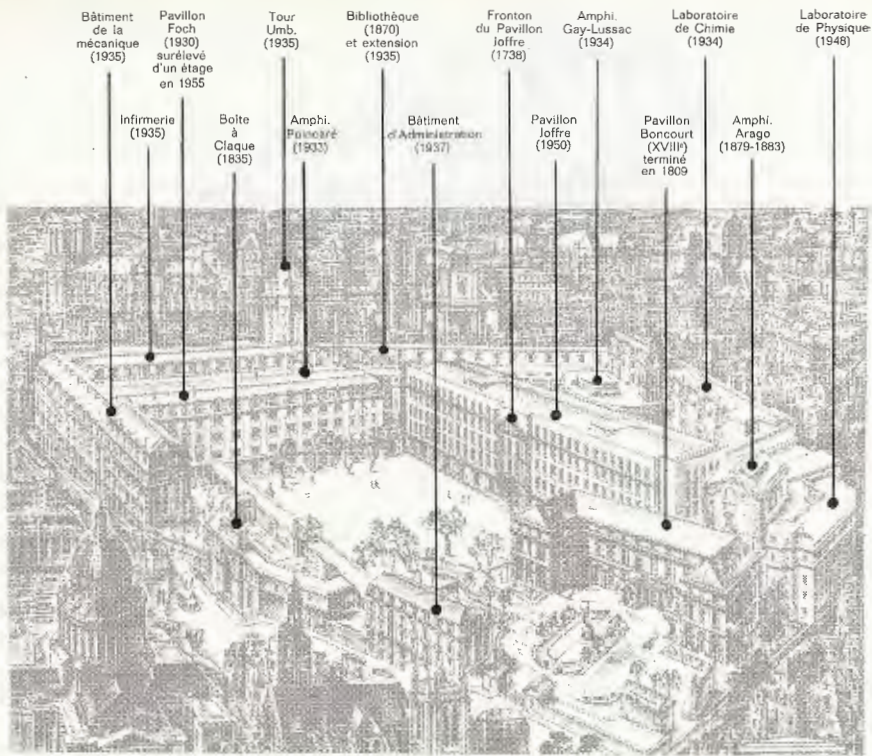
(1) Nombres limités à ceux des anciens polytechniciens remplissant des fonctions de recherche explicitement indiquées dans l'Annuaire, mais laissant de côté ceux qui peuvent exercer de telles fonctions dans un cadre général d'entreprise sans que la mention « recherches » soit spécifiée.



Répartition, suivant les divers secteurs d'activités économiques, des anciens polytechniciens des promotions 1880 à 1953 et des promotions 1954 à 1960 (suite et fin)

Activités économiques	Promotions			Ensemble	Promotions							Ensemble
	1880 à 1920	1921 à 1939	1940 à 1953		1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	
Construction automobile, navale et aéronautique	50	165	35	250	1	4	1	1*	3	3	1	14
Industrie du pétrole	35	100	90	225	11	9	8	5	3	4	2	42
Industries chimiques	105	100	35	240	4	3	8	5	1	—	1	22
Matériaux de construction, travaux publics, bâtiment ..	85	185	85	355	5	8	2	5	4	6	3	33
Industrie du papier, industries graphiques, édition	25	30	20	75	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries de l'alimentation ..	30	85	5	120	1	1	—	2	—	—	1	5
Industries textiles	15	15	10	40	—	—	1	2	—	—	—	3
Industries diverses	110	180	60	350	3	—	—	1	6	2	—	12
Transports par fer	105	225	50	380	3	1	4	2	1	2	4	17
Autres transports	35	20	5	60	1	1	—	—	1	1	—	4
Commerces	30	45	5	80	—	—	—	—	—	—	—	—
Banques	60	85	15	160	1	1	3	1	4	4	4	18
Assurances	45	60	10	115	—	1	1	3	1	—	1	7
Conseils, experts, profession diverses	215	205	120	540	6	10	12	11	8	4	2	53
Cultes	10	55	35	100	3	—	4	1	1	1	1	11
Totaux des actifs classés	1710	3635	2625	7970	222	232	236	249	263	242	222	1666
Professions inconnues ou non encore précisées	255	270	310	835	19	22	38	48	34	56	78	295
Retraités) Militaires	595	30	—	625								
Retraités) Corps civils de l'Etat	410	5	—	415								
Retraités) Autres	295	—	—	295								
Retraités) Total	1300	35	—	1335								
Ensemble	3265	3940	2935	10140	241	254	274	297	297	298	300	1961

(2) Ce nombre, assez élevé, tient à ce qu'un certain nombre d'élèves récemment sortis sont en période de stage ou d'études complémentaires et n'ont pas encore précisé leur situation.



LA GRAVURE DU CENTENAIRE “ L'Ecole Polytechnique en 1925 ”

par Albert DECARIS, membre de l'Institut

A l'occasion de son centenaire, la Société Amicale des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique a demandé au maître graveur Albert DECARIS de réaliser une gravure montrant à vol d'oiseau les bâtiments de l'Ecole en y faisant figurer, à titre d'ornement et de documentation, les principaux édifices du quartier et du Vieux Paris environnant.

Cette gravure, dont la partie gravée au burin mesure 31 × 44 cm, a été tirée sur les presses à bras de l'imprimerie Moret, 8, rue St-Victor à Paris (V^e), en mai 1965.

Le schéma ci-contre indique pour chaque bâtiment de l'Ecole sa destination et sa date de construction.

Le maître Albert DECARIS est né le 6 mai 1901, à Sotteville-les-Rouen (Seine-Maritime). Peintre et graveur, il a fait ses études au Collège



technique Estienne, puis à l'Ecole des Beaux-Arts où il a obtenu le Grand Prix de Rome 1919.

Sa carrière s'est poursuivie, depuis, avec une fécondité qui ne s'est jamais démentie. Comme peintre, il a décoré à fresque le Palais de Bois 1937, l'exposition de New-York 1938, la mairie de Vesoul, le siège de la Fédération du Bâtiment, etc.

Mais c'est comme graveur que le maître a déployé la plus grande activité. Les philatélistes savent que divers gouvernements ont eu recours à lui pour la gravure de timbres. DECARIS a gravé plus de 500 timbres.

Il a illustré un grand nombre de livres depuis les œuvres d'Homère, Ronsard, Shakespeare jusqu'aux modernes Claudel, Montherlant, Giono...

Ses vastes compositions consacrées à l'architecture et à des allégories inspirées de la grande tradition classique, se sont particulièrement imposées à l'attention. La gravure sur « l'Ecole Polytechnique en 1965 » se rattache à cette série d'œuvres.

Albert DECARIS est membre de l'Institut depuis 1943.

BIBLIOGRAPHIE D'OUVRAGES

concernant

l'Ecole Polytechnique

OUVRAGES GENERAUX

- HISTOIRE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE, *A. Fourcy, Paris 1828.*
- HISTOIRE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE, *G. Pinet ; Librairie Polytechnique Baudry et Cie, Paris 1895.*
- NOTRE ECOLE POLYTECHNIQUE, *Gaston Claris ; Librairie Imprimeries Réunies, Paris 1895.*
- LIVRE DU CENTENAIRE, *Gauthier-Villars, Paris 1894, en 3 volumes.*
- L'ARGOT DE L'X, *Albert Levy et G. Pinet ; Emile Testard, Paris 1894.*
- ECRIVAINS ET PENSEURS POLYTECHNICIENS, *G. Pinet ; Gauthier-Villars, Paris 1902.*
- LEXIQUE, *Gaston Moch ; Gauthier-Villars, Paris 1910.*
- L'ECOLE POLYTECHNIQUE, *G. Duruy ; Hachette, Paris 1914.*
- L'ECOLE POLYTECHNIQUE A TRAVERS L'HISTOIRE, *P. Tuffrau ; Mercure de France, Paris 1928.*
- POLYTECHNIQUE, *Marcel Prevost ; Nouvelle société d'édition, Paris 1931.*
- L'ECOLE POLYTECHNIQUE, S.A.X. ; *Préface d'E. Estaunié, Gauthier-Villars, Paris 1932.*
- L'ECOLE POLYTECHNIQUE ET SON QUARTIER, *Général Alvin ; Gauthier-Villars, Paris 1932.*
- L'ECOLE POLYTECHNIQUE, « REVUE HISTORIQUE DE L'ARMEE », n° 1 et 2, 1954.
- HISTOIRE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE, *Jean-Pierre Callot, Les Presses Modernes, 10, rue St-Roch, Paris (1^{er}), 1954.*
- ECOLE POLYTECHNIQUE. LIVRE D'OR, *Paul Tuffrau, Librairie Ojfal, 24, rue Molière, Paris (1^{er}), 1962.*

AUTRES OUVRAGES

- QUELQUES REFLEXIONS CONTRE L'ECOLE POLYTECHNIQUE, *Lamennais, chez l'auteur, Paris 1816.*
- PROJET POUR LA TRANSFORMATION DE LA PLAINE DE GRENELLE EN UNE NAUMACHIE QUI SERVIRAIT A L'INSTRUCTION DES ELEVES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE, *Naudy-Perronnet, Bachelier, Paris 1825.*
- DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE, *Bugnot, Gauthier-Laguionie, Paris 1837.*
- PRECIS D'HISTOIRE SUR L'ECOLE POLYTECHNIQUE LICENCIEE, *Soult-Guizot, Jules Laisné, Paris 1844.*
- SUR L'ANCIENNE ECOLE POLYTECHNIQUE, *Arago, Bachelier, Paris 1853.*
- HISTOIRE DE L'ASSOCIATION POLYTECHNIQUE, *Conseil de l'Association, A. Chaix et Cie, Paris 1880.*
- LE CENTENAIRE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE, *A. de Lapparent, De Soye et Fils, Paris 1894.*
- LA FONDATION DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE, *Mercadier. Extrait de l'annuaire de l'Ecole, Paris 1895.*
- ART ET X, *Général Chapal, Gauthier-Villars, Paris 1927.*
- LA NOUVELLE ECOLE POLYTECHNIQUE (HISTOIRE DES BATIMENTS), *Général Alvin, Edité par la S.A.X., Paris 1937.*
- L'AME DE L'X, *André Dy. Editions Spes S.D., Paris.*
- L'ECOLE POLYTECHNIQUE, *Bernard Ide. Laboureur, Issoudun 1945.*
- ECOLE POLYTECHNIQUE ET QUESTIONS CONNEXES, *Charles Staeling. Chez l'auteur. Fayence (Var) 1950.*
- CHERS CAMARADES, *Lucien Gleize, Victor Havard, Paris 1891.*
- PROPOS D'O.-L. BARENTON, CONFISEUR, *Detœuf. Editions du Tambourinaire, Paris 1947.*
- HEUREUX LES PACIFIQUES, *Raymond Abellio. Le Portulan, Paris 1948 (Abellio est le pseudonyme de Souliès (1927)).*
- PAGES RETROUVEES, *de A. Detœuf, Editions du Tambourinaire, Paris.*

Tous ces ouvrages peuvent être consultés à la bibliothèque de l'Ecole, ouverte de 9 h 30 à 12 et de 14 h à 17 h, sauf samedi et jours fériés, et sauf pendant les vacances des élèves (Téléph. ODEon 32-83, Poste 336).

F.E.A.N.I.

(Fédération Européenne des Associations Nationales d'Ingénieurs)

Le Comité de Direction de la FEANI a tenu à Lisbonne le 13 Mai 1965 sa 38^e réunion sous la présidence de M. Vatsellas, Vice-Président, en l'absence du Président Balke, empêché. L'organisation de la réunion avait été réalisée de la manière la plus accueillante par l'Ordre des Ingénieurs du Portugal.

Le présent communiqué est limité suivant l'usage aux points les plus importants évoqués au cours de cette réunion.

1. Le Comité National Britannique a été admis à l'unanimité et par acclamations, comme membre de la FEANI : ce Comité groupe actuellement l'EIJC (Engineering Institutions Joint Council) et l'Engineers' Guild,

L'EIJC, récemment constitué, est une Fédération composée de 13 « Institutions » d'Ingénieurs et rassemblant plus de 200.000 membres individuels.

2. Le V^e Congrès International des Ingénieurs aura lieu à Athènes au printemps de 1967.

Le thème principal du Congrès est :

« L'Ingénieur et le Progrès Economique et Social ».

Le rapporteur général du Congrès sera le Docteur Alexander King, Directeur des Affaires Scientifiques et Techniques à l'OCDE.

La Chambre Technique de Grèce en assurera l'organisation et tout permet d'espérer que ce Congrès sera un grand succès.

3. **Registre Européen des Professions Techniques Supérieures.**

Une première édition du « Registre » de la FEANI a été publiée. Cette édition n'a pas la prétention d'être définitive et est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution de l'enseignement scientifique et technique dans les pays européens.

Néanmoins, en présence des nombreuses demandes émanant des Organisations Internationales et des différentes nations, il est apparu nécessaire de publier le « Registre » de la FEANI, qui est le résultat de plus de dix ans de travaux.

COMMISSION DES TECHNIQUES FUTURES DE LA SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS CIVILS DE FRANCE

La Commission des Techniques Futures qui fonctionne depuis avril 1962 au sein de la Société des Ingénieurs Civils de France, s'est donné pour mission de rechercher les techniques nouvelles encore au stade du laboratoire ou du développement. Dans un esprit de prospective, la Commission s'efforce de définir l'état d'avancement de ces techniques avec le concours de spécialistes qualifiés, d'en supputer les possibilités d'application et leurs répercussions industrielles éventuelles.

Les exposés présentés devant la Commission sont suivis de débats et sont publiés dans les Mémoires mensuels de la Société des ICF, qui indiquent aussi les programmes des séances à venir.

Depuis sa création la Commission a tenu 25 séances et entendu plus de 50 conférenciers sur les sujets techniques les plus variés.

Les réunions sont ouvertes aux Ingénieurs des Grandes Ecoles s'intéressant aux techniques de pointe et à la prospective. En particulier les Camarades des promotions récentes se consacrant à la recherche technique sont cordialement invités.

Le programme des réunions est publié mensuellement dans les Mémoires ICF. Pour tous renseignements complémentaires, écrire au Président de la Commission André Bouju (45), ICF, 19, rue Blanche, Paris (9^e).

INSTITUTION D'UN PRIX A.F.C.O.D.

Les ECHOS, les INFORMATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES, TRAVAIL et METHODES, L'USINE NOUVELLE, VENDRE, LA VIE FRANÇAISE et l'AFCD (Association Française des Conseillers de Direction) instituent un prix annuel destiné à récompenser l'auteur d'une œuvre originale se rapportant aux méthodes d'organisation et de gestion. Un premier prix de 10.000 Francs sera décerné. Les Textes doivent être fournis avant le 31 Décembre. On peut se procurer le règlement du PRIX de l'AFCD au SECRETARIAT DE L'AFCD, 57, rue de Babylone, PARIS. (Téléphone 468-71-73).

CYCLES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE MÉCANIQUE INDUSTRIELLE (C.E.S.M.I.)

Conférences-Colloques sur les Techniques de Production et de Construction

11, avenue HOCHE (8^e), Salle Chaleil

Lundi 15 novembre 1965 à 15 heures

PROGRAMME

LES RECHERCHES COOPERATIVES du C.I.R.P. sur la COUPE DES METAUX

Résultats obtenus et perspectives

- I — Introduction,
par l'Ingénieur Général P. NICOLAU, Secrétaire Général du C.I.R.P.
- II — Préparation des aciers,
par M. J. POMEY, Président du sous-groupe de travail « Propriétés des métaux usinés ».
- III — L'analyse des efforts de coupe (mécanique, températures, plasticité),
par M. F. EUGENE, Vice-Président du Groupe de Travail.
- IV — Résultats des essais d'outils ; Facteurs de l'état de surface ; Normalisation des essais,
par M. R. WEILL, Secrétaire Technique du Groupe de Travail.
- V — Conclusions ; Perspectives.

COURS DE L'INSTITUT TECHNIQUE DE PREVISION ECONOMIQUE ET SOCIALE (I.T.P.E.S.)

L'I.T.P.E.S., créé au Conservatoire National des Arts et Métiers avec le concours des services de productivité du Commissariat général du Plan d'Équipement et de la Productivité,

- assure la préparation théorique et pratique des techniciens de la prévision économique et sociale ;
- organise des stages, journées d'études, etc. ;
- entreprend des recherches sur les différents aspects de la prévision économique et sociale.

Créer l'état d'esprit « Prévision », tel est le but essentiel de l'I.T.P.E.S.

Les deux années d'études sont sanctionnées par un diplôme national, après examen et présentation d'un travail personnel.

Renseignements et inscriptions : I.T.P.E.S., Conservatoire National des Arts et Métiers, 292, rue St-Martin, Paris (3^e), tél. TUR. 64-40, poste 445.

CONGRES-CROISIERE DES I.C.F.

La Société des Ingénieurs Civils de France organise un Congrès-Croisière qui doit avoir lieu à bord d'un paquebot de 18 000 tonnes, le « Cabo San Vincente », spécialement aménagé pour cet usage. Le bateau partira de Marseille pour faire escale en principe au Maroc, au Sénégal, aux Canaries, aux Açores et au Portugal avant de retourner à Marseille.

La durée du Congrès est prévue d'une douzaine de jours, et aura pour objet l'étude des richesses marines et de leurs utilisations. Le champ des communications envisagées s'étendra depuis la géographie des mers jusqu'aux procédés de pêche les plus modernes, de conservation des produits de la mer, et à son utilisation comme source d'énergie ou d'eau d'irrigation.

Tous les passagers seront admis aux travaux du Congrès sans frais spéciaux. Le prix moyen du voyage, qui ne pourra être fixé de façon précise qu'en fonction du nombre des participants, sera de l'ordre de 2 250 F pour les passagers de cabines touristiques.

La manifestation ci-dessus est préparée en liaison avec la Commission Internationale des Industries Agricoles et l'Institut International du Froid (sous l'égide de l'ONU).

Les camarades désireux de participer à un voyage qui sera autant d'études que d'agrément sont priés de remplir le bulletin ci-dessous à adresser à la Société des Ingénieurs Civils de France, 19, rue Blanche.

**BULLETIN d'ADHESION de principe
au CONGRES-CROISIERE
organisé par la Société des Ingénieurs Civils de France
(ne comporte pas d'engagement)**

Je soussigné, _____

demeurant à _____

- est intéressé par le projet de CONGRES-CROISIERE de la SOCIETE des INGENIEURS CIVILS de FRANCE,
- n'est pas intéressé,
- à titre de congressiste,
- à titre de croisiériste,

J'envisage de faire une communication
sur un sujet non encore précisé,
sur le sujet suivant :

Je désire recevoir les renseignements ultérieurs concernant l'organisation du Congrès.

Signature :

(rayer les mentions inutiles)

**CYCLE
D'ENSEIGNEMENT POST-SCOLAIRE DE L'ÉCOLE
DESTINÉ AUX PARISIENS**

La Direction des Etudes et l'A.X. organisent au mois de janvier 1966 un cycle post-scolaire dont le programme portera sur « *l'Analyse Numérique et ses applications* ».

Comme les précédents, ce cycle comportera deux parties :

- 1 - *Partie théorique* comprenant huit conférences dont les sujets porteront essentiellement sur :
Espaces vectoriels de dimension finie - Matrices - Grands systèmes linéaires - Notions sur les méthodes itératives - Notions d'analyse fonctionnelle - Equations d'évolution - Stabilité, cas linéaire - Exemples non linéaires.
- 2 - *Partie appliquée* comprenant quatre à six conférences au cours desquelles seront traités des exemples concrets montrant comment les solutions sont ensuite exploitées jusqu'au résultat numérique au moyen des machines à calculer électroniques.

L'enseignement sera dirigé par M. LIONS, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, qui a enseigné l'analyse numérique à l'Ecole Polytechnique au cours de l'année scolaire 1964-65.

Ce cycle, ouvert à tous les ingénieurs, polytechniciens ou non, commencera aux environs du 15 janvier 1966 (la date exacte sera précisée dans le prochain numéro de cette revue). Il se déroulera à raison de deux conférences par semaine qui auront lieu à 20 h 30 dans une salle de l'Ecole.

Les frais de participation seront de 250 francs à verser, lors de l'inscription, par chèque à la Société Amicale des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique ou au C.C.P. 21-39 Paris de la même Société.

Les camarades intéressés sont invités à s'inscrire dès maintenant au Secrétariat de l'A.X., 17, rue Descartes, Paris (5^e) ou à la Direction des Etudes de l'Ecole (même adresse). Les camarades désirant des précisions pourront les obtenir auprès de la Direction des Etudes (M. MIGAUX (32) - ODE. 51-13).



● **ALGÈBRE MODERNE ET ACTIVITÉS HUMAINES**, par **J.G. Kemeny, J.L. Snell, G.L. Thompson**, du Département de Mathématiques du Dartmouth College. Traduit de l'américain par **M.C. Loyau**, revu et corrigé par **M. Didier** (X 60), Licencié ès Sciences Économiques.

Il a fallu tous les progrès de la statistique, de la théorie des probabilités, de la logique mathématique et de l'algèbre moderne pour permettre aux économistes de disposer de méthodes mathématiques parfaitement adaptées à un grand nombre de problèmes. Ces mathématiques font souvent appel à des notions dont l'enseignement est relativement récent. Les mathématiciens formés aux mathématiques classiques sont déroutés, les novices renoncent.

Le lecteur trouvera notamment des exposés sur la logique mathématique, les ensembles, les groupes, le calcul matriciel, les processus aléatoires (chaîne de Markov), les programmes linéaires et la théorie des jeux de stratégie. Le livre se termine par un chapitre d'applications aux diverses sciences du comportement qui intéressera plus particulièrement le spécialiste des sciences humaines.

Dunod, éditeur, 92, rue Bonaparte, Paris (6^e). 356 pages, 16 × 25, 111 figures, 2^e édition 1965.

● **LES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE**. Préface de **O. Moreau-Néret**, Membre de l'Institut, Président de l'Institut d'études bancaires et financières. Conclusion de **J. Branger** (X 27), Président de l'Union Internationale pour la recherche et le développement. Tome II par **R. Bertrand, B. Daude, J.J. Jouvin, F. Pick, M. Puget, P. Ripoché, P. Tabatoni, P. Turot**.

Aujourd'hui, la plupart des plans, la plupart des réformes prévoient l'intervention d'une banque de développement.

Une étude des banques de développement a pour but de comparer non seulement la structure et les mécanismes de ces diverses banques, mais aussi d'apprécier les résultats obtenus et de poser les problèmes complexes, encore mal résolus, concernant les rapports qu'elles doivent entretenir avec la Banque centrale et les organismes chargés de concevoir et d'exécuter les Plans.

A noter que l'ampleur du sujet a rendu obligatoire de scinder cet ouvrage en deux tomes.

Dunod, éditeur, 92, rue Bonaparte, Paris (6^e). 516 pages 16 × 25, 1965.

● **PRISE COLLECTIVE DE DÉCISIONS ET DIRECTION DES GROUPES**, par **Norman R.F. Maier**, Professeur de psychologie à l'Université de Michigan, traduit de l'anglais par **M. Perineau** (X 44).

Ce livre est destiné aux dirigeants et aux cadres d'entreprises qui désirent développer leur aptitude à conduire les discussions de groupe.

L'application des principes exposés dans ce livre, fruit des recherches les plus récentes de la psychologie expérimentale, sociale et médicale, permettra au président d'un groupe de neutraliser les forces qui nuisent à l'efficacité des discussions et de rendre ces dernières plus fécondes.

Editions Hommes et Techniques, 3, avenue Sully-Prud'homme, Paris (7^e). 1 vol. 16 X 24, 202 pages.

Revue du groupe METRA, Directeur Général J. Lesourne (X 48).

Ce groupe international dont fait partie la SEMA (Société d'Economie et de Mathématiques appliquées) réunit, dans les pays du Marché Commun ainsi qu'en Grande Bretagne et en Espagne, des Sociétés de recherche et de conseil appliqués aux problèmes de gestion des Entreprises et des Administrations.

L'un des objectifs de la revue METRA est de faire le point des recherches méthodologiques effectuées dans ces domaines, et d'en donner des exemples d'applications pratiques.

Publiée par le groupe METRA International, 35, boulevard Brune, Paris (14^e).

● **PROBLEMES D'ECONOMIE DE L'ENTREPRISE, par H. Levy-Lambert, Ing. au Corps des Mines (X 53).**

Devant l'intérêt porté à ces problèmes par les élèves du Centre d'Etude des programmes économiques (C.E.P.E.) il a paru utile de publier les textes et les solutions intégrales, afin de permettre à l'étudiant, même isolé, ou à l'ingénieur soucieux de ne pas se cantonner uniquement dans les problèmes techniques, de contrôler et d'approfondir ses connaissances théoriques.

DUNOD, Editeur, 92, rue Bonaparte, Paris (6^e) - 172 pages - Edition 1965.

EXPOSE D'ECONOMIQUE - Assise pour les Etudes et Techniques Monétaires par **F. Divisia**, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées e.r. - Professeur honoraire de Science économique à l'Ecole Polytechnique - Membre étranger de l'Academia nazionale dei Lincei.

Utilisant peu les mathématiques et d'un esprit délibérément déductif, ce livre donne une vue d'ensemble de l'analyse des phénomènes monétaires, présentée sous un aspect concret, en accompagnant constamment la déduction rationnelle d'un raisonnement purement économique.

Précédée d'un véritable historique, l'étude macroscopique est suivie d'une importante analyse microscopique qui conduit à l'évocation des délicats rapports de la monnaie avec le crédit et avec l'épargne et dégage enfin de cette complète connaissance des phénomènes monétaires un tableau d'ensemble de la monnaie.

DUNOD, Editeur, 92, rue Bonaparte, Paris (6^e) - 646 pages 16 X 25, 32 figures - 1965.

● **PRINCIPES DES CALCULATRICES NUMERIQUES AUTOMATIQUES**, par **P. Naslin** (X 39), Ingénieur militaire en chef de l'Armement.

Les principes de fonctionnement des calculatrices numériques automatiques exposés dans ce livre doivent être connus d'un large public qui comprend aussi bien des étudiants, des ingénieurs, des techniciens, des savants, que des hommes d'affaires et des sociologues.

Dunod, éditeur, 92, rue Bonaparte, Paris (6^e), 246 pages 11 X 16, 160 figures, 3^e édition 1965.

● **TROISIEME CONGRES DE CALCUL ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION A.F.C.A.L.T.I.** publié avec le concours du C.N.R.S., Toulouse, 14-17 mai 1963.

Ce livre devrait intéresser les analystes, programmeurs, utilisateurs des calculateurs électroniques, les ingénieurs, ingénieurs-conseils, chercheurs ayant à traiter des problèmes de l'informatique.

Dunod, éditeur, 92, rue Bonaparte, Paris (6^e), 418 pages 16 X 25, 52 figures, 1965.

● **ELECTROTECHNIQUE**, tome IV, par **F. Cahen** (X 13), Professeur à l'E.S.E., Directeur honoraire des études et recherches E.D.F.

Les trois premiers tomes ont été résumés dans la Jaune et la Rouge du 1^{er} janvier 1965. Ce tome IV est consacré aux machines tournantes à courants alternatifs. C'est la dernière partie du cours d'électrotechnique professé par l'auteur à l'E.S.E. Il est destiné à fournir aux élèves ingénieurs les connaissances de base indispensables pour pouvoir suivre ensuite les différents cours d'applications industrielles.

Gauthier-Villars et Cie, éditeurs, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris (6^e), In 6 (16 X 25), 380 pages, 157 figures, 1964.

● **LA SCIENCE DES MATERIAUX DE L'INGENIEUR**, par **C.W. Richards**, Stanford University, traduit par **G. Lehr** (X 07), Ingénieur Général de l'Air du Cadre de Réserve.

Caractérisé par la clarté de l'exposé, débarrassé de tout calcul mathématique trop complexe et ne faisant donc appel qu'à un niveau élémentaire de connaissances mathématiques, cet ouvrage s'adresse non seulement aux étudiants mais aussi et peut-être davantage, aux ingénieurs expérimentés qui désirent se tenir au courant des progrès techniques réalisés dans ce domaine depuis qu'ils ont quitté les bancs de l'Ecole.

Dunod, éditeur, 92, rue Bonaparte, Paris (6^e), 543 pages, 1965.

● **PEDAGOGIE ET PSYCHOLOGIE DES GROUPES**, avec la collaboration de **A. De Peretti** (X 36).

Cet ouvrage rassemble une série d'articles, d'expériences et de témoignages présentés à l'occasion du colloque organisé au mois de mai 1963 par l'Association pour la Recherche et l'intervention Psycho-Sociologiques (ARIP). Tous présentent, sous des formes di-

verses, une conception éducative propre à instaurer des nouvelles relations entre le maître et l'élève.

Editions de l'EPI, 9 et 13, rue Seguiet, Paris (6^e), 269 pages, 1964.

Les numéros de janvier, février, mars-avril 1965 des ANNALES DE L'INSTITUT TECHNIQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS, publient les exposés suivants :

Reconnaissance géotechnique des tracés d'autoroutes

Par M. J. BERTHIER (1954), Ingénieur des Ponts et Chaussées, Chef de Section au Laboratoire des Ponts et Chaussées.

— Rappel des caractéristiques des autoroutes. But de l'étude d'avant-projet et de la reconnaissance générale. Importance des problèmes posés par l'eau et définition de la zone à explorer. Différentes techniques modernes.

Annales Janvier 1965, n° 205 - Travaux Publics (96).

Sea-lines

Par B. FLAJOLIET (1938), Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées. Chef du Service spécial des dépôts d'hydrocarbures à la Direction des Carburants.

— Description des éléments constitutifs des sea-lines et des postes d'accostage. Problèmes de conception et d'exécution des travaux. Méthodes de mise en place. Caractéristiques principales et modalités particulières d'exécution d'ouvrages réalisés en France

Annales Janvier 1965, n° 205 - Travaux Publics (97).

Les caissons en béton précontraint dans les centrales nucléaires d'EDF 3 et d'EDF 4.

Par M. J. COURBON (1933), Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées. Directeur des Etudes à la Société des Grands Travaux de Marseille.

— Evocation des problèmes relatifs à l'étude et à la construction des caissons en béton précontraint des réacteurs de la filière uranium naturel - graphite - gaz carbonique des centrales nucléaires construites par Electricité de France.

Annales Février 1965, n° 206 - Béton précontraint (54).

Le rôle de l'architecte industriel dans la construction des centrales nucléaires. Application à la Centrale des Monts d'Arrée EL-4.

Par M. R. GIBRAT (1922), Directeur général de la Société IN-DATOM.

— Caractéristiques essentielles de la Centrale EL-4. Mécanisme des fonctions d'architecte industriel.

Cas d'EL-4 : rôle de l'architecte industriel dans la définition des spécialisations et dans les problèmes d'organisation d'un ensemble dont la réalisation s'étend sur plus de cinq années.

Annales Février 1965, n° 206 - Questions générales (75).

Editeur : 9, rue La Pérouse, Paris (16^e).

● **COMPTES RENDUS DU 7^e CONGRES INTERNATIONAL DE PHYSIQUE DES SEMI-CONDUCTEURS**, Effets de plasmas dans les solides (tome 2), effet des rayonnements sur les semi-conducteurs (tome 3) avec la collaboration de G. CORET (X 14), M. RODOT (X 48), J.P. MOREAU (X 59).

Les quelque 200 rapports présentés lors de ce Congrès ont été rassemblés en un volume qui donne également un compte rendu des discussions qui suivirent.

Parallèlement à cette Conférence, trois Symposia sur des sujets plus spécialisés (Effets des rayonnements dans les semi-conducteurs, Effets des plasmas dans les solides, Recombinaison radiative sur les semi-conducteurs) ont eu lieu. Les deux premiers viennent de paraître.

Ainsi réunie, cette documentation représente une information d'actualité et un instrument de travail pour les spécialistes, chercheurs, physiciens et professeurs des Facultés de Sciences.

Dunod, éditeur, 92, rue Bonaparte, Paris (6^e), 1 388 pages, 16 X 25 avec 497 figures et 195 tables, 1965.

● **LA PROGRAMMATION DYNAMIQUE ET SES APPLICATIONS**, par R. E. Bellman et S.E. Dreyfus traduit de l'anglais par M. Barbier, Ing. Civil des Ponts et Chaussées, et M.R. Planche (X 56), Masters of Science in O.R., Case institute of technology.

Le domaine de plus en plus important de la commande est largement développé et des modèles déterministes, stochastiques, et adaptatifs en sont donnés. Des problèmes de trajectoires optimales d'avions et de satellites sont exposés. Ainsi tous les spécialistes des sciences appliquées où se posent de nombreux problèmes d'optimisation, aussi bien que les chercheurs généralistes, trouveront ici d'intéressants résultats.

Dunod, éditeur, 92, rue Bonaparte, Paris (6^e), 408 pages, 16 X 25, 97 figures, 1965.

● **COMMANDES OPTIMALES PAR COMMUTATION** par A. Ja Lerner, Institut d'automatique et de Télémechanique de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S., Moscou, traduit par J. Hayes (X 55), Ingénieur militaire de l'Armement, Préface de P. Naslin (X 39), Ingénieur militaire en chef de l'Armement.

Cet ouvrage réunit sous une forme concise la synthèse à la fois théorique et pratique d'une certaine catégorie de systèmes optimaux : ceux pour lesquels on choisit la rapidité comme critère d'optimalité.

Une méthode générale de synthèse, basée sur la notion de « domaine isochrome » est d'abord exposée dans une première partie. Cette nouvelle théorie, est suivie par ses applications aux systèmes du second et du troisième ordre. Les régulateurs de commutations ainsi obtenus sont analysés du point de vue de leur réalisation pratique : en outre, l'influence des retards purs sur les performances des systèmes ainsi optimisés est étudiée.

Les développements théoriques sont limités au minimum nécessaire pour permettre de bien comprendre les méthodes pratiques exposées.

Dunod, éditeur, 92, rue Bonaparte, Paris (6^e), 114 pages, 16 X 25, avec 67 figures, 1965.

● **OPTIMALISATION STATISTIQUE DES SYSTEMES DYNAMIQUES**, Compensation analogique ou arithmétique des systèmes quasi-linéaires par **P. Lefevre**, Docteur ès Sciences, Préface de **P. Naslin** (X 39), Ingénieur en Chef militaire de l'Armement.

Le but des méthodes d'optimalisation statistique, est de minimiser l'erreur quadratique moyenne, tout en maintenant aussi faible qu'on le désire la probabilité de saturation du système.

Elles trouvent des applications dans les divers domaines intéressés par la commande automatique, conception des systèmes de guidage pour missiles et des pilotes automatiques d'avion, élaboration des calculateurs arithmétiques réels destinés à la conduite des systèmes dynamiques, etc...

Ce livre contient l'ensemble des éléments permettant au lecteur d'optimiser lui-même un système dynamique donné, en bénéficiant des méthodes les plus récentes et de plusieurs procédés de calculs originaux.

Dunod, éditeur, 92, rue Bonaparte, Paris (6^e), 228 pages, (16 X 25), 90 figures, 1965.

● **CIRCUITS LOGIQUES ET AUTOMATISMES A SEQUENCES** par **P. Naslin** (X 39), Ingénieur militaire en chef de l'Armement.

Les circuits logiques et les automatismes à séquences jouent un rôle de premier plan dans les applications de l'automatique à la production industrielle et au traitement de l'information.

On trouvera dans ce livre, à côté de méthodes d'usage pratique, les bases théoriques nécessaires pour aborder les plus récentes publications de ce domaine. Certaines questions, telles que la recherche des états équivalents et le codage des états secondaires des circuits séquentiels synchrones et asynchrones, y sont exposés pour la première fois en langue française.

Dunod, éditeur, 92, rue Bonaparte, Paris (6^e), 494 pages 16 X 25, avec 540 figures, 2^e édition, 1965.

DYNAMIQUE STATISTIQUE DES SYSTEMES LINEAIRES DE COMMANDE AUTOMATIQUE par **V.V. Solodovnikov**, traduit du russe par **J. Guilleminet** (X 42), Ingénieur en chef de l'Air et **J. Herry** (X 45), Ingénieur en chef de l'Air.

Ce traité, sans relever du domaine de la vulgarisation, ne fait appel à aucun symbolisme mathématique compliqué ; il peut donc être lu avec profit par les étudiants et les ingénieurs de formations très diverses qui y trouveront à la fois un exposé des principes de base utilisés dans la synthèse des systèmes linéaires de diverses classes et un ensemble de résultats couvrant les cas les plus fréquemment rencontrés dans la pratique.

DUNOD, Editeur, 92, rue Bonaparte, Paris (6^e) - 646 pages 16 X 25 avec 226 figures - 1965.

la vie de l'association

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, SECRÉTARIATS

L'unique Société des anciens élèves est dorénavant la **Société amicale des anciens élèves de l'École Polytechnique (A.X.)** (décret du 28-1-63).

La Société se compose de membres titulaires ainsi que de membres d'honneur.

Pour être membre titulaire, il faut être ancien élève de l'École Polytechnique soit à titre français, soit à titre étranger, adhérer aux Statuts et être agréé par le Conseil d'administration. Les membres des anciennes S.A.S. et S.A.X. ont, de plein droit, la qualité de membre titulaire.

La cotisation normale annuelle est de 30 F. Toutefois :

— la cotisation sera ramenée à 1 F pour les élèves pendant leurs années de présence à l'École ;

— la cotisation de membre titulaire sera réduite de moitié pendant les quatre premières années qui suivront la sortie de l'École et ne sera plus exigée après 45 ans de versement.

Tout membre titulaire qui a versé, en une ou plusieurs fois, dans les conditions fixées par le Conseil d'administration, une somme d'au moins 20 fois le montant de la cotisation annuelle en sus de ladite cotisation devient titulaire bienfaiteur, sans, pour autant, être dispensé du paiement de la cotisation annuelle.

Il ne pourra pas être procédé au rachat des cotisations, mais les droits des anciens sociétaires de la S.A.S. et de la S.A.X. ayant exercé leur faculté de rachat antérieurement restent acquis.

Le titre de membre d'honneur peut être décerné aux veuves d'anciens élèves et à toutes personnes qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à la Société. Leur cotisation est facultative.

Le Secrétariat de l'A.X. étudie toutes questions intéressant l'École, ses élèves et anciens élèves ; y fonctionne également un service d'entraide et d'orientation professionnelle en vue de conseiller et d'aider les camarades soit à choisir leur situation, soit à recruter leurs cadres.

En plus des offres insérées dans « La Jaune et la Rouge », il publie une fois ou deux fois par mois une liste des offres de situations parvenues tout récemment à la société.

AVERTISSEMENT. — *Le Comité de rédaction n'entend pas prendre à son compte la responsabilité des faits avancés et des opinions exprimées dans des articles insérés dans « La Jaune et la Rouge ».*

Ces articles sont publiés à titre documentaire : la responsabilité en est laissée à leurs auteurs.

Le Comité de rédaction reste maître de refuser l'insertion d'un article ou d'un communiqué sans avoir à donner les motifs de son refus.

NOUS NE POUVONS GARANTIR UNE INSERTION DANS LE NUMÉRO DE « LA JAUNE ET LA ROUGE » PARAISSANT LE PREMIER JOUR D'UN MOIS DONNE QUE SI ELLE EST REMISE AU PLUS TARD LE 13 DU MOIS PRÉCÉDENT.

L'abonnement à cette liste est de 3 F par semestre.

Un secrétariat particulier à la « Caisse de secours » de l'A.X. s'occupe de venir en aide aux camarades malheureux et à leurs familles.

RENSEIGNEMENTS

a) Le Secrétariat de l'A.X. fonctionne : 17, rue Descartes, Paris (5^e), sous la direction du camarade Georges CHAN (1916) et est ouvert le matin de 9 h à 12 heures et l'après-midi sauf le samedi, de 14 h à 18 h. Pour le placement, le camarade J. ÉTAIX (20 N) reçoit les après-midi, de 15 h à 18 h, sauf le samedi.

b) Le Secrétariat de la « Caisse de Secours » de l'A.X. fonctionne sous la direction de J. ÉTAIX (20 N) qui reçoit les après-midi, de 15 h à 18 h, sauf le samedi.

c) Adresser toutes les lettres à l'A.X., en ajoutant toutefois « Caisse de Secours » si elles concernent cette dernière. **Ajouter la somme de 0,30 F en timbres à celles qui comportent une réponse.**

En vue d'éviter les confusions, faire toujours suivre la signature du nom écrit lisiblement avec l'adresse et l'indication de la promotion.

d) **Accompagner toute demande de changement d'adresse de la somme de 1 F 50.**

e) Les fonds destinés à l'A.X. (y compris à la Caisse de Secours) doivent être versés soit par chèque sur Paris, soit par versement aux comptes de chèques postaux :

N° 2139-PARIS pour la Sté Amicale des anciens élèves de l'École Polytechnique (A.X.).

N° 13318-82-PARIS pour la Commission du bal.

N° 5860-34-PARIS pour la Caisse des élèves.

f) Téléphone : ODE. 32-83 à 87 pour l'A.X., 17, rue Descartes.

Groupe parisien : G.P.X. : LIT. 52-04, 12, rue de Maison des X : LITré 41-66, Poitiers

Secrétariat du bal : LITré 74-12
Caisse des élèves : DANton 38-29, 5, rue Descartes.

GROUPE PARISIEN



SECRETARIAT

12, rue de Poitiers, Paris (7^e), LITtré 52-04 - C.C.P. Paris 2166-36.
Le Secrétariat est ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi matin de 10 h à 12 h.

COTISATIONS ET COMPTES PROVISIONS

Il est rappelé que le tarif des cotisations pour la saison 1965-1966 est de :

- 40 F par Associé pour le droit fixe.
- 30 F par carte pour le droit proportionnel.

Pour les Elèves des Promos 64 et 65 le montant des cotisations est de 25 F. Voir à l'Ecole SERVOUSE (64).

Il est possible de bénéficier des avantages que présente l'ouverture d'un compte provision (V. « La Jaune et la Rouge » du 1^{er} Octobre).

Il est recommandé de se mettre à jour des cotisations le plus tôt possible. Les cartes, revêtues du timbre spécial 1965-1966, seront exigées à partir de maintenant pour chaque manifestation.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU G.P.X.

L'Assemblée Générale Ordinaire du G.P.X. s'est tenue à la Maison des X, le 29 Septembre 1965, sous la présidence de REME (39) qui a profité de cette occasion pour remettre à DAVRAINVILLE (08), qui fut pendant près de 15 ans trésorier de l'Association, un souvenir, qui était l'expression des sentiments de tous les Camarades du Comité qui avaient eu le plaisir de travailler avec lui. Sur la proposition de BAUCHER (31) DAVRAINVILLE s'est vu désigné Trésorier d'Honneur à l'unanimité.

Les camarades CHAN (16) et CHERADAME (25) participaient à cette réunion.

Le rapport moral a été présenté par ARTAUD (44) qui a donné le compte rendu des activités de l'année passée dont il a cherché à être le fidèle mémorialiste.

Nous citons ici les parties les plus importantes :

Le dynamisme du G.P.X. n'a pas fléchi sous la présidence de notre camarade THIERY — secondé très étroitement par son épouse — et sous son impulsion, l'Association a continué « son expansion dans la stabilité ». En présence de ces succès, on peut d'ailleurs se demander pourquoi nous changeons si souvent de président. La meilleure preuve de cette vitalité est certainement le voyage qui a conduit 138 personnes au Moyen-Orient du 30 Avril au 7 Mai et qui fut préparé avec ténacité et dans le moindre détail par le Président lui-même.

A ce déplacement particulièrement réussi se sont ajoutés pendant cette année :

— un voyage à ROUEN-PETIT-COURONNE et JUMIEGES (46 participants), 4 stages de ski (3 à LA PLAGNE et 1 à ZERMATT) qui ont rassemblé plus de 140 participants, un week-end en haute montagne, et qui ont été l'occasion de contact avec des camarades, notamment avec le Groupe X LIBAN et le Groupe X ROUEN.

Les soirées mensuelles dites B.D.A. ont connu aussi un bon succès malgré les difficultés rencontrées par le Comité pour maintenir la qualité du plateau — le cachet des artistes augmentant plus vite que la cotisation du G.P.X.

Ces réunions dansantes ont été complétées par deux matinées, à la Maison des X, le 22 Novembre, et, le 7 Février, et qui semblent avoir eu particulièrement la faveur des Elèves de l'Ecole qui apprécient que l'âge moyen des participants y soit plus faible que pendant les B.D.A.

La matinée enfantine qui eut lieu le 10 Décembre, aurait pu leur donner, à ce sujet, quelque satisfaction : mais ils n'y ont pas été invités.

Le 31 Décembre, le traditionnel réveillon préparé par MICHEL (31) eut un succès tout aussi traditionnel.

La garden-party fut organisée par BAUCHER (32) au Golf du Courdray, le 15 Juin : il y avait tout prévu, même en cet été pluvieux, une soirée très animée et sèche. Tout le monde est prêt à recommencer, même la direction du Golf.

Le contact a été maintenu très cordial pendant cette année avec les Pistons que nous avons rencontrés en particulier au cours du rallye du 13 Juin — jour assez faste pour nos couleurs puisque parmi les 57 équipes d'X qui concouraient, se sont trouvées les 3 premières du classement. Et comme cela n'arrive pas tous les ans, soulignons-le. En plus de la coupe PEUGEOT, nous avons aussi gagné la coupe « escargot ».

Il faut rappeler l'intérêt que reçoivent les visites techniques. Cela ne vient pas uniquement de la formation polytechnicienne, mais aussi de la préparation de ces visites toujours bien orchestrées par le camarade HOUBAS (46) qui nous a ouvert cette année les portes :

— du salon de l'auto, du phytotron, du chantier du métro-express DEFENSE-ETOILE, de NORD-AVIATION à BOURGES et de la C.S.F. pour une représentation de télévision en couleurs.

Nous avons pu également aller au HAVRE visiter le paquebot FRANCE avec les E.N.A. qui s'étaient chargés de préparer ce déplacement (48 participants du G.P.X.).

Il y eut aussi 7 promenades à pied dans les forêts proches de Paris, sorties dirigées par l'infatigable CHENE (12) qui par tous les temps, utilise le billet « bon dimanche » ; mais ceci n'a pas encore permis un rapprochement particulier avec le Groupe X CHEMINOT.

Cette énumération prouve que les manifestations du G.P.X. ont été, cette année encore, nombreuses et appréciées des Camarades et de leurs familles.

EFFECTIFS DU G.P.X.

- le nombre des sociétaires a été de 743 contre 708 l'année précédente
- celui des membres associés a été de 1 032 contre 1 010 (on appelle membre associé les parents ou alliés des anciens élèves de l'École Polytechnique).

Il y a eu, en particulier 35 veuves qui ont fait inscrire avec elles 32 enfants et 2 époux — lesquels ne pouvaient être des membres sociétaires, car autrement les membres associés n'auraient plus été veuves.

Soit au total :

- 1 775 cartes distribuées.
Contre
- 1 718 l'année précédente.
et
- 1 587 en 1962-1963.

DUMARD (39) — trésorier de l'Association — présenta ensuite les comptes de l'exercice 1964-1965 qui se soldent sans perte ni bénéfice.

L'Assemblée approuva ensuite, à l'unanimité, le rapport moral — le rapport financier et le taux des cotisations et donna quitus au Comité pour sa gestion pendant l'exercice 1964-1965.

Les camarades	GODARD	(20)
	REME	(39)
	DUFOUR	(42)
	CUMIN	(43)
	ARTAUD	(44)
	LASSARTESSE	(57)

furent élus comme membres du Comité pour une durée de 3 ans.

Le Comité qui s'est réuni ensuite a désigné pour son bureau :

REME	Président
DAVRAINVILLE	Trésorier d'honneur
THIERY	Vice-Présidents
ARTAUD	
DUMARD	Trésorier

PROGRAMME DES REUNIONS EN NOVEMBRE

Vendredi 5 novembre

(Au lieu du 9 novembre comme annoncé sur la JAUNE et la ROUGE du 1^{er} octobre).

Dîner dansant à l'ORLY HILTON.

Tenue : Smoking et robe de Cocktail.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat.

Dimanche 14 novembre

Promenade à pied Chêne Carrère.

Le VEXIN FRANÇAIS, la Vallée de la VIOSNE.

Rendez-vous à la gare SAINT-LAZARE à 10 heures 15, au milieu de la salle des Pas Perdus, côté guichets des grandes lignes. Billet « Bon dimanche », Zone n° 2.

Départ à 10 heures 38 par le train de GISORS ; arrivée à la VILLE-TERRE : 11 h 54.

Les bois et le château de SAINT-CYR, CHARS, la Vallée de la VIOSNE, par SANTEVIL, COURCELLES, éventuellement BOISSY. Retour à Paris, Saint-Lazare à 18 heures.

Dimanche 21 novembre

Matinée dansante à la Maison des X, 12, rue de Poitiers (7^e), de 16 h à 20 h.

DANSE - COCKTAIL.

Participation aux frais :

Membres du G.P.X.	8 F
Elèves G.P.X.	4 F
Elèves non G.P.X.	6 F
Invités	10 F

Retenir les places au Secrétariat. Pour les Elèves, SERVOUSE (64) fera la liaison Ecole-Secrétariat.

MANIFESTATIONS ANNONCEES EN DECEMBRE

9 décembre

Matinée enfantine à 14 h 30.

Salle des Gad's' Arts.

Avenue d'Iéna.

14 décembre

Soirée de Gala au Cercle Militaire.

En tenue de soirée.

31 décembre

Réveillon à la Maison des X.

S'inscrire au Secrétariat.

VOYAGE DE PRINTEMPS

Le G.P.X. organise son voyage annuel, en TURQUIE, du 6 au 14 Mai 1966.

Une circulaire détaillée donnera le programme de ce voyage et les modalités de participation.

Nous demanderons à nos adhérents de s'inscrire dès réception de cette circulaire.

DANSE

Les cours auront lieu le Samedi à 14 h 30 à la Salle MAUBERT MUTUALITE.

JUDO

8 décembre à 21 h

Cercle Militaire Saint-Augustin.

GRAND GALA DE JUDO.

Des invitations gratuites seront mises à la disposition des Membres du G.P.X. Les demander au Secrétariat.

BRIDGE

I) Compte rendu de l'activité du Club de Bridge du G.P.X. pour la saison 1964-65

a) ACTIVITES DU CLUB.

Le Club a rassemblé 93 membres cotisants.

Il y a eu presque toujours une réunion par semaine, tantôt à la Maison des X, tantôt au Cercle Intercontinental des Transports, tantôt dans les locaux du Bridge-Club Friedland.

b) COMPETITIONS.

Coupe Watrin (X - Centrale).

Disputée comme chaque année par 9 équipes de 4 de part et d'autre, la Coupe Watrin a été gagnée par l'X pour la septième année consécutive, Centrale ayant gagné la première manche, et l'X la deuxième et la belle.

Coupe Ganne (anciens élèves des grandes Ecoles).

L'équipe de l'X a été éliminée en demi-finale par celle de l'E.S.E., gagnante de l'épreuve.

Coupe d'Auteuil.

Tous les joueurs du Club ont pratiquement joué dans l'une ou l'autre de nos trois équipes, qui au total devaient chaque mois présenter 48 joueurs.

II) Saison 1965-66

Le Club de Bridge de Compétition a repris ses réunions tous les jeudis à 20 h 30, au « Bridge Club Friedland », 8, rue Alfred-de-Vigny (17^e).

De plus, un tournoi par paires a lieu le dernier lundi de chaque mois, à la Maison des X.

Enfin, le Club participe, comme les années précédentes, aux rencontres interclubs organisées par la Fédération Française de Bridge, et à diverses rencontres amicales.

Tous les Camarades intéressés par le Bridge de Compétition sont cordialement invités à participer aux réunions ; ils peuvent également y amener leurs amis.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux

Camarades : VERNOUX (19) Europe 53-18.

BARROUX (27) Odéon 51-44.

RAVIER (32) Central 14-40.

FOUQUET (34) Danton 74-43.

LES 1 - 2 - 3 OCTOBRE

VISITE DE L'USINE MAREMOTRICE DE LA RANCE

Minutieusement organisée par notre Camarade BOYRIE (35), la Visite Rance - Mont Saint-Michel s'est déroulée à la satisfaction générale des participants.

Le vendredi soir, notre caravane motorisée, forte de 42 participants — allant de la Promo 14 à la Promo 56 — répartis en une douzaine de voitures s'est retrouvée sans incident à DOMFRONT, où dans une ambiance fort gaie, un excellent dîner nous a remis de nos fatigues.

Le lendemain, le Groupe renforcé par quelques Camarades de Rennes a pu revivre grâce aux Camarades FARAL (40) et MEUNIER (47) les différentes phases de l'aménagement de la marémotrice.

Après déjeuner, entre SAINT-MALO et RENNES sous la direction de FONTAINE (54), le tourisme a repris tous ses droits.

Le soir, dîner amical avec le Groupe X Rennais, conduit par son Président de Potzamparc (34).

Dimanche, nous avons retrouvé notre guide de la veille, le Camarade FONTAINE qui, de la cathédrale de DOL-DE-BRETAGNE au Mont Dôle nous a conduits à travers la légende de SAINT-MICHEL.

Pour terminer la matinée, visite de 2 heures, de l'abbaye du Mont Saint-Michel, sous la direction d'un guide de classe, et après un déjeuner fort honorable, retour à Paris.

Malgré un léger surcroît de fatigue pour les conducteurs la formule des voitures individuelles s'est avérée très agréable et a permis à chacun d'organiser au mieux, ses déplacements entre les différents points de rassemblement prévus.

SUCCEs SPORTIF

J.-M. AUCLAIR, du Centre de Recherche de Marcoussis, et J.-C. BUCK, pilote de ligne, ont remporté au mois d'août dernier, à Saint-Quay-Portrieux, le championnat de France de navigation de plaisance à deux équipiers, sous les couleurs du Y.C. de France.

Bravo aux vainqueurs, tous deux de la promotion 1950.

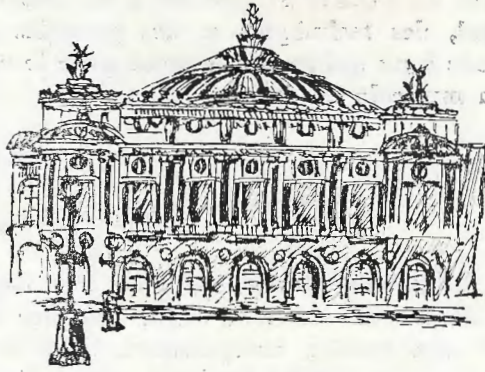
COMMUNIQUE DE LA MAISON DES X (12, rue de Poitiers, Paris 7^e)

Nous rappelons à nos Camarades que pour le mois de Novembre 1965 les dates réservées pour les déjeuners par petites tables de deux personnes minimum à 8 personnes maximum (**chacune d'elles comportant au moins un polytechnicien**) sont le mercredi 3 novembre, le mardi 9 et les mercredis 17 et 24 novembre.

Les inscriptions devront être faites, même par téléphone, **48 heures à l'avance**, à LITRE 41-66.

Le prix du repas au menu du jour est fixé à 30 F net par personne (vins d'appellation contrôlée, apéritifs, café et liqueurs, **service compris**). Whisky en supplément.

Cette composition pourra être, sur entente préalable, mais dans ce cadre de base, améliorée par des additions (desserts, boissons) et le prix majoré en conséquence.



BAL DE L'X DU CENTENAIRE

Jeudi 25 novembre 1965

Le Bal de l'X du Centenaire s'annonce comme un grand succès. La vente des cartes et des billets de tombola qui a débuté le 21 octobre au Secrétariat du Bal, 12, rue de Poitiers, est extrêmement active et la Commission du Bal espère être capable de donner satisfaction à toutes les demandes. Il est cependant nécessaire de mentionner que les prescriptions réglementaires limitent strictement le nombre des entrées à l'Opéra et que les demandes ne seront satisfaites que dans la mesure des places disponibles. Il est donc vivement recommandé de se procurer celles-ci *avant le 15 novembre*.

De nombreuses dispositions ont été prises pour donner au Bal de l'X du Centenaire un éclat inaccoutumé et on peut, dès maintenant, faire la lumière sur certaines d'entre elles. La nouvelle décoration de l'Entrée et du Grand Escalier de l'Opéra rappellera les fastes du Second Empire et les projecteurs de la Télévision accueilleront les personnalités qui seront nos invités. Les danseurs trouveront au 2^{me} étage des balcons un nouveau pôle d'attraction qui égalera, en intérêt, le traditionnel bal de la Rotonde des Abonnés.

Enfin, l'appui de l'O.R.T.F. permettra de présenter, dans un cadre inhabituel, des techniques et des procédés nouveaux qui intéresseront tous ceux qui se passionnent pour le renouvellement de l'expression musicale et visuelle.

TOMBOLA 1965

La tombola du Bal du Centenaire a été très largement dotée. Nos généreux donateurs ont bien voulu marquer l'intérêt qu'ils portaient à cet anniversaire exceptionnel et les lots seront très nombreux et variés. Le gros lot sera une voiture Renault 16, mais la tombola de 1965 sera, avant tout, caractérisée par beaucoup de lots de qualité qui donneront un nouvel intérêt au tirage.

En supplément des lots traditionnels tels que passage d'avion offert par Air France, télévision, machine à écrire, etc, nous citerons :

du linge de maison et des fers électriques
des plats et des légumes en métal
des services de table et des couverts
des articles de fumeurs et des produits de la Régie des Tabacs
des vases de cristal et des timbales
des services de verre et des caisses de liqueurs
des colliers fantaisie et des parfums de marque
des articles de cuir et des écharpes

La tombola sera tirée le 11 décembre et les résultats publiés dans « La Jaune et la Rouge X » du 1^{er} janvier 1966.

Pierre LANCRENON (1932)
Président de la Commission du Bal.

PROGRAMME DES CONFÉRENCES POLYTECHNICIENNES

Année 1965-1966 (32^e Série)

Les conférences polytechniciennes, organisées par l'Ecole et l'A.X., auront lieu de novembre 1965 à mars 1966 au lieu habituel de l'amphithéâtre Gay-Lussac à l'Ecole Polytechnique à 18 h, le mardi, aux dates approximatives ci-après qui seront confirmées sur les cartes que recevront ceux qui s'inscriront.

Ces conférences porteront sur les sujets suivants :

Conférencier	Sujet
23 novembre 1965 M. DUMONTIER (X 33) <i>Directeur de la Statistique et de la Conjoncture à l'I.N.S.E.E.</i> <i>Professeur à l'E.P.</i>	Le Recensement industriel français.
7 décembre 1965 M. ULLMO (X 24) <i>Professeur de Sciences Economiques à l'E.N.A., Examineur à l'E.P.</i>	La contribution des polytechniciens à la théorie moderne du capital.
14 décembre 1965 M. GRISON (X 37) <i>Professeur de Chimie à l'E.P.</i>	Plutonium et éléments Transuraniens. Progrès récents.
11 janvier 1966 M. BASS (X 32) <i>Ingénieur en chef de l'Air, Examineur à l'E.P.</i>	Théorie mathématique de la turbulence.
18 janvier 1966 M. Yves LE GRAND (X 26) <i>Professeur au Muséum, Examineur à l'E.P.</i>	La T.V. en couleurs. Problèmes physiologiques.
25 janvier 1966 M. X...	La T.V. en couleurs. Problèmes techniques.
1 ^{er} février 1966 M. PANNETIER <i>Professeur à la Faculté des Sciences de Paris, Maître de Conférence à l'E.P.</i>	La mécanique ondulatoire et les théories modernes sur la structure de la matière.
8 février 1966 M. de POSSEL <i>Professeur à la Faculté des Sciences de Paris, Maître de Conférence à l'E.P.</i>	Aperçu des recherches effectuées à l'Institut Blaise Pascal.
15 février 1966 M. TARDI <i>Membre de l'Institut, Professeur d'astrophysique à l'E.P.</i>	Emploi de la photographie dans l'Astrophysique contemporaine.
22 février 1966 M. MAVEL (X 55) <i>Ing. militaire principal des Poudres, Maître de Conférences à l'E.P.</i>	Un nouveau domaine de la spectroscopie. La résonance magnétique nucléaire.

2 mars 1966

M. GUIOCHON (X 51)

Docteur ès Sciences

Maître de Conférences à l'E.P.

La chromatographie en phase gazeuse.

M. CABANNES

Professeur à la Faculté des

Sciences de Paris, Maître de

Conférences suppléant à l'E.P.

Magnéto-dynamique des fluides.

Ainsi que l'a rappelé la Jaune et la Rouge dans son n° du 1^{er} octobre 65, ces conférences sont destinées à tous les anciens polytechniciens.

Les textes sont adressés aux auditeurs au fur et à mesure de leur tirage en lithographie.

Les inscriptions sont à adresser d'urgence, pour nous permettre d'envoyer les cartes d'entrée en temps voulu, par virement de 10 francs au C.C.P. 21-39 de la Société Amicale des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique (ou par chèque bancaire au nom de la Société), 17, rue Descartes, Paris (5^e).

Pour tous renseignements, s'adresser à l'A.X., 17, rue Descartes, (ODE. 32-83).

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.X. DU 24 JUIN 1965

La séance est ouverte à 18 heures, dans la Salle des Conseils du 4, avenue Hoche, sous la présidence de M. MAJORELLE (13), Président.

Etaient présents :

MM. Lange (00), A. Bernard (19 sp), P. Couture (28), J. Gautier (31), Vice-Présidents ; Coquebert de Neuville (28), Secrétaire général ; Comolli (42), Secrétaire général adjoint.

MM. Essig (18), Gougenheim (20 N), Mathé (22), Panié (23), Coste (26), Général de Charge (26), Monnin (30), Cruset (31), Charlet (36), Josse (43), Peugeot (57), Collomb (60).

M. Lechères (13), représentant M. Bailly, président des Y.

Excusés :

MM. Bouju (45), Capelle (59), Chenevier (37), Chevrier (39), Clogenson (17), Général Collignon (20 N), P.D. Cot (31), Delapalme (43), Depoix (29), Giraud (44), Heraud (41), Latil (42), Lazar (56), de Plinval (45), Rivet (21).

Assistait à la réunion : M. Georges Chan (16), Délégué général.

En ouvrant la séance, le Président fait part au Conseil de la nomination de

M. Grégory (38), Professeur de Physique à l'Ecole, comme Directeur général du C.E.R.N., et souligne l'honneur qui en rejait sur l'Ecole.

— Examen du P.-V. de la réunion du 22 Avril 1965.

Le procès-verbal est adopté moyennant quelques modifications et un complément demandé par le Général Collignon.

— Nominations au Conseil.

Le Président rappelle que les camarades Desbrùères et R. de Saint-Vincent, dont les démissions ont été annoncées au Conseil du 31 Mai 1965, doivent être remplacés. Après un échange de vues sur les désignations envisagées à la séance du 22 Avril 1965, le Président propose d'élire le camarade Philippe Thomas (1937), ancien Inspecteur des Finances et Directeur à la Cie Pechiney, et le camarade C. Janssen (1950), Directeur-adjoint à la Banque Worms et Cie, dont la présence serait des plus utiles pour remplir le poste de Trésorier adjoint de l'Association. Le Président demande de voter, les membres du Conseil pouvant indiquer, bien entendu, tous autres noms à leur choix. M. Gougenheim indique à ce sujet l'intérêt d'introduire au Conseil des représentants du Corps Enseignant.

A la suite du vote les camarades Janssen et P. Thomas sont élus. Ils seront invités à venir prendre place au Conseil et leur nomination sera soumise à ratification de la première Assemblée Générale.

Le Conseil nomme ensuite le camarade Janssen au poste de Trésorier adjoint du Bureau.

— Résidence de JOIGNY, opportunité de l'acquisition d'un 2° immeuble.

Le Président donne la parole au camarade Comolli (42) qui rend compte de l'étude dont il a été chargé par le Conseil dans sa séance du 22 Avril 1965. Son étude montre que sur le plan « opération immobilière », l'acquisition envisagée est sans aléas, l'état de la maison et sa situation permettant d'estimer, le cas échéant, une revente sans perte. Il demande toutefois qu'on réduise au minimum les frais de réunion des deux maisons qui sont contiguës, et qu'on profite du bon état de la maison pour y apporter très peu de modifications.

Le camarade Gautier (31) renouvelle sa mise en garde contre un projet qui, dans le cas d'une occupation insuffisante de la maison, privera l'Association de revenus destinés aux secours. Il lui apparaît qu'il y a là, par rapport aux statuts, un changement de destination dans l'emploi des fonds. Il pense, par ailleurs, que l'immobilisation du 1/3 de l'actif de la Société pour une résidence accueillant 25 personnes est exagérée.

Les camarades Gougenheim (20 N), A. Bernard (19 sp), Panié (23) et P. Couture (28) font valoir en faveur de l'acquisition envisagée, le fait que l'affaire peut, à la longue, constituer un placement suffisant pour que la Caisse de Secours ne voit pas ses revenus modifiés. Si le revenu s'avère insuffisant, il sera toujours possible d'arrêter l'expérience. Quant au but de l'acquisition, ils estiment qu'une maison de retraite est bien une œuvre d'assistance dans le sens le plus large du terme, et que cette acquisition est conforme aux statuts.

Après cet échange de vues auquel participent également les camarades Monnin (30) et Essig (18), le Président met aux voix la décision d'acquiescer la 2° maison de JOIGNY.

Le résultat du vote donne : 14 voix pour l'acquisition, 2 voix contre et 2 absentions.

En conséquence, le Conseil décide de convoquer une Assemblée Générale pour une date à fixer dans la 2° quinzaine de juillet, et de lui soumettre la Résolution ci-après :

RESOLUTION

« L'Assemblée Générale de la Société « Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole « Polytechnique approuve la proposition « émise par le Conseil d'Administration « dans sa séance du 24 Juin 1965, de « procéder à l'acquisition d'une propriété « sise 17, Faubourg de Paris, à JOIGNY « (Yonne), en vue d'agrandir la Maison « de Retraite que la Société possède « 19, Faubourg-de-Paris de cette ville, « le prix prévu étant de 300.000 F plus « les frais. »

« L'Assemblée Générale autorise le « Conseil à réaliser des titres de la Do- « cumentation pour un montant de 400.000 F « permettant de faire face à cette acqui- « sition et aux frais à engager pour la « mise en fonctionnement de cette annexe « à sa présente maison de retraite. »

« La présente approbation est donnée « conformément à l'art. 10 des Statuts. »

— Colloque A.X. — Promotion 1963.

Le camarade Gautier dit qu'il n'a rien à ajouter à son rapport qui a été adressé aux Membres du Conseil, et qu'il est prêt à répondre aux observations.

Divers membres demandent tout d'abord que la rédaction fasse mieux ressortir, au début, que les observations présentées sont celles qui émanent des représentants des élèves. Il est décidé d'ajouter une phrase à ce sujet.

M. Gougenheim se demande s'il est exact de parler, comme le font les élèves, d'un « éclatement de valeurs traditionnelles ». Le camarade Gautier ne voudrait pas modifier cette expression qui émane des élèves et qui traduit leur état d'esprit. Il pense, en outre, qu'il faut se rendre compte de l'existence réelle des problèmes ainsi soulevés. Si certaines conclusions peuvent donner lieu à observations, un grand nombre d'entre elles devraient être approuvées par l'A.X. dit-il. Le camarade Gautier explique l'intérêt du questionnaire qui a été envoyé, sur la proposition des élèves, à des camarades dirigeants de sociétés, et le président expose qu'il envisage d'en faire établir un résumé.

Le Président propose, pour l'instant, et en vue de ne pas retarder l'information que ce document apportera au Commandement de l'Ecole, de transmettre sans délai le rapport de la Commission Gau-

tier au Général commandant l'Ecole et au Président du Conseil de Perfectionnement; à titre d'information.

Le Conseil donne son accord.

— **Questions diverses.**

— Le Président annonce qu'une cérémonie aura lieu à l'Ecole, à l'occasion du départ du Professeur Julia, le 3 Juillet à 11 heures, et que les membres du Conseil qui pourront y assister seront les bienvenus.

— Le Président rend compte de la cérémonie à la mémoire du Général Lemonnier qui s'est déroulée le 17 juin 1965 sous la présidence de M. Cha-

vanac, Président du Conseil Municipal. Elle était rehaussée de la présence de M. Messmer, Ministre des Armées, et l'Ecole était représentée par une délégation.

— Un échange de vues a lieu au sujet de la désignation des Présidents de la Commission du Bal, pour les années à venir.

— Le Président rend compte de l'aide financière que l'Association a donnée à un certain nombre d'élèves de la promotion sortante désireux d'aller faire un voyage d'études à l'étranger. Ils fourniront, en retour, à l'A.X., un compte rendu de leur voyage.

La séance est levée à 19 h 30.

Voir le Bal de l'X (page 115)

Inscrivez-vous aux Conférences
polytechniciennes. (page 117)

Cours Post scolaire de l'X (p. 101)

INFORMATIONS DIVERSES

N.B. valable pour toutes les insertions : les textes à insérer doivent être accompagnés du montant des frais calculé au moyen des tarifs portés au bas des pages. Mode de versement : chèque de banque, virement postal au compte de la Société Amicale des anciens élèves de l'École Polytechnique Paris 21-39, à l'exclusion des mandats et timbres-poste. Les transmissions de lettres nous occasionnant des dépenses élevées, certaines sont à envoyer à 6 ou 8 dest., les correspondances susceptibles d'être diffusées par la poste, ainsi que les insertions ne contenant ni adresse ni n° de téléphone, doivent être accompagnées de 4 timbres au minimum. Rédiger les insertions en style télégraphique avec abréviations.

I. — CARNET POLYTECHNICIEN (Insertions gratuites)

PROMO 1886

Décès : Eugène Foucaud, le 11-9-65.

PROMO 1897

Décès : 10-10-65, Jean Siegler, V.-Prés.
Sté Lyonnaise des Eaux.

PROMO 1899

Décès 4-9-65, Paul Bienvenue, gén. de
brig. aé. Maurice Mermont, ing. en ch. hon.
SNCF, le 26-9-65.

PROMO 1900

Décès : 23-9-65, Hautecœur, Col. retr.

PROMO 1902

Décès : 16-9-65, Mme Daniel Rinn, Vve
de Rinn et mère de feu André-Claude
Rinn (1940).

PROMO 1903

Décès : 16-9-65, Eugène Barthélémy, dir.
hon. RATP.
27-9-65, Paul Ciavaldini, gén. de
brig.

PROMO 1905

Décès : 5-7-65, Robert Lyon.
André Provost, anc. Ing. ch. ME.

PROMO 1906

Décès : 9-9-65, Edmond Billiard, Pt des
Ets Billiard.
16-9-65, Gaston Valette, Inspect.
des Fin. retr.

PROMO 1908

Décès : Brochu a la douleur de f. p. du
décès de sa femme, le 7-7-65.
23-8-65, Gilbert Simonet, Ing. ch.
T.P. FOM.

PROMO 1910

Décès : Charles Lange.
24-3-65, Pierre Guérin.
24-9-65, Tardieu a la douleur de f.
part du décès de sa petite-fille
Chantal, âgée de 6 ans, survenu acci-
dentellement en même temps que
celui de son gendre, Guy Mainié, fils
de Mainié (1909).

PROMO 1911

Décès : 2-12-64, Fernand Febvret.

PROMO 1912

Naissance : **Lecluse** f. p. de la nais. d'un 10^e arrière petit-enfant, Marie Eve Peytral.

Fiançailles : **Lecluse** f. p. des fiançailles de sa petite-fille Evelyne Lecluse.

Mariage : 16-10-65, **Garnier** f. p. du mar. de sa fille Nicole avec Gilbert Caroff, ingénieur A. et M. dipl. de l'INSEAD.

PROMO 1914

Décès : **Jean-Raoul Cachou**, le 7-10-65. 31-8-65, **Jean Chatot**, Adm. de Stés.

Erratum : par suite d'une confusion, le numéro d'Octobre a indiqué, comme décédé le 1^{er} août, **Jean Lorient** de Rouvray, de la promotion 1914, au lieu de **Léon Lorient de Rouvray**, de la promotion 1919 **Spéciale**. Nous prions le camarade Jean Lorient de Rouvray de bien vouloir excuser cette erreur regrettable.

PROMO 1919 Sp

Décès : **Léon Lorient de Rouvray**, le 1-8-65. **Roger Muller** a la douleur de f. p. du décès de son épouse, le 11-9-65.

PROMO 1919 N

Mariage : **Ruffel** f. p. du mariage de sa fille Françoise avec M René Laloux, le 6-10-65.

Décès : 5-8-65, **Emile Schwarer**, Inspect. gén. Créd. Nat. retr.

PROMO 1920 Sp

Mariage : 12-6-65, **Renoux** f. p. du mar. de son fils Jean-Paul (58) avec Nicole Ailleret, fille de **Pierre Ailleret** (18).

Décès : 13-9-65, **Charles Martin**, Ing. gén. hon. des Ponts et Chaussées.

PROMO 1920 N

Naissance : **Gougenheim** f. p. de la nais. de sa petite-fille Dorothée, fille de **Jean-François Lévy** (59).

PROMO 1921

Naissance : **Legaut** f. p. de la naissance de ses 11^e et 12^e petits-enfants : **Benoît Légaut**, le 7-9-65, et **Emmanuel Fleury**, le 4-10-65.

De Verbigier de Saint-Paul f. p. de la nais. de ses 9^e, 10^e et 11^e petits-enfants : **Arnaud de Verbigier de Saint-Paul**, arrière-p.-fils de **Lacoin** (96) ; **Jean de Vathaire**, fils de **François de Vathaire** (50), petit-fils d'**Albert de Vathaire** (21) et arrière-petit-fils de **Lacoin** (96) ; et **Xavier de Verbigier de Saint-Paul**, arrière-petit-fils de **Geoffre de Chabignac** (93).

Mariage : **Mamet** f. p. du mariage de son beau-fils **Philippe Guyon**, Ing. Civ. du G.M., avec **Marie-France Le Guénédal**.

Décès : 22-9-65, **Charles Vasseur** a la douleur de f. p. du décès de sa femme.

PROMO 1922

Mariage : 2-10-65, **Renault** f. p. du mar. de son fils **Jean**, Elève-Officier-Médecin, avec Mlle **Yvette Dubié**, Pharmacien-Interne des Hôpitaux de Lyon.

PROMO 1923

Naissances : **Vieux** f. p. de la nais. de ses 8^e et 9^e petits-enfants, **Charles-Henri** et **Martine**.

Fiançailles : **Hugé** f. p. des fiançailles de sa fille **Christine** avec M. **Alain Levoyer**.

PROMO 1924

Décès : 20-8-65, **Bergeon** f. p. du décès de sa belle-mère, M^{me} **Rampont-Thouvenot**.

7-9-65, **Jean Favre**, Prés.-Dir. gén. des Ets **Les Héritiers de Georges Perrin** ; père de quinze enfants dont **Georges** (49), **Pierre** (57), et **Olivier** (62).

PROMO 1925

Naissances : **Cheradame** f. p. de la nais. de ses p.-fils **Stephan Cheradame**, le 12-6-65, et **Frédéric Magnen**, le 16-9-65.

Georges Lévy f. p. de la nais. de sa petite-fille **Dorothée**, fille de **Jean-François Lévy** (59) et petite-fille de **Gougenheim** (20 N).

Mariages : **Charbonnier** f. p. du mar. de son fils **Philippe** avec **Danièle Treguer**, le 2 septembre.

Mercier f. p. du mar. de sa fille **Odile** av. **Bruno Gautier**, le 11-9-65.

Reymond f. p. du mar. de sa fille **Claude** avec **Michel Alombert**, le 18-9-65.

Coquand f. p. du mar. de son fils **René** av. **Wanda Vineis**, le 25-9-65. **Martine Soulat**, fille de notre camarade, avec **Alain Marc**, le 2-10-65. 7-10-65, **Roussilhe** f. p. du mar. de sa fille **Colette** avec **Christian Fouquier d'Hérouël**, ing. ESME.

PROMO 1927

Naissance : 10-7-65, **Robin** f. p. de la nais. de sa petite-fille **Sophie Robin**, sœur de **Véronique** et de **Nicolas**, arrière-petite-fille de **Magnien** (01).

Mariages : **Baccot** f. p. du mar. de sa fille **Martine** avec **Jean-Claude Guez** (63), le 7-8-65.

Combes f. p. du mar. de sa fille Michèle avec M. Jean-Pierre Petit, le 18-8-65.

PROMO 1928

Décès : 11-9-65, Gén. de Brigade **Pierre Lopin**.

Truelle f. p. du décès de son père, le Docteur Roger Truelle, le 16-7-65

PROMO 1929

Naissance : **Magnen** f. p. de la nais. de son petit-fils Frédéric, fils de **Magnen** (53), le 16-9-65.

PROMO 1930

Mariages : Mme Paul **Lemoine**, veuve de notre cam., f. p. du mariage de ses fils : Jean-Paul avec Mlle Danièle Cormier, le 7-6-65 ; et François av. Mlle Marie-France Géslain, le 17-7-65.

Décès : 27-9-65, **Jacques Schmichen**.

PROMO 1931

Mariages : **Leclerc** f. p. du mar. de son fils Philippe avec Mlle Thérèse Beudin.

29-7-65, **Rateau** f. p. du mar. de son fils Philippe avec Mlle Marie-Louise Danner.

PROMO 1932

Naissances : **Hervier** f. p. de la naissance de ses 4^e et 5^e petits-enfants : Agnès Hervier, le 27-11-64 et François Hervier, fils de Jacques **Hervier** (58), le 15-9-65.

Décès : 31-5-65, Pierre **Guillon**, Ing. en ch. des P. et C.

PROMO 1934

Mariage : 31-7-65, **Bichon** f. p. du mariage de sa fille Catherine avec l'Aspirant de Marine Patrick Banuls.

PROMO 1936

Fiançailles : **Saudremont** f. p. des fiançailles de son fils Jacques avec Mlle Marie Aubéry.

Mariages : **Vallantin** est heureux d'annoncer le mariage de ses 3 filles : Brigitte, avec M. J.C. Mattei, le 5-6-65 ; Françoise, avec J.P. Fougea, le 10-7-65 ; Catherine, avec M. Y. Massin, le 25-9-65.

PROMO 1938

Mariages : **Berthier** f. p. du mariage de sa fille Marie-Hélène avec Gérard Goullioud.

24-9-65, **Grosborne** f. p. du mariage de sa fille Catherine avec M. Bernard Plasait.

PROMO 1943

Décès : 2-9-65, Jacques **Lesage** a la douleur de f. p. du décès de sa femme.

PROMO 1947

Décès : 12-4-65, Jacques **Kalbfleisch**, anc. ing. du G.M.

PROMO 1951

Naissance : 17-9-65, **Tesè du Bailler** f. p. de la naissance d'Anne, sœur d'Isabelle et André-François.

PROMO 1952

Naissance : 27-6-65, M. et Mme Christian **Gailly** f. p. de la naissance de Martin, frère de Jean-Loup, Perrine et Delphine.

Mariage : 19-6-65, Bernard **Lerouge** f. p. de son mariage avec Mlle Marie-Laure Berger, fille de Jean **Berger** (1928).

PROMO 1953

Naissances : 25-8-65, **Che millier** f. p. de la naissance de Denis, frère de Marc et Martine, petit-fils de **Gendreau** (27).

Logeais f. p. de la naissance de Jean-Marc, frère de Patrice et Véronique.

Magnen f. p. de la naissance de son fils Frédéric, le 16-9-65.

Mariage : **Saleur** f. p. de son mariage avec Mlle Stéphanète Lacroix, sœur de **Lacraix** (57).

PROMO 1956

Naissance : 20-9-65, Christine, sœur d'Annie **Banchereau**.

PROMO 1958

Naissances : 8-6-65, Michel **Barrier** f. p. de la naissance de son fils François, 19-9-65, P. **Foy** f. p. de la naissance de sa fille Cécile.

15-9-65, Jacques **Hervier** f. p. de la naissance de son fils François.

13-9-65, **Longre** f. p. de la naissance de Frédérique, sœur de Christophe.

2-10-65, Jean-Pierre **Marvillet** f. p. de la naissance de Jean-Christophe.

Mariages : 16-10-65, Jean-Marie **Longatte** f. p. de son mariage avec Mlle Brigitte Vernhes.

26-6-65, **Schlosser** f. p. de son mariage avec Mlle Nicole Chrétien.

Décès : Michel (47), Pierre (52) et Alain (58) **Brisac** ont la douleur de faire part du décès de leur mère, le 26-9-65.

PROMO 1959

Naissances : 9-7-65, **Brissot** f. p. de la naissance de son fils François.
3-9-65, **Houery** f. p. de la naissance de sa fille Anne-Sophie.
Jean-François **Levy** f. p. de la naissance de sa fille Dorothee.
23-9-65, Christian **Valin** f. p. de la naissance de sa fille Armelle.

Mariages : 10-7-65, Jean-Pierre **Benatar** f. p. de son mariage avec Mlle Marie-Françoise Hustache.
André **Saury** f. part de son mariage avec Mlle Marie-José Guirado.

Décès : **Bonan** a la douleur de f. p. du décès de sa mère, le 2-10-65.
30-7-65, **Houery** f. p. du décès de son frère Christophe, péri en mer.

PROMO 1960

Naissance : 24-9-65, **D. de Ruffi de Pontèves** f. p. de la naissance de sa fille Emmanuelle.

Mariages : 30-10-65, Jean **Cheron** f. p. de son mariage avec Mlle Dominique Lassave.

17-7-65, **Finas** f. p. de son mariage avec Mlle Marie-Hélène Carne.
10-7-65, **Purcha**, f. p. de son mariage avec Mlle Danielle Soverini.

PROMO 1961

Mariage : 5-8-65, Dominique **Barthelemy** f. p. de son mariage avec Mlle Blandise Brocard.

PROMO 1962

Mariages : 30-9-65, **Carlotti** f. p. de son mariage avec Mlle Françoise Xambeu, petite-fille de **Xambeu** (98).
9-10-65, Jean-Paul **Husson** f. p. de son mariage avec Mlle Monique Rouet.

PROMO 1963

Mariage : 7-8-65, Jean-Claude **Guez** f. p. de son mariage avec Mlle Martine Baccot, fille de **Baccot** (27).

II. - CONVOCATIONS DE GROUPES (Insertions, gratuites)

X—AUTO

La prochaine réunion aura lieu le **MARDI 23 NOVEMBRE 1965** à la Maison des X, rue de Poitiers.

M. Pierre **ALLANET** (X 33) traitera le sujet suivant : « L'ANNEE AUTOMOBILE ».

Réunion à 19 h 30. Dîner à 20 heures.

Pour retenir sa place, téléphoner ou écrire à Mlle **BEAUCUIC** (O.T.P. 6 bis, rue Auguste-Vitu, Paris (15^e), tél. LEC. 41-49)

Les camarades non inscrits au Groupe sont cordialement invités.

X—CHIMIE-METALLURGIE-PETROLE

La prochaine réunion du Groupe aura lieu le mercredi 17 NOVEMBRE 1965, à 19 h 45, à la Maison des X (12, rue de Poitiers).

Un exposé sera fait, à la fin du dîner, par notre camarade Jean **GUIBOURG** (X 51), Chef du Service Technique du Département des Techniques Nucléaires à la Cie Française **THOMSON-HOUSTON**, sur :

« Le **CALUTRON** » (spectrographe de masse destiné à la préparation en quantité importante d'isotopes purs).

Cette conférence sera suivie de la projection d'un film réalisé par la Cie Française **THOMSON-HOUSTON** et intitulé :

« M.U.S.E. ou le séparateur électromagnétique d'isotopes. »

Les Camarades inscrits ou non au Groupe sont invités à donner leur adhésion à :

G. **GUIOCHON**, 17, rue Descartes, Paris (5^e) (DAN. 61-09).
avant le 10 Novembre.

Joindre un chèque postal ou bancaire, libellé au nom de :
R. POITRAT (24, avenue Hoche, Paris) (C.C.P. PARIS 18.721.99)
de 20 F (vingt Francs).

X—NUCLEAIRE

La prochaine réunion du Groupe aura lieu le lundi 22 Novembre 1965, à 19 h 45, à la Maison des X, 12, rue de Poitiers, Paris (7^e).

A la fin du repas, notre camarade CABANIUS (1931), Directeur de l'Équipement d'Électricité de France, nous parlera de :

« La politique nucléaire actuelle des producteurs d'électricité dans le monde ».

Les camarades n'ayant pas reçu de convocation individuelle qui désireraient assister à cette réunion, sont priés de s'adresser au Secrétaire général du Groupe qui reçoit les inscriptions :

P. GARNIER (1919 Sp), 43, rue Jacques-Dulud, Neuilly-sur-Seine.
Téléphone MAILLOT 78-06.

X—ORGANISATION

La prochaine réunion aura lieu le lundi 8 Novembre, à 19 h 45, à dîner, à la Maison des X, 12, rue de Poitiers.

M. MASSIP, Directeur du Service de Groupement des Achats de Matériels au Ministère de l'Éducation Nationale, nous parlera des « Effets sur l'industrie d'une mutation dans les méthodes d'achats des services publics ».

Nous comparerons cette évolution avec celle que l'on observe à l'étranger.

Inscription, avant le 6 Novembre, au Groupe Parisien :

12, rue de Poitiers. LIT 52-04, ou à PAS 20-63.

III. - CONVOCATIONS DE PROMOTIONS (Insertions gratuites)

PROMOS 1901 et 1902

Déjeuner mercredi 10 Novembre, 12 h 30, Maison des X, avec épouses et veuves de camarades.

Adhésions : BOUTELOUP, 7, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine.

MAILLOT 22-50 ; LEAUTE, 5, rue des Ursulines,
Paris (5^e). ODEON 54-73.

PROMOS 1903 et 1904

Déjeuner le mardi 23 Novembre, à 12 h 45, à la Maison des X.

PROMOS 1905, 1906, 1907 et CUIRS 08

Le Dimanche 14 Novembre, à 9 h 30, sera célébrée la Messe annuelle en mémoire des camarades décédés, à la chapelle de Gerson, 31, rue de la Pompe, par le R.P. de Place (X 31).

Petit déjeuner possible (2 F) en prévenant d'avance. PETIT (05),
LE CORNEC (06), OUDOT (07).

Métro : MUETTE ou POMPE. Autobus 52 (Nicolo) ou 63 (Mairie du 16^e). Pour les autos : cour de l'École, 24, boulevard Emile-Augier.

Familles et veuves sont invitées.

PROMO 1909

Déjeuner trimestriel le mardi 7 Décembre 1965, à 12 h 30, Maison des X.

Adhésions à LARNAUDIE DE FERRAND, MAISON A.E. RON-TAIX, 9, rue Labat, PARIS (18^e). Ornano 04-22.

PROMO 1913

Le Mardi 16 Novembre, à 11 h 30, Messe à la mémoire des 127 camarades et des membres décédés des familles de la Promo 1913, en la Chapelle Annexe de SAINT THOMAS d'AQUIN, 3, Place Saint-Thomas-d'Aquin (métro Bac).

De 12 heures à 15 heures, lunch dans les salons de la Maison des X, 12, rue de Poitiers. Participation aux frais : 15 Francs par personne pour les camarades et leurs familles.

7 Francs 50 par personne pour les veuves et leur famille.

Règlement par chèque ou à l'entrée des salons.

Adhésion à LECHERES, 29, rue Général-Delestraint (16^e).

PROMOS 1916 et 1917

Déjeuner mensuel 3^e mardi, 16 Novembre, 12 h 30, 1, rue Christine, métro ODEON.

Inscriptions : BIROLAUD (KEL. 37-11), GUERIN (PAS. 63-41), éventuellement JOFFRE.

PROMO 1925

Confirmation de l'excursion du Dimanche 7 Novembre, sur le Bordet Frétigny.

Adhésions à CHERADAME.

PROMO 1933

Dîner de ménages, mercredi 17 Novembre, à 20 h, Maison des X.

Inscriptions : DEUBEL, 14, rue Angélique-Vérien, Neuilly-sur-Seine. Tél. 722-89-13.

PROMOS 1952 - 1953 - 1954

La collecte effectuée au bénéfice de la veuve de notre camarade a permis de recueillir 15.000 Francs, auxquels s'est ajoutée une aide de l'A.X. de 4.000 Francs. Nous cherchons maintenant des prêts à cinq ans, montants : de 500 à 5.000 Francs. Compléments d'information sur solutions de remboursement auprès de :

Y. BASTIDE, 198, rue Saint-Jacques. MED 48-93.

Au nom de notre amie, remerciements à tous donateurs et prêteurs.

PROMO 1942-1943 A

Buffet paysan avec épouses, le 2 Décembre, à 20 heures, 38, avenue de Friedland, Paris (8^e). Envoyer adhésions à LATIL, 6 bis, rue des Gravières, à Neuilly-sur-Seine. SAB. 24-94.

PROMO 1957

Déjeuner, sans épouse, dimanche 12 Décembre, à l'École. Réunion au Bar à partir de 12 h 30.

Dépôt d'une gerbe au monument de l'École. Déjeuner au Magnan des Anciens à 13 h 30.

Convocations individuelles déjà adressées. Si pas reçu, contacter : PIC, 17, avenue Matignon, Paris (8^e). BAL. 46-24.

IV. — PETITES ANNONCES DEMANDES ET OFFRES DE SITUATIONS RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Nous ne pouvons garantir une insertion dans le numéro de « La Jaune et la Rouge » paraissant le premier jour d'un mois donné que si elle est remise au plus tard le 13 du mois précédent.

I. — POUR LES EMPLOYEURS

Adressez-vous à l'A.X. dès que vous disposez d'un emploi pouvant convenir à un polytechnicien. Nous nous attachons à vous donner satisfaction sans retard. Nous sommes certains que, de votre côté, vous recevrez avec bienveillance les candidats, nos camarades, et que même, si possible, vous les conseillerez sur leur orientation. Avisez-nous quand vos offres ne sont plus valables, même si le bénéficiaire n'est pas un polytechnicien.

II. — POUR LES DEMANDEURS

a) Apportez le plus grand soin à établir votre curriculum vitæ ; faites-le très détaillé. Si l'employeur souhaite que le candidat possède certaines qualités, justifiez que vous les possédez ;

b) n'improvisez pas votre entrevue avec l'employeur ; exposez avec précision l'objet de votre visite. Ne donnez pas l'impression que votre titre de polytechnicien suffit ou, tout au moins, est l'essentiel. Une longue expérience et, aussi, les réflexions qui nous viennent de nombreux employeurs, nous ont montré qu'un effort insuffisant fait échouer beaucoup de camarades au bénéfice de candidats provenant d'autres écoles ;

c) lorsque vous envoyez au secrétariat une enveloppe à transmettre, portez au crayon sur ladite enveloppe le numéro de l'annonce qui vous intéresse et affranchissez-la.

d) avisez-nous quand vous avez obtenu satisfaction, même par une autre voie que la nôtre.

DEMANDES DE SITUATIONS

1° PAR LES CAMARADES Insertions gratuites

N° 1760. — Cam. 48 a., actuel. directeur à l'étranger d'une filiale import. rech., afin de rentrer en France, direct. gén. entrepr. indust. Sérieuses réf. Habitude responsab., command. Goût organis. et relations hum. Ecr. AX qui renseignera.

N° 1794. — X 34 ans, 9 a. exp. calculateurs électron., importante responsab. dans programmation appliquée, software packages, et conception de systèmes. Spécialiste Time-Sharing. ch. situation premier plan dans domaine technique identique.

N° 1796. — Cam. 49 a. actif et dynamique, solide expér. organis. et rapports humains, ch. sil. plein temps ou temps partiel, France ou Etranger, comme administrat. représentant, conseil ou chargé d'études, écon., de planif., document., publicité, etc. Hobite actuel. et dispose bureau à Genève (Suisse). Etudierait tte offre affaires s'y rapportant. Libre imméd. Ecr. A.X.

N° 1808. — Camarade 29 ans, CHEBAP + IAE, expér. bureau études bâtiment ; structures B.A. et préfabrication lourde, rech. sit. préf. rég. Paris. Ecr. A.X.

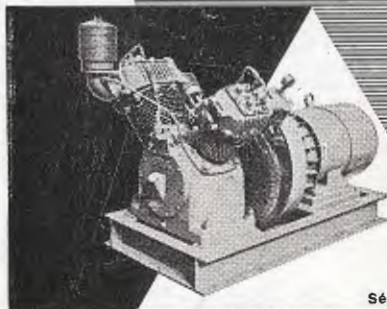
Rognez les frais généraux,
mais

**NE LESINEZ PAS
SUR L'OUTILLAGE**

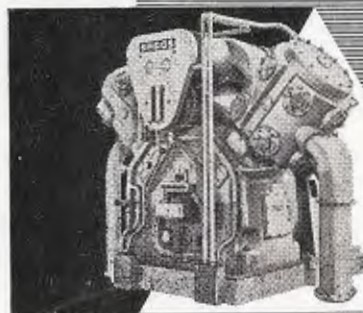
dont dépend votre production

choisissez **Spiros**

le compresseur qui ne se discute pas



Séries Z et W



Série C

Les Séries Z et W comprennent une gamme de compresseurs pour les usines et les chantiers, en version fixe ou semi-fixe, à compression mono ou biétagée, à refroidissement par air, de puissances allant de 1 à 120 ch.

La Série C est constituée par des compresseurs de centrale à compression mono ou biétagée double effet, à refroidissement par eau pour basses et moyennes pressions, de puissances comprises entre 50 et 500 ch.

Spiros

le spécialiste français du compresseur

Siège Social et Usine
26-30 Rue Paul Eluard
SAINT-DENIS (Seine) - Tél. PLA. 17-60



ALFA. Publication SF 2.6

TOUJOURS A JOUR

LES
TECHNIQUES
DE
L'INGÉNIEUR

COLLECTION D'OUVRAGES TECHNIQUES SUR FASCICULES MOBILES PAR ABONNEMENTS

TRAITÉS DÉJÀ PARUS

**GÉNÉRALITÉS
MÉCANIQUE et CHALEUR
CONSTRUCTION
CONSTANTES
ÉLECTROTECHNIQUE
ÉLECTRONIQUE
MÉTALLURGIE
MESURES et CONTROLE
MESURES et ANALYSE
CHIMIE, GÉNIE CHIMIQUE**

*Ingénieurs de l'Ecole Polytechnique
Auteurs dans notre collection*

P. ABADIE, 20 - J. ARMANET, 21 - J. AUBERT, 13
F. BABIN, 28 - P. BACHY, 05 - H. BASTIEN, 09
V. BAUZIL, 22 - P. BESSON, 20 - E. BIARD, 11 - M.
BIGNON, 34 - Ed. BILLARD, 06 - F. BLOTTIAU, 23
D. BOUTET, 06 - L. BOUTHILLON, 03 - Cl. BRACHET,
32 - R. BRACHET, 35 - P. BREANT, 40 - R. CADIER-
GUES, 42 - F. CAHEN, 13 - P. CALLEWAERT, 42 - J.
CAMPREDON, 20 - R. CAVE, 39 - A. CAZALAS, 36
P. CHAVASSE, 18 - P. CHOUGNET, 45 - J.-F. CLERC,
22 - R. COQUAND, 25 - J. COURBON, 33 - M. COU-
TURIER, 45 - J. CRUSET, 31 - Ch. CRUSSARD, 35
A. DANZIN, 39 - P. DAVID, 19 - A. DEJOU, 39 - P.
DESBAZEILLE, 31 - J. DEZOTEUX, 48 - J. DONDOUX, 51
J. DUBEDAT, 33 - M. DURIEZ, 14 - P. EMERY, 42 - J. FA-
BRE, 44 - J. FERRANDON, 55 - H. FERRIER, 21 - A. FLAM-
BAD, 30 - P. FROGER, 22 - A. FROMAGEOT, 30 - G. GALLET,
43 - P. GAUDILLERE, 23 - P. GAUSSENS, 45 - G. GAU-
THIER, 19 Sp. - E. GRESSIER, 20 - R. GIBLIN, 20
J. GIVAUDON, 24 - Cl. GOUX, 45 - A. HERMIL, 09
L. JACQUE, 19 - A. JOISEL, 34 - M. JOUGUET, 26
M. JOURDAIN, 31 - H. JULLIEN, 41 - F. KIRCHNER,
43 - H. LACOMBE, 33 - R. LACROIX, 46 - J. LANTIERI,
42 - D. LAVAL, 27 - P. LEBELLE, 23 - H. LEFEBVRE,
21 - H. de LEIRIS, 21 - J. LE MEZEC, 50 - G. LETE-
LIER, 23 - L.-J. LIBOIS, 41 - J. LOEB, 22 - G. LUBERT, 35
P. LUCAS, 44 - J.-C. MARGERIE, 48 - M. MARY, 21 -
G. MATHERON, 49 - A. MAUZIN, 21 - A. MAYER, 13 -
H. MAZEN, 31 - A. MEALLIER, 52 - C. MERCIER, 34 -
J.-P. MEROT, 45 - R. MEYER, 40 - A. MICHEL, 07 -
A. MISSENERD, 20 - P. MONTAGNE, 21 - P. MORISSET,
34 - J. MOTHES, 41 - P. NASLIN, 39 - L. NICOLAS, 36
J. ORTUSI, 37 - J. PARDIGON, 48 - J.-W. PARTRIDGE,
12 - M. PELLEGRIN, 43 - R. PELISSIER, 39 - G. PEYRAT,
36 - A. POMMIER, 19 Sp. - R. POYART, 40 - P.M.
BRACHE, 19 - J. PRADON, 43 - H. RABATE, 19 - P.
REBOUX, 45 - H. REGIS, 23 - R. REMERY, 41 - G.
REURE, 43 - P. REVIRIEUX, 28 - P. RIETY, 44 - M.
ROBERT, 11 - A. de ROUVILLE, 01 - R.P. F. RUSSO,
29 - M. SAINTILLAN, 18 - J. SEJOURNET, 29 - L.
SEMEAC, 20 Sp. - F. SENTENAC, 04 - L. SUQUET, 91
M. TOUTAN, 41 - J. VALEMBOIS, 38 - J. VILLENEUVE,
48 - J. VOGÉ, 40.

N° 1809. — Camar. promo ré-
cente, 5 ans expér. ordinateurs
scientif. de grande puissance,
connaiss. approf. ttes techniques
d'utilisation, exp. direction groupe
d'Ing., ch. situat. comportant
initiatives et responsab. Anglais
courant. Ecr. A.X.

N° 1810. — Cam. 31 ans, G.M.,
5 a. expér. étude et essais équi-
pements électroniques, ch. situat.
avenir. Accepterait poste hors
cadre. Ecr. A.X.

N° 1811. — Cam. 34 ans, for-
mation pétrolière, 10 a. expér.
forage; production, études écon-
omiques, Métropole et Outre-
Mer, envisage changem. d'orien-
tation avec lieu travail SUD-

QUEST. Serait intér. surtout par
aménagement du territoire, ur-
banisme, expansion rég. ou par
poste comport. responsab. dans
entrepr. en cours décentralisa-
tion. Ecr. A.X.

N° 1812. — Cam. G.M. 17 ans
Marine Nation., 10 ans Indus-
trie privée, ch. travail à Paris
temps part., prédominance tech-
nique. Bonne connais. Anglais
écrit. Ecr. A.X.

N° 1813. — Cam. 52 ans, res-
pons. gestion complète moyenn.
entrepr. industr., exp. impor-
tants achats, Anglais, rech. d-
rect. gén. ou direct usine é-
quival. Imméd. disp Ecr. A.X.

2° POUR CONJOINTS, ASCENDANTS, DESCENDANTS DE CAMARADES

Tarif : 0,15 F le mot

Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 6509. — Fils cam. 24 ans,
libéré serv. mil. études second.
bacc., bonnes connais. Angl., ch.
emploi actif, avec cert. responsab.
et possibl. formation, de préf.
branche commerc. Faire
offre A.X.

N° 6510. — Epouse cam., 24
ans, distinguée, Anglais, Alle-
mand, niv. propédeutique math.,
ch. situat. comp. larges contacts.
Ecr. A.X.

N° 6511. — Cam. (X 59) recom-
sœur, 22 ans, licenc. Scien-
ces Eco. Fac. Paris, Anglais, pour
situat. Ecr. ou tél. BENATAR,
3 allées des Troènes, Sceaux (S).
FLO 06-51.

N° 6512. — X 39 recomm. viv.
sa belle-fille, licenciée chimie,
2 ans expér. en tant qu'ingé-
nieur dans laboratoire semi-
conducteurs. Connaiss. Anglais.
Ch. sit. dans laboratoire ou bu-
reau. Ecr. A.X.

N° 6513. — Fille cam., institu-
trice, donnerait leçons ou répét.
dans famille, 11° à 6°, expér.

enfants retardés. Tél. LEQ
90-09 heures repas.

N° 6514. — Epouse cam. licen-
ciée Lettres, parlant anglais, ch.
occupation partielle rédaction
documentation. ANJOU 67-49.

N° 6515. — Fils cam. 23 ans
niveau spéciales, ch. emploi
technico-commercial, région Es-
ou Paris. Ecrire A.X.

N° 6527. — Fils de cam. 2
ans, célib. Sciences Po, 3 an-
expér. dans gde entrepr. indus-
attiré par problèmes de person-
nel et d'organisation, ch. situat.
d'avenir. Ecr. G. NARDIN, 33
bis, rue La Fayette, Paris 9°.

N° 6528. — Fils de cam. (18)
30 ans, dipl. Arts Appliqués, Pa-
ris, ch. situat. amél. tissus, pap-
peints, décoration, illustration
enseign. dessin, histoire Art.
Ecr. A.X.

N° 6529. — Veuve cam. soixan-
taine, dés. s'occuper auprès
pers. âgée, janvier février. Ac-
cepte ménage, cuisine. Provincia-
ou campagne. Mme Lauren
BALLIF, Poissons (Hte-Marne).

3° DEMANDES EMPLOIS POUR PERSONNES RECOMMANDÉES

Tarif : 0,25 F le mot. Voir N.B. avant le « Carnet polyt. »

N° 6516. — Belle-sœur cam.
cherche Secrétariat mi-temps,
16° arrond. Tél. TRO. 35-22,
préf. avant 11 h.

N° 6517. — Cam. recomm. amie
pouvant s'occuper boutique cou-
ture, vente, retouches. Tél.
350-11-95.

N° 6518. — B. Père cam. retrai-
té Police, ch. emploi Paris,
temps complet ou partiel. Ecr.
A.X.

N° 6519. — MALO (1909) re-
comm. neveu sortant bien classé

Ecole Bréguet, actif, 24 ans
serv. mil. terminant décembre
marié, pour carrière rech. élec.
Ecr. A.X.

N° 6250. — Jeune femme, 18
ans secrétar. avocat, ch. sit. mi-
temps. Ecr. A.X.

N° 6521. — Cam. recomm. pa-
rent 43 ans, ancien Econom.
institution libre. Convient. car-
tine usine ou poste anal. rég.
Lyon. Barbier, 24, chemin de
Vassieux, Caluire (Rhône).

N° 6522. — Retour Indoch. Dir.
Gén. grosse plant. caoutch., on-

ancien officier A.I. et attaché mil., lic droit, parl. angl. et arabe, 52 ans, ch. poste dir. ou cadre sup. en France. Recom. par TURCAT (40). Ecr. DELAFON, Domaine Pascati, Ramatuelle (Var).

N° 6523. — Exc. secrétaire Direction, 39 ans, célib., bac., 13 ans de pratique, 5 ans admin. et 8 ans import. firme ind., ch. situat. Marseille ou région. Ecr. A.X.

N° 6524. — Cam. recom. viv. Ingénieur E.S.E., 33 ans, 10 a. expér. installation basse tension automatisé terrestre et navire, fonctions techn. et commerc., pour engineering travaux neufs, agenc. Ecr. A.X.

N° 6525. — Cam. recom. tt particulier, chef service mécano-graphique, 41 ans, dipl. Bull. matériels classiques électron., 15 ans expér. Disponib. imméd. Préf. Alpes-Provence. Ecr. A.X.

N° 6526. — Cam. (34) recom. ami lieutenant-colonel artil. 45 ans, ayt servi 6 a. direct. per-

sonnels milit., dés. profiter loi dé gag. et trouver sit. stable administration personnel. Ecr. A.X.

N° 6530. — Cam. recom. M. actuel. Directeur Personnel, autodidacte, bonne instruction, cap. emplois Direct. administr., comptab. ou analogues. Ecr. A.X. qui tr.

N° 6531. — Cam. recom. viv. ingén. autodidacte, 55 ans, gde expér. travaux hte précision (mécan. optique, électronique). Ecr. A.X.

N° 6532. — Cam. recom. technicien confirmé matériaux construction, introduit auprès fournisseurs, qui rech. emploi acheteur-planning. Préf. Paris-Sud. Ecr. A.X. qui tr.

N° 6533. — Cam. recom. chaud. secrétaire de direction, libre de suite, dynam., excel. présent., parfaite sténo-dactylo, ayt dirigé personnel et occupé poste auprès P.D. gén. importante Sté. Tél. matin 522-51-57, ou ecr. Mme Lejeune, 6 bis, rue Bio., Paris 17^e.

OFFRES DE SITUATIONS POUR POLYTECHNICIENS

1° PARIS ET ENVIRONS

N° 2 817. — LOICHOT (38) ser. heureux de s'entretenir personnellement av. j. cam. de valeur s'intéress. organisation, formation, marketing, étud économipouvant (ou non) entraîner séjours Europe, Afrique, Etats-Unis, Amérique Latine. Tél. pr r.-v. à KLE. 68-74.

N° 2 892. — La SETEC (Saiax 44 - Grimond 46) rech. 1) pr projets trav. publics, infrastruct. et struct., jeunes cam. (X ou X-Ponts). 2) pr études économ., rech. opérat. et program. ou calculateur électron., jeunes cam. (X ou X-INSEE). Sit avenir. Ecr. ou tél. 15, quai Paul-Doumer, à Courbevoie (333-39-19).

N° 2 911. — Schlumberger (48) rech. jeunes cam. connais. techn. d'ordinateurs et désir. s'intégrer aux équipes d'Ing. Conseils de SERTI. Bur. étu. en Traitement. électron. de l'Informat. Ecr. SERTI, 17, r. Monsigny, 2^e.

N° 2 912. — Groupe financ. import. constr. et vend. plus. milliers logem., désire industrialiser devant son entrepr., rech. Ing. gdes Ecoles franç. et étr., 25-35 a. Candid. devront : créer bur. méthodes (applicat. usine existante), étud. nouv. procédés industr. de constr., être rompus calculs coûts élément., av. connais. sur gestion Sté. Promot. assur. pr. cand. valeur. R.V. par tél. à 962-35-48. (Petit 57).

N° 2 949. — Le Groupe de la C.G.O. (Cie gén. d'Organisation) rech. en permanence jeunes cam. p. compléter ses équipes d'ingén.-conseil dans les spécialités suiv. : organisation, traitement de l'inform., étud. économ., urbanisation et construct. Ecr. 2, av. de Ségur, Paris 7^e, tél. 705-99-10.

N° 3 008. — M. Jean de LEAUMONT, Pt Dr gén. Le Ciment Armé Demay Fr., 8, rue de la Fidélité, PARIS X^e, rech. p. Centie travaux Bretagne, représentant régional, 30-35 ans, pour direction travaux.

N° 3 019. — EUREQUIP, Sté Et. et Conseil, accueil. volont. jeune Cam. ayt qq ann. expér. profes., esprit prospectif curieux mais méthod. attirés par carrière au sein équipe pluridisciplinaire 50 cadres: ingénieurs, social. psych. médecins, mathém. œuvrant ds domaines essentiels des activités humaines: sélect. format. enseig. organis. calcul scient. sociologie, autoroutes, ouvrages d'art, eaux industr. Ecr. ou tél. p. r.v. EUREQUIP, 177, av. du Roule Neuilly-sur-Seine, tél. 624-60-71, attention SEURAT (37), PLENT (39), DEMONSABLON (46), MI-RET (52)

N° 3 036. — Les Ingénieurs Associés, Bureau d'Organ. et Gest. 44, rue La Boétie (8^e), rech.

GROUPEMENT ARTISANS

peintres, menuisiers, plombiers,
tapissiers, rideaux, tapis, etc...

EXECUTE TOUS TRAVAUX

Conditions intéressantes

RIVIERRE et D'ARTOIS
CAR. 48-28

BREVETS D'INVENTION

Marques - Modèles - Recherches
Contrefaçons

CABINET R. GUETET

Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle

R. BLOCH (1931)

39, av. de Friedland (8^e) BAL. 54-16

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

ayant qualification Ingénieur en chef recherché par important cabinet en organisation qui lui confierait une mission d'un an en pays asiatique de langue anglaise. Il aura la responsabilité de former à l'Organisation des Ingénieurs autochtones ; nécessité absolue de parler anglais.

Au terme de cette mission, l'ingénieur pourra soit reconduire son contrat, soit être intégré dans le cadre de l'organisation en métropole. Voyage payé à la famille.

Ecrire Mercure, réf. E.M., 4, pl Franz Liszt, Paris 10^e, qui transmettra.

SACS

Société de Conseils, Etudes et Recherches en Traitement de l'Information

15, rue des Sablons, PARIS 16^e
POI. 85-10

recherche

- 1) **INGENIEUR CONFIRME** en traitement de l'information en vue de prendre la direction d'études diverses.
- 2) **INGENIEUR COMMERCIAL**, ayant l'expérience des contacts avec les entreprises privées ou publiques.

Ces deux postes sont d'avenir, dans une société qui fait partie du groupe SEMA (près de mille personnes en France).

ÉTUDE RICHEPANSE

Société à Responsabilité limitée
au Capital de 50 000 F

5, rue Richepanse - PARIS (VIII^e)

Tél. : OPE. 58-80 - 85-53

Gérant : **G. JUY (21)**

● Gestion immobilière

Gérance d'immeubles
Syndic de copropriété
Sociétés civiles immobilières

● Transactions immobilières

Achat et vente d'appartements
Immeubles et propriétés
Fonds et locaux commerciaux

● Conseil immobilier et juridique

Rédaction d'actes et expertises
Constitution et gérance de sociétés
Crédit immobilier

1) Jeunes cam. ayt au moins 3 a. expér. industr. âgés moins de 34 a., intér. par probl. gest. organis. industr. administr. ou commerc. 2) Jeunes cam. intér. par applic. mathém. aux probl. gestion (stocks, qualité, distrib...) Postes comport. déplac. prov. et étr. exig. esprit init. imagin., sens relat. hum. gde capacité travail. C.V. dét. à LAPOIRIE (26), CAFFIER (48), VIALA (57).

N° 3044. — L'OMNIUM TECHNIQUE (OTH) rech. j. cam. (X. X.-Ponts) ayt quelques ann. expér. du Bâtiment p. études, coordination, travaux, import. projets (gds ensembles, bureaux, hôpitaux...) Ecr. Direction Technique, 18, bd de la Bastille, Paris (12^e).

N° 3077. — Importante Sté spécialisée dans problèmes de gestion d'entreprise, dispose de 2 postes vacants pour cam. jeunes intères. par organisat. et rech. opérationnelle. Ecr. A.X.

N° 3103. — La Sté des GDS TRAVAUX en BETON ARME, Groupe PONT A MOUSSON rch. cl. 1^o) des directeurs régionaux p. la Normandie et l'Ouest de la France, pour l'Est et évent. p. le Sud-Ouest. - 2^o) un directeur rég. adj. p. la région parisienne. - Ces postes concernent des ing. sortant gde école, ayt moins de 45 ans, dynam. craints, ayt sens commerc. certain et, si poss., posséd. réf. solides dans branche Travaux Publics et (ou) Bâtiment. Tél. BAL 82.60 (M. GRANDEAU ou M. TRICON) ou écr. 5 bis, rue de Berri, Paris (8^e).

N° 3123. — Institut de j. filles, Vire (Calvados) (2^e cycle sous contrat simple) rech. professeurs de Math, d'Hist. et Géog, d'Allemand. Urgent. Ecr. A.X.

N° 3124. — La Sté de programmation à façon EUROGRAM rech. 1^o) pour sa section « transcription - adaptation de codes », jeune cam. ayt 3 ans d'expér. en recherche appliquée, dans dif. domaines scientif. et connais. parfait. au moins deux langages de programmation sous un lang. assembleur. Allemand néc. 2^o) pour sa section « Gestion » jeune cam. ayt 2 ans expér. en organis., bon programmeur sur ordinateurs à caractères, rodé aux problèmes pratiques de comptabilité analyt. Anglais parfait indisp. Ecr. avec C.V. à EUROGRAM, 267, rue Lecourbe (15^e), ou tél. VIC. 05-80 à MANOHA (54) ou LEDANOIS (55).

N° 3125. — Cherchons jeune camar. débutant, aptitude au commandement, bonne présent., anglais, pour situat. avenir Paris-Provence. Ecr. DAGALLIER (23), Tréfinétaux, 28, rue de Madrid, Paris 8^e.

N° 3126. — Sté d'Études, Plaisir (S.-et-O.), recn. pour études et

calculs scientifiques, Ingénieur X, Sup. Aéro, Normale, Mines ou équival. Restaurant d'entrep. Transp. Paris-Versailles assurés. Ecr. C.V., présent. N° B 13.907 Sinclair, 56, bd de la Tour Maubourg, 7^e.

N° 3127. — Ingénieur diplômé 25 à 30 ans, même débutant, intéressé par problèmes relatifs aux ordinateurs électron. et désirant être formé aux techniques d'études de systèmes, d'analyse et de programmation, etc., est recherché par la C.A.P., 62, rue La Fayette, 9^e (M. ASSCHER, Direct. gén.).

N° 3128. — T.R.T., 26, rue Boyer, Paris XX^e, rech. : 1^o) ingén. technico-commerc. expérimenté dans les matériels Télécomm., télécommande, télésignalisation, p. études de marchés et projets corresp. ; 2^o) ingén. posséd. gde expér. dans le domaine des câbles hertziens p. études et dévelop. ; 3^o) ingén. expérimenté dans le domaine des capteurs ou « data logging », p. travaux et rech. en labor. ds serv. de transmissions de données.

N° 3129. — Import. groupe industriel rech. ingénieur en thermodynamique, gde école, 30 à 40 ans, pour études concernant centrale thermique et dessalement eau de mer. Ecr. A.X.

N° 3130. — La COPIC recherc. cam. ayt qq. années expér. industr. intéressés par méthodes de gestion, économie de l'entreprise, emploi des ordinateurs. Connais. en statistiques et math. modernes souhait. Allemand ou espagnol apprécié. Tél. CHOULEUR (43) à KLE. 21-02.

N° 3131. — Très import. groupe franç. Industrie Chimique concentr. et dévelop. serv. commerc. rech. Ingénieur diplômé X, 35-45 ans, ayt acquis dans produits chimiques ou mat. plast. très solide expér. commerc. Sit. 1^{er} plan pour cadre sup. cap. assurer direct. commerc. d'un ensemble représentant chiff. aff. de plus. diz. milliards A.F. Ecr. ETAP, réf. EN 178 A, 4, rue Massenet, Paris 16^e.

N° 3132. — COTREL, 90, aven. Ledru-Rollin, Paris (tél. 700-40-62) ch. X familiarisé avec questions nucléaires de préf., p. étude et déterminat. des sites de stockage préférentiels des effluents radioactifs p. les pays de la Communauté.

N° 3133. — P. COUFFIN et Cie, 76, bd de la Villette, Paris 19^e, ch. collaborateur de Direction générale pos. notions techn. ds Construction, import. et export. de matériels de précision photo-cinéma et optiques, ainsi que bonne connais. en organisation commerc. et promotion de vente. Allemand indisp. Anglais souh. Eci. avec C.V. et prêt.

N° 3134. — Ingénieurs-Conseils travail, à l'échelle internat. rech. Ingénieur Gde Ecole, 30-40 ans, ayt acquis maîtrise technol. en mécanique électronique ou chimie, désireux utiliser une imagination très créatrice pour: guider orientation techn. et économ. d'importantes sociétés; évaluer leurs brevets; programmer leurs recherches; négociier accords de licence ou participation. Résidence Paris. C.V. man. à A.P., 41, rue de la Tour d'Auvergne, Paris, s. réf. 3.000. Discret. assurée.

N° 3135. — Le Groupe CEGOS-AUROC-IDET est intér. par les candidatures de jeunes cam. désir. approf. aspect théorique et pratique de la Recherche Opérationnelle, économie appliquée, traitement inform., marketing, gestion des entrepr. Adres. C.V. ou prendre contact avec MELESE (47), 12, rue Blaise-Pascal, Neuilly (Seine), tél. 722-78-30.

N° 3135. — Recherch. actuel. pr nos chantiers de construction logements fabriqués en usine (procédés industriels Coignet): 3 jeunes ingénieurs pour la région parisienne et un pour notre Ag. de Rouen. S'adr. Constructions Edmond-Coignet, 11, av. Myron T. Herrick (8°).

N° 3142. — Le Centre National d'Etudes Spatiales rech. pour sa Division Programmes: 1° un X de 28-32 ans, pour analyse technique et coordn. de projets d'expérience en ballons, fusées ou satellites; 2° un X pour participation à programme en cours de satellites géodésiques. Lieu de travail, Brétigny-sur-Orge, Env. C.V. ou CNES, B.P. n° 4 à Brétigny-sur-Orge.

N° 3145. — Sté Electronique 1^{er} plan rech. X 30-35 ans, pr la direction Service Electronique ds départ. en pleine expansion.

2°) Province

N° 3136. — Recherch. actuel. pour nos chantiers de construction logements fabriqués en usine (proc. industr. Coignet): 3 jeunes ingénieurs pour la région paris. et 1 pour notre Agence de Rouen. Constructions Edmond Coignet, 11, av. Myron T. Herrick (8°).

N° 3137. — Pour participer à l'encadrement et à l'orientation d'une équipe de spécialistes (mécanique nucléaire avancée), recherchons X (promo 55 à 62), dynamique et esprit entreprise. Résidence Sud-Est. Ecr. A.X.

N° 3138. — Impart. firme franç. Vêtements et tissus maille, créant nouvelle usine ville 250 km Est de Paris, rech. pr poste de Directeur usine, ingénieur diplômé gde Ecole, 30-35 ans, disposant bonne expér. Fabrication et Conduite du Personnel

Conviend. à cam. ayt reçu formation PTT, Sup. Elec. ou autres écoles d'applic. à formation électron. et ayt 4 à 5 ans minimum expér. Possib. promotion personnelle intérés. dans cadre groupe en dévelop. permanent. Ecr. A.X.

N° 3146. — Sté Electronique 1^{er} plan rech. X, 28-32 ans, pour prendre en charge le dévelop. d'instruments de physique. Qq. années expér. ds domaine hyperfréquence et physique du solide néc. Possib. promotion personnelle intér. ds cadre groupe en dévelop. permanent. Ecr. A.X.

N° 3147. — Laboratoire Mécanique des Solides (Ecole Polytechnique) rech. jeunes Ingén. Gdes Ecoles (X, Mines, Ponts), pr étude Mécanique milieux discontinus soit par approche théorique, soit par approche expérimentale. Doctorat possible. Tél. 633-39-95 pour RV.

N° 3148. — Sté spécialisée ds études entreprises industrielles et probl. gestion, ch. Ingénieur Gde Ecole, expérimenté, 45 ans, ayt réussi dans postes responsab. Compétence trav. publics appr. Ecr. A.X.

N° 3149. — Cam. Direct. gén. import. entrepr. Construction métallique, serait heureux s'entretenir jeune cam. 25-35 ans, (si poss. expér. Bât.), pour lui proposer poste Paris, Direction technico-commerc. négociations, convenant pers. aimant indép. responsab. et contacts humains. S'ire plus intérés. Ecr. A.X. Discr. assurée.

N° 3151. — Pour usines celluloses recherche jeune camarade 30 à 35 ans intéressé par probl. de gestion d'entreprise au niv. Direction Générale, Paris. Tél. BAL. 52-23.

(spécial. bonneterie non indisp., formation complém. assurée). Sit. import. et avenir. Logement confort. assuré. Ecr. ETAP, réf. ET 168 A, 4, rue Massenet, 16°.

N° 3139. — Groupe Industriel européen spécialisé Régulation Automation, rech. p. diriger Filiale franç. usine Province, siège Paris, Directeur général. Sit. 1^{er} plan p. dipl. gde Ecole, ayant acquis à niveau Direction très forte expér. administr. financ. commerc. Le candidat doit avoir si poss. expér. internat. Bonne connais. onglais indisp. Ecrire ETAP, réf. TL 161 B, 4, r. Massenet, Paris 16°.

N° 3140. — Sté Fse Fabricat. matériels inox de sa propre conception, pour les industriels alimentaires et pharmaceutiques (cfff. en rapide expansion, dotée moyens fabric. modernes, implantée ville impart. Centre

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ORGANISATION

Ingénieurs-Conseils



organisation administrative
traitement de l'information
recherche opérationnelle
études urbaines
et d'aménagement
promotion industrielle
et financière.

2 avenue de Ségur
Paris 7^e - 705.99.10

A vendre **PARIS QUARTIER EUROPE**

IMMEUBLE COMMERCIAL LIBRE

pour siège social ou bureaux
650 m² en 3 étages et sous-sol

JUY (X 21) - OPE. 85-53

UN GROUPE DE CADRES RÉALISE SES PROPRES APPARTEMENTS

QUELQUES INGENIEURS ET CADRES ont mis sur pied un programme de 21 appartements qui va être prochainement réalisé à **SAINT-CLOUD** dans le **PARC DE MONTRETOUT**, contigu au Parc de St-Cloud.

Ces 21 appartements de 3 à 7 pièces seront répartis en 7 petits immeubles de 2 étages, sur un terrain de 6 000 m² planté de grands arbres. Cette situation offre tous les avantages du calme dans la verdure d'un parc privé, à proximité immédiate de Paris.

Les appartements du 2^e étage pourront bénéficier d'une **TERRASSE**. Des petits **JARDINS** sont prévus pour les appartements du rez-de-chaussée, mais l'ensemble du jardin sera à usage commun. Il y aura des garages en sous-sol et des parkings en surface.

La construction sera livrée au **PRIX DE REVIENT**. Ce prix de revient est estimé à l'heure actuelle à 2 800 F le mètre carré habitable, compte tenu d'une marge de sécurité.

Des plans peuvent être envoyés aux personnes intéressées à qui tous les renseignements seront donnés par l'organisme chargé de la réalisation :

Le G.R.A.P.E.

(Groupement de Recherches pour l'Accession à la Propriété Economique)

30, rue Poussin - PARIS (16^e)

Tél. : JAS. 69-39

Ouest, prox. littoral) rech. Ingénieur dipl. gde Ecole, 35-40 ans, pour assurer Direction commerciale. Ce poste implique possibilité, accession rapide à celui de Directeur gén. adj. Convien-drait à ingénieur ayt acquis expér. techn. et commerc. ds le domaine des équipements (si poss. pour les industries chimiques et alimentaires) et désireux

participer au dével. affaire très dynam. Logement confort assuré. Ecr. ETAP, réf. OG 156 A, 4, rue Massenet, Paris 16^e.

N° 3141. — Raffinerie de Chantenay, BP 726 à Nantes, ch. jeune Ingénieur ayt accompli oblig. mil. comme adjoint au Directeur Technique. Ecr. avec C.V.

3° ETRANGER

N° 3143. — CERN rech. titul. dipl. universitaires Physique pr section Accélérateurs et section traitement des données. Plusieurs années d'expér. Bonne connais. angl. Urgent. Ecr. Div. du Person. CERN 1211 Genève 23. Rech. également Ingénieur mécanique, plus. an. expér. pratique ds mécan., électro-mécan., et physique de hte énergie. Bonne connais. anglais.

nada offre sit. avenir ingénieur 35-45 ans, dix ans expér. Sidérurgie (exploit. projets, administ.), parlant couram. anglais. Ecr. avec CV à M. A. Déon, Dir. Dir. Personnel, SIDBEC, 507, pl. d'Armes, Montréal P.Q. Canada.

N° 3150. — Entreprise Travaux Publics ch. Directeur pour Amérique du Sud. Import. situation. Réf. de gestion exigée. Envoyer C.V. à l'A.X.

N° 3144. — Nouvelle usine Ca-

OFFRES D'APPARTEMENTS

Tarif : 0,30 F le mot

Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 700. — Cam. loue MEGEVE appart. 4 p., cuis. s.d.b., convenant pr 8 pers. dans chalet tout confort. WAG. 99.20 h. repas.

chalet, 6-14 pers., midi, vue, gd confort, janv. fév. Pâques, été, 950-61-12 h. repas.

N° 794. — Près Odéon, loue 3 pièces meublées, claires, cuisine, bains. LIT. 67-39 (h. rep.).

N° 799. — Loue MERLETTE-ORCIERES (1 850-2 700 m), appart. pour 6-9 pers. tt conf., garage, terrasse 20 M², cœur station. Capion, 143, av. Grande-Bretagne, Toulouse.

N° 795. — Mme Lemeillet jouerait à étudiants, le 15 novembre, 2 chambres séparées, accès cuisine, s. de b. immeub. neuf confort, ROSNY (7 mn bus du métro). Rens. 16 A, rue Ch. Infroit, Meudon. OBS. 52-27.

N° 800. — Loue Novembre, SEVRES, milieu verdure, appart. vide, 3 p. s. de b. 80 M², tél. parking, cave, 950 F par mois, charges et chauff. compris. GÉNIN, SAB. 24-99.

N° 796. — Loue de préfér. à étudiante, chambre 7^e étage, 16^e arrond. Ecr. A.X.

N° 825. — MORIOND-COURCHEVEL. Cam. loue chalet, tt cft, 10-12 pers., garage, fév. 2 100, mars 1 800. RIC. 91-28 h. repas.

N° 797. — Pour sports d'hiver, COURCHEVEL, 1850, à louer par quinzaine, janv.-fév.-mars, appar. 3 pièces, deux lits chacune, plein soleil, balcon, chauff. centr. prix attractifs. Tél. matin avant 10 h. TRO 36-34.

N° 826. — 350 M², cession de bail toute entreprise, avec **appartement d'habitation**, cuis. s. de b., tout cft, 4^e ascenseur, 23, bd Poissonnière, Paris (2^e). Parking. Visites 10 h à 18 h excepté dimanche.

N° 798. — LES CARROS (Savoie), 1200-1800 m, très beau

RECHERCHES ET ÉCHANGES D'APPARTEMENTS

Tarif : 0,30 F le mot

Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 815. — Rech. 3 p. cuis. s. de b., 7^e ou 6^e, achat; reloge dans beau 5 p. conf. indiv., 7^e, location. Ecr. A.X.

lieue, Ecr. ou tél. A.X.

N° 816. — Cam. (32) ch. loc. appart. 2 ou 3 p., meublé, durée six mois, préf. centre Paris. Tél. entre 7 h 30 et 9 h, FLO. 21-99.

N° 818. — Fille de cam. échange appart. 6 p., cft, 7^e arrond., contre appart. 4 p. achat ou locat. Paris. Ecr. A.X.

N° 817. — Cam. (58) camerounais, ch. pour un an, studio ou 2 p. cft, Paris ou proche ban-

N° 827. — Echange 4 pièces princ. + chambre indép., s. de b., chauff. centr. indiv., clair, soleil, 14^e, contre 2 p. princ. tout confort, soleil, NEUILLY, prox. métro. Tél. GOB 15-32.

VENTES ACHATS D'APPARTEMENTS ET DE PROPRIÉTÉS

Tarif : 0,30 F le mot
Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 708. — Cam. loue MEGEVE appart 4 p. + cuis., s.d.b., conven. pr 8 pers. ds chalet tout conf. WAG 99.20, h repas.

N° 801. — Achète compt. appart. 6 p. (130 M2), avec ch. serv., tt cft, ét. élevé, calme, quartier est ou sud. Tél. après 17 h 30 328-64-16.

N° 802. — Cam. vend : 1°) appart. station LA PLAGNE, 2°) part golf à SERAINCOURT, 30 mn Paris. Ecr. Barth 1939.

N° 803. — Cam. vend belle villa, 6 p. princ. s. de b., toilettes, cuis., ch. de bonne, chauff. centr. mazout, 2 garages, arbres fruitiers, TOULON-Faron. Ecr. Rochefort, 20, rue du Général-Cordonnier. NEUILLY. Tél. SAB. 93-61.

N° 804. — Vends 3 km CANNES, appart. 3 p. en construction dans résid. Prix 70 000 F. Ecr. A.X.

N° 805. — Cam. vend, libre immédiat. Pont de NEUILLY, 3 p. cuis. s.b., chauff. central, moquette. 624-54-35.

N° 806. — Vends ST-GERMAIN-EN-LAYE, app. neuf, 4 p. cuis. s. de b., c. toil., douche, cave, garage, tél. ent. équip. et déc.

tt cft, 117 M2 + 2 terr. — Tél. MAI 46-14.

N° 807. — Vends SCEAUX, rue très calme, près lycée J. filles, appartement 64 M2, tt confort, salle séjour, 2 ch. cuis. s. de b., tél. Petit immeuble récent. Belle vue, soleil, 110 000 F dont CF 15 000 F. Un ou deux garages 10 000 F chaque en plus. Tél. ROB. 68-64.

N° 808. — Cause départ, vends appart. grand standing, 100 M2, 2 chambres + living réception + cuisine et s. de b. aménagées gd conf., immeuble 1954, à 2 mn av. Foch : 315 000 F + 15 000 CF. Tél. 408-10-68. Possib. acq. chambre bonne et garage.

N° 809. — PALAISEAU, 5 min. métro, cam. vend appart. 4^e ét., 6 pièces, conf., soleil, vue + chambre r. de ch. avec eau ch. et fr. + garage. Prix total 170 000 + 30 000 Foncier. Libre février. Tél. 928-24-22, après 20 heures.

N° 810. — Cam. vend, banlieue Sud, STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, appart. 4 p. cuis. séch. s. de b., terr., parking, dans immeub. un étage, calme, espaces verts, facil. transp. Libre janvier 1966. Tél. h. bureau 921-86-50, poste 68.

N° 811. — Fam. Cam. vend Bd Lamartine, à ST-BRIEUC, immeuble 9 pièces, gde cuis., s. de b., deux WC, garage, cour, jardin, cave, grenier, téléph., exposit. midi. S'adr. M^e Brochen, Notaire ST-BRIEUC (C.-du-N.).

N° 812. — Cam. (53) vend ANTONY, 5 mn Croix-de-Berny, 3 pièces, cuis. équipée, s. de b., tt cft, 7^e ét. immeub. neuf, calme, ensoleillé, sans vis-à-vis. Prix 100 000 + CF. Téléphone 702-88-42.

N° 813. — Vends Ile de NOIR-MOUTIER, maison de vac. tout conf., neuve, style vendéen, gd séjour avec charpente apparente, jardin, 300 m de la mer, Prix 111 000 F. Photos sur demande. Tél. CAR 69-93 ou écr. A.X. qui tr.

N° 814. — À vendre ou louer, pour retraités-cadres, beau site Provence, près AIX, studio, bains, kitchenette, terrasse, ascenseur, dans étab. luxe. Salons et parc communs. Surveillance médicale. Loyer mensuel pour 2 person. 300 F + Charges et serv. 200 F. Repas 7 F par jour. Achat : 40 000 F. Tél. POR 23-91 (repos) ou écr. Mr Radisson, 54, quai du Port, Marseille, « pour studio, 1 bloc Provence II ».

ACHATS ET VENTES DIVERS

Tarif : 0,30 F le mot
Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 819. — Vends LIT-CLOS ancien, transf. bibliothèque. Coffre assorti. Tél. AUT 25-38.

N° 820. — Vends app. photo reflex 24 x 36, PRAKTINA, 3 objectifs ZEISS, accessoires. Hautes performances. Exc. état. 1 200 F. Avec ou sépar. projecteur photo REALT 300 W Automatic lampe recharge 18 magasins, 36 vues,

5 x 5. Excel. état 350 F. Tél. ROB 68-64.

N° 821. — Cam. vend très beau secrétaire Empire, bon état. Tél. le matin à JAS 12-90.

N° 822. — Cam. vend landau « Marmet » démont. état neuf. POI 44-91.

N° 823. — Vends manteau astrakan noir très bon état. Prix

1 200 F. Tél. avant 10 h matin, ou déjeuner. TRO. 61-95.

N° 824. — Vends, cause déménagement, tableaux modernes (Gen Paul, Kikoine, Macllet, etc.), table s.m., fauteuils, console L. XVI. JAS. 75-94.

N° 828. — Salle à manger Régence, parf. état, à vendre. Tél. BAG. 95-68.

DIVERS

Tarif : 0,30 F le mot
Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 404. — Parent de cam. vendrait imprimerie typo, librairie, papeterie, région Nord. Maison fondée 1872, expl. de père en fils, sans concurrent. Ecr. ou tél. A.K.

N° 412. — Femme cam. (51), Antiquaire - Décoratrice (« Jeune Marais », 88, quai de l'Hôtel-de-Ville, Paris (4^e), fait prix spéciaux aux familles cam.

N° 348. — Cam. (45) recom. vvt tapissier profession, fbg St-Antoine, tr. consciencieux, ts trav. anc. et mod. pr particul. et entrep. Ets Thera et Demanche, 20, rue St-Nicolas, Paris. DOR. 49-49. Cond. spéc. aux X.

ANNONCES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Tarif :
0,60 F le mot pour les camarades ;
1 F pour les autres personnes.

Voir le N.B. porté avant le « Carnet polytechnicien »

N° 375. — Villas, terrains, appart., Yves PELLOUX les vend. Souv. tr. bonne aff. Cannes, 45 Croisette. Résidence Gd Hôtel, tél 39-56-56 (Frère cam.).

N° 375. — La Sté gale d'Assurances et de Prévoyance (PDG J. RUNNER 20 N) est à la disp. des cam. pr. les conseiller au sujet de leurs assur. tant priv. que profess. et leur obtenir les meill. condit. 50, rue de Châteaudun, FIG. 91-09.

N° 382. — Yves Pélier (58) recom. à ses cam. un « grand Bordeaux rouge » proposé par le propriét. CHATEAU MAYNE - VIEIL, appell. Fronsac 1961

12 bout	24 bout.
66 F	126 F
36 bout.	48 bout.
185 F	242 F

R. Sèze, ingénieur-agricole-propriétaire, Galgon (Gde), franco dom. ts frais compr.

N° 394. — Que proposez-vous à camarade actif disposant bureau et auto à GENEVE, Suisse ? A.X. transmettra.

N° 397. — Cam. loue MEGEVE appart. 4 p. + cuis. + s. de b. convenant p. 8 pers. dans chalet tt conf. WAG. 99-20, h. repas.

N° 399. — Cam. promo. 50, créant cabinet d'études techn. et économ., se charge toutes études et missions techn., économ. et financières, France et Etranger. TRADUTEK, 5, rue Ed-Detaille, Paris (17^e), CAR. 25-44.

N° 408. — Henri-Jean DARVIOT, viticulteur au cœur de la Bourgogne et frère de votre cam. Jacques (promo 1949), se tient à votre disposition pour vous proposer ses vins comme cadeaux d'entreprise. Ecr. au Domaine DARVIOT, Beaune (Côte d'Or) pour demander les conditions préférentielles.

N° 401. — TRADUCTION de textes techniques et scientifiques de : français, allemand, anglais, russe, espagnol, italien, néerlandais ; en : français, allemand, anglais, par cam. grande expér. mécanique industrielle, spécialiste mécanique des fluides, thermodynamique, moteurs à com-

bustion interne, métallurg. LAM-ELIN (32), 20 en Chaplerue, METZ (57). Tél. (87) 68-75-15.

N° 409. — A céder, bail commercial. Local 2 salles, 100 M2 chacune. Usages : Hall réception clients, rez-de-chaussée sur voie importante - Cercle professionnel ou de jeux - Solon, danse, sonorisation.

Idéalement situé PASSY. Ecr. A.X. qui transmettra Tél. RANTZ 237-12-10.

N° 410. — 350 M2, cession de bail toute entreprise, avec appartement habitation, cuisine, salle de bains, tout confort, 4^e ascenseur, 23, bd Poissonnière, Paris (2^e). Parking. Visites, 10 à 18 h, excepté dimanche.

N° 411. — Cam. louerait à personne ayt bonnes réf. Atelier de Mécanique de 450 M2, installé, tout près de Paris. Ecr. A.X.

Obrey

HORLOGER-JOAILLIER

BRILLANTS

PIERRES PRÉCIEUSES

Bagues de Fiançailles

Alliances

CONDITIONS SPÉCIALES AUX X
LUXUEUX CATALOGUE SUR DEMANDE

13, rue Tronchet

Anj. 31-33

BANQUE MOBILIERE PRIVEE

S.A. AU CAPITAL DE F. 4.000.000

22, rue Pasquier - PARIS-8^e

☎ 265-40-80 + 265-38-93

**Toutes opérations de banque
et de crédit
Gestion de Portefeuilles**

NICOLAS (08)
MORÉ (08)
LE MONTRÉER (14)
BONNETS DE PAILLERETS (20)
COTTIN (21)
MIALARET (33)
CASTANIER (33)
FROISSART (51)



PATRIMOINE FAMILIAL

L'ORFÈVRERIE D'ARGENT

consacre
votre réussite !



Couverts, Candélabres, Plats, Centre de table en argent massif représentent une « valeur permanente de métal précieux » garantie par poinçon d'Etat

CADEAUX D'AFFAIRES ou DE FIN D'ANNEE : L'orfèvrerie d'argent offre mille possibilités de cadeaux raffinés, durables et utiles.

Consultez un Orfèvre d'argent

Publimatch

**EN HAUTE FIDELITE
POURQUOI HEUGEL ?**

Parce que c'est le grand spécialiste en France — Parce qu'il a le choix le plus important de Paris — Parce qu'il est seul à présenter les appareils de très haute qualité, dont rêvent les amateurs éclairés — Parce qu'on y est accueilli par des techniciens mélomanes dans une ambiance unique — Parce que son service après-vente est réputé pour son efficacité et sa rapidité — Parce qu'il "aligne" ses prix sur les plus bas de Paris et reprend le matériel ancien — Parce que plus de 150 ans uniquement au service de la musique, ont consacré sa réputation.

HEUGEL
2 bis, Rue Vivienne, PARIS 2°
GUT. 43-53 & 16-06
Documentation sur demande

LES POTASSES D'ALSACE

LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES POTASSES D'ALSACE

► livre à l'industrie

sylvinite - chlorure
sulfate - bicarbonate
brome

► et à l'agriculture

sylvinite - chlorure
sulfate - binaires
et ternaires



Tous renseignements à la
**SOCIÉTÉ COMMERCIALE
DES POTASSES D'ALSACE**
PARIS : 11, av. de Friedland, BAL. 74-50
MULHOUSE : 2 bis, r. du 17 Novembre
et dans les bureaux régionaux

LES POTASSES D'ALSACE

FORGES ET ATELIERS DE LA FOULERIE

Capital : 2.835.000 F

55, rue de Châteaudun, PARIS (9^e) - Tél. : 874-14-60

BRONZES "BF"

BRONZES AU MANGANESE - LAITONS ET BRONZES A HAUTE RESISTANCE
BRONZES D'ALUMINIUM MOULÉS, CENTRIFUGÉS, FORGÉS, MATRICÉS, USINÉS
PIÈCES MOULÉES JUSQU'A 4 TONNES - LABORATOIRES D'ESSAIS ET D'ANALYSES
— FORGE ET LAMINAGE CIRCULAIRE D'ANNEAUX SANS SOUDURE —

Président-Directeur général : HAYMANN (1917)

EIFFEL - BAUDET DONON ROUSSEL
et ETABLISSEMENTS DAYDE
fusionnent en

COMPAGNIE de TRAVAUX METALLIQUES

139, rue Saussure - PARIS 17^e

622-18-37

L'ÉLECTRO-ENTREPRISE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 10.387.900 F

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELLES

PUISSANCE - COMMANDE - CONTROLE - REGULATION

32, rue de Mogador - PARIS (9^e)

Tél. : 744-67-02



BITUMASTIC

PRODUITS ANTICORROSIFS (noirs et de couleur)

PRODUITS D'ÉTANCHÉITÉ ET DE PROTECTION (Peintures, Emoux, Enduits, Vernis, Mastics)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE BITUMASTIC, 8, Rue Bayard, PARIS — Tél. : Elysée 41-40

Président du Conseil, Direct. gén. : Roger MATHIEU (1922) — Direct. commerc. : Georges TATON (1935)

GÉRANCE DE PORTEFEUILLES

Henri ROGIER

S.A. au Capital de 4.200.000 Francs

20, boulevard Montmartre, PARIS (9^e)

Tél. : 770-42-97 et 770-43-18

Prés. Dir. Gén. : **Henri ROGIER** (pr. 1920 sp.)

Dir. Gén. Adjoint : **Claude PICHON** (pr. 1946)

MINIMUM GÉRÉ

10.000 Francs

NOMBRE DE PORTEFEUILLES GÉRÉS

3 700 environ

Envoi de renseignements détaillés sur demande

LA SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS ÉLECTROMÉCANIQUES



JEUMONT-SCHNEIDER

5, PLACE DE RIO-DE-JANEIRO, PARIS 8^e

a regroupé depuis le 1^{er} Janvier 1965
l'ensemble des activités des Sociétés

**FORGES ET ATELIERS DE CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES DE JEUMONT
ET LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE S-W**

Dans le domaine des équipements électriques
lourds et des grands ensembles industriels
la nouvelle Société se place parmi les plus
importantes firmes françaises et européennes.

J.S. - 03

Les Sociétés d'Assurances du

GRUPE DE PARIS

PATERNELLE

21, rue de Châteaudun

M.A.C.L. - MINERVE

UNITE

5, rue de Castiglione
37, rue Vivienne
PARIS

PREVOYANCE

26, Boulevard Haussmann

Burlot (19 Sp) - Poirault (19 Sp) - Bonnet de Paillerets (20) - Thepaut (22) - Noïdé (23) - Pascal (26)
Berger (28) - Chollet (29) - Depoid (29) - Benezech (45) - Ausset (51)

SOCIETE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION DE

LA LOISNE

Société Anonyme au Capital de 20.000.000 F

8, rue Bellini - PARIS (16^e) — Tél. : POIncaré 34-00

CIMENTS PORTLANDS ARTIFICIELS aux Cendres Volantes Pouzzolaniques :

C.P.A. C 325 et 400

CIMENTS Pouzzolano-Métallurgiques **FOUILLOUX n° 1 et n° 2** (Brevetés S.G.D.G.)

CIMENTS de LAITIER ou CLINKER : **C.L.K. 325 et 250**

TRÉFIMÉTAUX

Société Anonyme au Capital de 149.105.000 F

REUNION DES TRÉFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE ET DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES MÉTAUX

Siège Social : 28, rue de Madrid - PARIS (8^e)

Téléphone : 522-73-20

DEMI-PRODUITS EN CUIVRE, ALUMINIUM ET LEURS ALLIAGES
FEUILLES MINCES D'ALUMINIUM - CAPSULES DE SURBOUCHAGE
CONDUCTEURS ÉLECTRIQUES NUS OU ISOLÉS - CABLES TÉLÉPHONIQUES
FILS ET CABLES D'ACIER - FICELLES ET CORDAGES

ETABLISSEMENTS

FOURRE ET RHODES

S.A. AU CAPITAL DE 2.500.000 F - 20, RUE DE CHAZELLES PARIS 17 - TEL. : WAGRAM 17-91



TRAVAUX PUBLICS

BETON ARME

BETON PRECONTRAIT

PIEUX FABRIQUES BATTUS

agences : ALGER, 12 RUE ALI-BOUMENJEL • CASABLANCA, 52 RUE D'AZILAL • TUNIS, B. P. 812

bureau : DOUAI

UNION SIDÉRURGIQUE DU NORD DE LA FRANCE

USINOR

Société Anonyme au capital de 540.285.375 F

Siège Social et Direction générale : 14, rue d'Athènes, PARIS

Services Centraux et Direction Commerciale : VALENCIENNES

•
1964

**4.000.000 de TONNES
d'ACIER**

•
Vente : marché intérieur, pays de la CECA et de la zone franc par

SOVENOR, 10, rue d'Athènes - PARIS (9^e)

Vente à l'exportation par

SOVEDA, 18, rue de la Ville l'Evêque - PARIS



LES TURBO-RÉACTEURS

ATAR 9

EQUIPENT

MIRAGE III

MIRAGE IV

LES TURBO-RÉACTEURS

ATAR 8

EQUIPENT

ÉTENDARD IV

Agustin

SNECMA

150, Boulevard Haussmann, PARIS-VIII^e

XXXVII

J. HANAU

36, Avenue Hoche - PARIS (VIII^e arr') — Wag. 40-92



CONSEIL IMMOBILIER



Membre agréé de la Compagnie Nationale des Experts Immobiliers

Références d'Anciens Elèves de l'ECOLE POLYTECHNIQUE

SOCIÉTÉ DES GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE

Société Anonyme au capital de 35.392.500 F

Siège Social : 25, rue de Courcelles, PARIS (8^e) - Tél. 359 64-12

AMENAGEMENTS HYDROELECTRIQUES — CENTRALES NUCLEAIRES
CENTRALES THERMIQUES — CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
TRAVAUX DE PORTS — ROUTES
OUVRAGES D'ART — BETON PRECONTRAIT
CANALISATIONS POUR FLUIDES - CANALISATIONS ELECTRIQUES
PIPE-LINES



SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION
ET D'EMBRANCHEMENTS
INDUSTRIELS
80, rue Taitbout, PARIS (9^e) Tél. 874-66-83

Société Anonyme au Capital de 3.000.000 F
ETUDE ET CONSTRUCTION DE VOIES FERREES
MATERIEL DE VOIE

Société Méridionale des Embranchements Industriels
3 bis, rue de Belfort, TOULOUSE - Tél. 62-50-27

Société Lyonnaise des Embranchements Industriels
70, rue Parmentier, LYON — Téléphone : 72-45-08



TRAVAUX PUBLICS - BÉTON ARMÉ ET PRÉCONTRAIT

ENTREPRISE BOUSSIRON

10, BOULEVARD DES BATIGNOLLES - PARIS

ATHENES

CASABLANCA

ABIDJAN

PUJADE-RENAUD (1921)

PAVOT (1944)

Les Compagnies d'Assurances

DU

"GROUPE DROUOT"

- La Confiance
- La Cie Générale d'Assurances
- Le Patrimoine
- L'Industrielle du Nord
- La Vie Nouvelle

DIRECTION ET ADMINISTRATION :
MARLY-LE-ROY (Seine-et-Oise)
Tél. : 967-60-14

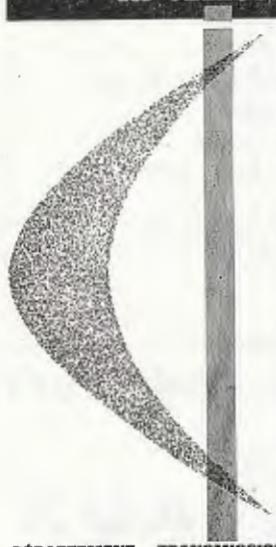
SIÈGE SOCIAL :

23, rue Drouot - PARIS (9^e)

Entreprises privées
régies par le décret-loi du 14 juin 1938

G. Tattevin (17)	B. Cornille (53)
A. Dufourt (21)	G. Steichen (56)
H. Maury (22)	P. Magnan (58)
H. Cuny (26)	J. Pallud (60)
J. Chevalier (30)	P. Camizon (61)
J. Barroux (51)	L. Olivier (61)

**CIT - COMPAGNIE
INDUSTRIELLE
des TÉLÉCOMMUNICATIONS**



ÉQUIPEMENTS
A COURANTS PORTEURS
TÉLÉPHONIQUES

ÉQUIPEMENTS
DE TÉLÉGRAPHIE
HARMONIQUE
A MODULATION
DE FRÉQUENCE

RÉPÉTEURS TÉLÉPHONIQUES
POUR CABLES SOUS-MARINS
ET CABLES TERRESTRES

ÉMETTEURS RÉCEPTEURS
A BANDE LATÉRALE UNIQUE
POUR LIAISONS
RADIOÉLECTRIQUES
HAUTE FRÉQUENCE

ACOUSTIQUE SOUS-MARINE

TÉLÉCOMMANDE
ET TÉLÉMESURE

CONTROLE AUTOMATIQUE
DES INSTALLATIONS
INDUSTRIELLES

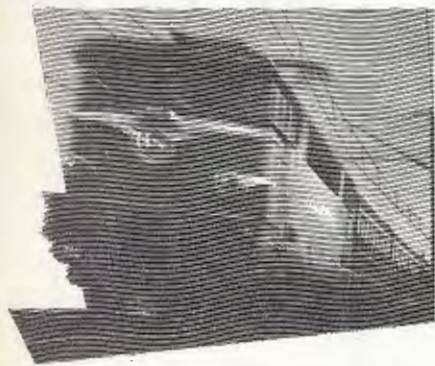
CALCULATEURS
ÉLECTRONIQUES
NUMÉRIQUES

CIT

DÉPARTEMENT TRANSMISSION

33, RUE EMEREAU - PARIS 10^e - TEL. : 734-60-79

En France



avec les trains
et les autocars
de la SNCF
vous allez partout...

SNCF

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

BANCEL & CHOISSET

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

83, rue Petit — PARIS-19^e

Téléphone · BOTZARIS 40-40, 40-41

TERRASSEMENTS — VIABILITE
MAÇONNERIE — BETON ARME
BATIMENTS INDUSTRIELS
— ASPHALTE —

CHOISSET (1909)

CHOISSET (1937)

"LA NATIONALE"

Entreprises privées régies par le décret-loi du 14 juin 1938

VIE

2, rue Pillet-Will - TAL. 91-20

Assurances de Groupes.
Régimes de retraite des cadres
Contrats spéciaux pour personnel de
Direction.
Etude et gestion de régimes de retraites.

RISQUES DIVERS

15 bis rue Laffitte - PRO. 57-85

Accidents de toutes natures
Responsabilité.
Transports terrestres maritimes
et aériens

P. OLGIATI (1926)

B. ARNE (1957)

J.-P. LEVIS (1950)

SOCIÉTÉ de CONSTRUCTION des BATIGNOLLES

Précédemment
Ernest GOUIN et Cie

Société Anonyme
Capital : 12.500.000 F.

TRAVAUX PUBLICS

Siège social
11, rue d'Argenson - Paris-8^e
R. C. Seine 54 B 4857

Adresse Télégraphique
JUGOUIN — PARIS
Tél. ANJ. 28-10

tous les produits en béton

Paris 15
22 avenue émile-zola
tél blo 82 00 +



Lyon 1
6 grande-rue des feuillants
tél Lyon (78) 28 75 21 +

maison fondée en 1892

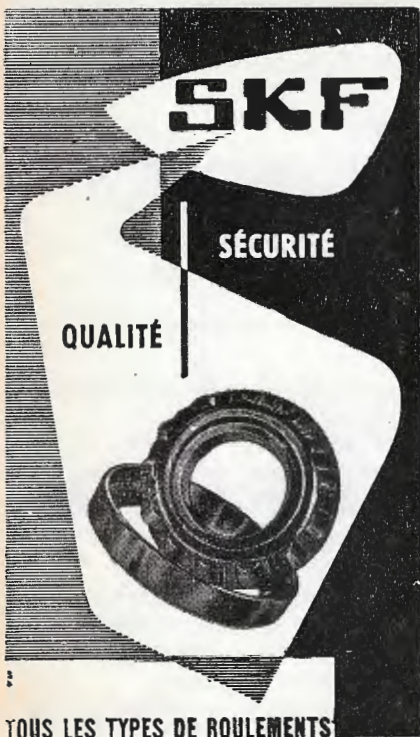
m. sadoulet 1939

14 usines en France

aspirine

USINES DU RHÔNE

EFFERVESCENTE



SKF

SÉCURITÉ

QUALITÉ

TOUS LES TYPES DE ROUEMENTS

**SOCIÉTÉ CHIMIQUE
DE
LA GRANDE PAROISSE**

AZOTE ET PRODUITS CHIMIQUES

Société Anonyme au capital de 19.595.800 F

8, rue Cognacq-Jay - PARIS (7^e)
Tél. Inv. 44-30

Ammoniaque - Engrais Azotés

Engineering - Construction d'Usines

HYDROGENE
GAZ de VILLE - GAZ de SYNTHESE
AMMONIAQUE
ACIDE NITRIQUE
ENGRAIS AZOTES

**SOCIÉTÉ MINIÈRE
ET MÉTALLURGIQUE
DE
PEÑARROYA**

■■■■■■■■■■

PLOMB
BRUT - OUVRÉ - DÉRIVÉS

ZINC
BRUT - LAMINÉ - FAÇONNÉ

CUIVRE
Mines et Fonderie au Chili

■■■■■■■■■■

Siège Social à PARIS
12, PLACE VENDOME
Tél. : OPE. 42-00



**Câbles
et
équipements
téléphoniques**

**Composants
électroniques
de
haute qualité**

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES
ET TÉLÉPHONIQUES

89, rue de la Faisanderie
Paris 16^e
Trocadéro 45-50

MATIÈRES PREMIÈRES POUR LA PARFUMERIE

Société Anonyme des Etablissements

ROURE-BERTRAND FILS & JUSTIN DUPONT

USINES : GRASSE
ARGENTEUIL

17 bis, rue Legendre
— PARIS 17° —

SOCIÉTÉ DE PAVAGE ET DES ASPHALTES DE PARIS ET L'ASPHALTE

8, Rue de Javel - PARIS-15°

Bourayne 1919 spé. Dumard 1939

Pour les Entreprises
de la Mécanique

TEFICA

26, rue Laffitte - PARIS 9°
Tél. : 523-12-25 +

- Analyses d'entreprises
- Plans de financement
- Apports de capitaux
- Etudes de fusion

OXYDATION ANODIQUE DE L'ALUMINIUM

Protection - Coloration - Impression
Couche dure : 100 microns

PROCOL

196, boulevard Anatole-France
SAINT-DENIS Pla. 15-90

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE CONSTRUCTIONS ET D'ENTREPRISES

S. I. C. E.

Maçonnerie - Béton armé - Bâtiments
Travaux Publics

12, rue de la Chaussée d'Antin
PARIS IX° - PRO. 18-15 - 18-16
COURAL, Prés. Dir. Gén. (1950)

LE SECOURS

COMPAGNIES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

Entreprises privées régies par le Décret-Loi du 14 Juin 1938

ACCIDENTS — INCENDIE — VOL — RISQUES DE TOUTE NATURE

S.A. AU CAPITAL DE 15.194.000 F

VIE — RENTES VIAGERES

S.A. AU CAPITAL DE 5.000.000 F

30 et 32, rue Laffitte, PARIS (9°) - PROvence 90-34 et 93-70

J. TAFANI (14) - R. GAILLOCHET (23) - J. MARTIN (23) - V. ROSSET (44) - E. ZUCCARELLI (60)

SATAM

Siège Social - Usines :

LA COURNEUVE

B.P. 32

352-10-80

DISTRIBUTEURS ESSENCE

Équipement de Stations-Service



Siège Social - Usines :

LA COURNEUVE

B.P. 28

352-29-99

MATÉRIEL FRIGORIFIQUE

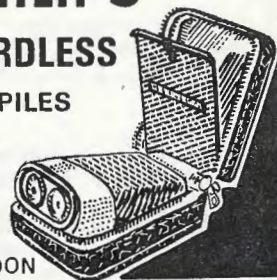
Ménager - Commercial

Industriel

RASOIR PHILIPS *NOUVEAU!*

CORDLESS

A PILES



SANS
CORDON

COMME UN TRANSISTOR

SOCIÉTÉ DE GÉNIE CIVIL ET BATIMENT

MOISANT LAURENT SAVEY

S.A. AU CAPITAL DE 4.000.000 F

ENTREPRISE GENERALE

GÉNIE CIVIL
OUVRAGES D'ART
GRANDS ENSEMBLES D'HABITATION
BATIMENTS INDUSTRIELS

AGENCES :
NANTES
LYON
RENNES

SIÈGE SOCIAL :
14, r. Armand-Moisant
PARIS
Téléphone : SEG. 05-22
et SUF. 82-13

SOCIÉTÉ
D'ELECTRO - CHIMIE
D'ELECTRO - METALLURGIE
ET DES
ACIÉRIES ÉLECTRIQUES
D'UGINE

ACIERS SPÉCIAUX
PRODUITS CHIMIQUES
FERRO-ALLIAGES
ALUMINIUM

Siège Social : 10, Rue du Général Foy, PARIS-(8e)

Téléphone : Europe 31-00



LA MURE-UNION

de Marliave (05)

Gonon (39) - Bouffard (50) - Champel (55)

**RÉGIE GÉNÉRALE DE CHEMINS DE FER
ET TRAVAUX PUBLICS**

S. A. au Capital de 3.000.000 F

Siège social : 52, rue de la Bienfaisance, PARIS-8^e
Registre du Commerce Seine N° 56 B 9843
Tél. : LABorde 76-27, 76-28 et 76-29

AGENCES A :

BEYROUTH - ISTANBUL - YAOUNDE
LIBREVILLE - NIAMEY

**TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
EXPLOITATION DE RÉSEAUX FERRÉS**

de l'humus ! en voilà !.

TERREAU de GADOUÉ

Pour toutes cultures, espaces verts
meilleur que le bon fumier de ferme en
raison de ses oligo-éléments et de sa
richesse en éléments microbiens,
criblé, broyé, bien décomposé, facilement
assimilable, d'un emploi immédiat

Ent. G. DOBROUCKESS

1, rue Huysmans, PARIS (6^e) - Tél. 548-82-71
16, rue Frédéric-Chevillon, MARSEILLE (1^{er})
Tél. 62-05-17

F. FRANCE T. TRANSPORTS D. DOMICILE

S.A. Capital 7 000 000 F

134, bd Haussmann - PARIS 8^e

Tél. : CARnet 55-80 +

**TOUS TRANSPORTS
FRANCE et ÉTRANGER**

P. CRESCENT (27)

J. BONTE (46)

**C^{ie} AUXILIAIRE
DE NAVIGATION**

Transports Maritimes de Pétrole

48, rue La Bruyère

PARIS - IX^e

**STÉ DES ENTREPRISES
LIMOUSIN**

S.A. - Capital 2.500.000 F

**TRAVAUX PUBLICS —
— BÉTON ARMÉ**

20, rue Vernier - PARIS 17^e

Tél. : ETO. 01-76

R.C. Seine 55 B 1679



**RÉSINES
SYNTHÉTIQUES**
Chlorure de Polyvinyle

SOLVIC 12 COURS ALBERT 1^{er} PARIS 8^e ELY. 83-25

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ

Entreprise LAFOND

S. A. au Capital de 2.500.000 F

**45, rue de la Procession
PARIS-XV^e**

BREGUET-KSB

POMPES - COMPRESSEURS - ROBINETTERIE - PURGEURS

4, Rue des Nanettes - PARIS XI^e

Usine à DEVILLE-LES-ROUEN (S.-M.)

BOURJOIS

Parfums

PARIS



R. BOLLACK (09) R. LUCAS (22)
E. DIGOL (25) R. BEAULAC (27)

LES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ BORIE

S. A. au Capital de 10 000 000 de F

Siège Social à PARIS (17^e) :
92, av. de Wagram, Tél. WAG. 85-61

◆
BUREAUX

NICE : 42, r. de Châteauneuf, Tél. 88-21-12
MARSEILLE : 40, bd Longchamp, Tél. 62-25-41
LYON : 3, 4, 5, pl. A.-Perrin, Tél. 72-65-97
LA BATHIE (Savoie), Tél. 17 et 18 à Tours
CHAMONIX-Mt-Blanc : B.P. 28 (Hte-Savoie)
Tél. 551
MERS-EL-KEBIR : « Le Cap Gros », (Algérie)
Tél. 27
ABIDJAN : B.P. 1 (Côte d'Ivoire), Tél. 567-65
ou 568-65

◆
TERRASSEMENTS - MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ - TUNNELS - PONTS
VIADUCS - BARRAGES - ADDUCTIONS
D'EAU - BATIMENTS INDUSTRIELS
CITÉS OUVRIÈRES

Evaporateurs Frigorifiques et Résistances Chauffantes Blindées
pour Appareils Ménagers
Ensembles Usinés de Chaudronnerie en Alliages Réfractaires

RUBANOX

Canteloube (42)

80, Bd Bourdon - NEUILLY (Seine) - SAB. 99-57

ETABLISSEMENTS

ESTABLIE

20-22, rue des Vignerons, VINCENNES

Téléphone : DAU. 36-41

TOLERIE - CHAUDRONNERIE

pour toutes industries en tous métaux
— Pièces sur Plan ou sur Modèle —

Leveillé-Nizerolle (11) Prt du Conseil

ENTREPRISES INDUSTRIELLES

ET DE

TRAVAUX PUBLICS

39, rue Washington - PARIS

Téléphone : ELysées 77-90

**BETON ARME - TRAVAUX MARITIMES
TERRASSEMENTS - BARRAGES**

BILLIARD - Prés. hon. Administrateur (1906)

VERGE - Prés. Dir. Gén. (1910)

HOFMANN - Directeur Général (1940)

SODERN

**ETUDES ET REALISATIONS
NUCLEAIRES**

23, rue du Retrait, PARIS (20^e) - 636-80-45

10, rue de la Passerelle, SURESNES - 506-15-81

FAUGERE

et

JUTHEAU

ASSUREURS-CONSEILS

(Commerce et Industrie)

Toutes branches - Tous pays

50, Champs-Élysées

VALLA (36)
THAIS (50)
ARLES (56)

S. I. M. I.

S. A.

MATÉRIEL

EN

ACIER INOXYDABLE

7, rue de Rouvray, 7
NEUILLY-SUR-SEINE

Téléphone :
SAB. 94-31

tracteurs
moteurs
DIESEL
VENDEUVRE
9 avenue Kleber. Paris 16^e

SÉCHOIRS VERNON

Pour tous Produits

Maison fondée en 1889

Plus de 3.000 installations

48, rue des Petites-Ecuries - PARIS 10^e

Tél. : 770-41-63 et 770-57-66



ISOLATION

de la chaleur - du froid - du bruit

Sté d'Isolation et de Fournitures Industrielles

158, Rue de Paris - CHARENTON (Seine) - 368-71-10 +

Agences : Bordeaux - Lyon - Marseille - Metz - Nantes - Orléans - Roubaix
Rouen - Strasbourg - Toulouse.

M. SAUVAGE X 49

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES RISQUES DE TOUTE NATURE

LA CONCORDE

Capital Social : 23.800.000 F

5, rue de Londres - PARIS 9^e

Tél. : 874-82-50 - 874-29-51

P. FRANÇOIS (23) Directeur Général Adjoint

C. RAYNAL (29) Directeur

G. CAU (51), Sous-directeur

A. LE SAUX (57) } Attachés de

J. GEOFFROY (59) } Direction

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

Société Anonyme au Capital de 36.160.000 Francs

56, rue du Faubourg-Saint-Honoré - PARIS (8^e)

ENTREPRISES GÉNÉRALES
TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT
EQUIPEMENT ELECTRIQUE

TRANSPORT ET ENTREPOSAGE

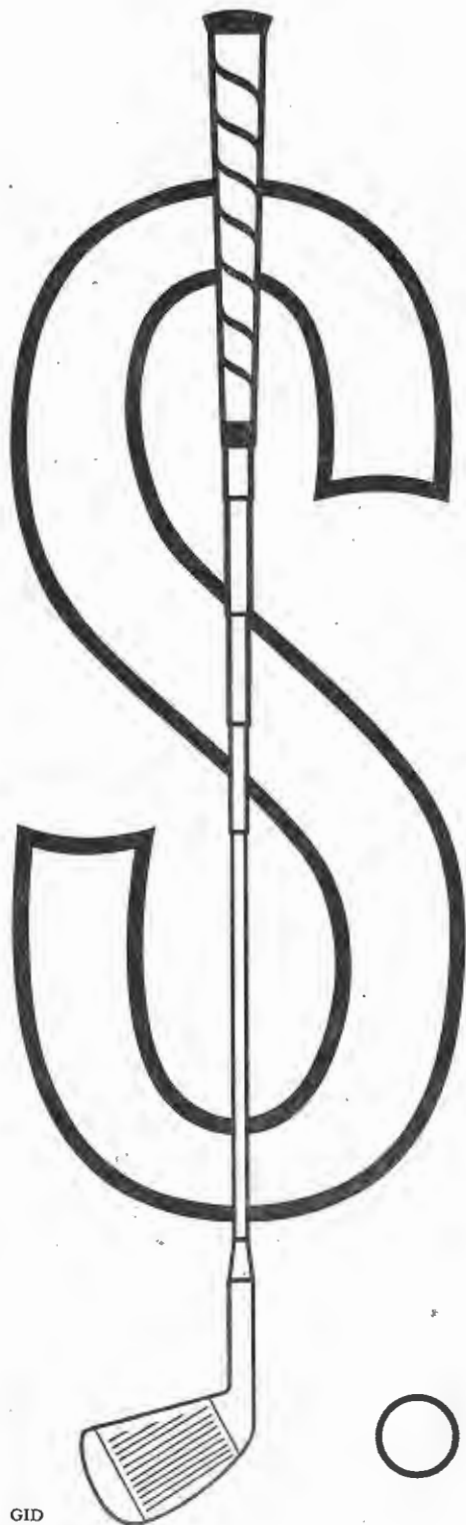
STEF

93, bd Malesherbes
PARIS 8^e 522-88-94

- *toute la gamme des véhicules frigorifiques*
- *30 Agences*
- *10 Gares frigorifiques*

REALISATION : SOCIETE NOUVELLE MERCURE 4, place Franz-Liszt, Paris-X^e
Imprimé en France par l'Imprimerie de l'Indre, Argenton-sur-Creuse. Dépôt légal : 4^e trimestre 1965.

EDITEUR : SOCIÉTÉ AMICALE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
Directeur-Gérant de la publication : Georges Chan



GOLF ET COUNTRY- CLUB DE SERAIN- COURT

A 30 MINUTES
de Paris - sortie ouest

SERAINCOURT

GOLF :

Parcours 18 trous
Parcours 9 trous
Practice

COUNTRY-CLUB :

Club-House
Club-House Junior
5 restaurants
3 bars
Piscine chauffée
Solarium
Tennis
Bowling

CLUB HIPPIQUE :

Club-House
Boxes individuels
Manège couvert olympique
Carrières
Spring-Garden

RÉSIDENCES :

Hôtel
Maisons individuelles
Studios

Château de Gaillonnet
à Seraincourt (S.-&-O.)
Tél. 19 par Meulan

INFORMATION

sur demande à
BALZAC 82-92